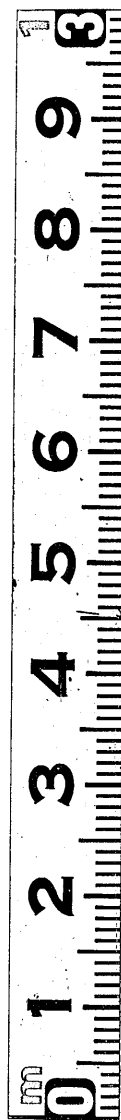


226-4



0097

MEMOIRES

D E

Messire Pierre de Bourdeille, Sei-
gneur de BRANTOME,

CONTENANT

*Les Vies des Dames Illustres de Fran-
ce de son temps.*



A LEYDE,

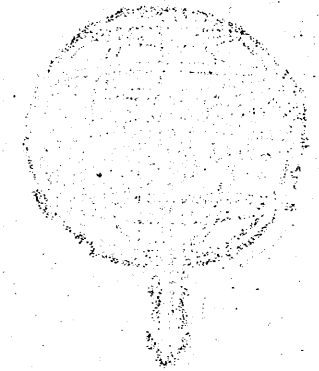
Chez JEAN SAMBIX le Jeune, à la
Sphère.

M. DC. XCIX.

M E M O I R E S

de
Monsieur
Pierre du Bourdeille
Seigneur de Brantome

C O N T E N U



A Paris
chez
Jean Guillebert



A U

LECTEUR.

Es Memoires de Mes-
sire Pierre du Bour-
deille, Seigneur de
Brantome, contenant
des particularitez de l'Histoire
de son temps, qui ne se trouvent
point autre part, j'ay crû les de-
voir donner au public. Vous les
trouverez plus amples & plus fi-
deles que ceux qu'on voit dans
les Cabinets des Curieux; le vo-
lume des Femmes ayant esté
presque augmenté de la moitié.
Le favorable accueil que vous a-
vez fait jusques à cette heure à
tout ce que je vous ay donné me

* 2 fait

fait esperer que vous ne desapprouverez pas mon dessein, & que vous recevrez cet ouvrage comme il le merite. Quelque diligence qu'on ait pu faire, il a esté impossible d'empescher qu'il ne se soit glissé quelques fautes, que je vous supplie de vouloir excuser, & de croire que je rechercheray avec soin tout ce que je croiray pouvoir contenter vostre curiosité.

CON-

CONTENU
DE CE VOLUME.

DISCOURS. I.

De la Reyne de France Anne de Bretagne. 1

DISCOURS. II.

De la Reyne Mere de nos Roys derniers Catherine de Medicis. 30

DISCOURS. III.

De la Reyne d'Escoffe Marie jadis Reyne de France. 107

DISCOURS. IV.

De la Reyne d'Espagne Elisabeth de France. 166

DISCOURS. V.

De la Reyne Marguerite. 190

DIS-

DISCOURS. VI.

<i>De Mesdames Filles de France.</i>	258
<i>Madame Yoland de France.</i>	Idem.
<i>Madame Jeanne de France.</i>	261
<i>Madame Anne de France.</i>	272
<i>Madame Claude de France.</i>	280
<i>Madame Renée de France.</i>	282
<i>Madame Marguerite Reyne de Navarre.</i>	289
<i>Mesdames Charlotte & Louyse de France.</i>	302
<i>Madame Marguerite de France.</i>	304
<i>Madame Elisabeth de France.</i>	313
<i>Madame Marguerite de France.</i>	315
<i>Madame Victoire de France.</i>	316
<i>Madame Diane de France.</i>	317
<i>Madame Isabelle de France.</i>	322

DISCOURS. VII.

<i>Des deux Reynes Jeannes de Jerusalem, Sicile & Naples.</i>	325
---	-----

DIS-

F



DISCOURS

PREMIER

DES DAMES.

De la Reyne Anne de Bretagne.

Duis qu'il me faut parler des Dames, je ne me veux amuser aux anciennes, dont les Histoires sont toutes pleines, & ne feroit qu'en chauffer le papier en vain: car il y en a assez d'escrit, & mesme ce beau Bocace en a fait un beau livre à part, je me contenteray d'en escrire d'aucunes, particulièrement, & principalement des nôtres de France, & de celles de nostre temps, ou de nos Peres, qu'ils n'ont pû raconter.

Je commenceray donc par nostre Reyne Anne de Bretagne, la plus digne, & la plus honorable Reyne qui a esté de-

A puis

2 MEMOIRES DE
puis la Reyne Blanche Mere de S. Louis
si sage, & si vertueuse jusques à son re-
gne.

Cette Reyne Anne donc fut riche he-
ritiere de la Duché de Bretagne, qu'on
tient une des plus belles de la Chrestien-
té, & pour ce fut recherchée des plus
grands. Monsieur le Duc d'Orleans, qui
d'puis fut le Roy Louis douze en ses jeu-
nes ans la rechercha fort, & pour elle fit
de beaux faits d'armes en Bretagne, &
mesme en la Bataille de saint Aubin où
il fut pris combattant à pied, & à la teste
de son Infanterie: j'ay oui dire que cette
prise fut cause qu'il ne l'espousa alors,
sur laquelle intervint Maximilian Duc
d'Auftriche, depuis Empereur, qui l'e-
spousa par les mains du Prince d'Orange
son Oncle, dans la grande Eglise de Nan-
tes: mais le Roy Charles VIII. ayant
advisé avec son Conseil, qu'il n'estoit pas
bon d'avoir un si puissant Seigneur an-
cré, & empieté dans son Royaume, rom-
pit le mariage qui s'estoit fait entre lui
& Marguerite de Flandres, & osta ladite
Anne à Maximilian son compromis, &
l'espousa, de sorte qu'aucuns ont conje-
cturé là dessus que le mariage de l'un &
de l'autre ainsi noué & desnoué, fut
malheureux en lignée.

Or si elle a esté desirée pour ses biens,
elle

Mr. DE BRANTOME. 3

elle l'a esté autant pour ses vertus & me-
rites: car elle estoit belle & agreable, ain-
si que j'ay ouï dire aux anciens qui l'ont
veüe, & selon son pourtrait que j'ay veu
au vif, & ressembloit au visage de la
belle Damoiselle de Chateau-neuf, qui
a esté à la Cour tant renommée en beau-
té, & cela suffisoit pour dire sa beauté,
ainsi que je l'ay veu figurer à la Reyne
Mere.

Sa taille estoit belle & mediocre, il est
vrai qu'elle avoit un pied plus court l'un
que l'autre le moins du monde; car on
s'en appercevoit peu, & mal-aisément le
connoissoit-on, dont pour tout cela sa
beauté n'en estoit point gastée: car j'ay
veu beaucoup de tres-belles femmes a-
voir cette legere defectuosité, qui e-
stois extremes en beauté, comme Ma-
dame la Princeesse de Condé, de la mai-
son de Longueville.

Encore dit-on que l'habitation d'icel-
les femmes est fort delicieuse pour quel-
que certain mouvement & agitation qui
ne se rencontre pas aux autres, voilà la
beauté du corps de cette Reyne.

Pour celle de l'esprit elle n'en estoit
pas moindre: car elle estoit tres-vertueu-
se, sage, honneste, & biendifante, & de
fort gentil & subtil esprit, aussi avoit-elle
esté nourrie par Madame de Laval tres-

MEMOIRES DE

4
 habile & accomplie Dame qui luy avoit
 esté donnée par le Duc François son pere
 pour gouvernante, au reste elle estoit
 tres-bonne, fort misericordieuse & fort
 charitable, ainsi que j'ay ouy dire aux
 miens, vray est qu'elle estoit fort prom-
 pte à la vengeance, & pardonnoit mal-ai-
 sement quand on l'avoit offensée de ma-
 lice, ainsi qu'elle le monstra au Mare-
 schal de Gré, pour l'affront qu'il luy fit
 lors que le Roi Louis son Seigneur, &
 Mary fut si fort malade à Blois, qu'on le
 tenoit pour mort, elle voulant pourvoir
 à son affaire & à son fait en cas qu'elle
 vinst à être vefve, fit charger sur la Rivie-
 re trois ou quatre batteaux de tous les
 plus precieux meubles, bagues, joyaux
 & argent pour les transporter en la Ville
 de Nantes, ledit Mareschal rencontrant
 les batteaux entre Saumur & Nantes, les
 fit arrester & saisir comme par trop cu-
 rieux de vouloir contrefaire le bon Offi-
 cier, & bon valet de la Couronne, mais la
 fortune voulut que le Roi par les prieres
 de son peuple, duquel il estoit vray pere,
 en eschappa.

La Reine dépitée de ce fait ne chauma
 pas sur la vengeance, & l'ayant bien cou-
 vée le fait chasser de la Cour; ce fut lors
 que ce Mareschal ayant achevé de faire
 bastir cette belle maison du Verger, & s'y
 ré-

Mr. DE BRANTOME.

5
 retirant dit qu'à bonne heure la pluye
 l'avoit pris pour se mettre si à propos à
 couvert sous cette belle maison, qui ne
 venoit que d'être faite; ce ne fut pas tout
 que ce bannissement de Cour, mais par de
 grandes recherches qu'elle fit faire par
 tout où il avoit commandé, il fut trouvé
 qu'il avoit fait des fautes, concussions &
 pilleries, ainsi qu'aucuns Gouverneurs
 y sont sujets, si bien que l'ayant refusé en
 aucunes Cours de Parlement, eut celuy
 de Thoulouse, où son procez avoit esté
 envoyé & evoqué pour des raisons, &
 aussi que cette Cour des long-tems a esté
 fort juste & equitable, & point cor-
 rompuë, là son procez veu, fut convain-
 cu, mais la Reyné ne voulant sa mort,
 dautant, disoit-elle, que la mort est le
 vray remede de tous maux & douleurs,
 & qu'estant mort il seroit trop heureux,
 elle voulust qu'il vescu bas & ravalé,
 ainsi qu'il avoit esté auparavant grand,
 afin que par sa fortune changée de gran-
 de & haute où il s'estoit veu, en un mise-
 rable état bas, il vécut en douleurs & tri-
 stesses, qui luy faisoient plus de mal cent
 fois que la mort: car la mort ne luy du-
 reroit qu'un jour, voire qu'une heure, &
 ses langueurs qu'il auroit le feroient
 mourir tous les jours.

Voilà la vengeance de cette brave
 A 3 Reyne,

MEMOIRES DE

Reine, elle fut un jour fort marrie contre Monsieur d'Orleans, de telle façon qu'elle ne s'en put appaiser de long-temps, d'autant que la mort de Monsieur le Dauphin estant survenuë, le Roi, Charles son Mary & elle en furent si desolez, que les Medecins craignans la debilité & foible habitude du Roy, eurent peur que cette douleur pût porter prejudice à sa santé, dont ils conseillèrent au Roy de se réjouir, & aux Princes de la Cour d'inventer quelques nouveaux passe-temps, jeux, dantes, mommeries, pour donner plaisir au Roy & à la Reyne; ce qu'ayant entrepris Monsieur d'Orleans, fit au Chasteau d'Amboise une mascarade avec une Dame où il fit tant du fol, & y dança si gayement, ainsi qu'il se dit & se lit, que la Reyne cuidant qu'il demenast telle allegresse, pour se voir plus prest d'être Roy de France: voyant Monsieur le Dauphin mort, lui en voulut un mal extreme, & luy en fit une telle mine qu'il falloit qu'il sortist de la Cour, & s'en allast à son Chasteau de Blois. On ne peut rien objecter à cette Reine sinon ce seul si de vengeance, si la vengeance est un si, puis qu'elle est si belle & si douce, mais d'ailleurs elle avoit des parties tres-loüables.

Quand le Roi son Mary alla au Royaume

Mr. DE BRANTOME. 7

me de Naples, & tant qu'il y fut, elle sceut tres-bien gouverner le Roiaume de France, avec ceux qui luy avoit donné le Roi pour l'assister, mais elle vouloit toujours garder son rang, sa grandeur, sa primauté, & estre creüe toute jeune qu'elle estoit, & s'en faisoit bien accroire, aussi n'y trouva-t-elle à redire.

Elle eut un tres-grand regret à la mort du Roi Charles, tant pour l'amitié qu'elle luy portoit, que pour ne se voir qu'à demy Reine n'ayant point d'Enfans, & ainsi que ses plus privées Dames, comme je tiens du bon lieu, la plaignoient de la voir vefve d'un si grand Roy, & mal-aisément pouvoit retourner à un si haut Estat: car le Roy Louis estoit marié avec Jeanne de France, elle répondoit qu'elle demeureroit plustost toute sa vie vefve d'un Roy que de s'abaisser à un moindre que luy, toutesfois qu'elle ne desespéroit tant de son bonheur, qu'elle ne pensast estre un jour Reine de France regnante, comme elle avoit esté, si elle vouloit: ses anciennes amours luy faisoient dire ce mot qu'elle voudroit rallumer en sa poitrine eschauffée encore un peu, ce qui arriva: car le Roi Louis ayant repudié sa femme, se souvenant de ses premieres amours qu'il avoit porté à la Reine Anne, & n'en ayant encore perdu la flamme, la

MEMOIRES DE

prit en mariage comme nous avons veu & leu, voilà sa prophetie accomplie qu'elle fondoit sur le naturel du Roi Louis, qui ne se put jamais engarder de l'aymer toute mariée qu'elle estoit, & la regardoit de bon œil tousjours estant Monsieur d'Orleans: car mal-aisément se peut-on defaire d'un grand feu, quand il a une fois saisi l'ame.

Il estoit fort beau Prince, & tres-aimable, & pour ce ne la haïssoit pas, l'ayant prise estant Roy, il l'honora beaucoup, luy laissant jouir de son bien & de sa Duché sans qu'il y touchast, & en prist un seul sol, aussi l'employoit bien: car elle estoit tres-liberale, & dautant que le Roi faisoit des dons immenses, pour lesquels entretenir il eust fallu qu'il foulast son peuple, ce qu'il fuyoit comme la peste, elle suppleoit à son defect: car il n'y avoit grand Capitaine de son Royaume à qui elle ne donnast des pensions, & fit des presens extraordinaires, ou d'argent, ou de grosses chaisnes d'or.

Quand ils faisoient quelque voyage, ou en retournoient, & mesme en faisoient de petits selon leurs qualitez, au moyen dequoy tous couroient à elle, & peu en sortoient d'avec elle mal-contens, sur tout elle a eu cette reputation d'avoir aymé

Mr. DE BRANTOME.

aymé de serviteurs domestiques, & à eux fait de bons biens.

Ce fut la premiere qui commença à dresser la Cour des Dames que nous avons veües depuis elle jusques à cette heure: car elle en avoit une tres-grande suite, & de Dames & de filles, & n'en refusa aucunes; tant s'en faut qu'elle s'enqueroit des Gentils-hommes leurs peres qui estoient à la Cour s'ils avoient des filles, & quelles elles estoient: j'ay eu une Tante de Bourdeille qui eut cet honneur d'estre nourrie d'elle, mais elle mourut en sa Cour en l'âge de quinze ans, & fut enterrée au derriere le grand Autel des Cordeliers à Paris, & ay veu le tombeau & une suscription avant que l'Eglise fust bruslée.

Sa Cour estoit une fort belle escole pour les Dames; car elle les faisoit bien nourrir & sagement, & toutes à son modèle se faisoient & se faconnoient tres-sages & vertueuses, & dautant qu'elle avoit le cœur grand & haut, elle voulut avoir ses gardes, & institua la seconde bande de cent Gentils-hommes, car auparavant n'y en avoit qu'une, & la plus grand' part de sadite Garde estoient Bretons, qui jamais ne failloient quand elle sortoit de sa Chambre, fut pour aller à la Messe, ou s'aller promener, de l'at-

10 MEMOIRES DE

dre sur cette petite terrasse de Blois, qu'on appelle encore la Perche aux Bretons, elle mesme l'ayant ainsi nommée, quand elle les y voyoit, voilà mes Bretons disoit-elle, sur la perche qui m'attendent.

Afféurez-vous qu'elle ne mettoit point son bien en reserve, mais qu'il estoit bien employé en toutes choses hautes.

Ce fut elle qui fit bastir par une grande superbité ce beau vaisseau, & grande masse de bois, qu'on appelloit la Cordeliere, qui s'attaqua si furieusement en pleine mer avec la Regente d'Angleterre, & s'accrocha si furieusement avec elle qu'ils se bruslerent & se perirent, si bien que rien n'en eschappa, fut des personnes, ou fut de ce qui estoit dedans, dont on put tirer des nouvelles en terre, & dont la Reyne en fut tres-marrée.

Le Roy l'honoroit de telle sorte que lui estant rapporté un jour que les Clercs de la Basoche du Palais, & les Escoliers aussi avoient joué des jeux où ils parloient du Roy & sa Cour, & de tous les grands, il n'en fit au^r semblant, sinon de dire qu'il falloit qu'ils passassent leur temps, & qu'il permettoit qu'ils parlassent de luy & de sa Cour, mais non pourtant dereglement, & sur tout qu'ils
ne

Mr. DE BRANTOME. II

ne parlassent de la Reyne sa femme en façon quelconque, autrement qu'il les feroit tous pendre, voilà l'honneur qu'il luy portoit.

Depuis il ne venoit jamais en sa Cour Prince estrangere, ou Ambassadeur, qu'après l'avoir veu & oüy, il ne l'envoyast faire la reverence à la Reyne, voulant qu'on luy portast le mesme respect qu'à luy, & aussi qu'il connoissoit en elle une grande suffisance pour entretenir & contenter tels grands personages, comme tres-bien elle sçavoit faire, & y prenoit un tres-grand plaisir: car elle avoit tres-bonne & belle grace & majesté pour les recueillir, & belle eloquence pour les entretenir, & qui quelquefois parmy son parler François, estoit curieuse, pour rendre plus grande admiration de soy, d'y entremettre quelques mots estrangers qu'elle apprenoit de Monsieur de Grignols son Chevalier d'honneur, qui étoit un tres-galand homme, & qui avoit bien veu son monde, & pratiqué & sceu les langues estrangeres, & avec cela de fort bonne & plaisante compagnie, & qui rencontroit bien: surquoy la Reyne luy ayant demandé un jour quelques mots en Espagnol, pour les dire à l'Ambassadeur d'Espagne, & luy ayant dit quelque petite salauderie en riant, elle
A 6 l'apprit.

12 MEMOIRES DE

L'apprit auffi-toft, & le lendemain attendant l'Ambaffadeur on fit le conte au Roy qui le trouva bon, connoiffant fon humeur gaye & plaifante; mais pourtant il alla trouver la Reyne, & luy defcouvrit le tout avec l'advertiffement de ne prononcer ces mots, elle en fut en fi grande colere, quel que rifée qu'en fit le Roy, qu'elle cuida chaffer Monsieur de Grignols, & luy en fit la mine fans le voir quelques jours, mais Monsieur de Grignols luy en fit fes humbles excuses, difant que ce qu'il en avoit fait, n'étoit que pour faire rire le Roy, & luy faire paffer le temps, & qu'il n'eust pas esté si mal-advifé de ne l'en advertir, ou le Roy, comme il avoit fait, lors que l'Ambaffadeur eust voulu venir, & ainfi par les prieres du Roy elle s'appaifa.

Or fi le Roy l'a aymée & honorée vivante comme vous voyez, il faut croire qu'estant morte il luy en a fait de même, & pour manifester le deuil qu'il en fit, en font foy les superbes & honorables funerailles & obseques qu'il fit d'elle, lesquelles j'ay leües dans une vieille Hiftoire de France, que j'ay veu traifner en un Cabinet dans nostre maison, & dont on ne faisoit point de cas, & l'ayant amaffée, je les ay remarquées, & dautant que c'est une chose qu'on doit noter, je l'ay voulu

Mr. DE BRANTOME 13

voulu mettre icy de mot à mot comme dit le livre, fans en rien changer: car encore qu'il soit vieux, le parler n'en est encore trop mauvais, & de la verité de ce livre j'en ay été informé par la grand'mere Madame la Seneschalle de Poictou de la maison de Lude qui estoit lors à la Cour, ce livre donc conte ainfi.

Cette Reyne étoit une tres-honorable Reyne & tres-vertueufe, & fort sage, & la mere des pauvres, le support des Gentils-hommes, le recueil des Dames & Damoiselles, & honnestes filles, & le refuge des fçavans hommes, auffi tout le peuple de la France ne se peut souler de la pleurer.

Elle mourut au Chasteau de Blois, le vingt-uniesme de Janvier l'an 1513. sur l'accompliffement d'une chose qu'elle avoit plus desirée, qui estoit l'union du Roy son Seigneur, & du Pape & de l'Eglise Romaine, en abhorrant le schisme & la division, auffi elle ne cessa jamais apres le Roy qu'elle ne s'en remist, dont elle estoit fort agitée & recherchée grandement des Princes & Prelats Catholiques, autant que le Roy en étoit hay.

J'ay veu à S. Denis autrefois une grande Chappe d'Eglise, toute couverte de perles en broderie qu'elle avoit fait faire

14 MEMOIRES DE
faire exprez pour en faire un present au
Pape , mais la mort la prevint ; après
son trepas son corps demeura par l'espa-
ce de trois jours dans sa Chambre le visa-
ge tout decouvert , qui ne se monstroit
nullement changé par l'hideuse mort ,
mais aussi beau & agreable que durant
son vivant.

A l'entour de son corps y avoit douze
grands cierges de cire blanche tous allu-
mez tousjours jusques à ce qu'il fust tout
embaumé & mis en un tres-riche cer-
cueil, & fust mise en la grand'Salle pour
aucuns jours accompagnée tousjours de
cierges & flambeaux, & de toute sorte
de Prestre.

Le Vendredy 27. du mois de Janvier
fut son corps tiré hors du Château, fort
honorablement accompagné de tous les
Prestres & Religieux de la Ville, porté
par gens vestus de deuil & chaperons en
tête avec vint quatre de plus grosses
torches.

Estoient les Reverends Seigneurs &
Prelats, Evêques, Abbez, & Monsieur
le Cardinal de Luxembourg pour faire
le dit Office, lequel leva le corps de la-
dite Dame du Chasteau de Blois.

Puis marchoient les Huiffiers en ordre
tous vestus de robes noires & chape-
rons de deuil.

Et

Mr. DE BRANTOME. 15

Et après marchoit le Capitaine Messie-
re Gabriel & ses Archers, les Seigneurs
de Concreffaut, Chastaing, & la Tour,
accompagnez de leurs Archers.

Après estoient les Heros d'armes reve-
stus de leurs cottes & blasons d'armoiri-
es, à la main droite marchoit le premier
Maistre d'Hostel & les autres, à la main
fenestre estoient les Maistres des Reque-
stes, & consequent marchoit le grand
Escuyer de ladite Dame : car elle avoit
sa grande Escurie, & son grand Escuyer
comme le Roy Charles au Royaume de
Naples, mais il ne specifie point le nom,
son corps estoit porté par les Gentils-
hommes & Officiers, les coins ou quar-
rez du drap qui estoient sur le corps esto-
ient portez par le Seigneur de saint Paul,
le Seigneur de Lautrec, le Sieur de La-
val, & Louys Monsieur de Nevers; ceux
qui portoient le poêle dudit corps éto-
ient le Seigneur de Chasteau Briant,
Pierre Monsieur de Candale & Seigneur
de Montafilant.

Et apres estoit le Seigneur de Grignols
Chevalier d'honneur de ladite Reyne.

Et à mener le grand deuil estoient Le
Seigneur d'Angoulesme,

Le Seigneur d'Alençon,

Le Seigneur de Vendosme,

La Dame de Bourbon,

La Dame d'Angoulesme.

Et

16 MEMOIRES DE

Et apres icelles la Dame de Mailly Dame d'honneur de ladite Reyne.

Et apres alloient toutes les Dames & Damoiselles & filles d'honneur honnêtement vestuës de robes noires & de deuil

Et apres marchoit le Duc d'Albanie avec les Ambassadeurs & Seigneurs, Barons de Bretagne, & autres plusieurs & notables Seigneurs, Chambellans & Officiers, ainsi qu'ils devoient aller, & chacun mis en son ordre. Enfin fut ledit corps ainsi porté en l'Eglise S. Sauveur, & là ne prit aucun sa place, ores qu'il estoit ordonné par ceux qui en avoient la charge, & les Maistres des ceremonies, & furent dites vigiles.

Le lendemain qui estoit Samedy fut fait un service fort solemnel par plusieurs Prelats, & ne furent à l'offrande fors Monsieur d'Angoulesme, & Monsieur d'Alençon, ausquels furent portées leurs offrandes par le Roy d'armes Montjoye, & Bretagne.

Et apres le service accompli chacun s'en alla dîner, partit le corps hors la ville avec le luminaire & estat dessus dit, & toujours ainsi honorablement accompagne en ce beau & devot ordre jusques au lieu de la sepulture, & tousjours vigiles, & le lendemain en tous les lieux, villes & places où ledit corps & la compagnie ar-

ri-

Mr. DE BRANTOME. 17

rivoient le soir & au giste, & tant que le Dimanche septuagesime douziesme Fevrier parvinrent jusques en l'Eglise nôtre Dame des Champs aux Fauxbours de Paris, là où le corps fut gardé par deux nuits avec grande quantité de luminaires, & le service devot fut dit le Mardy ensuivant quatorziesme de Fevrier, & furent au devant du corps les Processions avec les Croix de toutes les Eglises & Religions de Paris, & toute l'Université ensemble.

Aussi les Presidens & Conseillers de la souveraine Cour de Parlement, & generalement toutes les autres Cours & jurisdictions & Officiers de la ville, lesquels eux tous accompagnerent iceluy corps fort reverement, avec les tresnobles Seigneurs & Dames en l'estat dessus dit, ainsi qu'ils partirent de Blois, & chacun toujours en bel ordre entre eux tous selon leurs degrez & devant le corps entrèrent à Paris; par la porte S. Jaques, les pages d'honneur nû teste, tous vestus de velours noir & chaperon de deuil, montez sur les courriers & chevaux bardez de velours jusques en terre à grandes croix de satin blanc dessus, & puis un Cheval d'honneur, & haquenée accoutrée de mesme.

Estoient aussi menez & conduits par les

les

18 MEMOIRES DE
 les laiffes, & qui est à dire en main, un chariot qui avoit emmené le corps de ladite Dame, jusques audit Fauxbourg de Paris, avec six chevaux harnaffez & couverts de même couleur à grands croix de satin blanc, le chariot estoit aussi couvert de velours & une grande croix de même, & les quatre coins honnestement portez par quatre Seigneurs, & si estoient les charretiers & palefreniers vestus de velours & chaperons de deuil.

L'effigie & representation de la Reyne étoit posée dessus son corps, & étoit portée par plusieurs Gentils-hommes dessus une litiere de bois toute couverte d'un riche drap d'or trait & eslevé, fourré & enrichy d'hermiens: ladite effigie étoit fort richement accoutrée, vestuë dessus d'un côté de drap d'or, & dessus un grand surcot de velours cramoisy de pourpre fourré d'hermines, une Couronne mise en son chef, dessus un couffin de drap d'or, un sceptre étoit en sa main droite & à la fenestre tenoit une main de justice, & au dessus estoit porté un riche poesle bleu en maniere de Ciel semé à l'entour d'Escus de France & de Bretagne, & estoit porté par les quatre Presidens de la Cour de Parlement, & des dessus dits Seigneurs & Dames portant le deuil après le corps, & ainsi fut conduit jusques à
 la

Mr. DE BRANTOME. 19
 la grande Eglise de nostre Dame de Paris, où fut fait un fort solennel service: le lendemain qui estoit le quinziesme de Fevrier fut aussi continuellement porté hors Paris en l'ordre & maniere que dessus, pour estre ensepulturé en la devote Eglise de S. Denis en France, & ainsi furent les Processions de Paris, pour conduire le corps jusques à une croix qui est un peu par de là le lieu où l'on fait la foire du Lundy, où en ce lieu est la croix.

Le Reverend Pere en Dieu Ablée, & venerables Religieux avec les Prêtres des Eglises & Paroisses de S. Denis, vestus de leurs grandes chappes, avec leurs croix, ensemble les manans, & habitans de ladite ville vinrent en Procession pour recevoir le corps de ladite Reyne, lequel fut porté en l'Eglise S. Denis, & tousjours accompagné honorablement par les dessus nommez tres-nobles Princes & Princesses, Seigneurs, Dames & Damoiselles, & le train ainsi que dessus.

Le divin service fut fait pour l'ame de ladite Dame par le Cardinal du Mans, & firent l'office de Diacre & Soufdiacre, les Archevesques de Lion, & de Sens accompagnez des Abbez de S. Genevieve & saint Magloire, & en ce devot service assisterent toujours les dessus dits nommez Princes & Princesses, Seigneurs

gneurs, Dames & Damoifelles un chacun selon l'ordonnance des maiftres & conducteurs des ceremonies & après le fervice, fut fait & preché un beau ferman par le venerable Confefleur du Roy maiftre Parvy, Docteur fameux és facrez volumes, & le tout deüement accompli le corps de ladite Dame Madame Anne en fon vivant tres-noble Reyne de France, Duchefle de Bretagne & Comteffe d'Estampes fut honorablement inhumé & ensepulturé dans le fepulchre à elle préparé.

Aprés, le Heros d'armes, dit Bretagne, appella tous les Princes & Officiers d'icelle Dame, c'est à fçavoir le Chevalier d'honneur, le grand Maiftre d'hôtel pour eux tous & un chacun d'eux accomplir les benefices envers le dit corps, ce qu'ils firent fort piteufement, & jettant larmes des yeux, & ce fait le prenommé Roy d'armes cria par trois fois à haute voix fort piteufement, la Chrestienne Reyne de France, Duchefle de Bretagne noftre fouveraine Dame est morte, & puis un chacun s'en alla.

Le corps demeura ensepulturé; durant fa vie & après fa mort, elle fut honorée de tels tiffres comme j'ay déjà dit, la vraye mere des pauvres, le confort des nobles, le recueil des Dames & Damoifelles

elles & honnestes filles, & le refuge des fçavans hommes & de bonne vie, finon que parlant d'elle morte on dit que c'estoit autant renouveler de deüils & de regrets par toutes ces personnes, auffi par tous fes serviteurs domestiques qu'elle aymoit uniquement: elle fut fort religieufe & devote, ce fut elle qui la premiere fit la fondation des bons hommes pres de Paris, & puis après celle de Rome, qui est si belle & noble, & où j'ay veu qu'il n'y avoit aucuns Religieux que François.

Voilà de mot à mot les superbes obseques de cette Reyne fans rien en changer de l'original de peur de faillir, ne pouvant dire mieux, elles font toutes pareilles à celles de nos Rois que j'ay veües & leües, & à celles du Roy Charles IX. où j'estois, que la Reyne fa mere voulut faire belles & magnifiques, encore que les Finances de France fussent lors courtes pour y despandre tant, à cause de partement du Roy de Pologne qui en avoit avec fa fuitte gasté & emporté.

Certes je trouve ces deux enterremens quasi tous semblables, fors en trois choses, l'une que celui de la Reyne Anne fut plus superbe, l'autre que tout alla si bien d'ordre & si sagement qu'il n'y eut aucune division ny contestation de rangs,

ainfi

ainsi qu'il arriva à celui du Roi Charles: car son corps estant prest à partir de nostre Dame, la Cour de Parlement, eut quelque pique de preface avec la Noblesse & l'Eglise, d'autant qu'elle alleguoit tenir la place du Roi qu'elle representoit de tout en tout en l'absence du Roy, qui estoit hors du Royaume: surquoy il y eut une grande Princesse de par le monde, & que je scay bien, & qui luy touchoit de fort près, & ne la veux nommer. dire qu'il ne se falloit esmerveiller si durant le vivant du Roy, les seditions & les troubles avoient eu un si grand regne, que tout mort qu'il estoit, il esmouvoit, broüilloit & troubloit, hélas il n'en pouvoit mais, le pauvre Prince ni mort ni vivant, on scait assez qui sont les Autheurs des seditions de nos Guerres Civiles: cette Princesse qui prononça ces mots, depuis l'a trouvé bien à dire, & la bien regretté.

L'autre chose & dernière est que le corps du Roy fut quitté estant à l'Eglise de saint Lazare de tout le grand convoy tant des Princes, Seigneurs, Cour de Parlement & ceux de l'Eglise & de la Ville, & ne fut suivy & accompagné que du pauvre Monsieur de Arozze, de Funcel, & moy, & deux autres Gentilshommes de la Chambre, qui ne vou-

luf-

lusmes jamais abandonner nôtre Maître tant qu'il seroit sur terre: il y avoit aussi quelques Archers de la garde, chose qui faisoit grand' pitié à voir sur le tard à huit heures du soir en Juillet, il fallut porter le corps, & cette effigie si mal accompagnée.

Estant à la Croix nous y trouvâmes tous les Religieux de saint Denis, qui l'attendoient, & avec les ceremonies de l'Eglise à ce requises fut honorablement mené à saint Denis, où ce grand Monsieur le Cardinal de Lorraine le reçut fort devotement & honorablement, ainsi qu'il sçavoit faire.

La Reine fut en colere de ce que tout ce grand convoy n'avoit passé outre, ainsi qu'elle attendoit fors Monsieur son fils, & le Roy de Navarre, qu'elle tenoit comme prisonniers. Le lendemain pourtant ils ne faillirent pas avec tres-bonne garde en coches, & Capitaines de Gardes avec eux de s'en retourner au grand service solennel avec le grand convoy, & compagnie d'aparavant, chose qui fut pitoyable à voir.

Après dîner la Cour de Parlement envoya dire & commander à Monsieur le Grand Aumosnier Monsieur Amiot, de leur aller dire graces après dîner comme Roy, lequel fit réponse qu'il n'en feroit rien,

rien, & que ce n'estoit point devant eux qu'il les devoit dire, ils lui en firent faire deux commandemens consecutifs, & menaces, ce qu'il refusa encore, & s'alla cacher pour ne leur repondre plus, mais ils jugerent qu'ils ne partiroient de là qu'il ne vint, mais ne s'estant pû trouver, ils furent contraints de les dire eux-mêmes & se lever avec des menaces grandes, & injures qu'ils debagoulerent contre ledit Aumosnier, jusques à l'appeller maraut, & fils de boucher, j'en vis le progres, & je scay bien tout ce que Monsieur me commanda d'aller dire. Monsieur le Cardinal leur en alla parler, mais il ne gagna rien se tenant toujours sur leurs opinions, & Royale Majesté, & autorité, je scay ce que m'en dit Monsieur le Cardinal, & me dit, ce que je ne diray point, que c'estoient des vrais fots, Monsieur le premier President de Thou, President alors, grand Senateur certes, mais il avoit de l'humeur. Voilà un autre esmeute qui fit encore dire à cette Princesse, & autres, de ce Prince vivant & mort, sur terre & en terre, que ce corps esmouvoit encore le monde, & le mettoit en sedition, hélas il n'en pouvoit mais; j'ay fait ce petit incident, peut estre plus long qu'il ne falloit, & me pourra-t-on respondre; mais je repondray que je l'ay fait, & mis

mais ainsi qu'il m'est venu en fantaisie, & en souvenance, qu'il est ainsi bien à propos, & que je le pouvois oublier, me faisant estre une chose assez remarquable.

Or pour retourner à nostre Reyne Anne, il paroît bien par ce beau devoir dernier de funerailles, qu'elle estoit bien aymée, & du monde, & du Ciel, & bien autrement que ne fut cette pompeuse, & orgueilleuse Reine Isabeau de Baviere, femme du feu Roy Charles VI. laquelle estant morte à Paris, son corps fut tant mesprisé, qu'il fut mis de son hostel dans un petit batteau sur la Riviere de Seine, sans autre forme de ceremonie & pompe, & fut passé par une si petite & si étroite, qu'à grand peine y pouvoit-il passer, & fut ainsi portée à saint Denis, en son sepulchre, ny plus ny moins qu'une simple Damoiselle. Il y avoit aussi bien de difference de ses actions, à celles de la Reyne Anne, car elle mit les Anglois en France, & dans Paris, mit le Royaume en combustion & division, & l'appauvrit du tout; & la Reyne Anne, le tint en paix; & l'agrandit & l'enrichit de sa belle Duché, & biens qu'elle luy apporta, donc il ne se faut esbahir si le Roy la regretta, & en demena un tel deuil, qu'il en cuida mourir au bois de Vincennes, &

s'habilla long-temps de noir, & toute sa Cour, & ceux qui y venoient autrement, il les en faisoit chasser, & n'eust point ouy Ambassadeur, quel qu'il fust, qu'il ne fust habillé de noir: & dit bien plus cette vieille Histoire que j'ay alleguée, que lors qu'il donna sa fille à Monsieur d'Angoulesme, depuis le Roy François, le deüil ne fut nullement quitté, ni laissé en sa Cour, & le jour qu'ils furent espouzez dans la Chapelle de saint Germain en Laye, le mary & la mariée, n'estoient habillez, dit l'Histoire, que de drap noir, honnestement, & en forme de deüil, pour le trespas de la susdite Reyne Madame Anne de Bretagne, en présence du Roy son pere, accompagné de tous les Princes du sang, & nobles Seigneurs, & Prelats, & Princeffes, Dames & Damoiselles, tous vestus de drap noir en forme de deüil: voilà comment le livre en parle, qui est une austerité estrange de deüil, qu'il faut noter que le jour propre des nopces n'en pût estre dispensé pour après avoir esté repris le lendemain.

Par là connoit-on que cette Princeffe estoit aymée, & digne d'estre aymée du Roy son Mary, qui quelquefois dans ses gouguettes & gayetez, l'appelloit le plus souvent la Bretonne.

Si

Si elle eust vaincu plus long-tems, elle n'eust jamais consenty au mariage dessus dit, & souvent y avoit bien repugné & le dit Roy son Mary, d'autant qu'elle haïssoit mortellement Madame d'Angoulesme, depuis Madame la regente n'estant leurs humeurs gueres semblables, & peu accordantes ensemble, aussi qu'elle vouloit colloquer sa dite fille avec Charles d'Auttriche, lors jeune, & le plus grand Seigneur de la Chrestienté, qui depuis fut Empereur, encor qu'elle vist bien Monsieur d'Angoulesme s'approcher fort de la Couronne, mais elle ne songeoit pas à cela, ny n'y vouloit songer, se fiant d'avoir encore des enfans, car lors qu'elle mourut, elle n'avoit que trente sept ans; de son temps & regne regnoit cette grande & sage Isabelle de Castille, bien accordante en mœurs avec nostre Reyne Anne, aussi elles s'entr'aymoient fort, & se visitoient fort souvent par Ambassadeurs, lettres & presens, & c'est ainsi que la vertu recherche tous jour la vertu.

Le Roy Louis fut apres contraint de se marier pour la troisieme fois avec Marie sœur du Roy d'Angleterre, tres-belle Princeffe, jeune, & trop pour luy, dont mal luy en prit, & se maria

B 2

pla

28 MEMOIRES DE

plus par necessité, & pour faire la paix avec l'Anglois, & mettre son Royaume en repos, que pour autre chose; ne pouvant oublier jamais sa Reyne Anne: aussi commanda-t-il à sa mort, qu'ils fussent couverts tous deux sous un mesme tombeau, ainsi qu'on le voit à saint Denis, tout de marbre blanc, aussi beau, & supporté qu'il en soit point là.

Or je m'arreste en ce discours, & ne passe pas plus loin, m'en remettant aux lettres, qui ont mieux escrit de cette Reyne que je ne scaurois faire, toutes-fois pour me contenter j'ay fait ce discours.

Je diray encore ce petit discours, que c'est d'elle que nos Reynes & Princesses ont tiré l'usage de mettre à l'entour de leurs armoiries & escussions, la Cordeliere.

Or j'en dis plus, n'ayant esté de son tems: toutes-fois je proteste bien n'avoir parlé qu'en la verité pour l'avoir apprise, & d'aucuns livres comme j'ay dit, & de Madame la Seneschalle, ma grand' mere, Madame de Dampierre, ma tante, un vray registre de la Cour, & aussi habille, sage & vertueuse Dame qui entra en la Cour depuis cent ans, & qui scavoit aussi bien discourir de toutes choses: aussi dès

l'age

Mr. DE BRANTOME. 29

l'age de huit ans y avoit esté nourrie, & n'avoit rien oublié, & la faisoit bon ouïr parler, ainsi que j'ay veu nos Roys & Reynes y prendre un singulier plaisir de l'ouïr parler. Car elle scavoit tout, & de son temps, & du passé: si bien qu'on prenoit langue d'elle comme d'un oracle, aussi le Roy Henry dernier mort, la fit Dame d'honneur de la Reyne sa femme. Des memoires, & leçons que j'ay appris d'elle je me suis servy, & espere me servir beaucoup en ce livre, j'ay veu l'Epitaphe de ladite Reyne ainsi fait.

*Cy gist Anne qui fut femme de deux grands Roys;
En tout grande cent fois, comme Reyne deux fois.
Jamais Reyne comme elle n'enrichit tant la France:
Voila que c'est d'avoir une grande alliance.*

B 3

DIS-



DISCOURS SECOND.

*De la Reyne Mere de nos Roys derniers
Catherine de Medicis.*

LE me suis cent fois étonné, & esmerveillé de tant de bons Escrivains que nous avons veus de nostre tems en la France, qu'ils n'ayent été curieux de faire quelque beau recueil de la vie, & gestes de la Reyne Mere, Catherine de Medicis, puis qu'elle en a produit d'amples matiere, & taillé bien de la besogne, si jamais Reyne tailla: ainsi que l'Empereur Charles, dit une fois à Paulo Jovio, à son retour de son triomphant voiage de la Goulette, voulant faire la guerre au Roi François, qu'il fit seulement provision d'ancre & papier, qu'il luy avoit bien taillé de la besogne, aussi
de

de vrai cette Reyne en a taillé de si belle, qu'un bon & jeune Escrivain en eust fait une Illiade entiere, mais ils ont esté paresseux ou ingrats: car elle ne fut jamais chiche à l'endroit des sçavans, & qui escrivoient quelque chose. J'en nommerois plusieurs qui ont tiré de bons biens, en quoi d'autant ils sont accusez d'ingratitude, il y en a eu un pourtant qui s'est voulu mesler d'en escrire, & de fait en fit un petit livre qu'il intitula de la vie de Catherine, mais c'est un imposteur, & non digne d'estre creu, puis qu'il est plus plein de menterie que de verité, ainsi qu'elle mesme le dit l'ayant veu, comme telles fauffetez sont apparentes à un chacun, & aisées à noter & rejeter, aussi celui qui l'a fait luy vouloit mal mortel, & estoit ennemy de son nom, de son Estat, de sa vie, & de son honneur, & humeur: voilà pourquoy il est à rejeter, quant à moy je desirerois fort sçavoir bien dire, ou que j'eusse eu une bonne plume, & bien taillée au commandement, pour l'exalter & loüer comme elle le merite, toutesfois telle qu'elle est, je m'en vais l'employer au hazard.

Cette Reyne donc est extraitte du costé du pere de la race de Medicis, l'une des nobles & illustres maisons, non seulement de l'Italie, mais de toute la Chre-

32 MEMOIRE S DE
 stienté, qu'oy qu'on en die, elle estoit
 estrangere de ce costé, comme les allian-
 ces des grands ne se peuvent prendre
 communément dans leurs Royaumes,
 aussi n'est-ce pas quelquesfois le meil-
 leur: car les alliances estrangeres valent
 bien autant ou plus que les prochaines.
 La maison toutesfois de Medicis a quasi
 tousjours esté alliée, & confederée avec
 la Couronne de France, dont encore en
 porte les fleurs de Lis, que le Roy Louis
 XI. donna à cette maison en signe d'al-
 liance, & confederation perpetuelle, de
 la generation maternelle elle sortit ori-
 ginellement de l'une des plus nobles mai-
 sons de France, vraye Françoisse de race,
 de cœur & d'affection, de cette grande
 maison de Boulogne & Comtes d'Auver-
 gne, de sorte qu'on ne sçauroit dire ny
 juger en quelle des deux maisons y a eu
 plus de grandeur, & actes memorables:
 or voicy ce qu'en dit Monsieur l'Arche-
 vesque de Bourges, d'un aussi grand
 sçavoir & digne Prelat qui soit en la
 Chrestienté, encores aucuns le disent un
 peu leger en creance, & guere bon pour
 la balance de Monsieur saint Michel, où
 il pese les bons Chrestiens au jour du
 jugement, ainsi qu'on dit, en l'oraison
 funebre qu'il fit pour ladite Reyne à
 Blois. Du temps que ce grand Capitaine
 Gaulois

Mr. DE BRANTOME. 33
 Gaulois Brennus, mena son armée par
 toute l'Italie & Grece, estant avec luy
 en sa troupe deux Gentils-hommes
 François, l'un nommé Felonius, l'autre
 nommé Bono, qui voyant le mauvais
 dessein que prenoit Brennus, apres ses
 belles conquestes d'aller envahir le tem-
 ple de Delphe, pour se fouiller foy, &
 son armée du sacrilege de ce temple, ils
 se retirerent tous deux, & s'en allerent en
 Asie, avec leurs vaisseaux & hommes,
 où ils penetrerent si avant qu'ils entre-
 rent en la terrées des Medes, qui est pro-
 che de la Lidie, & de la Perfide, où ayant
 fait plusieurs conquestes, & obtenu de
 grandes victoires, se seroient enfin re-
 tirez, & passant par l'Italie esperant de
 revenir en France, Felonius s'arresta
 dans un lieu, où est à present situé Floren-
 ce, le long du fleuve d'Arne, qu'il recon-
 nut assez beau & delectable, & de sembla-
 ble assiette qu'un qui lui avoit pleu en ce
 pays des Medes une autrefois, & y bastit
 un Cité, qui est aujourd'huy Florence,
 comme aussi son Compagnon Bono, ba-
 stit la Ville de Bononia, appelée Boulo-
 gne, toutes deux voisines: & dès lors pour
 les conquestes & victoires, que ce Felo-
 nius avoit eues en ce pays des Medes fut
 appelé Medicus entre les siens, dont de-
 puis le surnom a demeuré en la famille:
 A 5 comme

comme nous lifons de Paulus qui fut sur-
nommé Macedonicus, pour avoir con-
quis la Macedoine sur Perseus; & Scipion
qui fut appelé Affricain, pour avoir fait
de meſme de l'Affrique. Je ne ſçay d'où
a pris cette Hiftoire ledit Seigneur de
Beaune: mais il eſt vray-ſemblable que
devant le Roi, & une telle aſſemblée qui
eſtoit là pour le convoy de la Reyne, il
ne l'eut voulu alleguer ſans bon Auteur,
voilà comme cette deſcente eſt bien
éloignée de cette moderne que l'on ſup-
poſe & attribue ſans propos à cette fa-
mille de Medicis, ainſi que fait ce livre
menteur que j'ay dit de la vie de ladite
Reyne. Puis dit d'avantage ledit Sieur
de Beaune, qu'on lit dans les Croni-
ques, qu'un nommé Everard de Me-
dicis Sieur de Florence, après pluſieurs
années au voyage & expedition que fit
Charlemagne en Italie contre Didier
Roy des Lombards, alla à ſon ſecours a-
vec pluſieurs de ſes ſujets, & l'ayant fort
vertueuſement ſecouru & aſſiſté, fut con-
firmé & inveſty en ladite Seigneurie de
Florence, & pluſieurs années après un
Annemond de Medicis, auſſi Sieur de
Florence, paſſa avec pluſieurs de ſes
ſujets au voyage de la terre Sainte, avec
Godefroy de Bouillon où il mourut de-
vant le ſiege de Nice en Aſie. Cette
gran-

grandeur à toujours continué en cette
Maison juſques à ce que Florence redui-
te en Republique par guerres inteſtines
en Italie d'entre les Empereurs & les
peuples, perſonnes illuſtres de cette mai-
ſon ont manifeſté leur valeur & gran-
deur de temps en temps, comme nous
voyons par ces derniers ſiecles le grand
Coſme de Medicis, qui par ſes armées,
navires & vaiſſeaux a eſpouventé les
Turcs, juſques au fonds de l'Orient &
mer mediterrannée, ſi bien que nul de
ſon temps tant grand qu'il fut ne l'a ſur-
paſſé ny en forces, ny en valeur, ny en
richèſſes, ainſi qu'en a eſcrit Raphaël
Volateran.

Les temples & lieux ſacrez par luy ba-
ptis, les hoſpitaux par luy fondez juſques
en Hieruſalem, ſont ample preuve de ſa
pieté & magnanimité.

Il y a eu auſſi Laurens de Medicis ſur-
nommé le Grand pour ſes actes vertu-
eux. Les deux grands & honorables Pa-
pes Leon & Clement, tant de Cardi-
naux ſi grands perſonnages de ce nom;
& puis ce grand Coſme de Toſcane,
comme de Medicis, ſage & adviſé ſ'il en
fut onques.

Il a paru à ſe maintenir en ſon Eſtat,
qu'il envahit & trouva fort troublé au
commencement.

Bref on ne ſçauroit rien deſrober à cette Maifon de Medicis qu'elle ne fuſt illuſtre, tres-noble & grande de toutes parts.

Quant à la Maifon de Boulogne & d'Auvergne, qui ne dira qu'elle ne ſoit tres-grande, eſtant ſortie originellement de ce grand Godefroy de Bouillon, qui a porté les armes & armoiries avec un ſi grand nombre de Princes, Seigneurs, Chevaliers & ſoldats Chreſtiens, juſques dedans Hieruſalem ſur la ſepulture de noſtre Seigneur & Sauueur, & ſe ſeroit rendu & fait Roy par ſon eſpée & ſes armes avec la faveur de Dieu, Roy non ſeulement de Hieruſalem, mais de grande partie de l'Orient, à la confuſion de Mahomet, des Sarrafins & Mahomettans, tant & ſi avant qu'il auroit donné eſtonnement à tout le reſte du monde, ayant replanté la Chreſtienté en Aſie, qui eſtoit du tout à bas.

Au reſte recherchée d'alliance quaſi de tous les Royaumes, & grandes maifons, comme celle de France, d'Angleterre, d'Eſcoſſe, d'Hongrie, de Portugal; juſques-là que le Royaume luy appartient de droit, ainſi que j'ay ouï dire au premier Preſident de Thou; & que la Reyne meſme me fit cet honneur de me le dire à Bourdeaux, lors qu'elle

qu'elle ſceut la mort du Roy Sebaſtien dernier mort, & fut receuë à debattre ſon droit par juſtice en la dernière aſſemblée d'Etats tenuë audit Portugal auparauant le decés du Roy Henry; celui d'Eſpagne l'ayant lors uſurpé, & ne s'en fuſt arreſtée en un ſi beau chemin, ſans des raifons que j'allegueray ailleurs une autrefois. Je vous laiſſe donc à penſer ſi cette maifon de Boulogne eſtoit grande, ouy telle qu'une fois j'ouïs dire au Pape Pie IV. étant à table ainſi qu'il bailla à diſner après ſa Creation aux Cardinaux de Ferrare & de Guiſe ſes creatures, qu'il tenoit cette maifon ſi grande, qu'il n'en ſçauoit en France quelle qu'elle fuſt qui la ſurpaſſaſt en ancienneté, valeur, ny grandeur.

C'eſt bien contre les malheureux deſtracteurs qui ont dit que cette Reyne eſtoit Florentine, & de bas lieu, on peut voir le contraire. Au reſte elle n'eſtoit ſi pauvre qu'elle n'ait apporté en mariage à la France des terres qui valent aujourd'hui ſix vingts mille livres, comme ſont les Contez d'Auvergne, de Lauraguais, de Leverous, Douzenac, Chouffac, Gorreges, Hondocourt, & autres terres, toutes de la ſucceſſion de ſa mere, & encore pour ſa dot eut plus de deux cens mille Eſcus ou ducats, qui vaudroient aujourd'hui

38 MEMOIRES DE
 d'huy plus de quatre cens mille , avec
 grande quantité de meubles , richesses,
 & precieuses pierreries & joyaux comme
 les plus belles & plus grosses perles qu'on
 ait veuës jamais, pour si grande quantité
 que depuis elle donna à la Reyne d'Es-
 coffe sa Bru que je luy ay veu porter.

Outre cela force Seigneuries, Maisons
 & pretentions qu'elle avoit en Italie.

Outre plus que tout cela pour son ma-
 riage, les affaires de France, qui estoient
 si esbranlées par la prison du Roy, & ses
 pertes de Milan & Naples, commence-
 rent à s'affermir.

Le Roy François le sçavoit bien dire,
 que tel mariage avoit beaucoup servy à
 ses affaires, aussi donne-t-on à cette Rey-
 ne cette devise , l'Arc-en-ciel qu'elle a
 portée tant qu'elle a esté mariée , avec
 ces mots Grecs.

φῶς φέρει καὶ εὐδία.

Qui est autant à dire , que tout ainsi
 que ce feu & Arc-en-ciel apporte & si-
 gnifie le beau tems après la pluye , aussi
 cette Reyne estoit vray signe de clarté,
 serenité & tranquillité de paix : le Grec
 est aussi traduit ,

Lucem fert & serenitatem.

Davan

Mr. DE BRANTOME. 39
 Davantage l'Empereur n'osa passer
 plus avant son ambitieuse devise.

PLUS OUTRE.

Car encore que les treves fussent entre
 luy & le Roy François, si couvoit-il tous-
 jours son ambition, sous dessein de ga-
 gner tousjours sur la France ce qu'il eut
 peu, & s'estonna fort de cette alliance a-
 vec le Pape, le reconnoissant habile, cou-
 rageux & vindicatif de sa prison faite par
 son armée Imperiale au sac de Rome ; &
 tel mariage luy dépleut tellement que
 j'ay ouy dire à une Dame de verité, lors
 à la Cour, que s'il n'eust esté marié avec
 l'Imperatrice , qu'il eust pris l'alliance
 dudit Pape, lequel s'il eust vescu ses ans
 naturels luy eust vendu bonne , & luy
 eust fait couster cher sa prison pour ag-
 grandir sa niece , & le Royame où elle
 avoit esté colloquée , mais il mourut
 fort jeune, encore pourtant tout ce
 profit ne demeura pour ce coup.

Voilà donc nostre Reyne ayant perdu
 sa mere Magdelaine de Boulogne, &
 Laurens de Medicis Duc d'Urbain en bas
 âge, par apres mariée par le bon Oncle
 en nostre Dame , où elle fut menée par
 mer à Marseille en grand triomphe , &
 ses nopces pompeusement faites en l'âge
 de

46 MEMOIRES DE

de quatorze ans. Elle se fit tellement du Roy son beau pere , & du Roy Henry son Mary , que demeurant dix ans sans produire lignée, il y eut force personnes qui persuaderent au Roy & à Monsieur le Dauphin de la repudier, car il estoit besoin d'avoir lignée en France, jamais ni l'un ni l'autre n'y volurent consentir, tant ils s'aymoient, aussi dans les dix ans selon le naturel des femmes de la race de Medicis qui sont tardives à concevoir, elle commença à produire le petit Roy François deuxiesme. Sur ce j'ay ouy faire un compte que lors qu'il fut né , il y eut une Dame de la Cour , qui estoit de bonne compagnie, & disoit bien le mot, qui vint presenter un placet à Monsieur le Dauphin , par lequel elle le prioit de luy faire donner l'Abbaye S. Victor, qu'il avoit renduë vacante , dont il fut estonné de tel mot, mais dautant qu'on disoit à la Cour, qu'il ne tenoit pas tant à Madame la Dauphine , qu'à Monsieur le Dauphin pourquoy il n'avoit d'Enfans, parce qu'on disoit que Monsieur le Dauphin avoit son fait tort, & qu'il n'estoit pas bien droit , & que pour cela semence n'alloit pas bien droit dans la matrice, ce qui empeschoit fort de concevoir , mais après que cet enfant fut né, on dit qu'il n'avoit son vit tort : & par ainsi

Mr. DE BRANTOME. 41

ainsi cette Dame ayant expliqué son placet à Monsieur le Dauphin, tout fut tourné en risée, & dit qu'il avoit rendu l'Abbaye saint Victor vacante , faisant allusion d'un mot à l'autre, que je laisse imaginer au Lecteur, sans que j'en fasse plus ample explication.

Puis la Reyne d'Espagne nasquit , & après consecutivement cette belle, & illustre lignée que nous avons veüe , & quasi aussi-toit née, aussi-toit perduë par trop grande fatalité & malheur , ce qui fut cause que le Roy & son Mary , l'ayma davantage , encore qu'il l'aymast bien fort, & de telle façon que luy qui estoit d'amoureuse complexion , & ayroit fort à aller faire l'amour, & aller au changement.

Il disoit souvent que sur toutes les femmes du monde , il n'y avoit que la Reyne sa femme, en cela il n'en sçavoit aucune qui la voulust, il avoit raison de le dire , car c'estoit une belle Princeffe, & aymable.

Elle estoit de fort belle & riche taille, de grande majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle apparence & bonne grace, le visage beau & agreable, la gorge tres-belle & blanche & pleine, fort blanche aussi par le corps, & la charnure belle, & son cuir net, ainsi que j'ay

42 MEMOIRES DE

j'ay ouy dire à aucunes de ses Dames, & un embonpoint tres riche, la jambe & la greve tres-belle, ainsi que j'ay ouy dire aussi à ses Dames, & qui prenoit plaisir à se bien chauffer, & à avoir la chauffe bien tirée & estenduë.

Du reste la plus belle main qui fust jamais veüe, si crois-je.

Ses Poëtes ont loüé jadis Aurore pour avoir de belles mains, & de beaux doigts, mais je pense que la Reynel'eust effacée en tout cela, & si l'a tousjours gardée & tenuë belle jusques-à sa mort.

Le Roy son fils Henry troiefme en herita beaucoup de cette beauté de main.

De plus elle s'habilloit tousjours fort bien & superbement, & avoit tousjours quelque gentille & nouvelle intention. Bref elle avoit beaucoup de beautez en foy pour se faire aimer; sur quoy il me souvient qu'estant allée un jour voir à Lion un peintre qui s'appelloit Corneille, qui avoit peint en unë grande chambre, tous les grands Seigneurs, Princes, Cavaliers, & grandes Reynes, Princesses, Dames & filles de la Cour de France; estant donc en ladite chambre de ses peintures, nous y vismes cette Reyne paroistre peinte tres-bien en sa beauté, &

Mr. DE BRANTOME 43

en sa perfection habillée à la Françoise d'un chaperon avec ses grosses perles, & une robe à grandes manches de toile d'argent fourées de loup cerviers, le tout si bien représenté au vif avec son beau visage qu'il n'y falloit rien plus que la parole, ayant ses trois belles filles aupres d'elle, à quoy elle prit grand plaisir à cette veüe, & toute la compagnie qui y estoit s'amufant fort à la contempler, admirer & loüer sa beauté par dessus toutes, elle mesme s'y ravit en contemplation, si bien qu'elle n'en put retirer les yeux de dessus jusques à ce que Mr. de Nemours luy vint dire, Madame je vous trouve là fort bien pourtraite, & n'y a rien à dire, il me semble que vos filles vous portent grand honneur, car elles ne vont devant vous, & ne vous surpassent point. Elle luy respondit, mon Cousin, je crois qu'il vous reffouvient bien du temps, de l'âge, & de l'habillement de cette peinture, vous en pouvez bien juger mieux que pas un de la compagnie, vous qui m'avez veüe ainsi, j'estois estimée telle comme vous dites, & si j'ay esté telle comme me voilà, il n'y eut pas un de la compagnie qui ne loüast & n'estimast infiniment cette beauté, & ne dist que la mere estoit digne des filles, & les filles, de la mere, & telle beauté luy a dure

44 MEMOIRES DE

duré & mariée & vefve jusques quasi à sa mort , non qu'elle fust aussi fraîche comme en ses ans plus florissans , mais pourtant bien entretenüe & fort desirable & agreable.

Au reste elle estoit de fort bonné compagnie & gaye humeur , ayment tous honnestes exercices, comme la danse où elle avoit tres-belle grace & Majesté.

Elle aymoit la chasse bien fort, surquoy j'ay oüy faire le conte à une grande Dame de la Cour d'alors, que le Roy François ayant choisi & fait une troupe qui s'appelloit la petite bande des Dames de la Cour, des plus belles, gentilles, & plus de les favorisées , souvent se déroband de la Cour , s'en partoit & s'en alloit en autres maisons courir le cerf , & passer son temps, & y demeuroit-il ainsi quelquefois retiré huit jours, dix jours, quelquefois plus , quelquefois moins, ainsi qu'il luy plaisoit , & l'humeur l'en prenoit ; nostre Reyne qui estoit lors Madame la Dauphine , voyant telles parties se faire sans elle, que mes Dames ses sœurs en estoient , & elle demeuroit au logis, elle fit priere au Roy de la mener tousjours quant & luy , & luy fit cet honneur de permettre qu'elle ne bougeast jamais d'avec luy.

On

Mr. DE BRANTOME. 45

On dit qu'elle qui estoit fine & habille, le fut bien d'autant pour voir les actions du Roy, & en tirer les secrets, & escouter & sçavoir toutes choses, & ce au tant pour cela que pour la chasse ou plus.

Le Roy François luy en sceut si bon gré d'une telle priere voyant la bonne volonté qui estoit en elle d'aymer sa compagnie, qu'il lui accorda de tres-bon cœur, & outre qu'il l'aymoit naturellement, il l'en ayma tousjours davantage, & se délectoit à luy faire donner plaisir en la chasse, en laquelle elle n'abandonnoit jamais le Roi, & le sui voit tousjours à courir : car elle estoit fort bien à cheval & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grace, ayant esté la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y estoit bien plus belle & apparoissante que sur la planchette, & a tousjours fort aimé d'aller au cheval jusques-à l'âge de soixante ans ou plus, qui pour la foiblesse l'en priverent, en ayant tous les ennuis du monde. Car c'estoit l'un de ses grands plaisirs à faire de grandes traittes, encores qu'elle en fut tombée souvent au grand dommage de son corps, car elle en fut blessée plusieurs fois jusques à rupture de jambe, & blessure de teste, dont il l'en fallut trepaner, & lors qu'elle fut

fut vefve, & eut la charge du Roy & du Royaume, acompagnoit tousjours le Roy & le menoit avec elle & tous ses enfans, & quand le Roy son mary vivoit, elle alloit quasi ordinairement avec lui à l'assemblée du cerf, & autres chasses.

S'il jouoit au pallemail, elle le vouloit le plus souvent jouier, & jouoit elle-mesme, elle aymoît aussi fort à tirer de l'arbaleste à Tallet, & en tiroit fort bien, & toujours quand elle s'alloit promener faisoit porter son arbaleste, & quand elle voyoit quelque beau coup elle tiroit.

Elle inventoit toujours quelque nouvelle danse ou quelques beaux ballets quand elle voyoit le mauvais temps.

Elle inventoit aussi des jeux, & y passoit son tems avec les uns & avec les autres étant fort privée, mais aussi fort grave & austere, quand il falloit.

Elle aymoît fort à voir jouier des Comedies, Tragedies, mais depuis Sophonisbe composée par Monsieur de S. Gelais, & tres-bien représentée par Mesdames ses filles & autres Dames & Damoiselles, & Gentils-hommes de sa Cour qu'elle fit jouier à Blois aux Noces de Monsieur de Cypiere, & du Marquis d'Elbeuf, elle eut opinion qu'elle avoit portée le malheur aux affaires du Royaume, a insi qu'il succeda, elle n'en fit plus

plus jouer : mais ouy bien des Comedies & Tragicomedies, & mesme celles de Zany & Pantalons y prenoit grand plaisir, & y rioit son saoul, comme une autre, car elle rioit volontiers, & aussi de son naturel elle estoit joviale, & aymoît à dire le mot, & où il y avoit à redire.

Elle passoit fort son temps les apres-disnées à besogner apres ses ouvrages de foye, où elle y estoit tant parfaite qu'il estoit possible.

Bref cette Rêyne aymoît à s'adonner à tous honnestes exercices, & n'y en avoit pas un, au moins digne d'elle & de son sexe, qu'elle ne voulust sçavoir & pratiquer.

Voilà ce que je puis dire pour parler briefvement & fuir prolixité de la beauté de son tems, & de ses exercices.

Quand elle appelloit quelqu'un mon amy, c'estoit qu'elle l'estimoit sot, ou qu'elle estoit en colere; si bien qu'elle avoit un Gentil-homme servant nommé Monsieur de Bois-Fevrier qui disoit le mot, quand elle l'appelloit mon amy. Ha! Madame, respondit-il, j'aymerois mieux que vous m'appellassiez vostre ennemy. Car c'est autant à dire que je suis un sot, ou que vous estes en colere contre moy, ainsi que je connois vostre naturel des long-temps.

Quant

0124

Quant à son esprit, il a esté tres-grand & tres-admirable, ainsi qu'il s'est montré en tant de beaux & signalez actes, desquels sa vie est illustrée pour jamais. Le Roy son Mary & son Cousin, l'estimerent tant, que, lors que le Roy alla en son voyage d'Allemagne, il l'establit & l'ordonna pour Regente & Gouvernante de tout son Royaume pendant son absence, par déclaration solemnellement faite en plein Parlement de Paris, & en cette charge se cōduisit si sagement, qu'il n'y eut aucun remuement, changement ny alteration en cet Estat pour l'absence du Roy, mais au contraire pourveut si bien aux affaires, qu'elle fit assister le Roi d'argent, de moiens & de gens, & de tout autre sorte de secours qui luy servit beaucoup à son retour, & mesme dans la conqueste des villes qu'il fit en la Duché de Luxembourg, comme Yvoy, Montmedy, Dampvilliers, Chimay, & autres.

Je vous laisse donc à penser si celui qui en a escrit cette belle vie que j'ay dite a bien détracté de dire que jamis le Roy son mari n'avoit voulu qu'elle mît le nez sur les affaires de son Estat, la faisant ainsi Regente en son absence, n'estoit-ce pas occasion ample d'en avoir pleine connoissance, & comme elle faisoit en l'absence du Roy son mari parmi tous qu'il

fai-

faisoit tous les ans, allant en ses armées. Que fit-elle apres la bataille de S. Laurens, l'Estat estant esbranlé, & le Roy estant allé à Compiegne pour redresser nouvelle armée, elle espousa tellement les affaires qu'elle excita & esmeut Messieurs de Paris à faire un prompt secours à leur Roy, qui vint tres-bien à propos, & pour l'argent & aux autres choses necessaires pour la guerre.

Or le Roy son mary blessé, ceux qui estoient de ce temps, & qui l'ont veu ne peuvent ignorer le grand souci qu'elle prit pour sa guerison, & les veilles qu'elle fit aupres de luy sans se coucher, les grandes prieres dont elle importunoit Dieu coup sur coup, & les processions & visitations d'Eglises qu'elle fit, & les postes qu'elle envoya par tout pour querir Medecins & Chirurgiens; mais heure estant venue, & ayant passé de ce monde en l'autre, elle en fit de telles lamentations, & jetta de telles larmes que jamais elle ne les a tariées, & pour la souvenance, & lors que l'on parloit de lui, tant qu'elle a vescu en a tousjours jetté quelqu'une du profond de son cœur, dont elle en prit cette devise propre & convenable à son deuil, & à ses pleurs, qui estoit une montagne de chaux vive, sur laquelle les gouttes d'eaux du Ciel tombent à foison,

C

50 MEMOIRES DE
son, & disoient tels mots en Latin.

Ardorem extinctâ restantur vivere flammâ.

Les gouttes d'eau & les larmes mon-
strerent bien leur ardeur encore que la
flamme soit esteinte.

Telle devise prenant son allegorie sur
le naturel de la chaux vive, laquelle étant
arrosée d'eau brusle estrangement, &
monstre son ardeur encore que la flam-
me soit esteinte.

Par ainsi nostre Reyne monstroit son
ardeur & son affection par ses larmes, en-
core que la flamme qui estoit le Roy son
mary, fust esteinte, qui estoit autant à di-
re que tout mort qu'il estoit, elle faisoit
bien paroître par ses larmes qu'elle ne le
pouvoit oublier, & qu'elle l'aymoit tou-
jours.

Une quasi semblable devise portoit ja-
dis Madame Valentine de Milan, Du-
chesse d'Orleans, après la mort de son
mary tué à Paris, dont elle eut un si grand
regret que pour tout soulas & confort en
gémissement elle prit une chantepleure
ou arrosoir pour sa devise, sur le haut de
laquelle estoit une S. en signe, ainsi
qu'on dit, que seule souvent se soucioit
& souspiroit, & autour de ladite chante-
pleur estoient escrits en ces mots.

Rien

Mr. DE BRANTOME. 51

*Rien ne m'est plus.
Plus ne m'est rien.*

On voit encore cette devise dans l'E-
glise des Cordeliers à Blois en sa Cha-
pelle.

Le bon Roi René de Sicile ayant per-
du sa femme Isabeau Duchesse de Lor-
raine, en porta si grand deuil, qu'il ne se
pût jamais resjoûir, & ainsi que les plus
privez amis & favoris luy remonstroient
quelque consolation, il les menoit dans
son Cabinet, & là il leur monstroit peint
de sa main, car il estoit excellent Pein-
tre, un arc Turquois, duquel la corde
estoit brisée & rompuë, & au dessous
estoit escrit.

Arco per lentare piaga non sana.

Puis leur disoit mes amis par cette
peinture je réponds à toutes vos raisons,
car ainsi que pour detendre un arc, ou
briser ou rompre sa corde, la playe qu'il
a faite de sa flesche n'en est rien de plu-
tôt guerie, ainsi la vie de ma chere espou-
se étant par mort éteinte, ou brisée, pour
ce n'est pas guerie la playe du Royal
amour dont elle vivante me navra le
cœur.

C 2

En

52 MEMOIRES DE

En plusieurs lieux à Angers l'on voit en peinture ces arcs Turquois, & ces cordes rompuës, & deffous ces mots.

Arco per lentare piaga non sana.

Et mesme aux Cordeliers en la Chapelle saint Bernardin qu'il a fait edifier, & prit cette devise après la mort de sa femme, car de son vivant il en portoit une autre.

Or nostre Reyne autour de sa devise que je viens de dire, y avoit fait mettre des trophées, des miroirs casséz, des éventails & pennaches rompus, des carquans brisez, & ses pierreries & perles espanduës par terre, & les chaines toutes en pieces, le tout en signe de quitter toutes bombances mondaines, puis que son mary estoit mort, duquel n'a jamais pû arrester le deüil, & sans la grace de Dieu & la constance dont il l'avoit doüée, elle eust succombé sous cette grande tristesse & ennuy, aussi qu'elle voyoit tous ses enfans fort jeunes, & la France avoit grandement beson d'elle, comme nous l'avons veu depuis par experience, car comme une Semiramis ou une autre Athalia elle entreprit, sauva, garantit & preserva feldits enfans en leurs regnes de plusieurs entreprises qui leur étoient preparées

Mr. DE BRANTOME. 53

leur bas âge, avec telle prudence & industrie que tout le monde la trouva admirable, & ayant la Regence de ce Royaume après la mort du Roy François son fils, pendant la minorité de nos Roys par l'ordonnance des Estats d'Orleans, s'en fit bien accroire sur le Roy de Navarre, & si elle eust passé plus outre; elle le faisoit passer atteint de crime de Leze Majesté, & possible l'eust-ellé fait sans Madame de Montpensier qui la gouvernoit fort pour les menées qu'on faisoit, ou disoit avoir fait faire à Monsieur le Prince de Condé sur l'Estat, si bien que ce fut audit Roy de se contenter d'estre sous elle, & voilà un des sujets & habiles traits qu'elle fit pour son commencement.

Puis apres elle sceut entretenir son grade & autorité si imperieusement que nul n'y osa contredire, tant grand & remueur fust-il, jusques au bout de trois mois apres que la Cour estoit à Fontainebleau, ledit Roi de Navarre se voulant ressentir son cœur, prit mescontentement sur ce que Monsieur de Guise se faisoit porter les clefs du logis du Roy tous les sortir, & les gardoit toutes les nuits en sa Chambre comme grand Maistre; car c'est l'une de ses charges, & nul n'oseroit sortir sans luy, ce qui faisoit

54 MEMOIRES DE

fort au Roy de Navarre les voyant garder, mais en estant refusé se dépita & se mutina de telle façon, que pour un matin vint prendre congé du Roy & de la Reyne pour s'en aller hors la Cour, & amenoit avec luy tous les Princes du sang qu'il avoit gagez, avec Monsieur le Connestable & ses enfans & Nepveus, la Reyne qui ne s'attendoit nullement à cela fut fort estonnée du commencement, & s'estant essayée tout ce qu'elle avoit pû pour rompre ce coup, & donné bonne esperance audit Roy de Navarre qu'en patientant il seroit un jour content, mais par belles paroles elle ne put rien tant gagner sur ledit Roy qu'il ne se mist en son dit partement, sur ce ladite Reyne s'advise de ce point subtil, c'est qu'elle envoya faire commandement à Monsieur le Connestable que comme le principal, premier, & plus vieux Officier de la Couronne, il eust à demeurer pres du Roy son Maistre, ainsi que son devoir & sa charge luy commandoit, & n'eut à laisser le Roy. Monsieur le Connestable sage & advisé qu'il estoit, & fort zelé à son Maistre, & curieux de sa grandeur & de son honneur, ayant un peu songé à son devoir & au commandement qu'on luy avoit fait, le va trouver & se presenter à luy prêt de faire sa charge & son devoir,

&

Mr. DE BRANTOME. 55

& ne bouger d'auprés de sa personne, ce qui étonna fort le Roy de Navarre, étant sur le point de monter à cheval n'attendant que Monsieur le Connestable, qui luy alla remonstrer son commandement & sa charge, & luy persuada de ne bouger luy-mesme & ne partir, autrement qu'il s'en pouvoit aller sans luy, ne le pouvant suivre pour son honneur & devoir, si bien qu'il alla trouver le Roy & la Reyne à la suscitation de mon dit Sr. le Connestable, & ayant conféré ensemble avec leurs Majestez le voyage du Roy Navarrois fut rompu, & les mulets envoyez querir & contremandez qui estoient déjà arrivez à Melun, & le tout s'appaisa au contentement dudit Roy de Navarre, non que Monsieur de Guise en diminuast rien de sa charge, ny en demordist rien de son honneur, car il garda tousjours la préminence & ce qui luy appartenoit sans s'étonner de rien encore qu'il n'y fust le plus fort, estant l'homme du monde en ces choses qui s'étonnoit le moins, mais qui sçavoit bien braver & tenir son rang, & garder ce qu'il avoit, il ne faut douter ainsi que tout le monde le tenoit, que si ladite Reyne ne se fust advisée de cette ruse à l'endroit de Monsieur le Connestable, que toute cette troupe ne fût allée à Paris

C 4

18-

56 MEMOIRES DE

remuer, chose qui n'eust guere vally, en quoy il faut donner grand los à ladite Reyne de ce trait. Je le scay, j'y estois, & qu'aucuns tenoient alors que ce n'estoit de son invention, mais du Cardinal de Tournon, sage & advisé Prelat, mais c'est menterie, car tout vieil roturier de prudence & de conseil qu'il étoit, ma foy la Reyne en scavoit plus que luy, ny que tout le Conseil du Roi ensemble, car bien souvent lors qu'il estoit en defaut, elle le relevoit, & le mettoit à la trace & aux voyes, ainsi que j'en alleguerois plusieurs exemples, mais c'est assez que je die celui-cy, qui est frais, qu'elle-mesme me fit cet honneur de descouvrir, il est tel.

Quant elle vint en Guyenne & à Cognac dernièrement pour accorder les Princes de la Religion & de la Ligue, & mettre le Royaume en paix, qu'elle voyoit s'aller ruiner par telles divisions, elle s'advisa pour traiter cette paix de faire publier une treve premierement, de laquelle le Roy de Navarre & le Prince de Condé furent tres-mal contens & amutinez, dautant, disoient-ils, que cette publication leur portoit un grand prejudice, à cause de leurs estrangers, qui l'ayant entendu se pourroient refroidir

Mr. DE BRANTOME. 57

dir de leur voyage, ou le retarder croiant que ladite Reine l'eût fait à ces desseins, & dirent & se resolurent mesmement de ne voir la Reyne, ny traiter avec elle que ladite treve ne fust descritee, & que trouvant son Conseil qu'elle avoit pour lors pres d'elle, encore qu'il fût composé de belles lettres, fort ridicule & peu honorable, voire quasi impossible de trouver moyen de la faire descrier, la Reyne leur dit, vrayement vous estes bien esbahis sur ce remede, ne scavez-vous autre chose, il n'y a qu'un point en cela, vous avez à Maillezais le Regiment de Neufvy & de Sorlu Huguenots, faites-moy partir d'icy de Niort le plus d'Arquebufiers que vous pourrez, & allez les moy aussi-tost tailler en pieces, & voila aussi-tost la treve descritee & descoufue sans autrement se peiner. Ainsi qu'elle le commanda, aussi-tost executé, & les Arquebufiers levez & menez sous la conduite du Capitaine d'Estelle, allerent si bien forcer leur fort & leurs barricades, que les voilà tous defaits, Sorlu tué qui estoit un vaillant homme, & Neufvy avec force d'hommes morts & pris tous leurs drappeaux aussi, & ainsi menez à Niort à la Reyne, laquelle usant en leur endroit de ses tours accoustumez de clemence leur pardonna

à tous, & les renvoya avec leurs enseignes & drapeaux, & c'est chose rare, mais elle voulut faire ce trait par dessus la rareté, ce me dit-elle, aux Princes, qui connurent bien qu'ils avoient à faire avec une tres-habile Princeesse, & que ce n'estoit à elle d'adresser une telle mocquerie de luy descrier une treve par la mesme trompette qui l'avoit criée, & luy pensant faire recevoir cette honte, elle tomba sur eux-mesmes, leur ayant mandé par les prisonniers que ce n'estoit à elle de la desesperer en demandant choses de raisonables & mal-seantes, puis qu'il estoit en sa puissance de leur faire mal & bien.

Voilà comment cette Reine sceut donner & apprendre sa leçon à ceux de son Conseil. J'en dirois bien d'autres points, dont le premier sera cetuy-cy pour respondre à aucuns que j'ay veu dire souvent qu'elle avoit esmeu les premieres armes, ou estoit cause de nos guerres Civiles, qui en veut voir la source ne le croira pas. Car le Triumvirat & le Roi de Navarre par dessus ayant été créé, elle voyant les menées qui se preparoient, & le changement que faisoit le Roy de Navarre de luy, qui auparavant de long-temps Huguenoit si reformé, s'estoit rendu Catholique, & que par un tel chan-

changement elle eut peur du Roy, du Royaume & de la personne qu'il ne leur mesadvinst, songea & s'esmaya à quoy pouvoient tendre ces menées, parlemens & collations qui se faisoient en secret, & n'en pouvant tirer à vrai le fonds du pot, comme l'on dit, elle s'advisa un jour, ainsi que tout le Conseil secret se tenoit en la Chambre du Roi de Navarre, d'aller en la Chambre d'enhaut dessus la sienne, & là par le moyen d'une sarbatane qu'elle avoit fait couler le long de la tapifferie sans estre apperceuë ouit tous leurs propos.

Entre autres elle en ouit un qui luy fut tres-terrible & amer, car il y eut le Marechal de saint André l'un du Triumvirat qui opina, qu'il falloit jeter la Reine avec un sac dans l'eau, & qu'autrement ils ne pourroient jamais rien besogner en leur affaire, mais feu Monsieur de Guise qui étoit tout bon & genereux, dit qu'il ne falloit pas, & que c'étoit chose trop injuste de faire mourir si miserablement la femme & la mere de leurs Roys, & s'y opposa du tout, en quoy ladite Reyne l'a aymé tousjours, & le monstra bien à ses enfans apres sa mort, leur donnant tous ses Estats. Je vous laisse à penser quelle sentence ce fut pour la Reyne, l'ayant ouye ainsi de

60 MEMOIRE S DE
 ses oreilles, & si elle eut occasion d'a-
 voir peur, encore qu'elle s'assurast de
 Monsieur de Guise, mais à ce que j'ay
 ouï dire à un de ses plus privées, elle
 craignoit qu'ils fissent le coup sans le
 sceu de Monsieur de Guise, comme elle
 avoit raison, car en un acte detesta-
 ble comme celuy-là, il se faut douter
 d'un homme de bien toujours, & jamais
 ne luy communiquer; ce fut donc à elle
 à adviser à sa salvation, & employer ceux
 qu'elle voyoit déjà aux armes, & les
 prier d'avoir pitié de la mere & des
 enfans. Voilà toute la cause de la guerre
 Civile: Car elle ne voulut jamais aller à
 Orleans avec les autres, ny leur donner
 le Roy ny ses Estats comme elle pouvoit,
 mais elle fut tres-aïse que sur le grabouil
 & rumeur d'armes elle fust en sauveté, &
 le Roy son fils & ses enfans, comme de
 raison; toutesfois elle pria & tira parole
 d'eux que toutesfois & quantes qu'elle
 les sommeroit de poser les armes qu'ils
 le feroient; ce que neantmoins ils ne
 voulurent faire quand ils farent au join-
 dre, quelques allées & venuës qu'elle
 fist vers eux, & la peine qu'elle prit, &
 le grand chaud qu'elle endura vers Falsy
 pour les persuader à entendre à la paix
 qu'elle avoit déjà faite bonne & seure
 pour toute la France s'ils y eussent voulu
 en-

Mr. DE BRANTOME. 61
 entendre dès lors, & ce feu & tant d'au-
 tres que nous avons veu allumés du re-
 ste des tisons premiers eussent esté e-
 steints pour tout jamais en la France,
 s'ils l'eussent voulu croire, je sçay ce que
 je luy en ouïs dire la larme à l'œil, & de
 quel zele elle y proceda.
 Voilà donc en quoy on ne la peut
 taxer du premier brandon de guerre Ci-
 vile, non plus que de la seconde qui fut
 à la journée de Meaux: car alors elle ne
 songeant qu'à la chasse & à donner plaisir
 au Roy en sa belle maison de Montce-
 aux, l'advertissement vint que Monsieur
 le Prince, & tous ceux de la Religion
 estoient en armes & en campagne pour
 surprendre le Roy, sous couleur de luy
 presenter une requeste. Dieu sçait qui
 fut alors cause de cette premiere esmeu-
 te, & sans les six mille Suisses qui avoient
 esté nouvellement levez, on ne sçait ce
 qui en eust esté, sur la levée desquels ils
 prirent aucunement le pretexte de la
 levation de leurs armes, disant & pu-
 bliant qu'on les avoit fait lever pour leur
 faire la guerre, & ce furent eux pour-
 tant les premiers, je le sçay pour estre
 alors à la Cour, qui en sollicitèrent le
 Roy & la Reyne sur le passage du Duc
 d'Albe & de son armée, craignant que
 sous couleur de passer en Flandres, elle
 ne

62 MEMOIRE DE
 ne vint fondre sur la frontiere de France, & disant que c'estoit la coustume d'armer tousjours les frontieres, lors qu'on voyoit armer son voisin; on ne peut ignorer quelle instance pour cela ils firent au Roy & à la Reyne par lettres, & par Ambassades, & mesme Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral vinrent trouver le Roy à saint Germain en Laye pour cet effet, comme je les vis, je voudrois bien sçavoir aussi, car tout ce que j'escriis en cecy je l'ay veu, qui fit prendre les armes au mardy gras, & qui suborna & sollicita Monsieur frere du Roy & le Roy de Navarre d'entendre aux entreprises pour lesquelles la Mole & Coconas furent defaits à Paris, ce n'estoit pas la Reyne; car par sa prudence elle empescha qu'elles ne prirent feu tenant Monsieur, & le Roy de Navarre si ferrez dans le Bois de Vincennes, qu'ils ne purent sortir, & après la mort du Roy Charles les resserra si bien dans Paris, & le Louvre, & grilla si bien pour un matin leurs fenestres, au moins celles du Roy de Navarre qui estoit logé le plus bas, je sçay ce qu'en dit le Roy de Navarre la larmé à l'œil, & les surveilloit-on si bien qu'ils ne purent jamais eschapper comme ils avoient la volonté, ce qui eut grandement

tra-

Mr. DE BRANTOME 63
 travaillé l'Estat, & empesché le retour de Pologne au Roy, car ils tendoient fort là, je le sçay bien pour avoir esté conviés à la fricassée, qui est encore un des beaux traits qu'ait fait la Reyne, & au partir de Paris les amena à Lion au devant du Roy si dextrement & diligemment qu'on ne les eust sceu juger prisonniers qui les eust veus, & allerent en coche avec elle, & toutesfois elle les remit entre les mains du Roy, qui pour sa venuë pardonna tout en après, qui est ce qui debauchea Monsieur Frere du Roy de partir de Paris la belle nuit, sortit de la compagnie du Roy son frere, qui l'aymoit tant, & se defaire de son amitié pour prendre les armes & broüiller toute la France. Monsieur de la Nouë scait tout cela, & les menées qui commencerent dès le siege de la Rochelle, & ce que je luy en dis. Ce ne fut donc pas la Reyne Mere, car pour un tel & si inopiné deslogement de son fils elle en prit un tel regret de voir le frere bandé contre le frere & son Roy, qu'elle jura qu'elle mourroit en la peine, ou elle les remettroit & rejoindroit comme devant, ce qu'elle fit, car je luy vis dire à Blois estant sur le partement avec Monsieur, qu'elle ne supplioit rien tant Dieu que de luy envoyer cette grace de

de

64 MEMOIRES DE

de reunion, & apres, qu'il luy envoyast la mort, & qu'elle la recevroit du meilleur de son cœur, ou bien qu'elle se vouloit retirer en ses maisons de Montceaux & de Chenonceaux sans jamais plus se mesler des affaires de France, voulant parachever le reste de ses jours en tranquillité, & de fait le vouloit faire ainsi, mais le Roy la pria de ne s'en offer, car luy & son Royaume avoient grand besoin d'elle, je m'assure que si elle n'eust fait ce coup la paix, que c'estoit fait de la France alors, car il y avoit cinquante mille estrangers tant d'une part que d'autre qui eussent bien ayde à la battre & ruiner.

Ce ne fut donc pas elle à ce coup qui fit prendre les armes, non plus que les premiers Estats de Blois, lesquels ne vouloient qu'une seule religion, & proposerent d'abolir l'autre contraire à leur, & pour ce demanderent que si on ne la vouloit abolir par le glayie spirituel, qu'il y falloit apporter le temporel. Aucuns ont dit que la Reyne les avoit gagez, & sont abus; car d'aucunes Provinces, il y en eut force qui apporterent des cahiers qui ne faisoient rien pour elle; je ne dis pas qu'elle ne les gagnaist par apres, ce qui fut un beau coup de partie & d'esprit, aussi ce ne

Mr. DE BRANTOME. 65

ne fut pas elle qui demanda lesdits Estats, tant s'en faut les reprouva du tout, d'autant qu'ils diminoient fort l'autorité du Roy & la sienne; ce furent ceux de la Religion qui les avoient demandez, & y avoit long-temps, & qui voulurent les malheurs que nous avons aujourd'huy.

On la vouloit accuser aussi d'avoir été complice en la guerre de la Ligue, pourquoy donc eust-elle entrepris cette paix que je viens de dire, si elle en eust esté. Pourquoi eust-elle appaisée le tumulte des barricades de Paris, & rencontré le Roy avec Monsieur de Guise, pour le faire mourir & tuer ainsi que nous avons veu.

Or pour fin qu'on debagoule contre elle tout ce qu'on voudra, jamais nous n'aurons une telle en France si bonne pour la paix.

On l'a fort accusé du massacre de Paris, ce sont lettres cloises, pour quant à cela, car alors j'estois en nostre embarquement de Broüage, mais j'ay bien ouy dire qu'elle n'en fut la premiere autrice. Il y a trois ou quatre autres que je nommerois qui furent plus ardens qu'elle, & qui l'y poufferent fort, luy faisant accroire que pour les menaces que l'on faisoit à cause de la blessure,

sure,

66 MEMOIRES DE

sure de Monsieur l'Admiral, on tue-
 roit le Roy, elle & ses Enfans, & tou-
 te sa Cour, ou qu'on seroit aux armes
 pis que jamais, en quoy certes ceux de la
 Religion eurent grand tort de faire tel-
 les menaces qu'on dit qu'ils faisoient,
 car ils en empirerent le marché du pau-
 vre Monsieur l'Admiral, & luy en pro-
 curerent la mort, que s'ils se fussent te-
 nus coys, & n'eussent sonné mot, & lais-
 sé guerir Monsieur l'Admiral, il s'en fut
 allé après hors de Paris tout bellement
 & à son aise, & n'en fut esté autre chose.
 Monsieur de la Nouë a bien esté de cet-
 te opinion, & sçay que luy & Monsieur
 d'Estrozze mesmement le requirrent
 par les articles de la paix dernière qu'ils
 fussent appelez & tenus, à quoy la Rey-
 ne repugnoit fort prevoyant des abus;
 toutesfois pour les contenter, & qu'ils
 ne criaient tant après, ils les meurent
 à leur confusion & dommage, non à
 leur profit & contentement comme ils
 pensoient, si bien qu'ils en prirent les ar-
 mes; ce ne fut pas encore la Reyne qui
 en fit le coup.

Bref ce ne fut pas elle aussi lors qu'on
 prit Mont de Marsan, la Fere en Picar-
 die, & Cahors; je m'en rapporte à ce
 que dit le Roy à Monsieur de Mioffans
 qui l'estoit venu trouver de la part du
 Roy

Mr. DE BRANTOME. 67

Roy de Navarre, & qui l'en rabroüa
 fort, & luy dit cependant qu'on le paif-
 soit de belles paroles, on prenoit les ar-
 mes & prenoit-on ses villes.

Voilà donc comment cette Reyne a e-
 sté motrice de toutes nos guerres & nos
 feux lesquels encore qu'elle ne les eust
 allumez, elle employoit toujours ses pei-
 nes & ses labeurs pour les esteindre, ab-
 horrant de voir tant de noblesse & tant
 de gens de bien mourir, & sans cela & sa
 consideration, tels l'ont haïe à malmortel
 qui s'en fussent tres-mal trouvez, & se-
 roient en terre, & leur party ne fleuriroit
 tant qu'il fait, ce qu'il faut imputer à sa
 bonté, dont nous aurions besoin main-
 tenant; car ainsi que tout le monde le
 dit, & le pauvre peuple le crie, nous
 n'avous plus de Reyne Mere pour nous
 faire la paix, il ne tint pas à elle qu'elle
 ne se fist lors qu'elle vint en Guyenne
 dernièrement pour en traiter à Cognac
 & Jarnac avec le Roy de Navarre & le
 Prince de Condé, je sçay ce que je luy
 en vis dire les larmes à l'œil, & les re-
 grets au cœur, à quoy ces Princes n'y
 vouloient condescendre, possible ne ver-
 rions-nous ces bravades, ces audaces &
 menaces, & mesmes à la Cour du Roy,
 & en sa ville de Paris, que l'on fit: &
 même Monsieur de Telligny blasma fort
 son

68 MEMOIRES DE

son beaupere, qui estoit des eschauffez, l'appellant & ses compagnons les vrays fols & mal-habiles: Monsieur l'Admiral n'usoit jamais de ces paroles, ainsi que j'ay ouï dire à aucuns, au moins tout haut. Je ne dis pas qu'en secret & en privé avec ses plus familiers amis qu'il n'en parlast hautement. Et voilà la cause de la mort de Monsieur l'Admiral & du massacre des siens, & non pas la Reyne, ainsi que j'ay ouï dire à aucuns qui le sçavent bien, encore qu'il y en ait plusieurs qu'on ne leur sçauroit oster l'opinion de la teste, que cette fusée n'eust esté filée de longue main, & cette trame couvée.

Ce sont abus, les moins passionnez le croient ainsi, les plus obstinez & passionnez le croient autrement, & bien souvent nous donnons cet honneur aux Rois & aux grands Princes, quelquefois pour l'élevation des choses, & lors qu'elles sont arrivées, nous les disons prudens & providens, & qui ont bien sceu dissimuler, à quoy ils ont autant songé qu'en tridet.

Pour retourner encore à nôtre Reyne, les ennemis lay ont mis dessus qu'elle n'estoit pas bonne Françoisse, Dieu le sçait, & de quelle affection je la vis poussée pour chasser les Anglois hors du Havre

Mr. DE BRANTOME. 69

vre de Grace, & ce qu'elle en dit à Monsieur le Prince, & comme elle luy fit aller avec force Gentils-hommes de son party, & les Compagnies Colonnelles de Monsieur Dandelot, & autres Huguenottes, & comment elle-mesme en personne mena l'armée, estant montée ordinairement à cheval comme une seconde belle Reyne Maphire, & s'opposant aux arquebusades & canonades comme un de ses Capitaines voyant faire tousjours la batterie, disant qu'elle ne seroit jamais à son aise qu'elle n'eust pris cette ville, & chassé les Anglois de France, haïssant plus que poison ceux qui la leur avoient vendue. Aussi fit-elle tant qu'elle la rendit Françoisse.

Lors que Roüen estoit assiegé, je la vis en toutes les coleres du monde quand elle y vit entrer le secours des Anglois, qui entrèrent par la gallerie Françoisse qui avoit esté prise un an devant, craignant que cette place faillant à estre prise par nous vinst à la domination des Anglois, aussi poussa-t-elle fort à la roüe comme l'on dit pour la prendre, & ne failloit tous les jours à venir au fort de sainte Catherine, les canonades & arquebusades pleuvoient au tour d'elle qu'elle s'en soucioit autant que rien.

Ceux qui lors y estoient l'ont aussi bien veu

70 MEMOIRES DE

veu que moy. Il y a encore ses Dames, & ses filles qui l'accompagnoient, auxquelles le jeu ne plaisoit point: je le scay & les ay veuës, & quand Monsieur le Connestable & Monsieur de Guise luy remonstrerent qu'il luy en arriveroit du malheur, elle ne faisoit que rire & dire pourquoy elle s'y épargneroit non plus qu'eux, & qu'elle avoit le courage aussi bon qu'eux, mais non la force, que son sexe luy dénioit; car pour la peine elle l'enduroit tres-bien, fust à pied, fust à cheval, s'y tenant de meilleure grace, ne sentant pour cela sa Dame Homasse en forme & façon d'Amazonne bizarre, mais sa gente Princeesse, belle, bien agreable & douce.

On a dit d'elle qu'elle estoit fort Espagnole, certainement tant que sa bonne fille a vescu elle a aymé l'Espagne, mais après qu'elle a esté morte, on scait, au moins aucuns, si elle a eu occasion de l'aymer, & la terre & la Nation. Bien est vray qu'elle a esté tousjours si prudente, jusques là qu'elle a voulu tousjours entretenir le Roy d'Espagne comme son beau gendre, afin qu'il en traittast mieux sa belle & bonne fille, comme est la coustume des bonnes meres; aussi afin qu'il ne nous vinst troubler la France, ny faire le guerre, selon son beau cœur, & naturelle am-

Mr. DE BRANTOME. 71

ambition n'aymoit point la Noblesse de France, & en desiroit fort le sang respandu. Je m'en rapporte à tant de paix par elle faites comme elle l'a épargné, & outre cela qu'on prenne esgard a elle tant qu'elle a esté Regente, & ses Enfans en minorité, si l'on a veu à la Cour tant de querelles & combats, comme il s'en est veu depuis; car elle n'y en a jamais voulu voir, & tousjours a fait expresse des d'en venir là, & fait chastier ceux qui y contreviendroient. Du depuis je l'ay veuë bien souvent à la Cour, quand le Roi alloit, quelquefois dehors pour y séjourner quelques jours, qu'elle y demouroit absolue & seule, du tems que les querelles commencerent à la Cour à se rendre communes, & les combats, jamais elle ne les voulut permettre, & soudain faisoit commandement aux Capitaines des Gardes de faire les defenses, & aux Mareschaux & Capitaines de les accorder; aussi pour dire vray on la craignoit plus que le Roy en cela; car elle scavoit bien parler à ces desobeissans & querelleux, & les ravaudoit terriblement.

Je me souviens qu'une fois le Roy étant aux bains de Bourbon feu mon Cousin de la Chastaigneraye eut une querelle contre Pardailan, elle le fit chercher partout pour lui defendre de ne se pas battre sur la vie, mais ne s'étant pû trouver par deux

72 MEMOIRES DE

deux jours entiers, elle le fit guetter si bien que par un Dimanche matin luy estant en l'Isle Louviers attendant son ennemy, le grand Prevost le vint surprendre là, & l'emmena prisonnier par le commandement de la Reyne dans la Bastille; mais il n'y demeura qu'une nuit pourtant, & après l'envoya querir & luy en fit la reprimande moitié aigre, moitié douce, ainsi qu'elle estoit toute bonne & rude quand elle vouloit, je sçay bien ce qu'elle m'en dit aussi, d'autant que j'y estois pour seconder mondit Cousin, que comme le plus âgé je devois estre le plus sage.

L'année que le Roy retourna de Pologne, il s'esmût une querelle entre Messieurs de Grillon, & d'Entragues, tous deux braves & vaillans Gentils-hommes, & s'estant appellez & prêts à se battre, le Roy fit faire defenses par Monsieur de Ramboüillet l'un de ses Capitaines des Gardes lors en quartier, de ne se battre, & fit commandement à Monsieur de Nevers & au Maréchal de Retz, de les accorder, à quoy ils faillirent, la Reyne les envoya querir le soir dans sa Châbre & d'autant que leurs querelles touchoiét deux grandes Dames des sienés, elle leur commanda en toute rigueur, & pria apres en toute douceur de se rapporter à elle

Mr. DE BRANTOME. 73

elle tous deux de leurs differends, puis qu'elle leur faisoit l'honneur de s'en mêler, & puis que les Princes, Mareschaux & Capitaines avoient failly à leur accord, qu'elle en vouloit avoir la connoissance & la gloire, par quoy elle les rendit amis, & les fit embrasser sans une autre forme en prenant le tout sur elle, si bien que par sa prudence le sujet de la querelle qui touchoit un peu l'honneur de ces deux Dames, & estoit scabreux, ne fut jamais sçeu ny publié; voilà une grande bonté de Princeesse, & puis dire qu'elle n'aymoit point la Noblesse, ha si faisoit-elle, la connoissoit & l'estimoit trop. Je crois qu'il n'y avoit grande maison en son Royaume, qu'elle ne connust, & disoit l'avoir appris du grand Roy François, qui sçavoit toutes les Genealogies des grandes familles de son Roiaume, & aussi du Roy son mary, lequel avoit cela que quand il avoit une fois veu un Gentil-homme il le connoissoit toujours, fût en sa face ou en sa reputation.

J'ay veu cette Reyne souvent & ordinairement, lors que le Roy son fils estoit mineur, prendre la peine de lui représenter elle-mesme les Gentils-hommes de son Royaume, & luy ramenter voir un tel a fait service au Roy vostre pere, & ainsi de tous les autres, & commandoit de s'en

D

ret

MEMOIRES DE

ressouvenir, & de les aymer, & de leur faire du bien, de les connoistre une fois, ce qu'il sceut tres-bien faire puis après; car par telle instruction le Roy connoissoit fort bien les gens de bien, de race & d'honneur, qui étoient en son Roiaume.

Ces detracteurs ont dit aussi qu'elle n'aimoit point son peuple. Il a paru, fut-il jamais tiré tant de tailles, subsides, imposts & autres deniers, tant qu'elle a duré gouvernant la minorité de ses Enfans comme il a esté tiré depuis une seule année. Luy a-t-on trouvé tant d'argent caché & aux banques d'Italie, comme l'on croit, tant s'en faut qu'après sa mort on ne luy a rien trouvé, non pas mesme un seul sol; & ainsi que j'ay oüy dire à aucuns de ses Financiers & aucunes de ses Dames, qu'elle s'est trouvée après sa mort en debté de huit cens mille escus, les gages de ses Dames, Gentils-hommes & Officiers de sa maison deus d'une année, & son revenu d'un an mangé, si bien que quelques mois avant mourir ses Financiers lui monstrant cette nécessité, en rioit & disoit qu'il falloit louer Dieu de tout, & trouver de quoy vivre, voilà son avarice & le grand tresor qu'elle amassoit, comme l'on disoit, elle n'avoit garde de s'en faire, car elle avoit le cœur tout noble, tout liberal, tout magnifique, & tout

pareil

Mr. DE BRANTOME. 75

pareil à celuy de son grand Oncle le Pape Leon, & du magnifique Seigneur Laurens de Medicis. Car elle despensoit & donnoit tout, ou faisoit bastir, ou despensoit en des honorables magnificences, & prenoit plaisir de donner toujours quelque recreation à son peuple ou à sa Cour, comme en festins, bals, danses, combats, courement de bagues, dont elle en a fait trois superbes durant sa vie; l'un qui fut fait à Fontainebleau le mardy gras après les premiers troubles, où il y eut un tournois & rompement de lances, & combats à la barriere. Bref toute sorte de jeux d'armes avec une belle Comedie sur le sujet de la belle Genievre d'Arioste, qu'elle fit représenter par Madame d'Angoulesme, & par ses plus honnêtes & belles Princesses, Dames & filles de sa Cour qui certes la représenterent tres-bien, & tellement qu'on n'en vit jamais une plus belle.

Puis à Bayonne à l'entreveuë de la Reyne sa bonne fille, où la magnificence fut telle en toutes choses, que les Espagnols qui sont fort desdaigneux de toutes autres fors des leurs, leur jugerent d'avoir rien veu de plus beau, & que le Roy n'y scavoit plus approcher, & s'en retournerent ainsi edifiez.

D 2

Je

76 MEMOIRES DE

Je ſçay que pluſieurs blaſmerent enſin cette deſpenſe ſuperfluë par trop, mais la Reyne diſoit qu'elle le faiſoit pour monſtrer à l'Eſtranger que la France n'eſtoit ſi totalement ruinée & pauvre à cauſe des guerres paſſées qu'il l'eſtimoit, & que puis que pour tels eſbats on ſçavoit dépendre, que pour les conſequences & importances on le ſçauroit encore mieux faire, & que d'autant plus la France en ſeroit mieux eſtimée & redoutée, tant pour en voir ſes biens & richesses, que pour voir tant de Gentils-hommes ſi braves & ſi adroits aux armes, ainſi que certes il ſ'y en trouua là beaucoup, & qu'il fit tres-bon voir, & dignes d'eſtre admirez.

Davantage il eſtoit bien raſonnable que pour la plus grande Reyne de la Chreſtienté, la plus belle, la plus honneſte & la meilleure, on fit quelque ſolemnelle feſte par deſſus les autres, & vous aſſeure que ſi elle ne ſe fuſt faite, l'Eſtranger ſe fut fort mocqué de nous, & ſ'en fuſt retourné en ſon opinion de nous tenir tous en France pour de grands gueux. Ce n'eſt donc pas ſans bonne & juſte conſideration que cette ſage Princeſſe & adviſée Reyne fit cette deſpenſe. Comme auſſi elle en fit une fort belle à l'arrivée des Polonnois à Paris, qu'elle

Mr. DE BRANTOME. 77

qu'elle feſtina fort ſuperbement dans ſes Thuilleries, & apres ſouper dans une grande Salle fait à poſte, & toute entourée d'une infinité de flambeaux, elle leur preſenta le plus beau ballet qui fut jamais fait au monde, je puis parler ainſi, qui fut compoſé de ſeize Dames & Damoiſelles des plus belles & des mieux apprifes des ſiennes, qui comparurent dans un grand roc tout argenté où elles eſtoient aſſiſes dans des niches en forme de nuées de tous coſtez; les ſeize Dames repreſentoient les ſeize Provinces de France avec la muſique la plus melodieuſe qu'on euſt ſceu ouir, & apres avoir fait dans ce roc le tour de la Salle pour parade comme dans un camp, & apres ſ'eſtre bien fait voir, elles vinrent toutes à descendre du roc, & ſ'eſtant miſes en forme d'un petit bataillon bizarrement inventé, les violons montant juſques à une trentaine, ſonnant quaſi un air de guerre fort plaiſant, elles vinrent marcher ſous l'air de ces violons, & par une belle cadence ſans en fortir jamais ſ'approcherent & ſ'arreſterent un peu devant leurs Majeſtez, & puis apres danſerent leur ballet ſi bizarrement inventé, & par tant de tours, contours & detours, d'entrelasſemens & meſlanges, affrontemens &

78 MEMOIRES DE
 arrests, qu'aucune Dame ne faillit ja-
 mais de tourner à son tour ny a son
 rang, si bien que tout le monde s'esbahit
 que par une telle confusion & un tel de-
 sordre jamais ne defaillirent leurs or-
 dres, tant ces Dames avoient le jugement
 solide & la retenue bonne, & s'estoient
 si bien apprises, & dura ce ballet bizarre
 pour le moins une heure, lequel estant
 achevé toutes ces Dames representant
 lescrites seize Provinces que j'ay dites,
 vinrent à presenter au Roy, à la Reyne,
 au Roy de Pologne, à Monsieur son
 Frere, au Roy & à la Reyne de Navar-
 re, & autres grands, & de France, &
 de Pologne, chacun à chacune une
 plaque toute d'or, grande comme la
 paulme de la main bien émaillée &
 gentiment enouvrée, où estoient gravez
 les fruits & singularitez de chaque Pro-
 vince en quoy elle estoit plus fertile,
 comme

La Provence des citrons & oranges.

La Champagne des bleds.

En la Bourgogne des vins.

En la Guyenne des gens de guerre,
 grand honneur certes pour la Guyen-
 ne.

Et ainsi consecutivement de toutes les
 autres Provinces.

A Bayonne tels quasi semblables pre-
 sents

Mr. DE BRANTOME. 79
 sens se firent en un combat qui s'y fit,
 que je representerois bien, & tous lescrites
 presens & les Dames qui les receurent,
 mais cela est long; mais les hommes les
 donnoient aux Dames, & ainsi les Da-
 mes aux hommes, & notez que toutes
 ces inventions ne venoient d'autre bou-
 tique ny d'autre esprit que de la Reyne;
 car elle y estoit maistresse & fort inven-
 trice en toutes choses, elle avoit cela que
 quelques magnificences qui se fissent à la
 Cour, la sienne passoit toutes les autres,
 aussi disoit-on qu'il n'y avoit que la Rei-
 ne Mere pour quelque chose de beau, &
 si telles despenses coustoient, aussi don-
 noient-elles du plaisir: disoit en cela sou-
 vent qu'elle vouloit imiter les Empe-
 reurs Romains qui s'estudioient d'exhi-
 ber des jeux au peuple, & luy donner du
 plaisir, & l'amuser autant en cela sans
 l'amuser à mal faire.

D'ailleurs & outre qu'elle se delectoit
 à donner du plaisir au peuple, elle luy
 donnoit bien à gagner; car elle aymoît
 fort toute sorte d'artisans & les payoit
 bien, & les occupoit souvent chacun en
 son art, & ne les faisoit point chaumer, &
 sur tout les massons & architectes, ainsi
 qu'il paroist en ses belles maisons des
 Thuilleries, de saint Maur, Monce-
 aux & Chenonceaux, & aymoît aussi

80 MEMOIRES DE

fort les gens sçavans, & si lisoit volontiers, ou se faisoit lire leurs livres qu'ils luy presentoient, ou qu'elle avoit sceu qu'ils avoient écrit, & les faisoit acheter, jusques à lire les belles invectives qui se faisoient contre elle, dont elle se mocquoit & s'en rioit sans s'alterer autrement, les appellant des bavards & des donneurs de billevesées, ainsi usoit-elle de ce mot.

Elle vouloit tout sçavoir, au voiage de Lorraine des seconds troubles, les Huguenots avoient avec eux une fort bonne & belle Collevrine, & la nommoient la Reyne Mere, ils furent contrains de l'enterrer à Ville-nopces, ne pouvant raisner à cause de leurs grandes traittes, mauvais attelage & pesanteur, qui jama s pourtant ne put estre descouverte ny trouvée.

La Reyne sçachant qu'on luy avoit ainsi donné son nom, elle voulut sçavoir pourquoy, il y eut quelqu'un apres avoir esté fort pressé d'elle de le dire, & lui respondit c'est Madame parce qu'elle avoit le Calibre plus grand & plus gros que les autres; elle n'en fit que rire la premiere.

Elle n'espargnoit point la peine à lire quelque chose qu'elle eust en fantaisie.

Je

Mr. DE BRANTOME. 81

Je la vis une fois estant embarquée à Blaye pour aller dîner à Bourg tout du long du chemin lire dans un parchemin comme un Rapporteur & Advocat tout un procès verbal que l'on avoit fait de Derdois Basque, Secretaire & favory de feu Monsieur le Connestable, sur quelques menées & intelligences dont il avoit esté accusé & constitué prisonnier à Bayonne, elle n'en osta jamais la veüe qu'il ne fust achevé de lire, & si y avoit plus de dix pages de parchemin. Quand elle n'estoit point empêchée elle-mesme lisoit toutes les lettres de consequence qu'on luy escrivoit, & le plus souvent de sa main en faisoit des depêches, cela s'appelle aux plus grandes & privées personnes. Je la vis une fois pour une apres-dinée escrire de sa main vingt pures lettres & longues.

Elle disoit & parloit bon François encore qu'elle fût Italienne; à ceux de sa Nation pourtant ne parloit que bon François bien souvent, tant elle honoroit la France & la langue, & faisoit fort paroître son beau dire aux Grands, aux Estrangers, aux Ambassadeurs qui la venoient trouver tousjours apres le Roy, elle leur respondoit tousjours fort pertinemment avec une fort belle grace & majesté, comme je l'ay veu parler aussi aux Cours

D s de

de Parlement fust en public fût en privé, & qui bien souvent les menoit bien quand extravaguoient ou faisoient trop de retenus, & ne vouloient condescendre aux Edits faits en son Conseil privé, ou Ordonnances du Roy & les siennes, assurez-vous qu'elle parloit bien en Reine, & se faisoit bien redouter en Reine: je la vis une fois à Bordeaux, lors qu'elle mena la Reine de Navarre sa fille au Roi son mary, elle luy avoit commandé dès la Cour d'aller avec elle bien parler à ces Messieurs qui ne vouloient abolir quelque certaine Confrerie par eux inventée & observée, ce qu'elle vouloit nommement casser, prevoyant qu'elle apporteroit quelque queüe à la fin, qui ne vaudroit rien, & prejudicieroit à l'Etat. Ils la vinrent trouver à l'Evesché dans le jardin où elle estoit se promenant un Dimanche matin. Il y en eut un qui porta la parole pour tous pour luy donner à entendre le fruit de cette Confrerie, & l'utilité qu'elle portoit pour le public, elle sans être préparée répondit si bien par ses belles paroles & apparentes raisons & propos pour la rendre mal-fondée & odieuse, qu'il n'y eust pas un là qui n'admirast l'esprit de cette Reine, & ne demeurast estonné & confus, d'autant que pour la dernière parole elle dit, non je
veux

veux, non je veux & le Roi mon fis qu'elle soit exterminée, & qu'il n'en soit jamais plus parlé pour des raisons secretes que je ne vous veux dire, outre celles que je vous ay dites, autrement je vous feray ressentir ce que c'est que de desobeir au Roy & à moy. Par ainsi chacun s'en alla & plus n'en fut parlé.

Elle faisoit de ces tours bien souvent à l'endroit des Princes, & des plus grands quand ils avoient failly grandement, & qu'elle prenoit sa colere, & qu'elle faisoit de l'altiere, n'estant rien au monde si superbe & brave qu'elle quand il falloit, n'espargnant nullement les veritez à chacun.

J'ay veu Monsieur de Savoye, qui avoit accoustumé l'Empereur, le Roy d'Espagne, & veu tant de grands, la craindre & la respecter plus que si c'estoit sa mere, & Monsieur de Lorraine mesme, bref tous les grands de la Chrestienté; j'en alleguerois plusieurs exemples, mais à une autre fois, & à leur tour je le diray, il me suffira de ce que j'en ay dit.

Entre toutes ses perfections elle estoit bonne Chrestienne & fort devotieuse, faisant souvent ses Pasques & ne faillant tous les jours au service divin, à ses vespres, à ses messes qu'elle rendoit fort

84 MEMOIRES DE

agreables autant que devotes par les bons Chantres de sa Chapelle, qu'elle avoit esté curieuse de recouvrer des plus exquis Musiciens, aussi naturellement elle aymoît la musique, & en donnoit souvent plaisir à la Cour dans sa Chambre qui n'estoit nullement fermée aux honnestes Dames & honnestes gens, voire à tous & à toutes, ne la vouloit reserrer à la mode d'Espagne ny d'Italie son pays, ny mesme comme nos autres Reynes Elizabeth d'Austriche & Louise de Lorraine ont fait; disant que tout ainsi que le Roy François son beaupere, qu'elle honoroit fort, la luy avoit dressée & fait libre, qu'elle la vouloit ainsi entretenir à la vraye Françoisse, sans en rien innover ny reformer, & qu'ainsi aussi le Roy son mary l'avoit voulu, ainsi sa Chambre estoit tout le plaisir de la Cour.

Elle avoit ordinairement de fort belles & honnêtes filles, avec lesquelles tous les jours en son Antichambre on conversoit, on discouroit, on devoit tant sagement & tant modestement que l'on n'eust osé faire autrement. Car le Gentil-homme qui failloit en estoit banny & menacé, & en crainte d'avoir pis, jusques à ce qu'elle luy pardonnoit, & faisoit grace, ainsi qu'elle y estoit propre & toute bonne de foy.

Pour

Mr. DE BRANTOME. 85

Pour fin sa compagnie & sa Cour étoit un vray paradis du monde, & escole de toute honnesteté & vertu, & ornement de la France, ainsi que sçavoient bien dire les Estrangers quand ils venoient; car ils estoient tres-bien receus, & commandement exprés à ses Dames & filles de se parer lors de leur venue qu'elles paroïssent Déesses, & les entretenir sans s'amuser ailleurs, autrement elles feroient bien tancées d'elle, & en avoient bien de la reprimande.

Bref sa Cour a esté telle que quand elle a esté morte on a dit par vive voix de tous, que la Cour n'étoit plus la Cour, & que jamais plus il n'y auroit en France une Reyne Mere. Mais quelle Cour étoit-ce? Elle étoit telle que je croy que jamais Empereur du monde de jadis n'en a tenu pour Dames une pareille d'ordinaire, ny nos Roys de France. Bien est vray que ce grand Empereur Charlemagne & Roy de France de son vivant prenoit grand plaisir de faire & dresser des Cours grandes & plénieres, & tant des Pairs, Ducs, Comtes, Paladins, Barons, & Chevaliers de France que des Dames leurs femmes, & Damoiselles leurs filles & plusieurs autres de leurs contrées pour tenir compagnie & Cour, ainsi que disent les vieux Romans de ce temps, à l'Im-

86 MEMOIRES DE

l'Imperatrice & Reyne pour voir les belles joustes, tournois & magnificences qui se faisoient tres-superbes par une grande troupe de Chevaliers errans, venant de toutes parts, mais quoy, ces belles & grandes assemblées & compagnies ne se faisoient, ny ne se jouoient que trois ou quatre fois l'an, & puis au partir de la feste se departoient & se retiroient en leurs terres & maisons jusques à une autrefois. Encore aucuns disent que ce Charlemagne fut sur la vieillesse fort adonné aux femmes, mêmes que ses filles furent bonnes Compagnes, & que Louis le debonnaire à l'advenement de la Couronne fut contraint d'en bannir en aucuns lieux, pour avoir esté trop scandalisé de l'amour avec les hommes, & si chassa une infinité de Dames qui estoient de la joyeuse bande. Ces Cours pourtant dudit Charlemagne n'estoient de durée, je dis du tems de ses beaux ans, car il s'amusoit lors aux guerres selon nos vieux Romains, & sur ses vieux jours sa Cour estoit ainsi débordée; comme j'ay dit: mais la Cour de nostre Roy Henry II. & de nostre Reyne étoit ordinaire, tant en guerre, qu'en paix, fust ou pour résider, ou pour demeurer en un lieu pour quelques mois, fust qu'elle se remuast en autre maison de plaifance, & Chasteaux de

Mr. DE BRANTOME. 87

de nos Rois, qui n'en ont point de fauté, & en ont plus que Roy du monde. Cette belle & grande compagnie toujours, au moins la plus grande part, marchoit & alloit avec sa Reyne; si d'ordinaire pour le moins sa Cour estoit pleine de plus de trois cens Dames ou Damoiselles.

Aussi les Mareschaux des logis, & Fourriers du Roy affirmoient qu'elles tenoient tousjours la moitié des logis, ainsi que j'ay ouy dire, & ainsi que j'ay veu l'espace de trente trois ans que j'ay tousjours pratiqué la Cour, sans gueres l'abandonner, sinon aux voyages de nos guerres & autres esfrangeres, mais estant de retour j'y estois d'ordinaire; car le séjour m'en estoit fort agreable, comme n'en ayant jamais veu ailleurs de plus beau, & pense que par le monde, depuis qu'il est fait il n'y a de pareil, & d'autant que le beau nom de ces belles Dames qui assistoient à nostre Reyne à decorer sa Cour ne se doit taire, J'en mettray icy aucunes, selon qu'il m'en souviendra, que j'ay veuës sur la fin du mariage de la Reyne, & durant sa viduité, car auparavant j'estois trop jeune.

Premierement, il y avoit Mesdames les filles de France, je les mets les premières; car jamais elles ne perdent leur rang, & vont devant toutes les autres, tant cette maison est grande & noble, sçavoir.

Ma-

38 MEMOIRES DE

Madame Elizabeth de France, depuis Reyne d'Espagne.

Madame Claude, depuis Duchesse de Lorraine.

Madame Marguerite, depuis Reyne de Navarre.

Madame la sœur du Roy, depuis Duchesse de Savoye.

La Reyne d'Escoffe, depuis Reyne Dauphine, & Reyne de France.

La Reyne de Navarre, Jeanne d'Albret.

Madame Catherine sa fille, aujourd'huy la sœur du Roy.

Madame Diane, fille naturelle du Roy depuis légitimée & Madame de Castres, & en secondes nopces Madame de Montmorency, & puis Madame d'Angoulesme.

Madame d'Anguien, de la maison de S. Pol & Touthville, heritiere.

Madame la Princesse de Condé, de la maison de Roye.

Madame de Nevers, de la maison de Vendosme.

Madame de Guise, de la maison de Ferrare.

Madame Diane de Poitiers Duchesse de Valentinois.

Mesdames les Duchesses d'Aumale, & de Bouillon ses filles.

Ma-

Mr. DE BRANTOME. 39

Madame la Marquise de Rothelin, de la maison de Rohan.

Madame de Montpensier, de la maison de Longvy ou Givry.

Madame l'Admirale de Brion sa sœur.

Madame de Rieux sœur de Monsieur de Montpensier.

Madame la Marquise d'Elbeuf sa fille, de la maison de Rieux.

Madame la Princesse de la Rochefur-Yon, vefve du Mareschal de Montejan.

Madame la Marquise S. André, de la maison de Luffrac.

Madame la Mareschalle de Strozzi, de la maison de Medicis fort proche de la Reyne.

Madame la Comtesse de Sommerive, & de Tende sa fille.

Madame la Comtesse d'Uzez, sa proche & grande confidente.

Madame la Mareschalle de Briffac, de la maison d'Estelan en Normandie.

Madame la Mareschalle de Termes en Piedmont.

Madame la Conestable.

Madame la Mareschalle d'Amville.

L'Admirale de Chastillon, de la maison de Laval.

Madame de Roye sœur de Monsieur l'Admiral.

Madame d'Andelot, de la maison de Laval.

90 MEMOIRES DE

Laval heritiere.

Madame de Martigues ditte avant Mademoiselle de Villemontois, grande favorite de la Reyne d'Escoffe.

Madame de Cursol, depuis Duchesse d'Uzez.

Madame la Comtesse de la Rochefoucault, de la maison de la Mirande.

Madame de Randan sa sœur.

Madame la Comtesse de la Rochefoucault en secondes nopces, de la maison de Roye, sœur de la Princeesse de Condé.

Bref une infinité d'autres belles Dames avoit cette Reyne, dont il ne me peut pas souvenir, quand elle estoit durant son regne & mariage, & puis estant Reyne vefve elle eut les deux Reyne ses belles filles.

Elizabeth d'Austriche, & Louyse de Lorraine.

La Reyne de Navarre sa fille, le miracle du monde.

Mademoiselle la Princeesse de Navarre sa belle sœur.

Madame la Princeesse de Condé, de la maison de Longueville.

Madame la Princeesse de Condé sa belle fille, de la maison de Nevers.

Madame de Nevers, heritiere de la maison, & l'aînée.

Ma-

Mr. DE BRANTOME 91

Madame de Guise leur seconde sœur mariée en premieres nopces au Prince de Porcian, & puis avec Monsieur de Guise.

Madame de Nevers, de la maison de Montpensier, vefve du Comte d'Eu depuis Monsieur de Nevers.

Madame de Nevers de la maison de Bouillon mariée au second Monsieur de Nevers, & depuis avec Monsieur de Clermont Tallart, & avec Monsieur de Sagonne, & après Madame de Montpensier.

Madame de Longueville, vefve de Messieurs d'Anguien, & Nevers.

Madame la Princeesse Dauphine, de la maison de Mesieres, & d'Anjou.

Madame de Candale, de la maison de Montmorency.

Madame d'Espéron sa fille.

Madame de Joyeuse, sœur de la Reyne.

Madame de Mercœur fille de Monsieur de Martigues.

Madame la Princeesse de Conty, de la maison de Luce.

Madame de Retz, de la maison de Dampierre, vefve de Monsieur d'Annebault, & puis mariée à Monsieur de Retz.

Madame la Comtesse de Fiesque, de la maison d'Estrade.

Mada-

92 MEMOIRES DE

Madame la Mareſchalle de Biron, de la maifon de S. Blancart.

Madame de la Valette, de la maifon de Bouchage.

Madame la Mareſchalle de Joyeuſe ſa ſœur ainſée.

Madame de Nançay ſon autre ſœur.

Madame de Bouchage, de la maifon de la Valette.

Madame la Duchefſe d'Uzez, la dernière de la maifon de Clermont Tallard.

Madame de Montros ſa ſœur.

Mefdames de Cypiere & Alluye ſœurs, de la maifon de Piennie.

Mefdames de Barbezieux, de Piennie & de Châteauroux, toutes trois ſœurs, de la maifon de Brion.

Mefdames de Carnavalet, l'une de la maifon d'Auteville, & l'autre de la maifon de Baulme.

Madame de Rouannez, de la maifon de S. Blanzay, ditte devant Madame de Château-Brion, fort favorifée de la Reyne ſa Maiftreſſe.

Madame de Sauve ſa Niepce.

Madame de Lenoncourt, depuis Madame de Guimené.

Madame de Schomberg.

Madame de Sanſac, de la maifon de Montberon.

Madame de Bourdeille, de la maifon de

Mr. DE BRANTOME 93

de Montberon auffi, fort proches parentes.

Mefdames de Lanſac, de la maifon de Mortemart, & l'autre la Jeune, de la maifon de Poictou de Xaintrailles.

Madame Daſſigny.

Madame de Briſſac, ſa fille.

Madame de Clermont d'Amboiſe, veſve de Monsieur d'Aubefpine le jeune de la maifon d'Oyfel ou ville Parisis.

Madame de Villeroy ſa belle ſœur, de la maifon de l'Aubefpine.

Madame de la Bordeſiere, de la maifon de Robertot.

Madame d'Eſtrées.

Madame la Comteſſe de S. Aignan.

Madame de Sourdis.

Madame d'Arvaut &.....

Madame de Montoirons, ſes filles.

Madame de la Tour, depuis Madame de Clermont d'Entragues, de la maifon de Bon de Marſeille.

Madame d'Entragues, la première de la maifon de Guimené, & Madame d'Entragues la ſeconde qui eſt aujourd'huy.

Madame de Villeclair la jeune, de la maifon de la Marck, ou Bouillon, & l'autre de la maifon de la Breteſche.

Mefdames de Meru & Thoré, l'une de la maifon de Coffé, & l'autre d'Humieres

Madame la Comteſſe de Montlevrier, de la maifon Lunevil. Ma-

Madame de Raigny, de la maison de Cypierre.

Madame la Marquise de la Mailleraie, de la maison de Roys.

Madame de Fargy, de la maison de Pienné.

Madame de Senerpont, & Madame de Beaudine sa fille, de la maison de Dourvart.

Madame de Lesigny.

Madame de Lude, de la maison de la Fayette.

Madame la Comtesse de Sancerre, sa fille.

Madame de Fontaine-Guerin, de la maison de Sancerre.

Madame de Lavardin, de la maison de Negrepelisse.

Mesdames la Mareschalle de Matignon, de Ruffée, de Melicorne, toutes trois sœurs, de la maison de Lude.

Madame de la Chastre.

Madame de Clermont de Lodeve, de la maison de Bernoy.

Madame Bourdin.

Madame de Bruillard. Madame de Pinard.

Tant d'autres y en a-t-il qu'avant en achever le conte, je m'en romprois la teste, plus j'y songerois, la memoire me varieroit, voilà pourquoy je les passe
sous

sous silence, & si l'on m'en culpe, que je ne les mets pas bien en leur rang, quand elles estoient avec leur Reyne, elles le gardoient assez bien sans avoir la peine de les ranger icy.

Il faut venir à cette heure aux filles que j'ay veües tant avec la Reyne Mere, qu'avec Mesdames les Reynes ses belles filles, & autres grandes Princeesses de la Cour, lesquelles encore que je les aye veües quasi toutes mariées, je ne les nommeray que filles, ainsi que dès le commencement elles ont esté avec leurs Maîtresse, & dirois bien, & nommerois bien tous les Gentils-hommes avec qui elles ont esté mariées, mais cela seroit trop long, & superflu à dire, aussi crois-je que le meilleur temps qu'elles ont jamais eu, & qu'on leur demande, c'est quand elles estoient filles, car elles avoient leur liberal arbitre, pour estre Religieuses, aussi bien de Venus que de Diane, mais qu'elles eussent de la sagesse, & de l'habileté & sçavoir pour se garder de l'enflure du ventre.

En voicy donc aucunes & des plus anciennes qui sont une vingtaine & des premières.

Mademoiselle de Rohan.

Mademoiselle de Pienné.

Mademoiselle de Sourdis.

Ma.

96 MEMOIRES DE

Mademoiselle de Bourlemont.
 Mademoiselle de Levic.
 Mesdames de Cabriane, & Guyonnières, sœurs.
 Mademoiselle de Bourdeille.
 Mademoiselle de Bonlet.
 Mesdames de Limevil sœurs, dont l'aînée mourut à la Cour.
 Mademoiselle de Charlus.
 Mademoiselle de Brion.
 Mademoiselle de St. Boire la belle, depuis Madame le Grand.
 Mademoiselle de S. André, tres-riche héritière, fille de Monsieur le Maréchal de S. André.
 Mademoiselle de Montbrun, riche héritière de la maison d'Aufances.
 Mademoiselle de Burlans, autrement Teligny.
 Mesdames de Auteville trois sœurs.
 Mesdames de Flammin, de Ceton, Beton, Leviston, Escossoises.
 Mademoiselle de Font-pertuis.
 Mademoiselle de Torigny.
 Mademoiselle Noyan.
 Mesdames de Riberac, autrement de Guitinieres.
 Mademoiselle de Chasteau-neuf.
 Mademoiselle de Montal.
 Mademoiselle de la Chastaigneraye l'aînée. Ma-

Mr. DE BRANTOME. 97

Mademoiselle de Charansonnet.
 Mademoiselle de la Chastre.
 Mesdames d'Astenay les deux sœurs.
 Mesdames de Certan les deux sœurs.
 Mademoiselle Datrie.
 Mademoiselle de Caratte sa Cousine.
 Mademoiselle de la Mirande.
 Mesdames de Briffac les deux sœurs.
 Mademoiselle Dampville Cypriote de Nation, eschappée du sac de Cypre.
 Mademoiselle de Cipiere,
 Mademoiselle Dayelle.
 Mademoiselle de la Motthe.
 Mademoiselle de Vitry.
 Mademoiselle de Foucault.
 Mademoiselle de Tiers.
 Mademoiselle de Vernay.
 Mademoiselle de Beaulieu de la maison de Briffac, Bastarde.
 Mademoiselle de Grammont.
 Mademoiselle de Lude.
 Mademoiselle de la Brètesche.
 Mademoiselle de Bouilly.
 Mademoiselle de la Chastaigneraye la seconde.
 Mesdames d'Estrees, Gabrielle, & Diane.
 Mademoiselle de Surgeres.

98 MEMOIRES DE

- Mademoiselle de Rostaing.
- Mademoiselle de Fosseuse.
- Mademoiselle de Rebeurs.
- Mademoiselle de Ville-savin.
- Mesdemoiselles de Barbezieux les trois sœurs.
- Mademoiselle de Lucé.
- Mademoiselle de Cheronne.
- Mesdemoiselles de Bacqueville.
- Et pour couronner la fin

Mademoiselle de Guise, fraîchement eslevée tres-belle, & honneste Princeesse, & Mademoiselle de Longueville l'aînée, de mesme vertu.

En nommeray-je encore davantage? non, car ma memoire n'y scauroit fournir aussi il y en a tant d'autres Dames, & filles que je les prie de m'excuser, si je les fai passer au bout de ma plume, non que je ne les veuille fort priser ny estimer, mais je n'y ferois que resver & m'amuser par trop pour vouloir faire fin, & dire que toute cette compagnie que je viens de nommer, on n'y eût sceu rien reprendre, de leur tems, car toute beauté y abondoit, toute majesté, toute gentillesse, toute bonne grace, & bienheureux estoit-il, qui pouvoit estre touché de l'amour de telles Dames, & bienheureux aussi qui en pouvoit eschapper; & vous jure que je n'ai nommé nulles de ces Dames

Mr. DE BRANTOME. 99

mes & Damoiselles qui ne fussent fort belles, agreables, & bien accomplies, & toutes bastantes pour mettre le feu par tout le monde, aussi tant qu'elles ont été en leur bas âge, elles en ont bien bruslé une bonne part, autant de nous autres Gentils-hommes de Cour, que d'autres qui s'approchoient de leurs feux, aussi à plusieurs ont-elles été douces, amiables, favorables & courtoises. Je parle d'aucunes, desquelles j'espere faire de bons contes dans ce livre, avant que je m'en departe, & d'autres aussi qui ne sont y comprises, mais le tout si modestement, & sans scandale qu'on ne s'apercevra de rien, car le tout se couvrira sous le rideau du silence de leur nom, si que possible aucunes qui en liront des contes d'elles memes ne s'en desagrèeront, car puisque le plaisir amoureux ne peut pas toujours durer, pour beaucoup d'incommoditez, empeschemens, & changemens, pour le moins la souvenance du passé contenté encore.

Or pour bien considerer combien il faisoit beau voir toute cette belle troupe de Dames, & Damoiselles, creatures plustost divines qu'humaines, il falloit se représenter les entrées de Paris, & autres villes, les sacrées & superlatives nopces de nos Rois de France, & de leurs

100 MEMOIRES DE

sœurs filles de France, comme celles du Roy Dauphin, du Roy Charles, du Roy Henry III. de la Reine d'Espagne, de Madame de Lorraine, de la Reyne de Navarre sans force, autres grandes nopces des Princes & Princeffes, comme celles de Monsieur de Joyeuse, qui les a toutes surpassées si la Reyne de Navarre y eust esté. Puis l'entreveuë de Bayonne, l'arrivée des Polonnois, & une infinité d'autres, & pareilles magnificences, que je n'aurois jamais achevé de dire, où l'on a veu ces Dames paroistre les unes plus belles que les autres, les unes plus braves, & mieux en point que les autres, car en telles festes, outre leurs grands moyens, les Roys & les Reynes leur donnoient de grandes livrées les unes plus gentilles que les autres.

Bref on n'y vit rien que tout beau, tout esclattant, tout brave, tout superbe, & jamais la gloire de Niquée n'en approcha; car on voyoit tout cela reluire dans la Salle du bal au Palais, ou au Louvre, comme estoilles au Ciel en temps serain, aussi leur Reyne vouloit & commandoit toujours qu'elles comparussent en haut & superbe appareil; encore que durant sa viduité elle ne se parast jamais de mondaines foyes, sinon lugubres, mais tant bien proprement portant, & si bien

Mr. DE BRANTOME. 101

si bien accommodée, qu'elle paroissoit bien la Reyne par dessus toutes.

Il est vray que le jour des nopces de ses deux Fils Charles & Henri, elle porta des robes de velours noir, voulant disoit-elle solemniser la feste par ce signal par dessus tous les autres, mais estant mariée elle s'habilloit fort richement & superbement, & paroissoit bien ce qu'elle estoit, & ce qui étoit tres-beau à voir & à admirer, c'estoit aux Processions solemnelles & generales qui se faisoient à Paris, ou autres lieux, quelque petit fût-il, que la Cour y fût, comme à celle de la Feste Dieu, à celle des Rameaux portant leurs palmes & Rameaux, d'une si bonne grace, & le jour de la Chandeleuse, pourtant de mesme leurs flambeaux, desquels les feux contendoient avec les leurs. En ces trois Processions qui sont les plus solemnelles, certes on n'y remarquoit que toute beauté, toute grace, tout beau port, tout beau marcher, & toute braveté, si que les voyans en demeuroient tous ravis.

Il faisoit beau voir aussi quand la Reine alloit par pays en sa litiere, estant grosse, lors qu'elle estoit mariée, fust qu'elle allast à cheval en l'assemblée, ou par pais, vous eussiez vû quarante ou cin-

quante Dames ou Damoiselles la suivre montées sur de belles haquenées harnachées; & elle se tenant à cheval de si bonne grace que les hommes ne s'y paroissent pas mieux, tant bien en point par habillement à cheval, que rien plus; leurs chappeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit encore la grace, si que les plumes voletantes en l'air representoient à demander amour ou guerre. Virgile qui s'est voulu mesler d'escrire le haut appareil de la Reine Didon, quand elle alloit & estoit à la chasse, n'a rien approché au prix de celui de nostre Reyne avec ses Dames, & ne luy en deplaise comme j'ay dit-cy-devant.

Cette Reyne faite de la main de ce grand Roi François, qui avoit introduit cette belle & superbe bombance n'a voulu rien oublier, ny laisser de ce qu'elle avoit appris, mais l'a voulu tousjours imiter, voire surpasser, & luy ay veu dire trois ou quatre fois en ma vie sur ce sujet, ceux qui ont veu toutes ces choses comme moi en peuvent parler; car ce que je dis est vray, car je l'ay veu.

Voilà donc la Cour de nostre Reyne, que malheureux fut le jour que cette Reyne mourut. J'ay ouy conter que nostre Roi d'aujourd'hui, quelques dix huit

mois,

mois apres qu'il se vit un peu avant dans la fortune & esperance d'être un peu Roi assez universel, se mit à discourir avec feu Mr. le Marechal de Biron, des desseins & progres qu'il faisoit pour un jour faire sa Cour plantureuse, belle & du tout ressemblable à celle que nostre ditte Reyne entretenoit, car alors elle estoit dans son plus grand lustre & splendeur, qu'elle fut jamais; Monsieur le Marechal luy respondit, il n'est pas en vostre puissance ny de Roi qui viendra jamais, si ce n'est que vous fassiez tant avec Dieu, qu'il vous fist resusciter la Reyne Mere, pour la vous ramener telle; mais ce n'estoit pas cela que le Roy demandoit, car il n'y avoit rien quand elle mourut, qu'il haïssoit tant, & sans sujet pourtant, comme j'ay pu voir, mais il le doit sçavoir mieux que moy.

Que malheureux fut encor le jour que telle Reyne mourut, & sur le point que nous en avons plus de necessité, & en avons encore.

Elle mourut à Blois de tristesse qu'elle conceut du massacre qui se fit, & de la triste tragedie qui s'y joua, & voyant que sans y penser elle avoit fait venir là les Princes pensant bien faire, ainsi que Monsieur le Cardinal de Bourbon lui dit, Helas! Madame vous nous avez tous me-

E 4

nez

104 MEMOIRES DE

nez à la boucherie sans y penser. Cela luy toucha si fort au cœur, & la mort de ces pauvres gens, qu'elle se remit au lit, ayant esté paravant malade, & onques plus n'en releva.

On dit que lors que le Roy lui annonça la mort de Monsieur de Guise, & qu'il estoit Roy absolu sans compagnon ny Maître.

Elle luy demanda s'il avoit mis ordre aux affaires de son Royaume, avant que faire ce coup, il respondit qu'ouy, Dieu le veuille dit-elle mon fils, comme tres-prudente qu'elle estoit, elle prevoyoit bien ce qui luy devoit advenir, & à tout le Royaume.

Il y en a aucuns qui ont parlé diversement de sa mort, & mesme de poison, possible qu'ouy, possible que non mais on la tient crevée de dépit, comme elle avoit raison.

Elle fut mise en son lit de parade, ainsi que j'ay ouï dire à une de ses Dames, ni plus ni moins que la Reine Anne, que j'ay dit par cy-devant, & vestuë des mesmes habits Royaux qu'avoit ladite Reyne, qui n'avoient servy depuis sa mort à d'autres qu'à elle, & fut portée apres dans l'Eglise du Chasteau, en même pompe & solemnité que ladite Reine Anne, où elle git & repose encore.

Le

MR. DE BRANTOME. 105

Le Roy l'ayant voulu faire porter à Chastres, & de là à Saint Denis, pour la mettre avec le Roy son mary dans le mesme cercueil qu'elle luy avoit fait faire, bastir & construire, si beau & si superbe, mais la guerre qui survint empêcha le tout.

Voilà ce que je puis dire à cette heure de cette grande Reyne, qui a donné certes de si grands sujets pour parler dignement d'elle, que ce petit discours n'est assez bastant pour ses loüanges; je le sçay bien, mais aussi la qualité de mon sçavoir n'y sçauroit suffire, puisque les mieux disans y seroient bien empeschez, toutesfois pour tel discours qu'il est, je l'apprends en toute humilité, & devotion à ses pieds, & aussi pour fuir la trop grande prolixité, pour laquelle certes je me sens tres-capable: mais j'espere bien ne me separer d'elle tant en mes discours, que je me taise du tout, & ne parle lors qu'il faudra; ainsi que ses belles, & nonpareilles vertus me le commandent & m'en donnent ample matière, ayant veu tout ce que j'ay escrit: ce qui a passé avant mon temps je l'ay appris de personnes fort illustres, ainsi que je le feray voir en tous mes Livres.

E s

Cette

Cette Reyne qui fut tant de Roys la Me-

*re,
Et des Reynes aussi, ensemble de la France,
Mourut lors qu'on avoit d'elle le plus d'affaire;
Car nul qu'elle n'a pû luy donner assistan-
ce.*



DIS.



DISCOURS TROISIEME.

*De la Reyne d'Escoffe, jadis Reyne
de nostre France.*



Eux qui voudront jamais es-
crire de cette illustre Reyne
d'Escoffe, en ont deux tres-
amples sujets; l'un celui de sa
vie, & l'autre de sa mort, l'un
& l'autre tres-mal accompagnez de la
bonne fortune, ainsi que j'en veux tou-
cher quelques points en ce petit discours
par forme d'abregé, & non en longue hi-
stoire, laquelle je laisse à descrire aux
plus scavans & mieux couchans par écrit.

Cette Reine donc eut son Pere le Roy
Jacques, fort homme de bien & de va-
leur, & fort bon François: après qu'il fut
veuf de Madame Magdelaine, Fille de
France, demanda au Roi François quel-
que honneste & vertueuse Princesse de

E 6

fin

108 MEMOIRES DE

son Royaume pour se remarier, ne desirant rien tant que de continuer l'alliance de France.

Le Roy François ne sçachant mieux choisir pour contenter ce bon Prince, luy donna la fille de Monsieur de Guise, Claude de Lorraine, veufve pour lors de Mr. de Longueville, laquelle fut trouvée de ce Roy si belle, sage, vertueuse & honneste, qu'il fut fort ayse, & s'estima tres-heureux de la prendre, & s'en trouva tel après qu'il l'eut prise & espousée, & tout le Royaume d'Escoffe; qu'elle gouverna fort sagement lors qu'elle fut veufve, qui fut peu d'années après son mariage, n'y ayant gueres demeuré avec luy, non sans luy avoir produit une belle lignée, qui fut cette belle, & des plus belles pour lors Princesse du monde, nostre Reyne, de laquelle nous parlons. Icele n'estant quasi par maniere de dire que née, & estant aux mammelles tétant, les Anglois vinrent assaillir l'Escoffe, & fallut que sa Mere l'allast cachér, par crainte de cette furie, de terre en terre d'Escoffe; & sans le bon secours que le Roy Henry y envoya, à grand'peine eust-elle esté sauvée. Et ce nonobstant la fallut mettre sur les vaisseaux, & l'exposer aux vagues, orages, & aux vents de la mer, à la passer en France, pour sa plus grande seurété: Où cer-

Mr. DE BRANTOME. 109

certes cette male fortune n'ayant peu passer la mer avec elle, & ne l'osant pour ce coup attaquer en France, la laissa si bien que la bonne la prit par la main, & ainsi que son bel âge croissoit, ainsi vit on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croistre de telle sorte, que venant sur les quinze ans, sa beauté commença à paroistre comme la lumiere en plein midy, & en effacer le Soleil lors qu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps étoit belle, & pour celle de l'ame, elle estoit toute pareille; car elle s'étoit faite fort sçavante en Latin; estant en l'âge de treize à quatorze ans, elle declama devant le Roy Henry, la Reyne, & toute la Cour, publiquement en la Salle du Louvre, une Oraison en Latin qu'elle avoit faite, soutenant & deffendant contre l'opinion commune, qu'il étoit bien seant aux femmes de sçavoir les lettres & arts liberaux. Songez, quelle rare chose & admirable, de voir cette sçavante, & belle Reyne ainsi orer en Latin, qu'elle entendoit, & parloit fort bien; car je l'ay veu là, & fut si curieuse de faire faire à Antoinette Fochain de Chauny, en Vermandois, & l'adresse à ladite Reyne, une Rethorique en François, que nous avons encore en lumiere, afin qu'elle l'entendit mieux & se fit plus éloquente, comme elle

110 MEMOIRES DE

à esté, & mieux que si dans la France me me eust pris sa naissance. Aussi la faisoit il beau voir parler, fust ou aux plus grands, ou aux plus petits, & tant qu'elle a été en France, elle se reservoit tousjours deux heures du jour pour estudier & lire; aussi il n'y avoit gueres de sciences humaines qu'elle n'en discourust bien, sur tout elle ay moit la Poësie, mais sur tout Monsieur de Ronfard, Monsieur du Belley, & Monsieur de Maison-fleur, qui ont fait de belles Poësies & Elegies pour elle, & mesmes sur son partement de la France, que j'ay veu souvent lire à elle mesme en France & en Escosse, la larme à l'œil & les sospirs au cœur.

Elle se mesloit d'estre Poëte & composoit des vers, dont j'en ay veu aucuns de beaux & tres-bien faits, & nullement ressemblant à ceux qu'on luy a mis à sus avoir faits sur l'amour du Comte de Boutheville; ils sont trop grossiers & mal polis pour estre sortis d'elle. Monsieur de Ronfard étoit bien de mon opinion en cela. Ainsi que nous en discourions un jour, & que nous les lisions, elle en composoit bien de plus beaux & de plus gentils, & promptement, comme je l'ay veüe souvent, comme elle se retiroit en son Cabinet, & sortoit aussi-tost pour nous en montrer à aucuns honnestes gens

MR. DE BRANTOME. 111

gens que nous estions. De plus elle escrivoit fort bien en prose, sur tout en lettres que j'ay veües, & tres-eloquentes & hautes; toutesfois quand elle divisoit avec aucuns, elle usoit de fort doux, mignard, & fort agreable langage, & avec une bonne majesté, meslée pourtant avec une fort discrete & modeste privauté, & sur tout avec une fort belle grace, de mesme que sa langue naturelle, qui de soy est fort rurale, barbare, mal sonante, & seante, elle la parloit de si bonne grace, & la façonnoit te telle sorte, qu'elle la faisoit tres-belle & agreable en elle, mais non en autres.

Voyez quelle vertu avoit une telle beauté & telle grace, de faire tourner un barbarisme grossier en une douce civilité, & gracieuse mondanité, & ne s'en faut esbahir de cela, qu'estant habillée à la sauvage (comme je l'ay veüe) & à la Barbaresque mode des sauvages de son Pais, elle paroissoit en un corps mortel, & habit barbare & grossier, une vraye Déesse. Ceux qui l'ont veüe ainsi habillée, le pourront ainsi confesser en toute verité, & ceux qui l'ont veüe, ou pourront avoir veu son portrait estant ainsi habillée. Si que j'ay ouï dire à la Reyne & au Roy, qu'elle se monroit encores en celuy-la plus belle, plus agreable, & plus desirable

desirable qu'en tous les autres. Que pou-
voit-elle donc paroître se representant
en ses belles & riches parures, fust à la
Françoise ou Espagnolle, ou avec le
bonnet à l'Italienne, ou en ses autres ha-
bits de son grand deüil blanc, avec le-
quel il la faisoit tres-beau voir; car la
blancheur de son visage contendoit a-
vec la blancheur de son voile, à qui l'em-
porteroit: mais enfin l'artifice de son
voile le perdoit & la neige de son beau
visage effaçoit l'autre, aussi se fit-il à la
Cour une Chanson d'elle, portant le
deüil, qui estoit telle:

*L'on voit sous blanc atours,
En grand deüil & tristesse,
Se pour mener maint tour,
De beauté la Déesse,
Tenant le trait en main,
De son Fils inhumain.
Et Amour sans front en,
Voletter autour d'Elle,
Deguisant son bandeau,
En un funebre voile,
Où sont ces mots escrits,*

MOURIR OU ESTRE PIS.

Voilà comme cette Princeſſe paroif-
ſoit belle en toutes façons d'habits, fuſ-
ſent Barbares, fuſſent mondains, fuſſent
austeres; elle avoit encore cette perfe-
ction pour faire mieux embraser le mon-
de

de, la voix tres-douce & tres-bonne, car
elle chantoit tres-bien, accordant ſa voix
avec le Luth, qu'elle touchoit bien ſoli-
dement, de cette belle main blanche, &
de ces beaux doigts ſi bien faconnés, qui
ne devoient à ceux de l'Aurore: que re-
ſte-t-il davantage pour dire ſes beautez,
ſi non que l'on diſoit d'Elle que le Soleil
de ſon Eſcoſſe étoit fort diſſemblable à
Elle; car quelques jours de l'an il ne luit
pas cinq heures en ſon Pais, & elle luiſoit
toujours ſi bien que de ſes rayons elle
en faiſoit part à ſa terre, & à ſon peuple,
qui avoit plus beſoin de lumiere que
tout autre, pour être ſon Climat fort ef-
loigné du grand Soleil du Ciel. Ha! Roi-
aume d'Eſcoſſe, je crois que maintenant
vos jours ſont encore bien plus courts
qu'ils n'étoient, & vos nuits plus lon-
gues, puis que vous avez perdu cette
Princeſſe qui vous illuminoit, mais vous
en avez été ingrats, ne l'ayant ſceu re-
conoître du devoir & de fidelité, com-
me vous deviez, & comme nous en par-
lerons ailleurs.

Or cette Dame & Princeſſe pleut tant
à la France, qu'elle pria le Roy Henry
d'en prendre l'Alliance, & la donner à
Monsieur le Dauphin, ſon Fils bien-ay-
mé, qui de ſon coſté en étoit eſperdu-
ment eſpris. Les nopces donc ſolemnel-
le-

114 MEMOIRES DE

lement celebrées dans la grande Eglise & la Palais de Paris, où l'on vit cette Reyne paroître cent fois plus belle qu'une Déesse du Ciel, fust au matin à aller aux Espouailles en brave majesté, fust apres dîner à se pourmener au bal, & fust sur le soir à s'acheminer d'un pas modeste, & façon desdaigneuse pour offrir & faire son vœu au Dieu Hymenée, si bien que la voix d'un chacun s'alloit espandant & raisonnant par la Cour, & parmy la grande Cité, que bienheureux étoit cent & cent fois le Prince qui s'alloit joindre avec cette Princeesse, & que si le Royaume d'Escoffe estoit quelque chose de prix, la Reyne le valoit davantage. car encore qu'elle n'eust ni Sceptre ni Couronne, sa seule personne & sa divine beauté valoient un Royaume: mais puis qu'elle étoit Reyne, elle apportoit à la France & à son mary double fortune.

Voilà ce que le monde alloit disant d'elle, & par ainsi elle fut appelée la Reine Dauphine, & le Roy son mary le Roy Dauphin, vivant tous deux avec un tres-grand amour & plaisante concorde.

Puis venant ce grand Roy à mourir, vinrent à estre Roy & Reyne de France, Roy & Reyne de deux grands Royaumes, heureux & tres-heureux tous deux, si le Roy François son mary n'eust esté

em-

Mr. DE BRANTOME 115

emporté par la mort, ny elle par consequent restée veufve au bel Avril de ses plus beaux ans, & n'ayant jouy ensemble de leur amour, plaisir & felicités, que quelques quatre années.

Voilà une felicité de peu de durée, & à qui la male fortune pour ce coup devoit pardonner, mais la mal-faisante qu'elle est, voulut ainsi traiter miserablement cette Princeesse, qui de sa perte & de son deuil fit elle-mesme cette Chançon.

*EN mon triste & doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un œil tranchant,
De perte incomparable,
Et en souspirs cuisans,
Passe mes meilleurs ans.*

*Fut-il un tel malheur.
De dure destinée,
Ny si triste douleur,
De Dame fortunée,
Qui mon cœur & mon œil,
Vois en biere & cercueil.*

*Qui en mon doux printemps,
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extreme tristesse,
Et en rien n'ay plaisir,*

Qu'en

116 MEMOIRES DE

Qu'en regret & desir.

Ce qui m'estoit plaisant,
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant,
M'est nuit noire & obscure,
Et n'est rien si exquis,
Qui de moy soit requis.

Fay au cœur & à l'œil,
Un portrait & image,
Qui figure mon deuil,
Et mon paste visage,
De violettes teint,
Qui est l' amoureux teint.

Pour mon mal estrange,
Je ne m'arreste en place,
Mais j'en ay beau changer,
Si ma douleur j'efface,
Car mon pis & mon mieux,
Sont mes plus deserts lieux.

Si en quelque séjour,
Soit en Bois ou en prée,
Soit pour l'aube du jour,
Ou soit pour la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent,
Le regret d'un absent.

Si parfois vers ces lieux,

Viens

Mr. DE BRANTOME 117

Viens à dresser ma veüe,
Le doux trait de ses yeux,
Je vois en une nuë,
Soudain je vois en l'eau,
Comme dans une Tombeau.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
Fay qu'il me tient propos,
Je le sens qu'il me touche,
En labour, en recoy,
Tousjours est près de moy.

Je ne vois autre objet,
Pour beau qu'il se presente,
A qui que soit sujet,
Oncques mon cœur consente,
Exempt de perfection,
A cette affliction.

Mets Chanson icy fin,
A si triste complainte,
Dont sera le refrain
Amour vraye & non feinte,
Pour la separation,
N'aura diminution.

Voilà les regrets qu'alloit jettant, & chantant piteusement cette trite Reyne, qui les manifestoit encore plus par son paste teint; car dès lors qu'elle fut veufve je

118 MEMOIRES DE

je ne l'ay jamais veu changer en un plus coloré, tant que j'ay eu cet honneur de la voir, & en France & en Escosse, où il luy fallut aller au bout de dix-huit mois, à son tres-grand regret, & après sa viduité pour pacifier son Royaume, fort divisé pour la Religion. Helas! elle n'y avoit aucune envie, ny volonté: je luy ay veu dire souvent, & apprehender comme la mort ce voyage, & desiroit cent fois de demeurer en France simple Douairiere, & se contenter de son Touraine & Poitou pour son douaire donné à elle, que d'aller regner là en son Pays sauvage: mais Messieurs les Oncles aucuns & non pas tous, conseillèrent, voire l'en pressèrent, je n'en diray point les occasions, qui pourtant s'en repentirent bien puis après de la faute.

Sur quoy faut douter nullement, si lors de son partement le feu Roy Charles, son beau Frere, eust esté en âge accompli, comme il étoit fort petit & jeune, & aussi si s'il eust esté en l'humour, & amour d'elle comme je l'ay veu, jamais il ne l'eust laissée partir & resolument il l'eust espousée. Car je l'en ay veu tellement amoureux, que jamais il ne regardoit son portrait, qu'il n'y tint l'œil tellement fixé & vray, qu'il ne l'en pouvoit jamais ôter & s'en rassasier, & dire souvent que c'estoit

Mr. DE BRANTOME. 119

c'estoit la plus belle Princeesse qui nasquit jamais au monde, & tenoit le Roy son Frere par trop heureux, d'avoir joui d'une si belle Princeesse, & qu'il ne devoit nullement regretter sa mort dans le tombeau, puis qu'il avoit possédé en ce monde cette beaute, & son plaisir pour si peu d'espace de tems qui l'eust possédée, & que telle jouissance valoit plus que celle de son Royaume; de sorte que si elle fust demeurée en France, il l'eust espousée, il y estoit resolu, encore que ce fust sa belle Soeur; mais le Pape d'alors ne lui en eust jamais refusé la dispense, veu qu'il l'avoit bien concedée à un sien sujet, qui étoit Monsieur de Lové, pour espouser la sienne; & aussi que depuis en Espagne on a veu le Marquis d'Aguilar en avoir eu de mesme, & force autres en ce Pays, qui n'en font trop de difficulté pour entretenir leurs maisons, & ne les gaster & dissiper, comme nous faisons en France.

Tous ces discours ay-je veu faire pour ce sujet, à luy & à plusieurs, lesquels j'omettray, pour ne varier en nôtre dit sujet de nôtre Reyne, laquelle enfin étant persuadée, comme j'ay dit, d'aller en son Royaume, & son voyage ayant été remis à la prime, fit tant que le remettant de mois en mois, elle ne partit que sur la fin du mois d'Aoust: & faut noter que cette

pri-

prime en laquelle elle pensoit partir, vint si tardive, si fascheuse, si froide, qu'au mois d'Avril n'y avoit aucune apparence de se parer de sa belle robe verte, ny de ses belles fleurs. Si bien que les galans de la Cour alloient augurant là dessus, & publiant que cette prime avoit changé sa belle & plaisante saison en un ord & fascheux Hyver, & n'avoit voulu se vestir de ses belles couleurs, & verdure, pour le deuil qu'elle vouloit porter de la partance de cette Reyne, qui luy servoit totalement de lustre. Monsieur de Maisons gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes, en fit pour ce sujet une fort belle Elegie.

Le commencement de l'Automne, étant donc venu, il fallut que cette Reyne après avoir temporisé, abandonnast la France, & s'estant acheminée par terre à Calais, accompagnée de Messieurs ses Oncles, Monsieur de Nemours, & de la plupart des grands & honnestes gens de la Cour, ensemble des Dames, comme de Madame de Guise, & autres, tous regrettant & pleurant à chaudes larmes l'absence d'une telle Reyne.

Elle trouva au port deux Galères, l'une de Monsieur de Mevillon, & l'autre du Capitaine d'Albize, & deux Navires de charge seulement pour tout armement,

& après six jours de sejour seulement à Calais, ayant dit ses adieux pitieux, & pleins de soupirs à toute la grande compagnie qui estoit là, depuis le plus grand jusques au plus petit, s'embarqua: ayant de ses Oncles avec elle, Messieurs d'Aumale grand Prieur, & d'Elbeu, & Monsieur Damville, aujourd'huy Mr. le Connestable, & force Noblesse que nous estions avec elle dans la Galere de Mr. de Mevillon, pour estre la meilleure & la plus belle.

Ainsi donc qu'elle vouloit commencer à sortir du Port, & que les rames commençaient à se vouloir laisser mouiller, elle y vit entrer en pleine mer, & tout à sa veüe s'enfoncer un Navire devant elle se & perit, & la plupart des mariniens, se noyer, pour n'avoir pas bien pris le courant & le fond; ce qu'elle voyant s'escria incontinent: Ha! mon Dieu, quel augure de voyage est cecy, & la Galere estant sortie du port, & s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile, & la chiourme se reposer, elle sans songer à autre action, s'appuya les deux bras sur la poupe de la Galere du costé du timon, & se mit à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port & le lieu d'où elle estoit partie, prononçant tousjours ces tristes paroles,

F adieu

122 MEMOIRES DE

adieu France, adieu France, les repetant à chaque coup, & luy dura cet exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuit, & qu'on luy demanda si elle ne se vouloit point offer de là, & souper un peu; alors redoublant ses pleurs plus que jamais, dit ces mots: c'est bien à cette heure ma chere France, que je vous perds du tout de veüe, puis que la nuit obscure & jalouse du contentement de vous voir tant que j'eusse pü, m'apporte un voile noir devant les yeux pour me priver d'un tel bien. Adieu donc ma chere France, que je vous perds du tout de veüe, je ne vous verray jamais plus; ainsi se retira, disant qu'elle avoit fait tout le contraire de Didon, qui ne fit que regarder la mer quäd Enée se departit d'avec elle, & elle regardoit toujourns la terre; elle voulut se coucher sans avoir mangé, & ne voulut descendre en bas dans la chambre de poupe, mais on lui fit dresser la traverse de la Galere en haut de la poupe, & luy dressa-t-on là son lit, & reposant un peu, n'oubliant nullement ses soupirs & larmes, elle commanda au Timonnier, sitôt qu'il seroit jour, s'il voyoit & descouvroit encore le terrain de la France, qu'il l'éveillast, & ne craignast de l'appeller, à quoy la fortune la favorisa, car le vent estant cessé, & ayant recours

Mr. DE BRANTOME. 123

cours aux rames, on ne fit gueres de chemin cette nuit, si bien que le jour paroissant, parut encore le terrain de la France, & n'ayant failly le Timonnier au commandement qu'elle luy avoit fait, elle se leve sur son lit, & se mit à contempler la France encores, & tant qu'elle peut: mais la Galere s'esloignant, elle esloigna son contentement, & ne vit plus son beau terrain: adonc redoubla encore ces mots, adieu la France, cela est fait, adieu la France, je pense ne jamais vous voir plus, si desira-t-elle cette fois qu'une Armée d'Angleterre parust, de laquelle nous eussions fort menacez, afin qu'elle eût sujet & fût contrainte de relascher en arriere, & se sauver au port d'où elle estoit partie: mais Dieu en cela ne l'a voulu favoriser à ses souhaits.

Car sans aucun empeschement, nous arrivasmes à Petit Luc, dont sur le navigage je ferai ce petit incident, que le premier soir que nous fusmes embarquez, le Seigneur de Chastelard, qui depuis fut executé en Escosse pour son outrecuidance, & non pour crime, comme je diray: il étoit gentil Cavalier & homme de bonne espée, & bonnes lettres: ainsi qu'il vit qu'on allumoit le fanal, il dit ce gentil mot il ne seroit point besoin de ce fanal, ny de ce flambeau pour nous esclairer en

mer, car les beaux yeux de cette Reyne sont assez esclairans, & bastans pour esclairer de leurs beaux feux toute la mer, voire l'embraser pour un besoin.

Faut noter qu'un jour avant un Dimanche matin, que nous arrivâmes en Escosse, il s'esleva un si grand broüillard, que nous ne pouvions pas voir depuis la poupe jusques à la prouë, en quoy les Pilotes & les Comites furent fort estonnez, si bien que par necessité il fallut mouïller l'ancre en pleine mer, & jeter la sonde pour sçavoir où nous estions.

Ce broüillard dura tout le long d'un jour & toute la nuit jusques au lendemain matin à huit heures, que nous nous trouvâmes environnées de quantité d'escueils, si bien que si nous fussions allez en avant ou à côté nous eussions donné à travers, & nous fussions tous peris. De quoi la Reine disoit que pour son particulier ne s'en fust gueres souciée ne souhaittant rien tant que la mort, mais elle ne l'eust pas souhaitté ny voulu pour le general de tout le Royaume d'Escosse. Ayant donc reconnu & veu le matin de ce broüillard levé le terrain d'Escosse, il y en eut qui augurerent sur ledit broüillard qu'il signifioit qu'on alloit prendre terre dans un Royaume broüillé, broüillon & mal plaisant.

Nous

Nous allâmes entrer & prendre terre au Petit Luc, où fondant les principaux de là, & de l'Islebourg qui n'est qu'à une petite lieüe de là, la Reyne y alla à cheval, & ses Dames & Seigneurs sur les haquenées guilledines du pays, telles quelles, & harnachées de meime, donc sur tel appareil la Reyne se mit à pleurer, & dire, que ce n'estoient pas là les pompes, les magnificences, ny les superbes montures de la France, dont elle avoit jouy si longtemps, mais qu'il falloit prendre patience, & qui pis est, le soir ainsi qu'elle se vouloit coucher, estant logée en bas en l'Abbaye de l'Islebourg, qui est certes un beau bastiment, & ne tient rien du pays, vinrent sous la fenestre cinq ou six cens marauts de la ville luy donner aubade de meschants violons & petits rebecs, dont il n'y en a faute en ce pays-là, & se mirent à chanter Pseaumes tant mal chantez & si mal accordez que rien plus. He! quelle musique & quel repos pour sa nuit.

Le lendemain matin on luy cuida tuer son Aumosnier dans son logis, & s'il ne se fust sauvé de vitesse dedans sa chambre, il estoit mort, & eussent fait de mesme comme ils firent depuis à son Secretaire David; lequel dautant qu'il estoit d'esprit, la Reine l'aymoit pour le maniment de ses affaires, mais on le luy tua de.

F 3

devant sa Salle si près d'elle que le sang luy en rejaillissoit sur sa robe, & lui tomba mort sur ses pieds.

Quelle indignité ! ils luy en ont fait bien d'autres, dont il ne se faut estonner s'ils ont mal parlé d'elle : ce tour fait à son Aumosnier elle en vint si triste & si faschée qu'elle dit, voilà un beau commencement d'obeissance & de recueil de mes sujets, je ne sçay quelle en sera la fin, mais je la prevois tres-mauvaise, ainsi que la pauvre Princeesse en cela s'est monstrée une grande Cassandre de Prophetie, comme elle estoit en beauté.

Estant là elle vesquit trois ans fort sagement en sa viduité, & y eust persisté n'ayant nullement envie de violer les Manes de son mari, mais les Estats de son Roïaume la prièrent & sollicitèrent de se marier, afin qu'elle leur pust laisser quelque beau Roy enfanté d'elle, comme est celuy-cy d'aujourd'huy.

Il y en a qui ont dit qu'aux premieres guerres le Roy de Navarre la voulur'espouser, en repudiant sa femme à cause de la Religion, mais n'y voulut consentir, disant qu'elle avoit une ame, & qu'elle ne la vouloit perdre pour toutes les grandeurs du monde, faisant un grand icrupule d'espouser un homme marié.

Enfin

Enfin elle se remaria avec un jeune Seigneur d'Angleterre de fort bonne extraction, mais non pareil à elle. Ce mariage ne fit gueres heureux ni pour l'un ny pour l'autre, je ne veux icy raconter comme le Roy son mary, après luy avoir fait un fort bel enfant, qui regne aujourd'huy, fut tué & mourut par une fougade dressée où il logeoit. L'histoire en est imprimée & écrite, mais non au vray pour l'accusation qu'on a accusé la Reyne d'y avoir esté consentante. Ce sont abus & menteries, car jamais cette Reyne ne fust cruelle, elle estoit du tout bonne & douce, jamais en France elle ne fit cruauté, mesme n'a pris plaisir ny eu le cœur de voir defaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes que j'ay connu, & lors qu'elle estoit dans sa galere, ne voulut jamais permettre que l'on batist le moins du monde un seul forçat, & en pria le grand Prieur son Oncle, & le commanda tres-expressement au Comite, ayant une compassion extreme de leur misere, & le cœur luy en faisoit mal.

Pour fin jamais cruauté ne logea au cœur d'une si grande & douce beauté, mais ce sont des imposteurs qui l'ont dit & écrit, entre autres Monsieur Buchanan, en quoy il a mal reconnu les

F 4

biens

128 MEMOIRES DE

biens de sa Reyne luy avoit faits en France & Escosse, pour la grace de sa vie, & du relief de son ban. Il eust mieux valu qu'il eust employé son divin sçavoir à parler mieux d'elle, ny des amours de Bothuel, jusques à y mettre quelques sonnets qu'elle avoit faits, que ceux qui ont connu sa poésie, & son sçavoir, diront bien tousjours qu'ils ne sont venus d'elle, ny moins jugeront de ces amours, car ce Bothuel estoit le plus laid homme, & d'aussi mauvaise grace, qu'il se peult voir, mais si celuy-là en a bien dit du mal, il y en a d'autres qui en ont escrit un fort beau livre de son innocence que j'ay veu, qui l'a si bien déclarée & prouvée, que les moindres esprits y mordroient, bien que ses ennemis y ayent eu esgard, mais la desirant faire perdre, comme ils ont fait à la fin, & comme obstinée l'ont tellement persecutée qu'ils ne cesserent jamais qu'elle ne fust mise en prison dans un fort Chasteau; on dit que c'est Saint André en Escosse, & ayant demeuré miserablement captive pres d'un an, fut delivrée par le moyen d'un fort honneste, & brave Gentil-homme du pays, & de bonne maison, nommé Monsieur de Beton, que j'ay connu & veu, lequel m'en conta l'Histoire, lors qu'il en vint

por-

Mr. DE BRANTOME. 129

porter la nouvelle au Roi, ainsi que nous passions l'eau devant le Louvre; il estoit Nepveu de l'Evesque de Glasco, Ambassadeur en France, un des hommes de bien & dignes Prelats, qui se soit veu, & qui a esté fidelle serviteur de sa maistresse jusques à son dernier soupir, & luy est encore autant après son trespas

Voilà donc cette Reyne en liberté, qui ne chauma pas, & en moins d'un rien eut amassé une armée de ceux qu'elle estimoit ses plus fideles, & la menant la premiere, montée en teste sur une bonne hacquenée, vestuë d'un simple cottillon, ou juppe de taffetas blanc, & coiffée d'une coiffe de crespes dessus, de quoy j'ay veu plusieurs personnes s'étonner, même la Reyne Mere, qu'une si tendre Princeesse & si delicate comme elle étoit, & avoit été toute sa vie, fust ainsi habituée aux incommoditez de la guerre: mais aussi qui est la chose que l'on n'endure, & que l'on ne fasse pour regner absolument, & se venger de son peuple rebelle, & le ranger à son obeissance.

Voilà donc cette Princeesse, belle & genereuse comme une seconde Zenobie à la teste de son armée, la conduisant pour affronter ses ennemis, & livrer

F 5

ba-

130 MEMOIRES DE

bataille ; mais hélas quel malheur ! ainsi qu'elle pensoit les siens venir aux mains avec les autres, & ainsi qu'elle exhortoit & animoit par ses belles paroles, qui eussent pû émouvoir les rochers, ils vinrent tous à hauffer leurs piques sans rendre combat, & tant d'un costé que d'autre vinrent mettre les armes bas, s'embrasser & se faire amis, & tous confederez & conjurez ensemble firent complot de se saisir de leur Reyne; & la prendre prisonniere, & la mener en Angleterre. Monsieur de Crofy, Intendant de sa maison, Gentil-homme d'Auvergne en conta ainsi l'Histoire à la Reyne Mere, en venant de là, & le vis à S. Maur, qui le conta à aucuns de nous.

Enfin elle fut menée en Angleterre où elle fut logée en un Chasteau, si estroitement & en telle captivité, qu'elle n'en a bougé de dix-huit à vingt ans jusques à sa mort, dont elle en eut sentence par trop cruelle, fondée sur plusieurs raisons telles quelles, qui sont dans l'arrest, mais une des principales, à ce que je tiens de bon lieu, fut que la Reyne d'Angleterre ne l'ayma jamais, & a esté tousjours & de long-temps jalouse de sa beauté, qu'elle voyoit surpasser la sienne. Que c'est de jalousie ! & pour la religion aussi : or tant y a que cette Prince

esse

Mr. DE BRANTOME. 131

cessé apres sa longue prison fut condamnée à la mort, & à avoir la tête tranchée, & son arrest luy fut prononcé deux ans avant qu'elle fust executée. Aucuns disent qu'elle n'en sceut rien sinon quand on fut pour l'execution. D'autres disent qu'il luy fut prononcé deux mois avant l'execution, ainsi que la Reyne Mere, en eut advis estant à Coignac, qui en fut tres-marrie, & mesme luy dit-on cette particularité qu'aussi-tost que l'arrest lui fut prononcé, on luy tendit la Chambre & son lit de noir. La Reyne Mere se mit à louer fort là dessus la constance de ladite Reine d'Escoffe, & qu'elle n'en avoit jamais vû ny oüy parler d'une plus constante en son adversité ; j'estois present alors, & croyois pourtant que la Reyne d'Angleterre ne la feroit point mourir, ne l'estimant cruelle tant jusques là, & que de son naturel elle n'estoit point, mais elle le fut là, & aussi que le Sieur de Bellievre que le Roy avoit despesché pour luy sauver la vie, opineroit quelque chose de bon, mais il n'y gagna rien.

Pour venir donc à cette mort pitieuse qu'on ne peut descrire qu'avec grande compassion.

Le dix-septième donc de Fevrier l'an mil cinq cens huitante sept, au lieu où

F 6

elle

elle estoit prisonniere, Chasteau appelle Frondinghaye, les Commissaires de la Reyne d'Angleterre, par elle envoyez, je ne diray point leurs nons, car il ne seroit de rien, arriverent sur les deux ou trois heures apres midy, estant en la presence de Paulet son gardien ou geolier, font lecture de leur commission touchant l'execution à leur prisonniere, luy declarant que le lendemain matin ils y procederoient, l'admonestant de s'apprester entre sept & huit.

Elle sans s'estonner les remercia de leurs bonnes nouvelles, disant qu'elles ne pouvoient estre meilleures pour elle, pour voir maintenant la fin de ses miseres, & que des long-temps elle s'estoit apprestee & resolie à mourir, depuis sa detention en Angleterre, suppliant pour tant les Commissaires de luy donner un peu de temps & loisir pour faire son testament, & donner ordre à ses affaires, puis que cela gisoit à leur volonte, comme leur commission portoit, à quoy le Comte de Cherusbery luy dit assez rudement, non, non, Madame, il faut mourir, tenez-vous preste demain entre sept ou huit heures du matin, on ne vous prolongera plus le delay d'un moment. Il y en eut un plus courtois, ce luy sembloit, qui luy voulut user de quelques remon-

stran-

strances pour essayer de luy donner quelque constance davantage à supporter cette mort: elle luy respondit qu'elle n'avoit point besoin de consolation, pour le moins venant de luy, que s'il lui vouloit faire ce bon office à sa conscience de lui faire venir son Aumosnier pour la confesser, que ce lui seroit une obligation, qui surpasseroit toute autre, car pour son corps, elle ne croyoit pas qu'ils fussent si inhumains qu'ils ne luy donnassent droit de sepulture, alors il luy repliqua qu'il ne s'y falloit point attendre, de façon qu'elle fut contrainte d'escire sa confession qui fut telle.

J'ay esté combattuë aujourd'huy de ma religion, & de recevoir la consolation des heretiques, vous attendrez par Bouryong & autres, que j'ay fait fidelement protestation de ma foi, en laquelle je veux mourir. J'ay requis de vous avoir pour faire ma confession, & recevoir mon Sacrement, ce qui m'a esté cruellement refusé, aussi bien que le transport de mon corps, & de pouvoir tester librement, ou n'en escire que par leurs mains, à faute de cela je confesse la griefveté de mes pechez en general, comme j'avois deliberé de faire à vous en particulier, vous priât au nom de Dieu que vous priez & veilliez cette nuit avec moy pour

la

134 MEMOIRES DE

la satisfaction de mes pechez, & m'envoyer vostre absolution & pardon de toutes les offenses que j'ay faites; j'essayeray de vous voir en leur presence comme ils m'ont accordé, & s'il m'est permis devant tous je vous demanderay pardon, advisez-moy des plus propres prieres pour cette nuit & pour demain matin, car le temps est court, & je n'ay loisir d'escrire, mais je vous recommanderay comme le reste, & sur tout vos benefices vous seront conservez & assurez, & vous recommanderay au Roy, je n'ay plus de loisir, advisez-moy de tout ce que vous penserez de bon pour mon salut par escrit, après cela je pourvoiray au salut de mon ame.

Avant toutes choses elle ne perdit point de temps, & si peu qu'il luy restoit, bien long pourtant & suffisant pour esbranler une constance des plus assurees, mais en elle on n'y connut aucune crainte de la mort, mais beaucoup de contentement de sortir des miseres mondaines l'employa à escrire à nostre Roy, à la Reyne Mere qu'elle honoroit beaucoup, à Monsieur & à Madame de Guise, & autres particulieres lettres, certes tres piteuses, mais toutes tendantes à leur faire connoistre que jusques à la derniere heure, elle n'avoit perdu la
me-

Mr. DE BRANTOME. 135

memoire d'eux, & le contentement qu'elle recevoit de se voir delivrée de tant de maux, desquels il y avoit vingt ans, qu'elle estoit accablée, & leur envoya à tous des presens qui estoient de la valeur & prix que le pouvoit consentir une pauvre Reyne captive & mal fortunée.

Après envoya querir sa maison depuis le plus grand jusques au plus petit, & fit ouvrir les coffres, & regarda combien elle pouvoit avoir d'argent leur departit à chacun selon son moyen, & le service qu'elle avoit tiré d'eux, & à ses femmes leur partagea tout ce qui luy pouvoit rester de bagues, de carcans, de laiettes & accoutremens, leur disant à tous que c'estoit avec beaucoup de regret qu'elle n'avoit davantage pour leur donner & recompenser; mais qu'elle s'assuroit que son fils satisferoit à sa necessité, & pria son Maître d'hôtel de le faire entendre à son dit fils, à qui elle envoioit sa benediction, le priant de ne venger point sa mort, laissant le tout à Dieu à en ordonner à ses divines volonte, & leur dit Adieu à tous sans larmoier aucunement, mais au contraire les consolait, & leur disoit qu'il ne falloit pas qu'ils pleurassent sur le point de la voir bienheureuse en contr'eschange de tant de malheurs qu'elle

qu'elle avoit eus : puis les fit tous sortir de sa chambre, réservé ses femmes.

Or il estoit déjà nuit, & se retira en son Oratoire, où elle pria Dieu plus de deux heures les genoux nus contre terre, car ses femmes s'en apperceurent, puis elle s'en revint à sa chambre, & leur dit, je croy qu'il vaut beaucoup mieux mes amies que je mange quelque chose, & que je me couche après, afin que demain je ne fasse rien indigne de moy, & que le cœur ne me faille. Quelle generosité & quel courage ! ce qu'elle fit, & prenant une rostie au vin seulement, s'en alla coucher, & dormit fort peu, & employa la plus grande partie de la nuit en prieres & oraisons.

Elle se leva deux heures devant le jour & s'habilla le plus promptement qu'elle pût, & mieux que de coustume, & prit une robe de velours noir, qui estoit tout ce qu'elle s'estoit réservée de ses accoustremens, disant à ses femmes, mes amies je vous eusse laissé plutôt cet accoustrement que celui d'hier, sinon qu'il faut que j'aie à la mort un peu plus honorablement, & que j'aye quelque chose plus que le commun. Voilà un mouchoir que j'ay réservé aussi, qui fera pour me bander les yeux quand je viendray là, que je vous donne ma mie

(par-

(parlant à une de ses femmes) car je veux recevoir ce dernier office de vous.

Après, elle se retira en son Oratoire, leur ayant dit derechef Adieu en les baisant, & leur dit tout plein de particularitez pour dire au Roi à la Reine, & à ses parens ; non chose qui tendist à la vengeance, mais au contraire plutôt : & fit la ses Pasques par le moyen d'une Hostie consacrée, que le bon Pape Pie V, luy avoit envoyée, pour s'en servir à la necessité, & qu'elle avoit tousjours fort curieusement & saintement gardée & conservée.

Après avoir dit toutes ses Oraisons, qui furent bien longues, car il étoit déjà grand matin, elle s'en vint dans sa Chambre, & s'assit auprès du feu, parlant toujours à ses femmes, & les consolant au lieu que les autres la devoient consoler, leur disant que ce n'étoit rien des felicitez de ce monde, & qu'elle en devoit bien servir d'exemple aux plus grandes de la terre jusques aux plus petites, qu'elle qui avoit esté Reyne des Royaumes de France & d'Escoffe, de l'un par nature, & de l'autre par fortune, après avoir triomphé pêle melle dans les honneurs & grandeurs, la voilà reduite entre les mains du Bourreau, innocente toutesfois, ce qui la consoloit pourtant, mes-

me

138 MEMOIRES DE

mement le plus beau de leur pretexte étoit pris pour la faire mourir sur la Religion Catholique, bonne, sainte, qu'elle n'abandonneroit jamais jusques au dernier soupir, puis qu'elle y avoit esté baptisée, & qu'elle ne vouloit autre chose ny autre gloire après sa mort, sinon qu'elles publiassent sa fermeté par toute la France, quand elles y seroient retournées, comme elle les en prioit; & qu'en core qu'elle sçavoit qu'elles auroient beaucoup de creve-cœur, de la voir sur l'Eschafaut pour jouer une telle tragédie, si vouloit-elle qu'elles fussent les tesmoings de sa mort, sçachant bien qu'elle n'en pourroit avoir de plus fidelles, pour en faire le rapport de ce qui en adviendroit.

Ainsi qu'elle achevoit ces paroles, l'on vint heurter fort rudement à la porte; ses femmes se doutant que c'estoit l'heure qu'on la venoit querir, voulurent faire résistance d'ouvrir, mais elle leur dit, mes amies cela ne sert de rien, ouvrez.

Et entra premierement un compagnon avec un baston blanc en sa main, lequel autrement sans s'adresser à personne, dit en se pourmenant par deux fois, me voicy venu, me voicy venu. La Reyne se doutant de l'heure de l'execution,

Mr. DE BRANTOME. 139

tion, prit à la main une petite Croix d'yvoire.

Puis après vinrent les Commissaires susdits, & estant entrez, la Reyne leur dit, He bien? Messieurs, vous m'estes venu querir, je suis prestte & tres-resolüe de mourir, & trouve que la Reyne ma bonne Sœur fait beaucoup pour moy, & tous vous autres particulierement qui en avez fait cette recherche, allons donc. Eux voyant cette constance accompagnée d'une si grande douceur, & extreme beauté, s'en estonnerent fort, car jamais on ne la vit plus belle, ayant une couleur aux joues qui l'embellissoit.

Ainsi Boccace escrit de Sophonisba, laquelle estant en son adversité, après la prise de son mary, & de sa ville, & parlant à Massinissa, vous eussiez dit, raconte-t-il, que son propre malheur la rendoit plus belle, & luy favorisoit la douceur de son visage, pour la rendre plus desirable & agreable.

Ces Commissaires furent grandement esmeus à quelque compassion, toutesfois ainsi qu'elle sortoit, ils ne voulurent pas permettre à ses femmes de la suivre, craignant que pour leurs lamentations, souspirs, & hauts cris, l'acte de l'execution en fust aucunement troublé, mais elle leur dit, He quoy! Messieurs, voulez

lez-vous user de tant de rigueurs que de ne permettre seulement ou consentir que mes femmes m'accompagnent au supplice, au moins que j'obtienne cette faveur de vous autres ce qu'ils luy accorderent, en leur promettant qu'elle leur imposeroit silence, & les feroit venir lors qu'il faudroit.

Le lieu de l'execution estoit dans la Salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un Eschafaut large de douze pieds en quarré, & haut de deux, tapissé de meschante revésche noire.

Elle entra donc dans cette Salle avec pareille majesté & grace, comme si elle fust entrée en une Salle de Bal, où l'on l'avoit veüe autresfois si excellement paroistre, sans jamais changer de contenance,

Ainsi qu'elle fut auprès de l'Eschafaut, elle appella son Maître d'Hôtel, & lui dit aydez-moy à monter, c'est le dernier service que je recevray de vous, & lui reïtera tout ce qu'elle lui avoit dit en sa Chambre, pour dire à son fils: puis estant sur l'Eschafaut elle demanda son Aumosnier, priant les Officiers qui estoient là de permettre qu'il vinst, ce qui luy fut refusé tout à plat, luy disant le Comte de Izenty, qu'il la plaignoit grandement ainsi addonné aux super-
sti-

stitutions du temps passé, & qu'il falloit porter la Croix de Christ en son cœur & non à la main, à quoy elle fit réponse qu'il estoit mal aisé de porter tel, & si bel objet en la main sans que le cœur n'en fust touché de quelque emotion, & souvenance; que la chose la plus seante à toutes les personnes Chrestiennes, c'estoit de porter la vraye marque de sa Redemption, lors que la mort les menaçoit: Et voyant qu'elle ne pouvoit avoir son Aumosnier, elle fit venir ses femmes, ainsi qu'ils luy avoient promis, ce qu'ils firent, l'une desquelles à son entrée dans la Salle, appercevant sa Maïtresse sur l'Eschafaut en tel equipage parmi les Bourreaux, ne se pult engarder de crier, gemir & perdre contenance; mais incontinent la Reyne luy ayant fait signe du doigt contre la bouche, elle se retint.

Sa Majesté alors commença à faire des protestations, que jamais elle n'avoit attenté, ny à l'Etat, ny à la vie de la Reyne sa bonne Sœur, ouy bien d'avoir voulu chercher sa liberté comme tous captifs sont obligez, mais qu'elle voyoit bien que la cause de sa mort, étoit la Religion dont elle s'étimoit tres-heureuse de terminer sa vie pour ce sujet, & prioit la Reine sa bonne Sœur d'avoir pitié de
ses

142 MEMOIRES DE
ses pauvres serviteurs qu'elle tenoit captifs, en consideration de l'affection dont ils avoient esté esmeus à rechercher la liberté de leur Maistresse, puis qu'elle en devoit partir pour tous.

On luy amena un Ministre pour l'exhorter, mais elle luy dit en Anglois, Ha! mon amy donnez-vous patience, luy declarant qu'elle ne vouloit communiquer avec luy, ny avoir aucuns propos avec ceux de sa secte, & qu'elle estoit apprestée à mourir sans conseil, & que telles gens que luy ne luy pouvoient apporter aucune consolation ny contentement d'esprit.

Ce neantmoins voyant qu'il continuoit ses prieres en son barragouin, elle ne laissa de dire les siennes en Latin, eslevant sa voix par dessus celle du Ministre, & puis redit qu'elle s'estimoit beaucoup heureuse, de respendre la dernière goutte de son sang pour sa Religion, plus que de vivre plus longuement, & qu'elle ne pouvoit attendre que nature parachevât le cours ordonné de sa vie, & qu'elle esperoit tant en luy qui étoit représenté par la Croix, qu'elle tenoit en sa main, & devant les pieds duquel elle se prosternoit, que cette mort temporelle soufferte pour son nom, luy feroit le passage, le commencement & l'entrée

Mr. DE BRANTOME. 143
l'entrée de la vie éternelle avec les Anges, & les ames bienheureuses, qui recevroient d'elle son sang, & le representeroient devant Dieu en abolition de toutes ses offenses, les priant de luy être intercesseurs pour obtenir pardon de grace.

Telles estoient ses prieres estant à genoux sur l'Eschafaut, lesquelles elle faisoit d'un cœur fort ardent, y adjoustant plusieurs autres pour le Pape, les Roys de France & d'Espagne, & mesme pour la Reyne d'Angleterre, priant Dieu la vouloir illuminer de son esprit, priant aussi pour son fils, & pour l'Isle de la Bretagne, & d'Escoffe, pour les vouloir convertir.

Cela fait elle appella ses femmes pour luy ayder à oster son voile noir, sa coëffe & ses autres ornemens, & ainsi que le Bourreau y vouloit toucher, elle luy dit, Ha! mon amy ne me touche, toutesfois elle ne pût s'en garder qu'il n'y touchast; car après qu'on eut abbaissé sa robe jusques à la ceinture, ce vilain la tira par le bras assez lourdement, & luy osta son pourpoint, son corps de cotte avec le collet bas, de maniere que son corps & sa belle gorge plus blanche qu'albatre paroissoient nuds & descouverts.

Elle mesme s'accommoda le plus diligemment qu'elle pouvoit, disant qu'elle

144 MEMOIRES DE
le n'étoit pas accoustumée à se despoüiller devant le monde, ny en si grande compagnie, (on dit qu'il y pouvoit bien avoir quatre à cinq cens personnes) ny se servir de tel valet de chambre.

Ce Bourreau se mit à genoux, & luy demanda pardon, à quoy elle dit qu'elle luy pardonnoit, & à tous ceux qui estoient Autheurs de sa mort, d'aussi bon cœur qu'elle croyoit ses pechez luy être pardonnez de Dieu.

Puis elle dit à sa femme à qui elle avoit donné auparavant le mouchoir, qu'elle luy portast ledit mouchoir,

Elle portoit une Croix d'or, où il y avoit du bois de la vraye Croix, avec l'Image de nôtre Seigneur, qu'elle vouloit bailler à une de ses Damoiselles, mais le Bourreau l'en empescha, nonobstant l'avoir prié de le faire, luy promettant que la Damoiselle luy payeroit trois fois la valeur,

Ainsi s'étant toute apprestée, après avoir baïsé toutes ses Damoiselles, elle leur donna congé de se retirer avec la Benediction, leur faisant le signe de la Croix sur elles, & voyant qu'une d'eux ne se pouvoit contenir de pleurer, elle luy imposâ silence, disant qu'elle s'étoit obligée de promesse qu'elles ne feroient aucun trouble par leurs pleurs & gemissemens, leur commandant de se retirer
dou-

0112
Mr. DE BRANTOME. 145
doucement, de prier Dieu pour elle, & porter bon & fidelle tesmoignage de sa mort, en sa Religion ancienne, sainte & Catholique.

L'une d'eux luy ayant bandé les yeux de son mouchoir, incontinent elle se jeta à genoux de grand courage, sans donner la moindre demonstration ou signe d'aucune crainte de la mort.

Sa constance étoit telle, que toute l'assistance, mesme ses ennemis furent esmeus, & n'y eut pas quatre personnes qui se peurent garder de pleurer, tant ils trouverent ce spectacle étrange, se condamnant eux-mêmes en leur conscience d'une telle injustice.

Et parce que le Bourreau & le Ministre de satan l'importunoit, luy voulant tuer l'ame avec le corps, & la troublant en ses prieres, en hauffant sa voix pour le surmonter, elle dit en Latin le Pseaume, *In te Domine speravi, non confundar in eternum.* Lequel elle recira tout au long. Ayant achevé se mit la teste sur le Billot, & comme elle repetoit derechef, *In manus tuas Domine commendo spiritum meum*, le Bourreau luy donna un grand coup de hache, dont il luy enfonça ses attiffets dans la teste, laquelle il n'emporta qu'au troisieme coup, pour rendre le martyre plus grand & plus illustre, combien que

G

ce.

146 MEMOIRES DE
ce n'est pas la peine, mais la cause qui fait
le martyr.

Ce fait, il prend la teste, laquelle il
monstra aux assistans, & dit, Dieu sauve
la Reyne Elisabeth, ainsi advienne aux
ennemis de l'Evangile, & en ce disant la
decoiffa, par maniere de mespris, afin de
monstrer ses cheveux déjà blancs, qu'elle
ne craignoit pourtant étant en vie de les
monstrer, ny de les tordre & friser com-
me quand elle les avoit si beaux, si blonds
& cendrez; car ce n'étoit pas la vieillese
qui les avoit ainsi changés en l'âge de
trente cinq ans, & n'ayant pas quasi qua-
rante ans; mais c'estoient les ennuis, tri-
steffes & maux qu'elle avoit endurez en
son Royaume, & en sa prison.

Cette malheureuse Tragedie finie, ses
pauvres Damoiselles curieuses de l'hon-
neur de leur Maistresse, s'adresserent à
Paulet son Gardien, & le prierent que le
Bourreau ne touchast plus au corps de
leur Maistresse; & qu'il leur fust permis
de la despoüiller, après que le monde se-
roit retiré, afin qu'aucune indignité ne
fut faite, promettant de lui rendre la des-
poüille, & tout ce qu'il pourroit avoir &
demander, mais ce maudit les renvoya
fort lourdement, leur commandant de
sortir hors de la Salle.

Cependant le Bourreau la deschauffa,
&

Mr. DE BRANTOME. 147
& la mania par tout à sa discretion: on
doute s'il luy en fit de mesme comme
ce miserable dans les cent Nou-
velles de la Reine de Navarre, à l'endroit
de cette femme: Il arrive des tentations
aux hommes plus estranges que celle-là.

Après qu'il en eut fait ce qu'il vouloit,
le corps fut porté en un chambre joi-
gnante celle des serviteurs, bien fermée,
de peur qu'ils n'y entraient pour lui fai-
re aucun pieux & bon office, ce qui
leur augmenta & doubla leur ennuy, car
ils la voioient par un trou au travers à de-
my couverte d'un morceau de drap de
bure, qu'on avoit arraché de la Table du
jeu de son Billard. Quelle mecanique-
té, voire animosité & indignité de ne
luy en avoir voulu achepter un noir un
peu plus digne d'elle.

Ce pauvre corps y fut assez long-tems
de cette sorte, jusques à ce qu'il com-
mença à se corrompre, qu'enfin ils furent
contraints de le saller & embaumer à la
legere, pour espargner le fraix, & puis le
mirent en un coffre de plomb, où il fut
gardé sept mois, & puis porté dans une
terre prophane du temple de Petum-
bourg: vray est que cette Eglise est de-
diée à saint Pierre, & la Reine Catherine
d'Espagne y est enterrée à la Catholique;
mais elle est aujourd'hui prophane, com-

148 MEMOIRES DE
me font toutes les Eglises d'Angleterre.

Il y en a qui ont dit & escrit, mesme des Anglois, qui ont fait un livre de cette mort & de ses causes, que la despoüille de la Reyne morte fut ostée au Bourreau, en luy payant en argent la valeur de ses habits & ornemens Royaux.

Aucuns Espagnols en firent de mesme lors qu'ils firent mourir Francisque Pizarre, ainsi que j'ay dit en quelque part parlant de luy.

La revesche dont l'Eschafaut estoit couvert, mesme les aix d'iceluy, le pavé de la maison, & toutes autres choses arrosées de son sang, furent incontinent une partie brusiez, une partie lavéz, de peur qu'au temps à venir ils ne servissent à superstition, c'est à dire de peur qu'aucuns Catholiques soigneux ne les vinssent un jour achepter, & recueillir avec respect, honneur & reverence, (quelle crainte qui pourra servir possible de prophetie & augure) comme les bons Peres Anciens avoient de coustume de garder les Reliques, & observer avec devotion les monumens des Martyrs. Ce n'est pas de ce temps que les heretiques ont ainsi fait; *Quia omnia quæ Martyrum erant cremabant*, comme dit Eusebe,

Mr. DE BRANTOME. 149.

et cineres in Rhydnum spargebant, ut cum corporibus interiret eorum quoque memoria. Mais pourtant la memoire de cette Reyne en dépit de toutes choses vivra à jamais, en gloire & en triomphe.

Voilà enfin le discours de sa mort, que je tiens par le rapport de deux Damoiselles presentes, bien honnestes certes & bien fidelles à leur Maistresse, & obeissantes à son commandement, pour avoir porté tesmoignage de sa confiance & de sa Religion, Elles s'en retournerent en France après l'avoir perduë, car elles estoient Françoises, dont l'une estoit fille de Mademoiselle de Rare, que j'avois veüe en France l'une des Dames de la Reyne. Cependant ces deux honnestes Damoiselles eussent fait pleurer les plus Barbares à les oüyr faire si pitieux conte, qu'elles rendoient du tout lamentable, & par leurs pleurs, & par leurs douces, dolentes & belles paroles.

J'en ay appris aussi beaucoup d'un livre qui a esté fait & imprimé, qui s'intitule, le Martyre de la Reyne d'Escosse, doüairiere de France. Helas pour avoir esté nostre Reyne, cela ne lui a gueres servy, il me semble que pour avoir esté telle, on devoit craindre à la faire mourir, de peur de la vengeance; & y eût-on songé cent fois avant que venir là,

150 MEMOIRE S DE
si nostre Roi en eust bien voulu prendre
l'affirmative, mais d'autant qu'alors il
haïssoit Messieurs de Guise ses Cousins,
il s'en soucia fort peu & que par maniere
d'acquit. Helas! qu'en pouvoit mais la
pauvre innocente, voilà ce qu'en di-
soient aucuns.

D'autres disoient & asseuroient qu'il
s'en formalisa fort, comme de vray il en-
voya à la Reyne d'Angleterre Monsieur
de Bellievre, l'un des grands & prudents
Senateurs de France, & des plus suffisans,
qui ne faillit d'y apporter toutes ses rai-
sons, prieres de son Roy & menaces, &
tout ce qu'il pût, & entre autres de luy
alleguer, qu'il n'appartenoit à un Roi ou
à un Souverain de faire mourir un autre
Roy ou un autre Souverain, sur lequel il
ne pouvoit avoir aucune puissance, ny de
Dieu, ny des hommes.

Donc sur ce luy allegua d'un visage
courroucé l'Histoire de Conradin mort
& executé à Naples, menaçant ladite
Reyne d'une prophetie de vengeance,
comme à l'autre qui fit faire l'execution,
& d'autant qu'elle est à propos, piteuse,
& quasi semblable à celle de nostre Rey-
ne, pour mieux l'entendre, j'ay esté
d'avis de la mettre icy par escrit.

Conradin donc de Sueve, jeune Gen-
til-homme qui fut fils de Henri, fils aîné
de

0175
Mr. DE BRANTOME. 151
de Frederic second, passa en Italie, ac-
compagné d'un sien parent de son âge,
Duc d'Autriche, & avec une fort grosse
armée d'Allemands & autres, cuydant re-
couvrir Naples & Sicile, qu'il preten-
doit luy appartenir par la succession de
son Ayeul, & de ses Oncles, & de fait
mit aucunement Charles Duc d'Anjou
premier Roy de Naples, pour lors pai-
sible, en danger de le perdre: mais il
vint à perdre la Bataille, & ses gens de-
faits, fut pris avec son dit parent (je ne
diray la façon, ne servant à nostre pro-
pos) & menez devant le Roi Charles qui
les fit tres-bien garder prisonniers l'es-
pace d'un an, au bout duquel au vingt-
troisiesme d'Octobre l'on estendit des
couvertures de velours cramosi au milieu
du marché de Naples, au lieu où fut mise
depuis une colonne devant l'Eglise des
Carmes, que la mere de Conradin fit ba-
stir depuis.

Et furent amenez sur les couvertures
Conradin, & le Duc d'Autriche, & au-
tres en grande presse du peuple, non seu-
lement de France, & Neapolitains, mais
de toutes les Villes voisines, qui estoient
accourus à ce cruel spectacle, lequel aussi
le Roy Charles vit, combien qu'il fust en
une Tour assés loin de là, regardant tout
ce qui s'y faisoit,

Quand ils furent venus, Maistre Robert de Barry, premier Greffier du Roi Charles, monta sur un Perron, que l'on avoit dressé tout exprès, & leut la Sentence de mort contre les susdits, pour avoir troublé la paix de l'Eglise, avoir faussement usurpé le nom du Roy, vouloir occuper & attenter contre la propre personne du Roy mesme, à quoy Conradin dit en langue Latine à celui qui la prononça, la valeur de telles paroles, *Traistre, paillard, meschant, tu as condamné le fils du Roy, & ne sçais tu pas qu'un pareil sur son pareil n'a point de commandement ny de puissance, & ne le peut condamner à la mort.*

Puis il n'y a qu'il eust voulu offencer l'Eglise, mais seulement conquieser le Royaume qui luy appartenoit, & qu'on luy retenoit à tort, mais qu'il esperoit que sa mort seroit vengée, & tira un gand de sa main, le jetta vers le peuple, comme un signe d'investiture, mais plustost de vengeance, disant qu'il laissoit son heritier Dom Frederic de Castille fils de sa tante.

Ce dit gand fut recueilly d'un Chevalier, & depuis porté au Roy Pierre d'Arragon.

Cela fait, le premier fut le Duc d'Autriche à qui la teste fut tranchée, laquelle

le separée du corps cria par deux fois *Jesus Maria.*

Et Conradin l'ayant prise la baissa tendrement & la serrant auprès de sa poitrine, pleura le malheur de son Compagnon s'accusant soy-mesme qu'il avoit esté cause de sa mort, l'ayant tiré d'avec sa mere, & l'ayant mené avec soy à si cruelle fortune. Puis se mit à genoux les mains & les yeux levés au Ciel, demandant pardon, & sur ce point l'executeur de tel office luy fit voler la tête & à d'autres après.

Et à ce Ministre Bourreau un autre pour cela appareille fit le semblable qu'il avoit fait aux autres, luy coupant incontinent la teste, afin qu'il ne se pust jamais vanter d'avoir espandu si noble sang.

Les Corps sans teste demurerent sur terre long-temps, & ne fut homme si hardy d'y toucher, jusques à tant que Charles eust commandé qu'ils fussent ensevelis.

Telle fut la fin miserable de ce jeune Prince Conradin plaint & pleuré de tous ceux qui le virent mourir.

Plusieurs qui escrivoient de ce temps, ce dit l'Histoire, blasmerent fort le jugement de Charles, pour l'avoir fait mourir, ne leur semblant point chose Royale & Chrestienne, d'user de cruauté en-

154 MEMOIRES DE
vers un tel Seigneur, & de tel âge, & de
telle Noblesse & fortune; d'autant que
c'est chose belle & honorable de garder
les grands Seigneurs, comme de les
vaincre, & qu'après la victoire on doit
mettre l'espée bas, & ne l'arroser plus
de sang vaincu, principalement Chre-
stien: & qui pis est luy ayant esté pris
devant Damiette par les Sarrazins avec
le Roy saint Louïs son frere, furent
Royalement traittés, Royalement tenus,
& Royalement relachés en payant ran-
çon.

Aussi le Roy Pierre d'Arragon le re-
prochant audit Roy Charles par une let-
tre, parce qu'il n'avoit pas gardé telle
raison envers Conradin, que les Sarrazins
envers luy, entre autres paroles luy dit
ainsi; *Tu Nerone Neronior, & Sarracenis
crud. lior.* Tu es plus Neron que Neron,
& plus cruel que les Sarrazins.

Aussi Robert Comte de Flandres son
gendre, prit si grand desplaisir à cette
mort, que plein d'une noble colere,
transperça d'un coup d'estoc, & tua ce-
luy qui leut la sentence, luy semblant
celuy n'estre pas digne de vivre, qui
estant de tres-basse race avoit esté si har-
dy de lire une sentence de mort, contre
un Prince de si haut lignage.

Or pour la vengeance de cette mort
&

Mr. DE BRANTOME. 155
& supplice, au bout de quelque tems
ainsi que le Roi Charles étoit venu à
Bordeaux, pour se trouver au combat
assigné & compromis entre luy & le Roi
Pierre; son fils unique Charles, Prince
de Salerne, vint à estre pris en un com-
bat de mer fort malheureusement, &
contre le commandement que son pere
luy avoit fait exprés de ne venir aux
mains nullément, & toute sa fleur de No-
blesse François prise & défaite par Ro-
ger de Loria Calabrois, & Admiral du
Roy Pierre; dont pour un coup furent
les testes tranchées en Sicile à Messine,
à plus de deux cens Gentils-hommes &
Barons François, & tout pour la ven-
geance de Conradin.

En partie le Royaume se vint à revol-
ter, mesmes la ville de Naples, sur lequel
piteux jeu arriva Charles, qui venant
malade de tristesse, dépit & melancolie
passa de cette vie en l'autre, ayant regné
dix neuf ans assez paisiblement, & n'a-
yant que cinquante six ans, laquelle mort
ayant esté sceuë par les Siciliens, couru-
rent à la prison où estoit le reste des pau-
vres François, pris par cet Admiral Roger
de Loria pour les tuer & massacrer tous,
mais parce que tout captifs qu'ils éto-
ient se deffendirent vaillamment (pour
avoir plustost fait & s'oster du danger)

156 MEMOIRES DE
mirent le feu aux prisons, & les brûlerent
tous en vie, voyez quelle vengeance!

Puis assemblerent tous les Sindics de
toutes les villes de Sicile pour juger
Charles Prince de Salerne, en suivant la
maniere de faire du Roi Charles son Pe-
re, quand il jugea Conradin, & tous d'un
commun accord le jugerent & condam-
nerent à avoir la teste trenchée, comme
son pere avoit condamné Conradin.

Ce jugement ainsi donné la Reyne
Constance par un vendredy matin envo-
ya signifier la mort au jeune Prince, le
faisant advertir qu'il pourveust au salut
de son ame, parce qu'il falloit qu'il re-
ceust la mort ce jour là comme Conra-
din. A quoy le Prince respondit par tel-
les paroles, *Je suis content de prendre en
patience cette mort de bon cœur, me souvenant
qu'aujourd huy nostre S. J. C. receut sa mort
en Passon.*

Quand la Reine eut entendu qu'il avoit
fait telle response, elle qui estoit bonne
Chrestienne, devote, sage & modeste Da-
me, dit ainsi: puis que le Prince pour le
regard de ce jour veut prendre la mort
si doucement, & si patiemment, j'ay
aussi deliberé, en l'honneur de celui qui
à tel jour souffrit mort & Passion, luy e-
stre misericordieuse, comme il nous le
fut aussi; & cela dit commanda qu'il fust
gardé

Mr. DE BRANTOME. 157
gardé sans qu'on luy fist aucun deplaisir.

Et pour contenter le peuple qui re-
queroit sa mort, à tous elle leur fit enten-
dre qu'un chose de telle importance, de
laquelle il pourroit sortir plusieurs scan-
dales, il ne falloit faire aucune delibera-
tion sans le sceu du Roy Pierre, & ainsi
commanda que le jeune Prince fust me-
né en Catalogne en toute seureté; ce qui
fut fait & laissé à l'avis & jugement du
Roy Pierre, qui depuis après quatre ans
avoir demeuré prisonnier, fut delivré à
la mode que dit l'Histoire.

Cet acte n'aporta pas moins de louan-
ge à cette sage & poitoyable Reyne, u-
sant de cette douceur & pitié, que d'in-
famie (dit l'Histoire) au Roy Charles,
pour s'estre baigné trop cruellement
dans le sang innocent du jeune & Royal
Enfant suivant son appetit desordonné.

Voilà l'Histoire de Conradin, sur la-
quelle je n'ay veu gueres de personnes
genereuses qui n'ayent dit que la Reyne
d'Angleterre eust acquis une gloire im-
mortelle, si elle eust usé de misericorde à
l'endroit de la Reyne d'Escoffe, en imi-
tant cette bonne Reyne Constance, &
aussi quelle seroit exemte de courir la
fortune de la vengeance qui l'attéd, quoi
qu'elle tarde, pour un tel sang innocent
respandu, qui crie la haut: on dit que
la-

MEMOIRES DE

ladite Reyne Angloise fut sage & advisee en cela , car non seulement elle ne voulut passer par l'avis de ceux de son Royaume , mais de plusieurs grands Princes & Seigneurs Protestans , tant d'Allemagne que de France , comme le feu Prince de Condé & Casimir , morts peu après , & le Prince d'Orange , & autres qui signerent cette mort violente.

Car ils en sortoient la conscience chargée , puis que cela ne leur touchoit en rien , & ne venoit en aucun avantage , ne le faisant que pour plaire à la Reyne , mais tant s'en faut , leur portoit un prejudice inestimable.

On dit aussi que ladite Reyne Elizabeth quand elle envoya signifier cette triste sentence à la pauvre Reyne Marie , que celui qui luy en porta la parole , l'assura que c'estoit à son grand & triste regret : mais par la contrainte de ses Estats , qui l'en avoient pressée : elle respondit , elle a bien plus de puissance que cela , pour les rendre obeissans à ses volontés quand il luy plaist , car c'est la Princeesse qui se fait le plus craindre & reverer.

Or je m'en rapporte à la verité du tout , que le temps revelera , cependant la Reyne Marie vivra glorieuse & en ce monde & en l'autre , jusqu'à ce qu'il vien-

vien-

Mr. DE BRANTOME. 159

viene d'icy à quelques années quelque bon Pape qui la canonise pour le martyre qu'elle a souffert en l'honneur de Dieu & de sa Loy.

Il ne faut douter que si ce grand , vaillant , & genereux Prince , feu Monsieur de Guise dernier ne fust mort , que la vengeance d'une si noble Reyne & Cousine ainsi morte , ne seroit maintenant à naistre. Or c'est assez parlé d'un sujet si pitoyable , parquoy je fais fin.

*Cette Reyne qui fut en beauté non semblable,
Fut par trop d'injustice executée à mort,
Pour soutenir sa Foy d'un cœur inviolable,
Se peut il faire donc qu'on n'en venge le tort.*

Il y en a eu un qui a fait son Tombeau en vers Latins , dont la substance estoit telle. Nature avoit produit cette Reyne pour être veüe de tout le monde ; aussi a-t-elle esté veüe en grande admiration pour sa beauté & ses vertus tant qu'elle a vescu , mais Angleterre y portant envie , la mit sur un Eschafaut pour estre veüe en derision , qui pourtant a été bien trompée , car telle veüe luy à tourné à louange & admiration envers le monde , & envers Dieu.

Si faut-il avant que je finisse , que je die en-

en-

160 MEMOIRES DE
encore cecy pour répondre à aucuns que
j'ay ouï parler mal de la mort de Cha-
stelard, que la Reyne fit executer en Es-
cosse, & l'en taxer, voire estre si malheu-
reux de tenir que par vengeance divine
elle avoit justement paty comme elle a-
voit fait patir autruy. Il faudroit donc à
ce conté qu'il n'y eust nullement de ju-
stice, & qu'il n'en faut jamais faire ; &
qui en sçait l'Histoire n'en blamera nul-
lement nostre dite Reyne, & pour ce je
la vais raconter pour sa justification.

Ce Chastelard donc fut un Gentil-
homme de Dauphiné, de bon lieu, & de
bonne part : car il fut petit neveu du co-
sté de la mere de ce brave Monfr. de
Bayard, aussi disoit-on qu'il luy ressem-
bloit de taille, car il l'avoit moyenne &
tres-belle & maigreline, ainsi qu'on di-
soit que Monsieur de Bayard l'avoit, il
estoit fort adroit aux armes & dispos en
toutes choses, & à tous honnestes exer-
cices, comme à tirer des armes, à jouer à
la paulme, à sauter & à danser.

Bref il estoit Gentil-homme tres-ac-
comply, & quand à l'ame il avoit aussi
tres-belle, car il parloit tres-bien, & met-
toit par escrit des mieux, & mesme en
rime, aussi-bien que Gentil-homme de
France, usant d'une poésie fort douce &
gentile en Cavalier.

II

0180
Mr. DE BRANTOME 161
Il suivoit Monsieur Damville aussi
nommé de ce tems, aujourd'huy Mon-
sieur le Connestable, & lors que nous
fusmes avec Monsieur le Grand Prieur
de la Maison de Lorraine & luy, con-
duire ladite Reyne, ledit Chastelard fut
avec luy, qui en cette compagnie se fit
bien cognoistre à la Reyne ce qu'il étoit
en toutes ses gentilles actions, & sur tout
en ses rimes ; & entre autres il en fit une
d'elle sur une traduction en Italien, car
il le parloit & l'entendoit bien, qui com-
mence, *hegio: a posseder Città e Regni, &c.*
Qui est un Sonnet tres-bien fait dont la
substance est telle ; Dequoy sert posse-
der tant de Royaumes, Citez, Villes
Provinces, commander à tant de peu-
ples, se faire respecter, craindre & admi-
rer, & voir d'un chacun, & dormir ves-
ve seule & froide comme glace.

Il fit plusieurs autres rimes tres-belles
que j'ay veües escrites à la main, car ja-
mais elles n'ont esté imprimées que j'a-
ye veu.

La Reyne douc qui aimoit les Lettres
& principalement les rimes, & quelque-
fois elle en faisoit de gentilles, se plust
à voir celles dudit Chastelard, & mesme
elle luy faisoit responce, & pour ce luy
faisoit bonne chere, & l'entretenoit
souvent cependant luy s'embrasa cou-
verte-

vertement d'un feu par trop haut, sans que l'objet en peuve mais, car qui peut deffendre d'aimer ? On a bien aimé le tems passé les plus chastes Déeses, & Damoiselles, & aime-t-on encore, voire a-t-on aimé des Statues de marbre, mais pour cela les Dames n'en font à blasmer, si elles n'y adherent ; brusle donc qui voudra sous ces feux couverts.

Chasteirad s'en retourne avec toute la troupe en France, fort fasché & desespéré d'abandonner si bel objet ; au bout d'un an la premiere guerre vint en France : luy qui estoit de la Religion combat en foy quel party il doit prendre, ou d'aller à Orleans avec les autres, ou de demeurer avec Monsieur Damville, & avec luy faire la guerre contre sa Religion. Ce dernier luy est trop amer d'aller ainsi contre sa foy, & contre sa conscience ; de l'autre, porter les armes contre son maistre luy desplaist grandement, parquoy refout ny pour l'un ny pour l'autre combattre, mais de se bannir de France, & s'en aller en Escosse, & laisser battre qui voudra, & là couler le tems. Il en ouvre le propos à Monsieur Damville, & luy descouvre sa resolution & le prie d'escire à la Reyne des lettres en sa faveur, ce qu'il obtint, & ayant pris congé des uns & des autres, il part & le

vis partir, & me dit Adieu & une partie de sa resolution, car nous estions bons amis.

Il fait donc son voyage, & l'acheve heureusement, si bien qu'estant arrivé en Escosse, & ayant discoursu de toute sa resolution à la Reyne, elle le reçoit humainement, & l'assure estre le bien venu, mais abusant de cette bonne chere, il voulut s'attaquer à un si haut Soleil, qu'il s'y perdit, comme Phaëton. Car forcé d'amour & de rage il fut si presomptueux de se cacher sous le lit de la Reine, lequel fut descouvert, ainsi qu'elle se vouloit coucher, mais la Reyne sans faire aucun scandale luy pardonna, s'aidant du beau conseil que cette Dame d'honneur fit à sa Maîtresse dans les nouvelles de la Reyne de Navarre, lors qu'un Seigneur de la Cour de son frere coulant par une trapelle, faite par luy exprés en la ruelle, la voulut forcer, de laquelle il n'en rapporta rien que honte, & de belles esgratigneures, & le voulant faire chastier de sa temerité, & s'en plaindre à son frere, sa Dame d'honneur luy conseilla que puis qu'il n'en avoit eu que de belles esgratigneures, & honte, il étoit assez puny, & qu'en pensant faire clair son honneur elle l'obscurciroit davantage : Estant l'honneur de tel prix qu'il ne se doit

164 MEMOIRES DE

doit jamais mettre en debat, & tant plus on le veut contendre, tant plus il va au nez du monde; & puis à la bouche des médifans.

Notre Reyne d'Escoffe comme étant sage & prudente passa ainsi ce scandale, mais ledit Chastelard non content; & plus que forcené d'amour y retourna pour la seconde fois, ayant oublié sa premiere faute & son pardon. Alors la Reyne pour son honneur, & à ne donner occasion à ses femmes de penser mal, voire à son peuple s'il le sçavoit, perdit patience, le mit entre les mains de la Justice, qui le condamna tout aussi-tost à avoir la teste trenchée, veu le crime du fait: Et le jour venu ayant esté mené sur l'Eschafaut, avant mourir prit en ses mains les hymnes de Monsieur de Ronsard, & pour son eternelle consolation, se mit à lire tout entierement l'hymne de la mort, qui est tres-bien fait, & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aydant autrement d'autre livre spirituel, ny de Ministre, ny de Confesseur.

Après avoir fait son entiere lecture, se tourne vers le lieu où il pensoit que la Reyne fust, & s'escria haut, Adieu la plus belle, & la plus cruelle Princeesse du monde, & puis fort constamment tendant le cou à l'Executeur se laissa defaire fort aisément. Au-

Mr. DE BRANTOME. 165

Aucuns ont voulu discourir à quoy il l'appelloit tant cruelle, ou si c'estoit qu'elle n'eust eu pitié de son amour ou de sa vie; la dessus qu'eust-elle sceu faire, si après le premier pardon, elle eust donné le second; elle estoit scandalisée par tout, & pour sauver son honneur, il falloit que la justice usast de son droit, & c'est la fin de l'Histoire.



DIS-



DISCOURS QUATRIESME.

*De la Reyne d'Espagne Elizabeth
de France.*

E'Escris icy de la Reyne d'Espagne Elizabeth de France, & vraye fille de France, en tout belle, sage, vertueuse, spirituelle & bonne s'il en fut onc, & croy que depuis sainte Elizabeth onc aucune a porté ce nom, qui l'ait surpassée en toutes sortes de vertus & perfections, encore que ce beau nom d'Elizabeth ait esté fatal en bonté, vertu, sainteté & perfection à celles qui l'ont porté, comme plusieurs ont crû.

Lors qu'elle nasquit à Fontainebleau le Roy son grand Pere, pere & mere en firent une tres-grande joye, & vous eussiez dit que c'estoit un Astre heureux envoyé du ciel pour apporter tout bon-
heur

Mr. DE BRANTOME. 167
heur à la France. Car son Baptesme y apporta la paix, comme son mariage. Voyez comme les bonheurs se rassemblent en une personne, pour les distribuer par diverses occurences; car alors la paix se fit avec le Roy Henry d'Angleterre, & pour la mieux confirmer & fortifier, le Roy le fit son compere, & donna à sa fillieule ce beau nom d'Elizabeth, à la naissance & au Baptesme de laquelle se firent d'aussi grandes resjouissance qu'à celles du petit Roy Francois dernier.

Toute enfantine qu'elle étoit, elle promettoit quelque chose de grand un jour, & quand elle vint à estre grande, encore promit-elle davantage, car toute vertu & bonté abondoit en elle, tellement que toute la Cour l'admiroit & pronôtiquoit une grande grandeur, & Roiauté un jour pour elle. Aussi dit-on que lors que le Roi Henry Maria sa seconde fille Madame Claude au Duc de Lorraine, il y en eust aucuns qui lui remonstrent le tort qu'il faisoit à l'aisnée de marier sa puis-née avant elle; il fit responce, ma fille Elizabeth est telle qu'il ne luy faut donner un Duché pour la marier, il lui faut un Royaume, encor ne faut-il pas qu'il soit des moindres, mais des plus grands, tant grande est-elle en tout; & m'asseure tant qu'il

qu'il ne luy en peut manquer un, voilà pourquoy elle le peut encor attendre. Vous eussiez dit qu'il prophetisoit pour l'advenir, aussi ne chauma-t-il pas de son côté à luy en procurer & pourchasser un.

Car lors que la paix fut faite entre les deux Rois à Cercan, elle fut promise en mariage à Dom Carlos Prince des Espagnes qui eût été un brave & vaillant Prince, & l'image de son grand pere l'Empereur Charles s'il eust vescu, mais le Roy d'Espagne son pere venant à estre veuf par le trespas de la Rine d'Angleterre sa femme, & sa Cousine germaine, ayant veu le portrait de Madame Elizabeth, & la trouvant fort belle, & fort à son gré, en coupa l'herbe sous le pied à son fils & la prit pour luy, commençant cette charité par soy-mesme : aussi les François & Espagnols disoient pour lors tous d'une mesme voix, la voyant si accomplie, que vous eussiez dit qu'elle avoit esté conceüe & faite avant le monde, & réservée dans la pensée de Dieu, jusques à ce que sa volonté la joignist avec ce grand Roy son mary, car il n'étoit autrement predestiné, que lui estant si haut, si puissant, & quasi approchant en toute grandeur un ciel, espousast autre Princesse que sur-humaine, & celeste, & en tous points parfaite & accomplie, & lors que

que le Duc d'Alve la vint voir & espouser pour le Roi son Maistre, la trouva extrêmement agreable & advenante pour son dit Maistre, & dit que cette Princesse feroit bien aisément oublier au Roi d'Espagne les regrets de ses dernieres femmes, & de l'Angloise, & Portugaise.

Depuis à ce que je tiens de bon lieu, le dit Prince Dom Carlos l'ayant veüe en vint si amoureux, & si plein de jalousie qu'il l'en porta grande toute sa vie à son pere, & fut si dépité contre luy, pour lui avoir soustrait sa belle proye, qu'onques bien il ne l'en ayma, jusques à luy dire & reprocher qu'il luy avoit fait un grand tort, & injure, de luy avoir osté celle qui luy avoit esté promise si solemnellement par un bon accord de paix : Aussi dit-on que cela fut cause de sa mort en partie, avec d'autres sujets que je ne diray point à cette heure ; car il ne se pouvoit garder de l'aimer dans son ame, l'honorer & reverer, tant il la trouvoit aymable & agreable à ses yeux, comme certes elle l'estoit en tout.

Son visage estoit beau, & ses cheveux noirs qui adombroient son teint & le rendoient si attirant, que j'ai ouï dire en Espagne, que les Seigneurs ne la pouvoient regarder de peur d'en estre épris, & en causer jalousie au Roy son mary, & par

H con-

170 MEMOIRES DE
consequent eux courir fortune de la
vie.

Les gens d'Eglise en faisoient tout de
même, de peur de tentation, ne cognois-
sant assez de forces & commandement à
leur chair pour l'en garder d'en être ten-
tée, & encores qu'elle eût eu la petite ve-
rolle, étant grande & mariée, on luy se-
courut son visage si bien, par des sueurs
d'œufs frais, chose fort propre pour cela,
qu'il n'y parut rien; dont j'en vis la Rey-
ne sa mere fort curieuse à lui envoyer par
force couriers beaucoup de remedes,
mais celui de la sueur d'œuf en étoit
le souverain.

Sa taille estoit tres-belle & plus gran-
de que celle de toutes ses Sœurs, qui la
rendoit fort admirable en Espagne, dau-
tant que les tailles hautes y sont rares, &
fort pour cela estimées, & cette taille el-
le l'accompagnoit d'un port, d'une maje-
sté, d'un geste, & d'un marcher, & d'une
grace entremêlée de l'Espagnole & de la
Françoise en gravité & en douceur, que
j'ai veu quand elle passoit par sa Cour, ou
qu'elle alloit se pourmener en quelque
part, fût en allant aux Eglises, ou aux Mo-
nasteres, ou aux jardins; il y avoit si gran-
de presse pour la voir, & si grande foule
& abord de peuple qu'on ne se pouvoit
tourner parmy cette tourbe, & bienheu-
reux

Mr. DE BRANTOME. 171
reux & heureuse estoit celui ou celle qui
pouvoit le soir dire j'ay veu la Reyne.
Aussi on dit & j'ay veu, que jamais Reine
ne fut tant aimée en Espagne comme
elle, & n'en desplaise à la Reine Isabel-
le de Castille; aussi l'appelloit-on la Rei-
ne, *Isabela de la Paz y de Bondad*, la Rey-
ne de la paix & de bonté. En nos Fran-
çois l'appellerent la Sylvie de paix.

Un an avant qu'elle vint en France à
Bayonne elle tomba malade en telle ex-
tremité, qu'elle fut abandonnée des me-
decins. Surquoy il y eut un certain pe-
tit Medecin Italien, qui pourtant n'a-
voit grande vogue à la Cour, qui se pre-
senta au Roy, dit que si on le vouloit
laisser faire, il la gueriroit, (ce que le Roi
luy permit, aussi étoit-elle morte) il l'en-
treprend, & luy donne une medecine,
qu'après l'avoir prise on luy vit tout à
coup monter miraculeusement la cou-
leur au visage, & reprendre son parler, &
puis apres sa convalescence; & cependant
toute la Cour & tout le peuple d'Espagne
rompoient les chemins de Processions,
d'allées & venuës qu'ils faisoient aux
Eglises, & aux Hospitiaux pour sa santé;
les uns en chemise, les autres nuds pieds,
nues testes, offrant offrandes, prieres,
oraisons, & intercessions à Dieu, par
jeusnes, macerations de corps, & autres
tel-

telles, bonnes & saintes devotions pour sa santé, si bien que l'on croyoit plus fermement que toutes les bonnes prieres, larmes, veulx & cris ouis de Dieu, furent plustost cause de la guerison de cette Princeffe, que non pas l'œuvre de ce Medecin.

J'arrivay en Espagne un mois après la recouvrance de sa santé, mais j'y vis bien autant de devotion du peuple, pour en remercier Dieu, comme il y en avoit eu pour la luy donner: des fêtes, des réjouissances, des magnificences, des feux de joye, il n'en faut douter nullement.

Je ne voyois autre chose par toute l'Espagne, & arrivant à la Cour deux jours avant qu'elle sortist de la chambre depuis sa maladie: je la vis sortir & se mettre en coche tousjours à la portiere, comme c'estoit sa place ordinaire, aussi telle beauté ne devoit estre recluse au dedans, mais descouverte.

Elle estoit vestuë d'une robe de satin blanc, toute couverte de passément d'argent, le visage tousjours descouvert: mais je croi que jamais rien ne fut veu si beau que cette Reyne, comme je pris cette hardiesse de luy dire, car elle m'avoit fait fort bonne chere & accueil, & même venant de France & de la Cour, lui portant des nouvelles du Roi son bon frere, & de

la Reyne sa bonne mere, (car c'estoit toute sa joye & plaisir que d'en sçavoir) ce ne fut pas moi seul qui la trouvay ainsi belle, mais toute la Cour & tout le peuple de Madrid, si bien qu'on eust dit la maladie en cela l'avoit favorisée, qu'après luy avoit fait de cruels maux, elle luy avoit embelly le teint, & rendu si delicat & poly, de sorte qu'elle se trouva encore plus belle que devant.

Sortant donc la premiere fois de sa chambre pour la plus belle & sainte chose qu'elle voulut faire, elle alla aux Eglises remercier Dieu de la grace de sa santé, & continua ce bon & saint œuvre l'espace de quinze jours, sans le vœu qu'elle fit à nostre Dame de Guadalupe, se faisant ainsi voir au peuple le visage descouvert selon sa mode, que pour maniere de parler vous eussiez dit qu'il l'idolatroit plustost, qu'il ne l'honoroit & reveroit.

Aussi quand elle mourut, ainsi que j'ay ouï conter à feu Monsieur de Lignerolles qui la vit mourir, estant allé porter au Roi d'Espagne les nouvelles de la victoire de la Bataille de Jarnac, jamais on ne vit peuple si desolé ny affligé, ny tant jetter de hauts cris, ny tant espandre de larmes qu'il fit, sans se pouvoir remettre en façon du monde, si non au desespoir, & à la plaindre incessamment

174 MEMOIRES DE

Elle fit une fort belle fin, & d'un courage fort constant abandonnant ce monde, & desirant fort l'autre.

On parle fort finistrement de sa mort, pour avoir été avancée. J'ay ouï conter à une de ses Dames que la premiere fois qu'elle vit son mary, elle se mit à le contempler si fixement, que le Roy ne le trouvant pas bon, luy demanda: *Que mirais si tengo canas.* Que regardez-vous si j'ay les cheveux blancs. Ces mots lui touchèrent si fort au cœur que depuis ou augura mal pour elle.

On dit qu'un Jesuite fort homme de bien un jour en son Sermon parlant d'elle, & louant ses rares vertus, charités & bontés, luy eschappa de dire que ç'avoit esté fait fort meschamment de l'avoir fait mourir, & si innocemment, dont il fut banni; sques au plus profond des Indes d'Espagne, cela est tres-vray à ce que l'on dit.

Il y a d'autres conjectures plus grandes qu'il faut taire, mais, tant y a que c'estoit la meilleure Princeſſe qui ait esté de son temps, & autant aimée de tout le monde.

Tant qu'elle a esté en Espagne, jamais elle n'a oublié l'affection qu'elle portoit à la France, & l'a tousjours continuée; & ne fit pas comme Germaine de Foix, femme seconde du Roi Ferdinand

la-

Mr. DE BRANTOME. 175

laquelle se voiant élevée en si haut rang, devint si orgueilleuse, que jamais elle ne fit cas de son pays, & le desdaigna tellement, que le Roi Louïs XII. son Oncle & Ferdinand s'estant veus à Savonne, & elle estant avec le Roy son mary, tint une telle grandeur, que jamais elle ne fit cas des François, non pas mesme de son frere le Duc de Nemours Gaston de Foix, & ne daigna parler & regarder les plus grands de la France qui estoient-là, dont elle en fut grandement moquée: mais puis après la mort de son mari elle en partit bien, car elle baissa d'Estat, & fut miserable, & n'en fit-on grand conte, Dieu luy en rendant la pareille: ainsi dit-on qu'il n'y a rien si glorieux qu'une personne petite & basse, montée en grande hauteur; non que je veuille dire que cette Princeſſe fût de bas lieu, estant de la maison de Foix, tres-illustre & grande maison, mais de simple fille de Comte estant venue à être Reine d'un si grand Royaume, c'estoit beaucoup, & avoir grande occasion de s'en glorifier, mais non de s'oublier & d'en user ainsi à l'endroit d'un si grand Roi de France son Oncle, ny de ses plus proches, ny de ceux du lieu de sa naissance; en quoy elle monstroït bien qu'elle n'avoit grand esprit, ou qu'elle estoit sotte glorieuse.

H 4

Aussi

Aussi y a-t-il difference entre la maison de Foix & celle de France, non que je ne veuille dire la maison de Foix grande & tres-noble, mais la maison de France l'est encore plus.

Quoy nostre Reyne Elizabeth n'en a jamais fait de mesme, aussi estoit-elle nee grande de soy, d'un fort grand esprit, & estoit tres-habile, & la grandeur d'un Royaume ne luy pouvoit manquer, & si avoit, (si elle eust voulu) double sujet de faire la hautaine & la superbe, plus que Germaine de Foix. Car elle estoit Fille d'un grand Roy de France, & colloquée avec le plus grand Roi du monde, qui ne l'étoit d'un seul Royaume, mais de plusieurs, comme vous diriez, Roi de toutes les Espagnes, de Hierusalem, des deux Siciles, de Majorque, de Minorque, de Sardaigne, des Indes Occidentales, qui semblent un monde, & Seigneur d'une infinité d'autres Terres, & grandes Seigneuries que Ferdinand n'eut jamais.

Et par ainsi devons-nous louer nostre Princeſſe de sa douceur, qui est bien-seante à un Grand ou à une Grande envers un chacun, & de l'affection envers les François, lesquels quand ils arrivoient en Espagne, estoient recueillis d'elle avec un visage si benin; depuis le plus grand jusques au plus petit, qu'onques nul ne par-

tit

tit d'avec elle, qui ne se sentit tres-honoré & tres-content. Je le peux dire quant à moy, pour l'honneur qu'elle me fit de parler à moy, & de m'entretenir souvent, tant que je fus là, me demandant des nouvelles à toute heure du Roi, de la Reine sa mere, de Messieurs ses Freres, de Madame sa Sœur, de tous ceux & celles de la Cour, n'oubliant à les nommer tous & toutes, & s'en enquerir, tellement que jem'estonnois comment elle s'en pouvoit ressouvenir, ainsi que comme si elle ne venoit que de partir de la Cour, & luy disois comme il estoit possible qu'elle eût telle memoire parmy sa grandeur.

Lors qu'elle fut à Bayonne, elle se monstra aussi familiere aux Dames & filles de la Cour, ny plus ny moins comme quand elle estoit fille, & de celles qui estoient absentes & mariées, & nouvellement venuës depuis son partement, s'en enqueroit fort curieusement.

Elle en faisoit de mesme aux Gentilshommes, & de ceux qui là estoient s'informoit qui ils estoient, & disoit souvent ceux-là & celles-là étoient de mon tems à la Cour, je les connois bien, ceux-là n'y étoient point, je desire les connoistre, enfin elle contentoit tout le monde.

Lors aussi qu'elle fit son entrée à Bayonne, elle estoit sur une hacquenée,

H. 5

fort

178 MEMOIRES DE

fort superbement & richement harnachée d'une garniture de perles toute en broderie, qui avoit esté à l'Imperatrice defuncte, lors qu'elle faisoit ses entrées parmy ses villes, qu'on disoit valoir plus de cent mille escus, encor disoit-on bien plus: Elle avoit une tres-belle grace à cheval, & la y faisoit beau voir, car elle se monstroit si belle & si agreable que tout le monde en estoit ravy.

Nous eusmes tous commandement d'aller au devant d'elle pour l'accompagner en son entrée, ainsi que nôtre devoir nous le commandoit, & nous en sceut fort bon gré, & nous fit cet honneur, lors que nous luy fismes tous la reverence de nous en remercier, & me fit fort bonne chère par dessus tous: car il n'y avoit pas quatre mois que je l'avois laissée en Espagne; ce qui me toucha fort, ayant eu cette faveur par dessus mes compagnons, de laquelle je receus plus d'honneur qu'il ne m'appartenoit, moy retournant de Portugal & du Pignon de Velez, qui fut conquis en Barbarie, elle me fit presenter par le Duc d'Alve au Roy d'Espagne, qui me fit fort bonne chère, & me demanda des nouvelles de la conquête & de l'armée.

Elle me presenta à Dom Carlos, l'étant venue voir dans sa chambre, ensemble à

Mr. DE BRANTOME. 179

la Princesse, & à Dom Jean. Je fus deux jours sans l'aller voir à cause du rheume des dents que j'avois gagné sur la mer, elle demanda à Riberac fille, où j'estois, & si j'estois malade, & ayant sceu mon mal, elle m'envoya son Apothicaire qui m'apporta d'une herbe tres-singuliere pour ce mal, que la mettant & la tenant dans le creux de la main, soudain le mal se passa, comme il me passa aussi tost.

Je me vante que je fus le premier qui portay à la Reyne sa mere l'envie qu'elle avoit de venir en France, & la voir. dont elle m'en fit tres-bonne chère alors & depuis: car c'estoit sa bonne fille, qu'elle aimoit par dessus toutes, aussi elle luy rendoit bien la pareille; car elle l'honoroit, respectoit & craignoit tellement, que je luy ay ouï dire, que jamais elle n'a receu lettres de la Reyne sa mere, qu'elle ne tremblast, & ne fust en alarme qu'elle se courroucast contre elle, & luy dist quelque parole fascheuse, & Dieu scait, jamais elle ne luy en dit une depuis qu'elle fut mariée, ny se fascha jamais contre elle, mais elle la craignoit tant qu'elle avoit cette apprehension.

A ce voyage de Bayonne, Pompadour l'ainé auparavant avoit tué Chambret à Bourdeaux, assez mal le disoit-on, de quoy la Reyne Mere fut en telle cole-

180. MEMOIRE S DE

re, que si elle l'eust tenu, elle luy eust fait trancher la teste, & nul ne luy osa parler de sa grace.

Monfieur Strozzi s'advifa d'envoyer sa Sœur la Signora Lericce Strozzi, Comtesse de Tende, que la Reyne d'Espagne aimoit uniquement, depuis son jeune âge & qu'elles estudioient ensemble. Ladite Comtesse qui aimoit son frere, ne l'en refusa point, & en pria la Reyne d'Espagne, qui ley respondit qu'elle feroit pour elle tout ce qu'elle voudroit, mais non point cela; car elle craignoit de facher & importuner la Reyne sa mere & luy desplaire, ou qu'elle se courrouçast contre elle, mais par importunité de la Comtesse, ayant sceu par une tierce personne interposée, qui en avoit fondé le gue sous main, & dit à la Reyne Mere, que la Reyne sa fille luy vouloit tant requerir cette grace pour gratifier ladite Comtesse, mais qu'elle n'osoit, craignant luy desplaire; mais la Reyne Mere fit réponse que la chose feroit bien impossible si elle l'en refusoit; ce que sachant la Reyne d'Espagne fit sa petite requeste avec une crainte pourtant, soudain elle luy accorda. Voyez la bonté de cette Princeesse & sa vertu, d'honorer & craindre (estant si grande) la Reyne sa mere. Helas! le proverbe Chrestien ne fut pas bien

Mr. DE BRANTOME. 181

bien tenu en son endroit, que qui veut vivre longues années, faut craindre & honorer pere & mere, & pourtant en faisant tout cela elle est morte au plus beau & plaissant Avril de son âge, & maintenant à l'heure que j'escris, elle n'auroit pas quarante six ans, & qu'il faille que ce beau Soleil se soit fitost disparu & caché dans une tombe obscure, qui eust peu encore esclairer ce beau monde de ses beaux rayons vingt bonnes années, sans que la vieillesse l'eust offensée; car elle étoit de naturel & de teint pour durer long-tés belle, & aussi que la vieillesse ne l'eût osé attaquer, car sa beauté eût été plus forte.

Certes si sa mort fut dure aux Espagnols, elle nous fut bien autant amere à nous autres François: car tant qu'elle a vescu nous n'avons jamais veu venir en France un monde de broüilleries qui depuis nous ont esté portées d'Espagne, tant sçavoit-elle gagner & entretenir le Roy son mary à nostre bien & à nostre repos; ce qui nous la doit faire plaindre à jamais, pour la bonne affection qu'elle nous a tousjours portée comme à les enfans.

Elle a laissé deux filles des honnestes & des vertueuses Infantes de la Chrétienté, quād elles furent un peu grandes de l'âge de trois ou quatre ans, elle pria le Roi

son

son mary de luy donner & laisser l'Ais-
née toute à soy , & qu'elle la vouloit
nourrir à la Françoisse, ce que le Roi luy
oëtroya volontiers ; dont elle en prit en
main , & luy donna si belle & bonne
nourriture & façon Françoisse qu'elle est
aujourd'huy aussi bonne Françoisse que
sa Sœur Madame de Savoye est bonne
Espagnole, qui aime & cherit les Fran-
çois, selon l'instruction de la Reyne sa
mere, & assurez vous que tout le credit
& la puissance qu'elle a du Roy son pe-
re, elle l'employe bien pour le bien &
secours des pauvres François, quand
elle les sçavoit en peine & entre les
mains des Espagnols.

J'ay ouy conter qu'après la déroute
de Monsieur de Strozzi, force soldats &
Gentils-hommes François ayant esté
mis en Galeres, un jour estant à Lisbon-
ne, elle alla visiter toutes les Galeres qui
estoit là, & voyant plusieurs François
à la chaine, les en osta tous, qui monte-
rent jusques à six vingts, & leur donna à
tous d'argent pour les conduire en leur
pays : si bien que les Capitaines des Ga-
leres furent contraints de cacher ceux
qui leur restèrent.

C'est une tres-belle Princesse, & fort
agréable, & de fort gentil esprit, & qui
sçait toutes les affaires d'Etat du Roy
son

son pere, & y est fort rompuë, aussi l'y
nourrit-il fort ; j'espere en parler à part,
car elle merite beaucoup d'honneur
pour l'affection qu'elle porte à la Fran-
ce, aussi dit-elle qu'elle n'en quitte pas
sa part, y pretendant bon droit, & si nous
avons obligation à cette Princesse de
nous aimer, aussi nous la devons avoir
encores plus grande à la Reyne sa mere,
de nous l'avoir ainsi nourrie & eslevée.

Que pleust à Dieu que je fusse un bon
Petrarquiseur, pour bien exalter selon
mon desir cette Elizabeth de France,
car si la beauté de son corps m'en sçavoit
donner tres-ample matiere, celle de sa
belle ame m'en donneroit bien autant,
ainsi que tesmoignent ces vers qui fu-
rent faits d'elle à la Cour, lors qu'elle
fut mariée.

*Heureux le Prince à qui le Ciel ordonne,
D'Elizabeth l'amiable accointance,
Plus vaut que Sceptre ou hautaine Couron-
ne,
D'un tel thresor l'heureuse jouissance.
Biens si divins elle eut en sa naissance.
Qu'on en admire & la preuve, & l'effet,
Ses jeunes ans en monstrent l'apparence,
Mais ses vertus portent le fruit parfait*

Cette

Cette Reyne quand elle fut renduë au Duc de l'Infantado , & au Cardinal de Burgos, qui estoient commis de par leur Roy de la recevoir à Roncevaux dans une grande Salle, après que lesdits Deputez luy eurent fait la reverence, elle s'estant levée de sa chaire pour les recueillir le Cardinal de Burgos la harangua, à qui après elle fit réponse si honneste, & de si belle façon & bonne grace, qu'il en demeura tout estonné, car elle disoit des mieux, & avoit esté tres-bien nourrie.

Cy-aprés le Roy de Navarre qui étoit là pour sa conduite principale, & chef de toute l'armée qui estoit avec elle, fut sommé de la leur livrer, suivant le pouvoir qu'ils en avoient monstre au Cardinal de Bourbon pour la recevoir, il respondit (car il disoit des mieux) qu'il l'avoit déjà veu, & pour ce dit, je vous remets cette Princesse que j'ay prise de la maison du plus grand Roy du monde, pour être rendüe entre les mains du plus illustre Roy de la terre, si que vous connoissant tres-suffisans & bien choisis du Roy vostre maistre pour la recevoir, je ne fais nullement difficulté ny doute, que vous ne vous acquittiez dignement de cette charge, & pour ce je m'en descharge sur vous, vous priant d'avoir en singuliere recommandation sa personne &

& sa santé, car elle merite, & veulx que vous sçachiez que jamais n'est entré en Espagne un si grand ornement de toutes vertus & chastetez, ainsi qu'avec le temps vous le pourrez bien connoistre par les effets,

Les Espagnols respondirent tout aussitost que déjà à son abord, & à sa façon & grave majesté, ils en avoient tres-ample connoissance, comme de vray ses vertus estoient rares.

Elle avoit un beau sçavoir, comme la Reyne sa mere l'avoit bien fait estudier par Monsieur de S. Estienne son Precepteur, qu'elle a tousjours aimé & respecté jusques à sa mort. Elle aimoit fort la Poésie, & à lire; elle parloit bien avec un tres-bel air, tant François qu'Espagnol, & y avoit une fort bonne grace. Son langage Espagnol estoit aussi beau, aussi friant, & aussi attirant qu'il estoit possible, & l'apprit en trois ou quatre mois qu'elle fut là.

Aux François elle parloit tousjours François ne l'ayant jamais voulu discontinuer, mais le lisoit tousjours dans les plus beaux livres qu'on luy pouvoit faire avoir de France, dont elle estoit curieuse de s'en faire porter: à l'Espagnol, & autres étrangers elle parloit Espagnol & fort disert; enfin cette Princesse estoit par-

parfaite en tout, au reste tant magnifique & liberale que rien plus.

Elle ne porta jamais une robe deux fois, & puis la donnoit à ses femmes & ses filles; & Dieu sçait qu'elles robes, si riches & si superbes, que la moindre estoit de trois à quatre cens escus: car le Roy son mary l'entretenoit fort superbement de ces choses-là, si bien que tous les jours elle en avoit une, comme je tiens de son tailleur, qui de pauvre qu'il alla là, en devint si riche que rien plus, comme je l'ay veu.

Elle s'halloit tres-bien & fort pompeusement, & ses habillements luy estoient tres-bien, entre autres les manches fendues avec des fers qu'on appelle en Espagne Puntas, sa coiffure de mesme que rien n'y manquoit, ceux qui la voyent ainsi en peinture l'admirent, je vous laisse à penser quel contentement peuvent avoir eu ceux qui l'ont veüe en face, en geste, & en bonnes graces.

Pour perles & pierreries en quantité, elles ne lui manquoient point, car le Roi son mary luy avoit ordonné un grand estat pour elle, & pour sa maison. Helas! que luy a servy tout cela pour une telle fin. Ses Dames & ses filles qui la servoient s'en sont fort ressenties, celles qui à la mode Françoisise ne se purent con-

train-

traindre de demeurer aux pays estrangers, & qui s'en voulurent retirer en France, elle leur fit donner & ordonner par la priere qu'elle fit au Roy son mary à chacune d'elles quatre mille Escus pour leur mariage, comme ont fait Mesdamoiselles de Riberac Sœurs, autrement dites Guitinieres de Fumel, les deux sœurs de Thorigny, de Noyan, Paruë, de la Motte au Groin, Montal, & plusieurs autres, & celles qui voulurent demeurer s'en trouverent mieux comme Mesdamoiselles de S. Ana & de S. Legier, qui eurent cet honneur d'estre gouvernantes de Mesdames les Infantes, & furent mariées richement avec deux grands Seigneurs d'Espagne, & celles-là furent les plus sages; car vaut mieux estre grand en un pays étranger, que petit dans le sien; aussi Jesus dit, que nul n'est Prophete en son pays.

Voilà ce que je diray pour cette heure de cette belle, bonne, sage & tres-vertueuse Reyne, en attendant que j'en parle une autre fois. Cependant je mettray ce Sonnet qui fut fait à sa loüange par un honneste Gentil-homme, elle estant encore Madame, mais promise pourtant.

Princesse à qui les Cieux ont fait tant d'avantage,

Qui

*Que pour la part qu'avez en la Divinité,
Vous couronnant du los de l'immortalité,
Ils vous ont otroyé les vertus en partage.*

*Depuis qu'il leur a pleu, que l'on voit en
vostre âge,
Les celestes effets de vostre Deité,
Lors que vous tempererez d'une humble gravi-
té,
La Royale grandeur d'un divin heritage.*

*Puis qu'il leur plaist aussi vous tant favori-
ser,
Qu'on oyra vostre nom par tout jamais pri-
ser,
Et qu'en vous ils ont mis le meilleur de leur
meux.*

*Aussi deust-on changer vostre nom de nais-
sance,
Et au lieu qu'on vous nomme Elizabeth de
France,
On vous devoit nommer Elizabeth de Cicero.*

*Je scay qu'en ce Discours l'on me
pourra reprendre que j'ay mis beaucoup
de particularitez qui sont fort super-
fluës, je le croy, mais je scay que si elles
desplaisent à aucuns, elles plairont aux
autres, me semblant que ce n'est pas as-
sez quand on loüe des personnes, de
dire qu'elles sont belles, sages, vertueu-
ses,*

*ses, valeureuses, vaillantes, magnani-
mes, liberales, splendides & tres-parfai-
tes. Ce sont loüanges & descriptions
generales, & lieux communs empruntez
de tout le monde : Il en faut specifier
bien le tout, & descrire particuliere-
ment les perfections, afin que mieux on
les touche au doigt, & telle est mon o-
pinion, & qu'il me plaist ainsi d'en re-
tenir & resjouir ma memoire de ce que
j'ay veu.*

E P I T A P H E
DE LADITE REYNE.

*D*Essous ce marbre git Elizabeth de Fran-
ce,
*Qui fut Reyne d'Espagne & Reyne du repos,
Chrestienne & Catholique : sa belle presen-
ce,
Nous fut utile à tous : or que ses nobles os,
Sont du tout assechez & gisent dessous terre,
Nous n'aurons rien que mal, que troubles, &
que guerre.*

DIS.



DISCOURS
CINQUIESME,

*De la Reyne de France & de Navarre
Marguerite, fille unique maintenant
restée de la noble Maison de France.*

Quand bien je considere les miserables & mal-advantures de cette belle Reyne d'Escosse, de laquelle j'ay parlé cy-devant, & d'autres Princesses & Dames, que je ne nommeray, de peur de par telle digression gaster mon discours, avec celui de la Reyne de Navarre, dequoy je parle maintenant, n'étant pour lors encore Reine de France: je ne puis croire autrement que la fortune, Déesse absolüe de l'heur & malheur des personnes, ne soit du tout ennemie contraire des beautés humaines; car s'il y en eut jamais une au monde parfaite en beauté, c'est la Reyne de Na-

Navarre, & toutesfois pourtant peu favorisée de la bonne fortune jusques icy; si bien que l'on disoit qu'elle a esté envieuse de la nature d'avoir fait cette Princessesse si belle, par despit elle luy a voulu courir à sus, mais soit que sa beauté est telle que les coups de ladite fortune n'ont nulle puissance sur elle, d'autant que le courage genereux qu'elle a extrait par sa naissance de tant de braves & valeureux Roys ses peres, grands peres, Ayeuls, Bisayeuls & Ancestres, luy a fait tousjours jusques icy une audacieuse resistance.

Pour parler donc de la beauté de cette rare Princessesse, je croy que toutes celles qui sont, qui seront, & jamais ont esté, près de la sienne sont laides, & ne sont point beautés; car la clarté de la sienne brusle tellement les aïles de toutes celles du monde, qu'elles n'osent ny ne peuvent voler, ni comparoître à l'entour de la sienne: Que s'il se trouve quelque mescreant, qui par une foy escharse ne veuille donner creance aux miracles de Dieu & de nature, qu'il la contemple seulement, son beau visage si bien formé en fait la foy, & diroit-on que la même nature ouvriere tres-parfaite mit tous les plus rares sens & subtils esprits pour la façonner; car soit qu'elle veuille
monstrer

192 MEMOIRES DE

monstrer sa douceur ou sa gravité, il sert d'embraser tout un monde, tant ses traits sont beaux, ses lineamens tant bien tirez, & ses yeux si transparens & agreables, qu'il ne s'y peut rien trouver à rediré, & qui plus est, ce beau visage est fondé sur un beau corps de la plus belle, superbe & riche taille qui se puisse voir, accompagnée d'un port, & d'une si grave majesté, qu'on la prendra tousjours plustost pour une Déesse du Ciel, que pour une Princeesse de la terre; encore croit-on, que par l'advis de plusieurs, jamais Déesse ne fut veüe plus belle, si bien que pour publier ses beautez, ses merites & vertus, il faudroit que Dieu allongeast le monde, & haussast le Ciel plus qu'il n'est, d'autant que l'espace du Monde & de l'air n'est assez capable pour le vol de sa perfection & renommée.

Davantage si la grandeur du Ciel étoit plus petite le moins du monde, ne faut point douter qu'elle l'égaleroit.

Voilà les beautez du visage & du corps de cette belle Princeesse, que pour à cette heure je puis représenter (comme un bon peintre) au nait, je dis, celles que l'on peut voir par l'exterieur; car celles qui sont secretes & cachées sous un linge blanc, & riches parures & accouëtrements, on ne les peut depeindre, ni juger, si non qu'

Mr. DE BRANTOME. 193

que tres-belles, & singulieres aussi, mais c'est par foy, creance & presomption, car la veüe en est interdite; grande rigueur pour tant que de ne voir une belle Peinture faite par un divin ouvrier qu'à la moitié de sa perfection, mais la modestie est louable, Verecondie l'ordonne ainsi, qui se loge plus volontiers parmy les grandes Princeesses & Dames que parmy le vulgaire.

Pour apporter quelques exemples à manifester combien la beauté de cette Reyne a été admirée & tenue pour rare, je me souviens encore lors que les Ambassadeurs Polonnois vinrent en France, pour annoncer à nostre Roy Henry, son election du Royaume de Pologne, & luy en rendre l'hommage & obeissance, après qu'ils eurent fait la reverence au Roy Charles, à la Reyne Mere, & à leur Roy, ils la firent aussi particulièrement, & à divers jours, à Monsieur, au Roy & à la Reine de Navarre; mais le jour venu qu'ils la firent à ladite Reyne de Navarre, elle leur parut si belle & si superbement & richement parée & accouëtrée, avec si grande majesté & grace, que tous demeurèrent perdus d'une telle beauté; & entre autres il y eut le Lasqui, l'un des principaux de l'Ambassade, à qui je vis dire en se retirant, perdu d'une telle beauté

te, non je ne veux rien plus voir apres telle beauté, volontiers je ferois comme font aucuns Turcs Pelerins de la Mecque, où est la Sepulture de leur Prophe-
 te Mahomet, qui demurerent si aises, si esperdus, si ravis, & transis, d'avoir veu une si belle & si superbe Mosquée, qu'ils ne veulent rien plus voir apres, & se font brusler les yeux par des bassins d'airain ardent, qu'ils en perdent la veue, tant subtillement le sçavent-ils faire, disant qu'apres cela rien ne se peut voir de plus beau, ny ne veulent plus rien voir apres, ainsi disoit ce Polonnois de la beauté admirable de cette Princeesse, & certes si les Polonnois ont esté ravis de telle admiration, il y en a bien eu d'autres: j'alle-
 gue Dom Jean d'Autriche, (lequel comme j'ay dit cy devant parlant de lui) passant par France, ainsi subtillement comme il fit, estant arrivé à Paris, sçachant que ce soir ce faisoit un Bal solem-
 nel au Louvre, le vint voir desguisé plus pour le sujet de la Reyne de Navarre, que pour tout autre, il eut moyen & loisir de la voir à son aise danser, menée par le Roy son frere, comme d'ordinaire il le faisoit, & la contempla fort, l'admira, & puis l'exalta par dessus les beaux
 s d'Espagne & d'Italie (deux Regions
 té urtant qui en sont tres-fertiles) & dit
 Po ces

ces mots en Espeagnol, *Aunque la hermosura desta Reyna sea mas divina que humana, es mas para perder y dannar los hombres que salvarlos.* Combien que la beauté de cette Reyne soit plus divine qu'humaine, elle est plus pour perdre & damner les hommes que pour les sauver.

Peu de temps aussi apres, il la vit ainsi qu'elle alla aux Bains de Liege, & passant à Namur, ce qui fut le comble des souhaits de Dom Jean, pour jouir d'une si belle veue, & alla au devant d'elle en fort grande & superbe magnificence Espagnole, & la receut comme si c'eust esté la Reine Elizabeth sa Sœur, du tems qu'elle vivoit sa Reine, & Reine d'Espagne, & d'autant qu'il avoit esté fort ravy & satisfait de la beauté de son corps, il en fut de mesme de celle de son ame, laquelle j'espere d'escrire en son lieu. Ce ne fut pas seulement Dom Jean qui la loua & se pleut en ses loüanges, mais tous ces grands & braves Capitaines Espagnols, jusques aux soldats renommez de ces vieilles Bandes, qui tous alloient disant parmi eux en leurs refrains soldatesques.
Que la conquista de tal hermosura valia mas que la d'un Reame, y que bien aventurados serian los soldados, que por servir la podrian morir sobre su Bandera: Que la Conqueste d'une telle beauté valoit plus
 I 2 que

que celle d'un Roiaume, & que bienheureux seroient les Soldats qui pour la servir pourroient mourir sous la Banniere.

Il ne se faut esbahir si telles manieres de gens, bien creés & gentils, trouvoient cette Princeesse si belle, car j'ay veu aucuns Turcs qui sont venus en Ambassade devers nos Roys ses freres, tous Barbares qu'ils estoient se perdre en la contemplant, & dire que la pompe de leur grand Seigneur, quand il alloit à la Mosquée, ou marchoit en son Armée, n'estoit si belle à voir, comme la beauté de cette Reyne.

Bref j'ay veu une infinité d'autres estrangers que je sçay estre venus en France & à la Cour exprés pour voir cette beauté, dont la renommée avoit passé par tout l'Europe ce disoient-ils.

Je vis une fois un galant Cavalier Napolitain qui estoit venu à Paris, & à la Cour, & n'y trouvant point ladite Reyne, pour ce qu'elle estoit en son voyage des Bains, retarda son retour de deux mois pour l'attendre, & la voir, & l'ayant veue il dit ces mots.

D'autres fois la Princeesse de Salerne a remporté une telle reputation de sa beauté dans nostre ville de Naples, que l'estranger qui abordoit & s'en retournoit sans voir ladite Princeesse, en racontant de son

son voyage, si on lui demandoit s'il avoit veu cette Princeesse, & répondit que non, on lui repliquoit qu'il n'avoit donc veu Naples. Mais semblablement si à mon retour sans voir cette belle Princeesse, ont m'eut demandé si j'avois veu la France & sa Cour, encores que je l'eusse veüe, j'eusse bien peu dire que non, puisque je n'avois point veu cette Reyne, que je peux dire en être tout l'ornement & l'enrichiffure; mais à cette heure l'ayant si bien veüe & contemplée je peux bien dire que j'ay veu toute la beauté du monde, & que nostre Princeesse de Salerne n'étoit rien au prix de cette Reine, maintenant je m'en vais tres-content pour avoir jouy d'un si bel aspect.

Je vous laisse donc à penser combien vous autres François pouvez estre heureux de voir tous les jours à vos aises ce beau visage, & de vous approcher de ce doux feu, qui de loing peut plus chauffer & embraser des poitrines froides, que toutes les autres de nos belles Dames ne sçauroient faire de prez, voilà les propos que m'en tint un jour ce gentil Chevalier Napolitain,

Un honneste Gentil-homme François que je nommerois bien, voyant un jour cette belle Reyne en son plus beau lustre, & plus haute & pompeuse majesté

198 MEMOIRES DE

dans une Salle de Bal, ainsi que nous en devisions ensemble, me tint tels mots; Ah! si le Sieur des Effars, qui en ses livres d'Amadis s'est tant efforcé & peine, à bien descrire & richement représenter au monde la belle Nicquée, & sa gloire, eust veu de son temps cette belle Reyne, il ne luy eust fallu emprunter tant de belles & riches paroles pour la dépeindre & la montrer si belle; mais il luy eust suffi à dire seulement que c'étoit la semblance & l'image de la Reyne de Navarre, l'unique du monde; & par ainsi cette belle Nicquée sans grande superfluité de paroles étoit mieux peinte qu'elle n'a été. A quoi Monsieur de Ronfard eut grande raison de composer cette riche Elegie qu'on voit parmy ses œuvres à l'honneur de Marguerite de France non encores mariée, où il a introduit, & fait la Déesse Venus demander à son fils, après s'estre bien pourmené icy bas, & veu les Dames de la Cour de France, s'il n'y avoit point apperceu quelque beauté surpassant la sienne, où y dit-il, ma mere, j'en ay veu une en qui tout le bonheur du plus beau Ciel se versa dès qu'elle vint en enfance; Venus en rougit, & ne l'en voulut croire, ains dépécha l'une des Charitez pour descendre en terre la reconnoistre, & luy en faire après le rap-

port

Mr. DE BRANTOME. 199

pourt: sur ce vous voiez dans cette Elegie une tres-belle & tres-riche description des beautez de cette accomplie Princeesse sous le nom & le corps de la belle Charité Pasithée. La lecture n'en peut que fort plaire à tout le monde; mais Monsieur de Ronfard, ainsi que me dit un jour une fort honneste & habille Dame, demeura là un peu manque & trop court, en ce qu'il devoit feindre Pasithée remonter au Ciel, là se descharger de sa commission, & dire à Venus que son fils n'en avoit tant dit, qu'il y en avoit, & puis la faire attrister, dépiter de jalousie, & se plaindre à Jupiter du tort qu'il avoit d'estre allé former en terre une beauté qui faisoit honte à celles de son Ciel, & principalement à la sienne, qu'elle pensoit estre de toutes les autres la plus belle, & que pour tel dépit elle s'habilla de deuil, & pour un temps elle fit abstinence de ses plaisirs & gentilleffes, car il n'y a rien qui dépité plustost une belle Dame en perfection, quand on luy dit qu'elle a sa pareille; ou qui la surpasse.

Or notez que si nostre Reyne estoit toute belle de soy & de sa nature, elle se scavoit si bien habiller, & si curieusement & richement accommoder, tant pour le corps que de la teste, que rien n'y restoit pour la rendre en sa pleine perfection.

I 4

On

On donne le los à la Reyne Isabelle de Baviere femme du Roy Charles sixiesme, d'avoir apporté en France les pompes & les gorgiasitez pour bien habiller superbement & gorgiasement les Dames: mais à voir dans les vieilles tapisseries de ce temps des maisons de nos Roys où sont pourtraittes les Dames ainsi habillées qu'elles étoient pour lors, ce ne sont que toutes droleries, bifferies & grosseries au prix des belles & superbes façons, coiffures, gentilles inventions & ornemens de nostre Reyne, en laquelle toutes les Dames de la Cour & de France se sont si bien moulées, que depuis paroissans à sa mode parées, sentent mieux leurs grandes Dames, qu'auparavant leurs simples Damoiselles, & avec cela cent fois plus agreables & desirables, aussi toutes en doivent cette obligation à nostre Reine Marguerite. Je me souviens (car j'y étois) que lors que la Reine Mere du Roy mena la Reyne sa fille au Roy de Navarre son mari, elle passa à Coignac, où elle fit quelque sejour, & là plusieurs grandes, belles & honnestes Dames du pays les vinrent voir, & leur faire la reverence, qui toutes furent ravies de voir la beauté de cette Reyne de Navarre, & ne se pouvoient saoluer de la louer à la Reyne sa Mere, qui estoit perdue de

joye;

joye; parquoy elle pria un jour sa fille de s'habiller le plus pompeusement, & à son plus beau & superbe appareil qu'elle portoit à la Cour en ses plus grandes & magnifiques fêtes & pompes, pour en donner le plaisir à ses honnestes Dames; ce qu'elle fit pour obeir à une si bonne mere, & parut vestue fort superbement, d'une robe de toile d'argent ou colombin à la Boulonnoise, manches pendantes, coiffée si richement, & avec un voile blanc ny trop grand ny trop petit, & accompagnée avec cela d'une majesté si belle & si bonne grace, qu'on l'eut plustost dite Déesse du Ciel que Reyne en terre: si les Dames auparavant en avoient esté esperduës, le furent cent fois davantage. La Reyne luy dit alors, ma fille vous estes tres-bien, elle lui répondit Madame je commence de bonne heure à porter & user mes robes, & les façons que j'en porte avec moy de la Cour; car quand j'y retourneray, je ne les emporteray point, mais je m'y retournerai avec des cizeaux & des estoffes seulement pour me faire habiller selon la mode qui courra. La Reine luy répondit pourquoy dites vous cela ma fille, car c'est vous qui inventez & produisez les belles façons de s'habiller, & en quelque part que vous alliez, la Cour les prendra de vous, & non vous de

la

la

202 MEMOIRES DE

la Ceur : comme de vray par après qu'elle y retourna on ne trouva rien à dire en elle , qui ne fût encore plus que de la Cour , tant elle sçavoit bien inventer en son gentil esprit toutes belles choses.

Cette belle Reyne en quelque façon qu'elle s'habillast fust à la Françoisé avec son chaperon, fust en simple escoffion, fût avec son grand voile , fust avec un bonnet , on ne pouvoit dire que luy seioit le mieux , ny quelle façon la rendoit plus belle , plus admirable , & plus agreable ; tant en toutes ces façons se sçavoit-elle bien accommoder, toujours y adjoustant quelque invention nouvelle , non communé & nullement imitable , ou si d'autres Dames à son patron s'y vouloient former n'en approchoient nullement , ainsi que je l'ay remarqué mille fois. Je l'ay veüe quelquesfois & d'autres avec moy vestuë d'une robe de satin blanc avec force clinquans, & un peu d'incarnadin meslé avec un voile de crespé tanné, ou gaze à la Romaine jetté sur sa teste comme negligemment : mais jamais rien ne fut si beau , & quoy qu'on die des Déesse du temps passé & des Emperieres, comme nous les voions par leurs medailles antiques pompeusement accoustrées ne paroissoient que chambrieres au prix d'elle.

J'ay

Mr. DE BRANTOME. 203

J'ay veu souvent contention entre plusieurs de nous autres courtisans quel habillement luy étoit plus propre & mieux seant, & quel l'embellissoit le plus : enfin chacun en disoit son advis, quant à moy pour la parure la mieux seante que je luy ay jamais veüe selon mon advis , & selon d'autres aussi , ce fut un jour que la Reine Mere fit un festin aux Thuilleries aux Polonnois, elle s'estoit vestuë d'une robe de velours incarnat d'Espagne fort chargée de clinquant, & d'un bonnet de mesme velours tant bien dressé de plumes & pierreries que rien plus, elle parut si belle ainsi, comme luy fut dit aussi, que depuis elle le reporta souvent, & s'y fit peindre , de sorte qu'entre toutes ses diverses peintures celle-là emporte sur toutes les autres, ainsi que l'on en peut voir encore la peinture ; car il s'en trouve assez de belles, & sur icelles en juger.

Lors qu'elle parut ainsi parée dans les Thuilleries, je dis à Monsieur de Ronfard qui étoit près de moy, dites le vray Monsieur, ne vous semble-t-il pas voir cette belle Reyne en tel appareil paroistre comme la belle aurore quand elle vient à naître avant le jour avec sa belle face, & leur accoustrement ont beaucoup de simpatie & ressemblance ? Monsieur de

16

Ron-

Ronsard me l'advouë, & sur cette comparaison (qu'il trouva fort belle) il en fit un tres-beau Sonnet, qu'il me donna, que je voudrois avoir donné beaucoup, & l'avoir pour l'inferer icy.

Je vis aussi cette belle grande Reyne aux premiers Estats à Blois, le jour que le Roy son frere fit son harangue, vestuë d'une robe d'orange & noir, mais le champ estoit noir avec force clinquant, & son grand voile de majesté, qu'estant assise en son rang elle se monstra si belle & si agreable, que j'ouïs dire à plus de trois cens personnes de l'assemblée qu'ils s'estoient plus advisez & ravis à la contemplation d'une si divine beauté, qu'à l'ouïe des graces & beaux propos du Roi son frere, encor qu'il eut dit & harangué des mieux. Je l'ay veu aussi s'habiller quelquesfois avec ses cheveux naturels sans y ajouter aucun arrifice de perruque, & encores qu'ils fussent fort noirs, les ayans empruntez du Roi Henry son pere, elles les sçavoit si bien tortiller, friser & accommoder, en imitation de la Reyne d'Espagne sa Sœur, qui ne s'accommodoit gueres mieux que des siens, & noirs à l'Espagnolle; que telle coiffure & parure luy seoit aussi bien ou mieux que toute autre que ce fust. Voilà que c'est d'un naturel beau qui surpasse tout arti-

artifice tel soit-il, & pourtant elle ne s'y plaisoit gueres, & peu souvent s'en accommodoit, si non de perruques bien gentiment façonnées.

Bref je n'aurois jamais fait, si je voulois decrire ses parures & ses formes de s'abiller auxquelles elle se monstroit plus belle, car elle en changeoit de si diverses, que toutes luy estoient bien-seantes, belles & propres, si que la nature, & l'art faisoient à l'envy à qui la rendroit plus belle. Ce n'est pas tout, car ses beaux accoustremens & belles parures n'osèrent jamais entreprendre de couvrir sa belle gorge, ny son beau sein, craignant faire tort à la veüe du monde qui se païssoit sur un si bel objet, car jamais n'en fut veüe une si belle, ny si blanche, si pleine, ny si charnuë qu'elle monstroit, & si descouverte que la pluspart des courtisans en mouroient, voire les Dames que j'ay veües aucunes de ses plus confidentes & privées avec sa licence la baiser par un grand ravissement.

Il me souvient qu'un honneste Gentil-homme nouveau venu à la Cour qui ne l'avoit jamais veüe, lors qu'il l'aperceut, me dit ces mots: je ne m'estonne pas si vous autres Messieurs vous aimez tant à la Cour, car quand vous n'y au-

riez

riez autre plaisir tous les jours que de voir cette belle Princeſſe, vous en avez autant que ſi vous eſtiez en un Paradis terreſtre.

Les Empereurs Romains de jadis pour plaire au peuple, & leur donner plaisir, leur exhiboient des yeux & des combats parmy leurs theatres: mais pour donner plaisir au peuple de France, & gagner ſon amitié, il ne faudroit que leur repreſenter & faire voir ſouvent cette Reyne Marguerite pour ſe plaire & reſjouir en la contemplation d'un ſi divin viſage, qu'elle ne cachoit guerres d'un masque comme toutes les autres Dames de nôtre Cour, car la pluſpart du tems elle alloit le viſage deſcouvert; & un jour de Paſques fleuries à Blois, étant encore Madame & Sœur du Roy, (mais lors ſe traittoit ſon mariage) je la vis paroître à la proceſſion ſi belle que rien au monde ſi beau n'eût ſceu ſe faire voir: car outre la beauté de ſon viſage & de ſa belle grandeur de corps, elle eſtoit tres-ſuperbement & richement parée & veſtue, ſon beau viſage blanc, qui reſſembloit un Ciel en ſa plus grande & blanche ſerénité, étoit orné par la tête de ſi grande quantité de groſſes perles & riches pierreries, & ſur tout de diamans brillans, mis en forme d'etoilles, qu'on eût dit que le naturel

turel du viſage, & l'artifice des etoilles & pierreries contendoient avec le Ciel quand il eſt bien eſtoillé, pour en tirer la forme; ſon beau corps avec ſa riche & haute taille, étoit vêtu de drap d'or frisé, le plus beau & le plus riche qui fuſt jamais veu en France, & c'étoit un preſent qu'avoit fait le grand Seigneur à Monsieur de Grand-Champ à ſon départ de Constantinople, vers lequel il étoit Ambaſſadeur, ainſi qu'eſt ſa couſtume envers ceux qui lui ſont envoyez des plus grands, d'une piece qui montoit quinze aulnes, lequel Grand-Champ me dit qu'elle avoit coûté cent Eſcus l'aulne, car c'étoit un chef d'œuvre. Luy venu en France ne ſçachant à qui employer plus dignement ce don d'une riche eſtoffe, pour le mieux faire valoir & eſtimer à la porter, la redonna à Madame la Sœur du Roy, qui en fit faire une robe, qui pour la premiere fois ſ'en para ce jour-là, & luy ſeioit tres-bien, car auſſi de grandeur à grandeur il n'y a que la main, & la porta tout ce jour, bien qu'elle peſaſt extrêmement, mais ſa belle, riche & forte taille la ſupporta tres-bien, & luy ſervit de beaucoup, car ſi elle eût été une petite Nabotte de Princeſſe ou Dame d'une coudée de hauteur comme j'en ay veu, elle eût crevé ſoubs le faix, ou bien eût fallu changer

ger de robe, & en prendre une autre. Ce n'est pas tout, car étant en Proceſſion, marchant à ſon grand rang le viſage tout deſcouvert pour ne priver le monde en une ſi bonne feſte de ſa belle lumiere, parut encore plus belle en tenat & portant en la main ſa palme (comme font nos Reines de tout tems) d'une Royale Majeſté, d'une grace moitié altiere & moitié douce, & d'une façon peu commune, mais differente de toutes les autres, que qui ne l'eut jamais veüe ny cogneüe, eut bien dit, voilà une Princeſſe qui en tout va par deſſus le commun de toutes les autres du monde ; & tous nous autres courtiſans, allions diſans d'une commune voix hardiment, que cette belle Princeſſe doit & peut bien porter la palme en la main, puis qu'elle l'emporte par deſſus toutes celles du monde, & les ſurpaſſe toutes en beauté, en boüe grace, en toute perfectiõ. & vous jure qu'à cette Proceſſion nous y perdimes nos devotions, car nous y vaquaſmes pour contempler & admirer cette divine Princeſſe, & nous y ravir plus qu'au ſervice divin, & ſi ne penſions pourtant faire faute ny peche, car qui contemple & admire une divinité en terre : celle du Ciel ne s'en tient offenſée, puis qu'elle l'a fait telle.

Lors que la Reyne ſa mere l'emmena
de

de la Cour pour aller trouver ſon mary en Gascogne, je vis quaſi tous les courtiſans regretter ſon diſpart comme ſi une grande calamité leur fut tout à coup tombée ſur la teſte. Les uns diſoient la Cour eſtre veufve de ſa beauté ; les autres la Cour eſt fort obscure, elle a perdu ſon Soleil ; d'autres qu'il fait noir à la Cour, il n'y a plus de flambeau; d'autres repartoiſent nous avions bien à faire que la Gascogne nous viñt gasconner & ravir noſtre beauté deſtinée pour embellir la France, & la Cour, & l'hoſtel du Louvre, Fontaine-bleau, S. Germain & autres belles places de nos Roys, pour la loger à Pau, ou à Nerac, demeures bien diſſemblables les unes des autres ; d'autres diſoient cela eſt fait, la Cour & la France ont perdu la plus belle fleur de leur guirlande.

Bref on oyoit de toutes parts reſonner que tels & autres pareils petits mots ſur ce diſpart, moitié de dépit, de colere, & moitié de triſteſſe, & encore que la Reyne Louyſe de Lorraine y fut reſtée, qui eſtoit une tres-belle & ſage Princeſſe & vertueuſe, de laquelle j'eſpere en parler dignement en ſon lieu, mais parce que de longue main la Cour avoit accouſtumé une ſi belle veüe, ne ſe pouvoit engarder de la regretter, & proferer de
telles

telles paroles , & plusieurs y eut-il qui cuiderent tuer Monsieur de Duras de depit, qui l'estoit venuë querir de par le Roy de Navarre son Maistre, comme je le sçay. Un de ces ans vinrent nouvelles de la Cour qu'elle estoit morte en Auvergne n'y avoit pas huit jours. Il y eut quelqu'un qui rencontra là dessus & dit, il n'en est rien, car depuis ce temps il a fait trop beau & clair au Ciel, que si elle fust morte nous eussions veu eclipse de Soleil pour la grande simpathie que ces deux Soleils ont ensemble, & n'eussions rien veu qu'obscurités & nuages.

C'est assez, ce me semble, parlé de la beauté de son corps, encore que le sujet en soit si ample qu'il meriteroit une decade, toutesfois j'espere d'en parler encore ailleurs, mais il faut dire quelque chose de sa belle ame, qui est si bien logée en si beau corps, & si l'a portée belle dès sa naissance, elle l'a sceu bien garder & entretenir: car elle se plaist fort aux lettres, & à la lecture, & ayant esté jeune & en son âge parfait: aussi peut-on dire d'elle que c'est la Princesse, voire la Dame qui soit au monde la plus eloquente & la mieux disante, qui a le plus bel air de parler, & le plus agreable qu'on scauroit voir. Lorsque les Polonnois, (comme j'ay dit cy-devant) luy vinrent
fai-

faire la reverence, il y eut l'Evesque de Cracovie le principal, ou le premier de l'ambassade qui fit la harangue pour tous, & en Latin, car il étoit un sçavant & suffisant Prelat; la Reyne luy respondit si pertinemment & si eloquemment, sans s'aider d'aucun truchement, ayant fort bien entendu & compris sa harangue, que tous en entrerent en si grande admiration, que d'une voix ils l'appellerent une seconde Minerve ou Déesse d'eloquence.

Lors que la Reyne sa mere la mena vers le Roy son mary, comme j'ay déjà dit, elle fit son entrée à Bourdeaux comme de raison, étant fille & Sœur du Roy, & femme du Roy de Navarre premier Prince du sang, & gouverneur de Guyenne, la Reyne sa mere le voulut ainsi, car elle l'aimoit & l'estimoit fort: son entrée fut belle, non tant pour les magnificences & somptuositez qu'on lui fit, & dressa, mais pour voir entrer en triomphe la plus belle & accomplie Reine du monde, montée sur une belle hacquenée blanche harnachée fort superbement, & elle vestuë toute d'orangé & de clinquant si somptueusement que rien plus, laquelle le monde ne se pouvoit assez saouler de voir, la regarder, l'admirer & l'exalter jusques au Ciel.

Avant

Avant qu'entrer, les Estats de la ville luy vinrent faire la reverence, & luy offrir leurs moyens & puissances, & la haranguer aux Chartreux, comme est la coustume. Mr. de Bourdeaux porta la parole pour le Clergé, Monfr. le Marechal de Biron comme Maire & avec la robe de Maire, pour le corps de la ville, & comme Lieutenant General fit la sienne après, & Monsieur Largebaston premier President, pour la Cour: elle leur respondit à tous les uns après les autres, car je le vis estant prez d'elle sur l'Eschafaut par son commandement, si eloquemment, si sagement & si promptement, & avec telle grace & majesté, même à un chacun, par un tel changement de paroles sans reiterer les premieres ni les secondes, sur un mesme sujet pourtant, qui est chose à remarquer, que je vis le soir ledit Sieur President qui me vint dire, & à d'autres en la chambre de la Reyne, qu'il n'avoit jamais ouï mieux dire en sa vie quiconque fust; car il s'entendoit en telles merceries, & que bien souvent il avoit eu cet honneur d'avoir ouï parler les Reynes Marguerite & Jeanne, qui l'avoient precedée en telles ceremonies que celles-là, & que pour avoir esté de leur tems deux bouches d'or des plus difertes de la France (ainsi m'usa-il de ces mots) mais n'ap-

n'approchoient elles rien de l'eloquence de cette derniere Reyne Marguerite, & qu'elles n'estoient que novices & apprentives auprez d'elle, & que vrayement elle estoit fille de meré.

Je le dis à la Reyne sa mere par après ce que m'avoit dit ledit President, qui en fut si aise que rien plus, & elle me dit qu'il avoit raison de le croire & le dire, car encores qu'elle fut sa fille elle pouvoit dire sans mentir, que c'estoit la plus accomplie Princeesse du monde, & qui disoit ce qu'elle vouloit & des mieux. De mesme je l'ay veu dire à force Ambassadeurs, & à grands Seigneurs estrangers quand ils avoient parlé à elle, ils s'en partoient d'avec elle tous confondus d'un si beau dire.

Je luy ay veu souvent faire de si beaux discours, si graves & si sententieux, que si je les pouvois bien mettre au net & au vray icy par escrit, j'en ferois ravir & esmerveiller le monde, mais il ne me seroit possible, ny à quiconque soit de pouvoir les reduire, tant ils sont inimitables.

Or si elle est grave & pleine de majesté & eloquente en ses hauts discours & serieux, elle a bien autant de gentille grace à rencontrer de bons & plaisants mots, & brocarder si gentiment, & donner

ner les traits & la venuë, que sa compa-
gnie est plus agreable. que toute autre
du monde; car ençore qu'elle pique &
brocarde quelqu'un cela est si à propos
& si bien dit, qu'il n'est possible de s'en
fascher, mais encore bien aise.

De plus si elle sçait bien parler, elle
sçait autant bien escrire, ses belles lettres
que l'on peut voir d'elle le manifestent
assez, car ce sont les plus belles, les
mieux couchées, soit pour estre graves,
que pour estre familiares, qu'il faut que
tous les grands escrivains du passé & de
nostre tems se cachent, & ne produisent
les leurs quand les siennes comparoi-
strent, qui ne sont que chansons auprès
des siennes, il n'y a nul qui les voyant ne
se mocque du pauvre Ciceron avec les
siennes familiares, & qui en pourroit
faire une recueil & d'elle & de ses dis-
cours, ce seroient autant d'escoles &
d'apprentissages pour tout le monde,
dont ne s'en faut esbahir, car de soy elle
a l'esprit bon & prompt, un grand en-
tendement sage & solide; bref elle est
vraye Reyne en tout qui meriteroit de
regir un grand Royaume, voire un Em-
pire: sur quoy je feray cette digression.
d'autant qu'elle fait à nostre sujet.

Lors le mariage d'elle fut accordé à
Blois, & du Roy de Navarre, où il y eut
assez

assez de difficultez que la Reyne Jeanne
faisoit, bien differente d'alors qu'elle es-
crit à ma mere, qui estoit la Dame
d'honneur, malade en sa maison, j'ay
veu ladite lettre escrite de sa main, au
thesor de nostre maison, & dit ainsi:

MA GRANDE AMIE,

*Pour vous réjouir & prendre santé des bon-
nes nouvelles que le Roi mon mary m'a mandées,
qu'est comme ayant pris la hardiesse de deman-
der au Roy Madame sa jeune fille pour mon fils,
la luy accorde, dont je ne vous en veux celer
l'aise que j'en ay.*

Il y a bien à discourir là dessus, il y eut
donc lors de cet accord une Dame de la
Cour que je ne nommeray point, aussi
sotte qu'il en fust de sa portée; estant la
Reine Mere le soir retirée à son coucher,
elle s'enquit à ses Dames si elles avoient
veu sa fille, & quelle joye elle montrait
de l'accord de ce mariage: cette Dame
sotte, & qui n'avoit encore gueres veu sa
Cour, s'avança la premiere, & dit, com-
ment Madame ne seroit-elle joieuse d'un
tel mariage, puis qu'elle en vient à la
Couronne, & est en terme d'estre possi-
ble Reyne de France, si elle escheoit au
Roi son mary pretendu comme il se peut
faire

faire un jour. La Reyne ayant un si sot mot, luy dit mamie vous estes une grande sottie, j'aimerois mieux que vous fussiez crevée de cent mille morts, que si vostre sottie Prophetie estoit jamais accomplie, pour la longue vie & la longue prosperité que je souhaitte au Roy & à tout le reste de mes enfans. Sur quoy il y eut une grande Dame assez familiere avec elle qui luy repliqua, mais Madame si ce malheur arrivoit, que Dieu nous en garde, ne seriez vous pas bien aise de voir vostre fille Reyne de France, puis que la Couronne luy escherroit de bon droit par celuy de son mary.

La Reyne fit responce, encore que j'aime bien cette fille, je pense que quand cela arriveroit, nous verrions la France bien troublée de maux & de malheurs, & aimerois cent fois mieux mourir, (comme elle a fait) que de la voir en cet estat; car je crois qu'on ne voudroit pas obeir absolument au Roy de Navarre comme à mes enfans pour beaucoup de raisons que je ne dis point. Voilà deux propheties accomplies, l'une d'une sottie Dame, & l'autre d'une habile Princesse, & pour quelques années: mais la prophetie a failly aujourd'huy par la grace que Dieu luy a donnée, & par la force de sa bonne espée & valeur de son

brave

brave cœur, qui l'ont rendu si grand, si victorieux, si redouté & si absolu Roy, comme il est aujourd'huy, après tant de traverses & travaux. Dieu le maintienne par sa sainte grace en cette grande prosperité, ainsi qu'il nous est de besoin à tous nous autres ses pauvres sujets.

Or si par abolition de la Loy Salique dit encores la Reine, le Royaume venoit à ma fille par son juste droit, comme aussi d'autres Royaumes tombent en quenouïlle, certes ma fille est bien aussi capable de regner, ou plus que beaucoup d'hommes & Roys que je scay, & qui ont esté, & croi-je que son regne seroit beau, & le rendroit pareil à celuy du Roi son grand Pere, car elle a un grand esprit & de grandes vertus pour ce faire; là dessus elle alla dire que c'estoit un grand abus que cette Loy Salique, & qu'elle avoit ouy dire à Monsieur le Cardinal de Lorraine qu'alors qu'il arrêta avec les autres députés à l'Abbaye de Cercan, la paix entre les deux Roys, venant à foudre quelque point de la Loy Salique qui touchoit la succession des femmes au Royaume de France, il y eut Monsieur le Cardinal de Granvelle, autrement dit d'Arras qui en rabroüa fort Monsieur le Cardinal de Lorraine, luy disant que c'estoit de vrais abus que nostre Loy Salique, & qu'il luy

K

ca

en creva l'œil, & que c'estoient de vieux rêveurs & croniqueurs qui l'avoient ainsi écrit, sans sçavoir pourquoy, & l'ont fait ainsi accroire, & qu'elle ne fut jamais faite ny portée en France; mais que c'étoit une coustume que les François de main en main s'estoient entredonnée, & avoient introduite, qui n'est nullement juste, & par consequent violable; voilà ce qu'en dit la Reyne Mere, & quand tout est dit, ce fut Pharamond comme la pluspart tiennent, qui l'apporta de son pays & l'introduisit; ce que nous ne devrions observer, puis que c'estoit un Payen, & d'aller si estroitement garder parmy nous autres Chrestiens les Loix d'un Payen, c'est offenser grandement Dieu. Il est vray que la pluspart de celles que nous avons, nous les tenons des Emperours Payens, mais aussi celles qui sont saintes, justes & equitables, comme de vray il y en a force, & la pluspart sont telles, mais cette-cy Salique de Pharamond elle est injuste, & contre la Loy de Dieu; car il est dit au vieux Testament, & au 25. Chapitre des Nombres. Les enfans mâles succederont premierement, puis en leur defaut les filles. Cette sainte Loy veut les filles heriter après les mâles, encore quand on prendroit bien au pied de l'Escriture cette Loi Salique il n'y auroit pas

pas si grand mal comme on le prend ainsi que j'ay ouï discourir à de grands personnages, car elle parle ainsi, que tant qu'il y aura des mâles, les filles n'heritent, ny ne regnent point, consequemment en defaut des mâles les filles y viendront: & puis qu'il est juste qu'en Espagne, Navarre, Angleterre, Escosse, Hongrie, Naples, & Sicile les filles regnent, pourquoy ne l'est-il juste tout de mesme en France; car ce qui est juste, est juste par tout & en tous lieux, & le lieu ne fait point que la loy soit juste.

Tant de Fiefs que nous avons en France, Duchez, Comtez, Baronnie, & autres Royales Seigneuries qui sont quasi, mais beaucoup Royales en leurs droits & privileges, viennent bien aux femmes & aux filles, comme nous avons Bourbon, Vendosme, Montpensier, Nevers, Rhétel, d'Eu, Flandres, Bourgogne, Artois, Zelande, Bretagne, & même comme Matilde, qui fut Duchesse de Normandie, Eleonor Duchesse de Guienne, qui enrichirent Henry II. Roy d'Angleterre: Beatrix Comtesse de Provence qui l'apporta au Roy Louis son mary: la fille unique de Raimond Comte de Thoulouze qui l'apporta à Alphonse frere de saint Louis. Puis Anne Duchesse de Bretagne de frais, & autres, pourquoy le Roiaume de Fran-

ce n'appelle à foy auffi les filles de France.

La belle Galathée lors qu'Hercule l'époufa après sa conqueste d'Espagne ne dominoit-elle pas en la Gaule, du mariage desquels deux sont issus nos braves, vaillans & genereux Gaulois, qui d'autresfois se sont tant fait vanter.

Et pourquoy sont les filles desDucs en ce Royaume plus capables de gouverner un Duché ou un Comté, & y faire justice, qui approchent de l'authorité du Roy, plutôt que les filles des Rois de gouverner le Royaume de France, & comme si les filles de France ne fussent auffi capables & propres à commander & regner, comme aux autres Royaumes & grandes Seigneuries que j'ay nommées.

Pour plus grande preuve de l'abus de la Loy Salique il n'en faut d'autres que de tant de Chroniqueurs, Escrivains & Bavaards qui en ont écrit, qui ne se peuvent accorder entre eux de son Etymologie.

Les uns comme Postel, estiment qu'elle prit son ancienne origine des Gaules, & qu'elle fut appelée Salique au lieu de Galliqu pour la proximité & voisinage que la lettre G en viel moule avoit avec la lettre S, mais c'est une resveur en cela (comme je tiens d'un grand personnage) ainsi qu'en autres choses.

Jean

Jean Ceval Evêque d'Avranches grand chercheur des antiquitez de la Gaule de France la voulut rapporter à ce mot salte, parce que cette Loi étoit seulement ordonnée pour Salles & Palais Royaux.

Claude Seiffel, assez mal à propos a pensé qu'elle vint du mot sal en Latin, comme une Loy pleine de sel, c'est à dire pleine de sapience par une Metaphore tirée du sel.

Un Docteur és Droits nommé Ferrarius Montanus, a voulu dire que Pharamond fut appelé Salicq.

Les autres la tirent de Salogast l'un des principaux Conseillers de Pharamond.

Les autres pensant subtiliser davantage disent que par la frequence des articles qui se trouvent dans icelle Loy, commençant par ces mots, si aliquis, si aliqua, elle prit sa derivation qu'elle est venue des François Saliens, comme est fait mention dans Marcellin.

Enfin voilà de grands rebuts & resveries, & ne se faut esbahir si Monsieur l'Evêque d'Arras en faisoit la guerre à Monsieur le Cardinal de Lorraine, ainsi que ceux de sa nation en leurs farces & joingleries, croyant que cette Loy fût de nouvelle impression, appelloient Philippes de Valois le Roy trouvé, comme si

K 3

par

par un nouveau droit, & non jamais reconnu par la France, il se fut fait Roy: surquoy depuis se sont fondez en ce que le Comté de Flandres estant tombé en quenouïlle, le Roy Charles-Quint n'en pretendit lors aucun droit ny nom, mais au contraire il appannagea Philippes son frere de la Bourgogne pour en faire le mariage avec la Comtesse de Flandres, ne la voulant prendre pour luy, ne la trouvant si belle, mais bien plus riche que celle de Bourbon: qui est encore une grande assurance que l'article de cette Loy Salique n'a pas toujours esté observé au membre comme au chef: & ne faut douter que les filles venant à la Couronne, mesmes quand elles sont belles, honnestes & vertueuses, comme cette-cy, n'attirassent plus le cœur de leurs sujets par leurs beautez & douceurs, que toutes les forces des hommes.

Monfieur du Tillet dit que la Reyne Clotilde fit recevoir en France la Religion Chrétienne, & depuis ne s'est trouvée aucune Reine qui s'en soit desvoyée, qui est un grand honneur pour les Reynes, ce qui n'est advenu aux Rois depuis Clovis: car Chilperic premier fut entaché de l'erreur Arrienne, & deux seuls Prelats de l'Eglise Gallicane par leur resistan-

sistance l'en offerent, comme dit Gregoire de Tours.

Davantage Catherine Fille de Charles ne fut-elle pas ordonnée Reyne de France par le Roy son pere & son conseil.

Du Tillet dit encore de plus, que les filles de France étoient en telle reverence, qu'encores qu'elles fussent mariées à moindres que Rois, neantmoins prenoient le titre Royal, & estoient appellées Reynes avec le nom propre, & cet honneur leur estoit donné pour leur vie, par démonstration qu'elles estoient filles de Roy de France: cette coûtume ancienne monroit sourdement que les filles de France pouvoient bien estre Reines aussi-bien que les fils. Il se trouve que du temps du Roi saint Louïs tenant la Cour des Pairs, la Comtesse de Flandres est renommée presente, & tenant lieu avec les Pairs.

Voyez que dit encores Monfieur du Tillet pour la Loy Salique, escrite pour les seuls sujets, quand il n'y avoit fils, les filles heritoient en l'ancien patrimoine: qui voudroit regler la Couronne, Mesdames filles de France au defaut des fils la prendroient, & neanmoins elles en sont perpetuellement excluses par coûtume & loy particuliere de la maison de France,

fondée sur la magnanimité des François qui ne peuvent souffrir d'estre dominez par les femmes.

Et ailleurs dit, & se fait esbahir de la longue ignorance qui a attribué cette coustume à la Loy Salique qui est contraire.

Le Roy Charles le Quint traittant le mariage de Madame Marie de France sa fille avec Guillaume Comte de Hainaut en l'an 1374. stipula la renonciation du dit Comté au droit de Royaume & de Dauphine, ce qui est un grand point, & par là voyez les contrarietez.

Certes si les femmes sçavoient manier les armes aussi-bien que les hommes, elles s'en feroient accroire, mais en recompense elles ont leur beau visage qu'on ne reconnoit pas comme on devroit; car certes il vaut mieux estre commandé des belles, gentilles & honnestes femmes, que des hommes fascheux, fats, laids, & mauffades, comme jadis il y en a eu en cette France.

Je voudrois bien sçavoir si ce Royaume s'est mieux trouvé d'une infinité de Roys fats, sots, tyrans, faineants, idiots, fols, qui ont esté, ne voulant pourtant taxer nos braves Pharamonds, nos Clodions, nos Clovis, nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Louïs, nos Philip-

Philippes, nos Jeans, nos François, nos Henris, car ils ont été trop braves & magnanimes ceux-là, & bienheureux étoit le peuple qui estoit sous eux, qu'ils eussent fait une infinité de filles de France, qui ont esté tres-habilles, fort prudentes & bien dignes pour commander. Je m'en rapporte aux regences des Meres des Roys comment on s'en est bien trouvé.

Fredegonde comment administra-elle les affaires de France pendant le bas âge du Roy Clotaire son fils, les administrant si sagement & dextrement, qu'il se vit avant mourir Monarque de la Gaule, & de beaucoup de l'Allemagne.

Le semblable fit Matilde femme de Dagobert à l'endroit du Roy Clovis deuxiesme son fils, & long-temps après Blanche, Mere de saint Louïs, laquelle se comporta si sagement, ainsi que j'ay leu, que tout ainsi que les Empereurs Romains se faisoient appeller Augustes en commemoration de l'heur & prosperité qui s'estoit trouvée au grand Empereur Auguste; aussi toutes les Reynes Meres anciennement après le decez des Roys leurs maris vouloient estre nommées Reines Blanches, par une honorable memoire tirée du gouvernement de cette sage Princeffe, encore que Mr. du Tillet y contredise encore un peu en cela, tou-

trefois je le tiens d'un grand Senateur.

Et pour passer plus bas, Ysabeau de Bavières eut la regence de son mary Charles sixième, estant alteré de son bon sens, par l'avis de son conseil, comme aussi fut Madame de Bourbon du petit Roy Charles huitième son frere en son bas âge.

Madame Louïse de Savoye du Roy François premier, & la Reyne Mere du Roy Charles neuvième son fils.

Si donc les Dames estrangeres, (hors Madame de Bourbon, car elle estoit fille de France) ont esté si capables de gouverner si bien la France, pourquoy ne le seroient les nostres telles, & ne la gouverneroient aussi bien, & d'aussi bon zele & affection, puis qu'elles y sont nées & y ont pris leur lait, & que le fait leur touche.

Je voudrois bien sçavoir en quoy nos derniers Rois ont surpassé nos trois filles de France dernieres, Elizabeth, Claude & Marguerite, que si elles fussent venuës à être Reines de France, qu'elles ne l'eussent aussi-bien gouvernée, sans que je veuille pourtant taxer leur suffisance & regence, car elle a été tres-grande & tres-sage, aussi bien que leurs freres. J'ay ouï dire à beaucoup de grands personnages bien entendus & bien prevoyans, que n'euf-

n'eussions eu les malheurs que nous avons eus, que nous avons, & que nous aurons encore, & en alleguoient des raisons qui seroient trop longues à mettre icy; mais voilà ce dit le commun & sot vulgaire, il faut observer la Loy Salique, pauvre fat qu'il est, ne sçait il pas bien encore que les Germains, de l'estre desquels nous sommes fortis, avoient accoutumé d'appeller les femmes à leurs affaires d'Etat tout aussi-bien que les hommes, comme nous apprenons de Tacite: Par là nous apprenons que cette Loy Salique a esté depuis corrompue, puis qu'ils les ont sentyes dignes de commander; mais ce n'est qu'une vraye coûtume, & que les pauvres filles qui estoient foibles pour debattre leur droit par la pointe de l'épée, comme il se debattoit anciennement, les hommes les en excluoyent & chassoient du tout. Ah! que ne vivent maintenant nos braves & vaillans Paladins de France, un Roland, un Renaud, un Ogier, un Olivier, un Deudon, un Graffon, un Yvon, & une infinité d'autres braves, desquels la profession étoit & la gloire de secourir les Dames, & les maintenir en leurs afflictions & traverses de leurs vies, de l'honneur & biens pour maintenant combattre le droit de nostre Reyne Marguerite, laquelle tant

s'en faut qu'elle jouïsse d'un seul pouce de terre du Royaume de France, duquel elle est si noblement sortie, & qui possible luy appartient de tout droit divin & humain, qu'elle ne jouït pas de sa Comté d'Auvergne, qui lui appartient par toute justice & equité, pour être restée seule & heritiere de la Reyne sa mere, & est retirée dans un Chasteau d'Usson parmy les deserts, rochers, & montagnes d'Auvergne, habitation certes par trop dissimblable à une grande ville de Paris, où elle devoit maintenant tenir son trosne & son siege de justice, qui luy appartient & de son droit, & de celui du Roy son mary, mais le malheur est tel; qu'on ne veut recevoir ny l'un ny l'autre, que si tous deux estoient bien unis ensemble & de corps & d'amitié, comme ils ont esté, possible que tout en iroit mieux pour tous, & se feroient craindre, respecter & reconnoistre pour tels qu'ils sont; Dieu a voulu depuis qu'ils se sont bien reconciliez, qui est un tres-grand heur.

J'ay ouy dire à Monsieur de Pibrac une fois que cette alliance de Navarre a esté fatale en cela, pour avoir veu en discordance le mary & la femme comme autresfois a esté de Louïs Hutin Roi de France & de Navarre avec Marguerite de Bourgogne fille du Duc Robert troisieme.

Plus

Plus Philippes de long Roy de France & de Navarre, avec Jeanne fille du Comte Othelin de Bourgogne, laquelle se trouvant innocente se purgea fort bien.

Puis Charles le Bel Roy de France & de Navarre avec Blanche fille d'Othelin encores Comte de Bourgogne qui fut sa premiere femme. Et de frais le Roy Henry d'Albert avec Marguerite de Valois comme je tiens de bon lieu, qui la traittoit tres-mal, & eust encore fait pis sans le Roy François son frere qui parla bien à luy, le rudoya fort, & le menaça pour honorer sa femme & sa Sœur, veu le rang qu'elle tenoit.

Le Roy Antoine dernier mourut aussi estant en mauvais mesnage avec la Reyne Jeanne sa femme.

Nostre Reyne Marguerite est ainsi un peu en divisiõ & divorce avec le Roi son mary: mais Dieu les mettra un jour en bonne union en dépit du tems miserable

J'ay ouy dire à une Princesse qu'elle luy sauva la vie au massacre de la S. Barthelemy; car indubitablement il estoit proscriit, & couché sur le papier rouge, (comme on dit) parce qu'on disoit qu'il falloit ôter les racines, comme le Roi de Navarre, le Prince de Condé, l'Admiral, & autres grands, mais ladite Reyne se jetta à genoux devant le Roy Charles

les

les son frere, pour lui demander la vie de son mary & Seigneur : le Roy Charles la luy accorda assez difficilement, encore qu'elle fust sa bonne Sœur ; je m'en rapporte à ce qui en est, car je n'en sçay que par ouï dire, & si porta fort impatientement ce massacre, & en sauva plusieurs jusques à un Gentil-homme Gascon, il me semble qu'il s'appelloit Lerac, qui tout blessé qu'il estoit vint à se jeter sous son lit, elle estant couchée, & les meurtriers l'ayant poursuivy jusques à la porte, dont les en chassa ; car elle ne fust jamais cruelle, mais toute bonne, à la mode des filles de France.

On dit que la pique d'elle & du Roy son mary a procedé plus de la diversité de la Religion que d'autre chose, car chacun aime & soustient fort la sienne, si que la Reyne estant allée à Pau, ville principale de Bearn, ainsi qu'elle y eut fait dire la messe, il y eut un Secretaire du Roy son mary nommé le Pin, qui avoit été autresfois à Monsieur l'Admiral, qui s'en estomacha, si bien qu'il fit mettre en prison quelques-uns de la ville qui y avoient été. La Reyne en fut très-mal contente, & le luy pensant remontrer, il luy parla plus haut qu'il ne devoit, & indiscrettement, mêmes devant le Roy, qui luy en fit une bonne reprimande,

mande, & le chassa, car il sçait bien aimer & respecter ce qu'il doit, tant il est brave & genereux, ainsi que ses belles & nobles actions l'ont manifesté tel toujours, dont j'en parlerai plus au lóg dans sa belle vie.

Ledit du Pin se fonda sur l'Edict qui est là fait & observé sur la vie, ny dire ny ouïr messe, la Reyne s'en sentant piquée, Dieu sçait comment jura & protesta qu'elle ne mettroit jamais le pied en ce pays là, d'autant qu'elle vouloit estre libre en l'exercice de sa Religion, & par ainsi elle en partit, & depuis elle garda fort bien son serment.

J'ay ouï dire qu'elle n'eut chose tant sur le cœur que telle indignité d'être privée de l'exercice de sa Religion, laquelle pour la passer de sa fantaisie, elle pria la Reyne sa bonne mere de la venir querir pour la voir, & aller jusques en France voir le Roi & Monsieur son frere qu'elle honoroit & aimoit beaucoup, où étant allée, ne fut veüe ni receüe du Roy son frere comme il devoit, & voyant un grand changement depuis qu'elle étoit partie, & plusieurs personnes eslevées en des grandeurs qu'elle n'avoit veues ny pensées, cela luy fâchoit fort de les rechercher & leur faire la Cour comme les autres, nullement ses pareilles, faisoient ; tant s'en faut qu'elle les mesprisoit grande-

232 MEMOIRES DE

grandement comme j'ay veu, tant avoit-elle le courage grand, hélas trop grand certes s'il en fut oncques, mais pourtant cause de tout son malheur, car si elle l'eust voulu un peu contraindre & rabaisser le moins du monde, elle n'eust esté traversée comme elle a esté.

Sur quoy je feray ce conte, que lors que le Roy son frere alla en Pologne, & y étant, elle sceut que Monsieur de Gua fort favorisé du Roy son dit frere avoit tenu quelques propos assez desavantageux d'elle, & assez bastans pour mettre le frere & la sœur en inimitié ou quelque pique: au bout de quelque temps ledit Monsieur de Gua retourné de Pologne, retourne à la Cour, & portant des lettres dudit Roy à sa sœur, les lui alla porter & baiser les mains en sa chambre, (ce que je vis) quand elle le vit entrer, elle fut en grande colere, & ainsi qu'il se vint presenter à elle pour lui donner sa lettre; elle luy dit d'un visage courroucé, bien vous sert de Gua de vous presenter devant moy avec cette lettre de mon frere qui vous sert de sauvegarde, l'aimant si fort que tout ce qui vient de luy est en toute franchise avec moy; que sans cela je vous apprendrois à parler d'une telle Princeesse que moy, sœur de vos Roys vos maistres & souverains.

Mon-

Mr. DE BRANTOME. 233

Monsieur de Gua luy respondit fort humblement, je ne me fusse aussi Madame jamais presenté devant vous, sachant bien que vous me voulez mal, sans quelque bonne enseigne du Roy mon maistre qui vous aime, & que vous aimez fort aussi, m'asseurant Madame que pour l'amour de luy, & que vous estes toute bonné & genereuse, vous m'oyrez parler, & luy ayant fait ses excuses, & dit ses raisons, comme il sçavoit bien dire, & nia tres-bien de n'avoir jamais parlé de la sœur de ses Roys que tres-reveremment.

Elle le renvoya avec protestation de luy estre cruelle ennemie, comme elle luy a tenu jusques à sa mort.

Au bout de quelque tems le Roy escrivit à Madame de Dampierre, & la pria sur tous les plaisirs qu'elle luy sçauroit faire, de faire avec la Reyne de Navarre, qu'elle pardonnast à Monfr. de Gua, & le prist amitié pour l'amour de luy; ce que Madame de Dampierre entreprit à son tres-grand regret, car elle connoissoit le naturel de ladite Reyne, mais parce que le Roi l'aimoit, & se fioit fort en elle, à tout hazard elle entreprit cette charge, & vint un jour trouver ladite Reyne en sa Chambre, & où la trouvant en assez bonne trempe, elle en entama le propos, &

& luy fit une remonſtrance , que pour avoir la bonne grace , l'amitié & la faveur du Roy ſon frere , qui eſtoit déjà Roy de France, elle devoit pardonner à Monsieur de Gua , & luy remettre tout le paſſé , & le prendre en grace ; car le Roy l'aimoit fort , & le favorifoit plus qu'aucun des ſiens, & par ce moyen elle prenant en amitié recevroit beaucoup de bons ſervices, offices & plaiſirs de luy, puis qu'il gouvernoit ſi paſſiblement le Roy ſon maître , & qu'il valoit bien mieux qu'elle s'en aydaſt & prevaluſt que de le deſeſperer & le bander contre elle, & qu'il luy pourroit beacoup nuire, & qu'elle avoit bien veu de ſon tems au Regne du Roy François premier, Mesdames Magdelaine & Marguerite , depuis l'une Reyne d'Eſcoſſe , & l'autre Duchefſe de Savoye , ſes tantes, encore qu'elles euſſent le cœur bien grand & haut s'abaiffer ſi bas que de faire la Cour à Monſr. de Sourdis, qui n'etoit que maître de la garderobe du Roy leur Pere, & le rechercher , afin que par ſon moyen elles ſe reſſentiſſent de la grace & faveur du Roy leur pere, & qu'à l'exemple de leurs tantes elle en devoit faire de meſme à l'endroit de Monsieur de Gua.

La Reyne de Navarre après avoir ouÿ fort attentivement Madame de Dampierre,

re , luy reſpondit aſſez froidement avec un viſage un peu riant pourtant ſelon ſa mode, & lui dit, Madame de Dampierre, ce que me dites ſeroit bon pour vous, qui avez beſoin de faveur, de plaiſirs & bienfaits, & ſi j'eſtois vous, ces paroles que me dites me ſeroiét fort bien adreſſées & fort propres, & les recevrois fort volontiers , & mettrois en uſage ; mais à moy qui ſuis fille de Roy , & Sœur des Roys de France, & femme de Roi, elles ne peuvent ſervir , d'autant qu'avec ces grandes & belles qualitez je ne puis être mendiante pour mon honneur des faveurs & graces, & bienfaits du Roi mon frere; car je le tiens pour de ſi bon naturel , & connoiſſant ſi bien ſon devoir; qu'il ne me les deſniera jamais ſans la faveur de Gua , autrement il ſe feroit un grand tort à ſon honneur & à ſa Royauté, & quand bien il ſeroit ſi deſnature de ſ'oublier tât que de me tenir autre qu'il doit, j'aime mieux pour mon honneur, & ainſi mon courage me le dit, eſtre privée de ſes boñes graces par faute de n'avoir recherché de Gua & ſes faveurs, que ſi l'on me reprochoit, ou ſouppoñoit les avoir par ſon moyen & interceſſion, veu qu'il me ſemble aſſez les meriter pour eſtre ce que je luy ſuis, & ſ'il ſe ſent digne d'être Roi & aimé de moy & de ſon

peu-

peuple, je me sens comme sa sœur estre assez digne d'estre Reyne & aimée non seulement de lui, mais de tout le monde; & si mes tantes que vous m'alleguez se sont si abbaiffées comme vous dites, faire l'ont pû, si elles l'ont voulu, ou telle a esté leur humeur: mais leur exemple ne me peut donner Loy ny aucune sorte d'imitation, ne me voulant nullement former sur ce modelle, sinon sur le mien propre; par ainsi elle se teut, & Madame de Dampierra se retira, non pourtant que la Reyne luy en voulust mal autrement, car elle l'aimoit fort.

Une autre fois lors que Monfr. d'Espéron alla en Gascogne, après la mort de Monfr. (voyage fondé sur divers sujets à ce que l'on disoit) alors il vit le Roi de Navarre à Pamiers, & s'entrefirent de grandes cheres & careffes, je parle ainsi, car lors Monsieur d'Espéron estoit demy Roy en France pour la débordée faveur qu'il avoit avec le Roy son maître. Après donc s'estre bien careffez & fait bonne chere ensemble, le Roi de Navarre le pria de le venir voir à Nerac après qu'il auroit esté à Toulouse, & s'en voudroit retourner, ce qu'il luy promit, & s'étant acheminé pour faire ses préparatifs à le bien festiner, la Reine de Navarre qui étoit là, & qui vouloit mal mortel

tel à Monsieur d'Espéron pour beaucoup de grands sujets, dit au Roy son mari qu'elle se vouloit ôter de là pour ne pas troubler & empescher la feste, ne pouvant nullement supporter la veüe de Monsieur d'Espéron sans quelque scandale & venin de colere qu'elle pourroit vomir, qui pourroit donner fascherie aucunement au Roy son mary, parquoy estant sur son partement le Roi la pria sur tous les plaisirs qu'elle luy scauroit faire de ne bouger, & luy aider à recevoir mondit Sieur d'Espéron, & mettre toute sa rancune qu'elle luy portoit sous les pieds pour l'amour de luy, dautant que cela leur importoit grandement à tous deux, & à leur grandeur.

Et bien Monsieur (luy dit la Reyne) puis qu'il vous plait me le commander, je demeureray, & luy feray bonne chere pour vostre respect & l'obedience que je nous dois (& puis dit à aucunes de ses Dames) mais je vous responds bien que lors qu'il arrivera, & tant qu'il demeurera, ces jours-là je m'habillerai d'un habillement dont je ne m'habilleray jamais, qui est de dissimulation & hypocrisie, car je masqueray si bien mon visage de feintise qu'il n'y verra que tout bon & honneste recueil, & toute douceur, & pareillement je poseray à ma bouche toute discre-

238 MEMOIRES DE
 discretion, si bien que je me rendray par
 l'exterieur telle que l'on pensera l'inte-
 rieur de mon cœur bon, duquel autre-
 ment je n'en puis respondre, n'estant
 nullement à mon pouvoir, estant du tout
 à luy, tant il est haut plein de franchise,
 & ne scauroit porter d'eau punaise, ny le
 venin d'aucune hypocrisie, ny moins le
 faire abbaïsser, puis qu'il n'y a rien que
 Dieu & le Ciel qui le puisse amollir, & le
 rendre tendre, en le refaisant ou le re-
 fondant. Pour rendre donc contēt le Roi
 son mary, car elle l'honoroit fort, aussi
 luy rendoit-il de mesme, elle se desguisa
 de telle façon que Monsieur d'Espernon
 venant arriver dans sa chambre, elle le
 recueillit de la mesme forme que le Roi
 l'en avoit priée (& elle luy avoit promis)
 si bien que toute la chambre qui estoit
 pleine d'une infinite d'assistans qui se
 pressoient pour voir cette entrée & en-
 treveüe en furent fort esmerveillez, & le
 Roi & Monsieur d'Espernon en demeu-
 rerent contents, mais les plus clairvo-
 yans, & qui connoissoient le naturel de
 la Reyne se doutoient bien de quelque
 garde dedans, aussi disoit-elle qu'elle a-
 voit joué un rolle en cette comedie mal-
 volontiers. Je tiens de bon lieu tout ceci.
 Voilà deux contes par lesquels on peut
 bien connoître la hauteur du courage de
 cette

Mr. DE BRANTOME. 239
 cette Reyne, lequel estoit tel, que j'ay ouï
 dire à la Reyne sa mere sur ce discours &
 sujet, qu'elle en estoit fort semblable au
 Roi son Pere, & qu'elle n'avoit aucun de
 ses enfans qui le semblaist mieux qu'elle,
 tant en façons, humeurs, lineamens &
 traits de visage, qu'en courage & gene-
 rosité, d'autant qu'elle avoit veu le Roy
 Henry durant le Roy François son Pere,
 qui pour son Royaume n'eust pas re-
 cherché ny naqueté le Cardinal de To-
 urnon, ny l'Admiral d'Annebaut grands
 favoris du Roy, mesme qu'il eust eu la
 paix ou les treves souvēt de l'Empereur
 Charles, s'il les eust voulu requerir & re-
 chercher, mais sa generosité ne se pou-
 voit soumettre à telles recherches; aussi
 tel estoit le Pere, tel estoit la fille, mais
 pourtant tout cela luy a beaucoup nuy:
 je m'en rapporte à une infinite de traver-
 ses & indignitez qu'elle a receuës à la
 Cour, que je ne diray point, car elles
 sont trop odieuses, jusques à en avoir été
 renvoyée, avec certes un grand affront,
 & pourtante innocente de ce qu'on luy
 mettoit à sus, ainsi que la preuve en fit
 foy à plusieurs, car je le scay, & comme
 le Roy son mary en fut assure, il en de-
 manda raison au Roy, dont il en fut tres-
 bon en cela, & si en cuida soudre entre
 les deux freres quelque contention four-
 de, & haine. La

La guerre de la Ligue après arriva, & d'autant que la Reine de Navarre se craignoit de quelques-uns, à cause qu'elle estoit fort grande Catholique, elle se retira à Agen qui luy avoit esté donné, & le pays par les Roys ses freres, en apanage & en don pour sa vie durant, & puis qu'il y alloit de la Religion Catholique, & qu'il la falloit maintenir, & exterminer l'autre, elle voulut fortifier la sienne de son costé de tout ce qu'elle pût, & faire la guerre contre l'autre; mais elle y fut tres-mal servie par le moyen de Madame de Duras, qui la gouvernoit fort, & qui sous son nom faisoit de grandes exactions & concussions, le peuple de la ville s'en aigrit, & sous main en couva une liberté, & moyen de chasser & leur Dàme & ses garnisons, sur lequel mescontentement Monsieur le Mareschal de Matignon prit occasion de faire entreprise à la ville, ainsi que le Roy en ayant sceu les moyens luy commanda avec une grande joye pour aggraver sa sœur, (qu'il n'aimoit) de plus en plus de déplaisirs: parquoy l'entreprise qui pour la premiere fois avoit esté faillie fut menée pour la seconde si dextrement par mondit Sieur le Mareschal & les habitants, que la ville fut prise & forcée en telle sorte & de telle promptitude, & alarme,

me, que tout ce que pût faire cette malheureuse Reyne, fut de monter en trouffe derriere un Gentil-homme, & Madame de Duras derriere un autre, & se sauver de vitesse, & faire douze grandes lieues d'une traite, & le lendemain autant, & se sauver dans la plus forte forteresse de la France qui est Carlat, où estant & pensant estre en seureté, elle fut par les menées du Roy son frere (qui estoit un tres-habile & tres-subtil Roy s'il en fut onc) venduë par ceux du pais & de la place, & en étant sortie s'en deffiant, ainsi qu'elle se fauvoit, fut prisonniere entre les mains du Marquis de Canillac Gouverneur d'Auvergne, & menée dans le Chasteau d'Usson bien forte place aussi, voire imprenable, que le bon & fin Renard le Roi Louïs XI. avoit rendu en partie tel pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en seureté cent fois qu'à Loches, Bois de Vincennes, & Lusignan.

Voilà donc cette pauvre Princeesse prisonniere en ce lieu, & traitée non en fille de France certes, ny en Princeesse si grande que celle-là; toutesfois si son corps estoit captif, son brave cœur ne l'estoit point, & ne luy manque point, & luy assista tres-bien pour ne se point laisser aller en son affliction. Que c'est que peut un grand cœur conduit d'une grande beau-

te ! car celui qui la tenoit prisonniere en devint prisonnier dans peu de temps, encore qu'il fust fort brave & vaillant. Pauvre homme que pensoit-il faire ? vouloir tenir prisonniere, sujette & captive en sa prison, celle qui de ses yeux & de son beau visage peut assujettir en ses liens & chaines, tout le reste du monde comme un forçat.

Le voilà donc ce Marquis ravy & pris de cette beauté; mais elle qui ne songe en aucunes delices d'amour, ains en son honneur & en sa liberté, jouie son jeu si accortement qu'elle se rend la plus forte, & s'empare de la place, & en chasse le Marquis, bien esbahy d'une telle surprise & ruse militaire, elle l'a gardée déjà il y a six à sept ans, non pourtant en tous les souhaits ny paisirs du monde, despouillée de la Comté d'Auvergne, detenuë par le grand Prieur de France, que le Roy fit instituer Comte & heritier par la Reyne Mere en son testament, avec son grand regret, de quoy elle ne pouvoit laisser à la Reyne sa bonne fille au moins quelque chose du sien propre, tant étoit la heine grande que le Roy luy portoit. Helas ! quelle mutation au prix de celle que j'ay veüe qu'ils s'entr'aimoient tant & n'étoient qu'un corps, une ame & une meisme volonté. Ha ! que d'autrefois
j'ay

j'ay veu qu'il les faisoit beau voir discourir ensemble, car fust ou serieusement, ou en gayeté de cœur, rien n'estoit plus beau à voir ny ouïr, car tous deux disoient ce qu'ils vouloient. Ah ! que le temps est bien changé à celui que quand on les voyoit danser tous deux en la grande Salle du bal d'une belle accordance, & bonne volonté. Le Roy la menoit ordinairement danser le grand bal, si l'un avoit belle Majesté, l'autre ne l'avoit pas moindre ; j'ay veu assez souvent la mener danser la Pavanne d'Espagne, danse où la belle grace & majesté fôt une belle representation, mais les yeux de toute la salle ne se pouvoient saouler, ny assez se ravir par une si agreable veüe; car les passages y estoient si bien dansez, les pas si sagement conduits, & les arrests faits de si belle sorte, qu'on ne scauroit que plus admirer, ou la belle façon de danser, ou la majesté de s'arrester représenter maintenant une gayeté & maintenant un beau & grave desdain; car il n'y a nul qui les ait veus en cette danse qui ne die ne l'avoir veüe danser jamais si bien, & de si belle grace & majesté, qu'à ce Roi Frere, & qu'à cette Reine Sœur, & quant à moy je suis de telle opinion, & si l'ay veüe danser aux Reynes d'Espagne & d'Escoffe tres-bien.

244 MEMOIRES DE

Je leur ay veu pareillement fort bien danser le Pazzameno d'Italie, ores en marchant avec un port & geste grave, & conduisant si bien & si gravement leurs pas, ores les coulant seulement; & ores en y faisant de fort beaux, gentils, & graves passages, que nul autre ou Prince, ou autre y pouvoit approcher, ny Dame; car la majesté n'y estoit point espargnée: aussi cette Reine prenoit grand plaisir à danser ces danses graves, pour sa belle grace, apparence & grave majesté qu'elle faisoit apparoir mieux qu'aux autres danses, comme branles, voltes & courantes, elle ne les aimoit gueres, encore qu'elle s'en acquittast tres-bien, parce qu'elles n'estoient pas dignes de sa Majesté, mais oüi bien propres pour les graces communes des autres Dames.

Je luy ay veu aussi aimer quelquefois le branle de la torche, ou du flambeau, & pour ce mesme sujet, sur quoy je me souviens qu'une fois estant à Lyon au retour du Roy de Pologne aux nopces de Besne, l'une de ses filles, elle dansa ce branle devant force estrangers, de Savoye, de Piedmont, d'Italie & autres, qui dirent n'avoir rien veu de si beau que cette Reine, ny si belle & grave danse, comme certes elle est, donc il y en eut quelqu'un qui alla rencontrer là dessus, disant que
cette

Mr. DE BRANTOME. 245

cette Reyne n'avoit point de besoin (comme les autres Dames) du flambeau qu'elle tenoit en la main, car celuy qui sortoit de ses beaux yeux qui ne mouroit point comme l'autre pouvoit faire ayant autre vertu que de mener danser les hommes, puis qu'il pouvoit embraser tous ceux de la salle sans se pouvoir jamais esteindre, comme l'autre qu'elle avoit en la main, & qu'il estoit pour esclairer de nuit parmy les tenebres, & de jour parmy le Soleil mesme.

Doncques faut-il dire là dessus que la fortune a esté à tous nous autres aussi bien ennemié qu'à elle, que nous ne voions plus ce beau flambeau, voire ce beau Soleil esclaireur sur nous autres, & qu'il s'en soit allé cacher en ces sommets de rochers & môtagnes de l'Auvergne, aussi s'il se fût allé poser sur quelque beau port ou havre de mer, au feu duquel les mariniérs & passans se fussent guidez sans danger du naufrage pour luy servir de fanal, sa demeure en seroit plus belle plus profitable & plus honorable pour elle & pour tous. Ah! peuple de Provence vous la devriez supplier d'aller habiter dans vos beaux ports & belles côtes de mer, qu'elle rendroit encores plus illustres qu'ils ne sont, & plus habitables & plus riches; car de toutes parts aborderoient gens galeres
navi-

navires & vaisseaux pour voir la merveille du monde, comme celle de Rhodes pour son beau Phare, & reluisant fanal, au lieu que reflerrée dans les barrières & barricades de ses montagnes d'Auvergne, & ne se pouvant fausser aisément, elle nous est cachée & inconnue du tout à nos yeux, sinon d'autant que nous en avons sa belle Idée. Ah! belle & antique ville de Marseille que vous seriez heureuse si votre port estoit honoré du flambeau & fanal de ses beaux yeux, aussi-bien la Comté de Provence lui appartient; ainsi que plusieurs autres Provinces, voire la France. Que maudite soit la malheureuse obstination que l'on a en ce Royaume de ne la rechercher avec le Roi son mari, recueillir & honorer comme l'on doit. J'écrivois ceci au plus fort de la guerre de la ligue, si c'estoit une Reyne ou Princeesse mauvaise ou malicieuse, avare, ou tyranne, comme il y en a eu force le temps passé en France, & possible qu'il y en aura encore, je n'en sçauois que dire: mais elle est toute bonne, toute splendide, & liberale, n'ayant rien à soy, donnant à tout le monde, & gardant peu pour soy: tant charitable, tant aumosniere à l'endroit des pauvres, aux plus grands elle faisoit honte en liberalitez, comme je l'ay veüe au jour des estrenes faire des presens à toute

toute la Cour, que les Rois ses Freres s'en estonnoient & n'en faisoient de pareils.

Elle donna à la Reine Louise de Lorraine une fois pour ses estrenes un éventail fait de nacre de perles, enrichy de pierreries & grosses perles, si beau & si riche qu'on disoit être un chef d'œuvre, & l'estimoit-on plus de douze cens escus; l'autre pour retribuer ce presant luy envoya de longs fers d'esguillettes que l'Espagnol appelle *puntas*, enrichies de quelques perles & pierreries qui pouvoient monter à cent escus, & la paya de ses esguillettes pour ses estrenes, fort certes dissemblables.

Bref cette Reine est toute Royale, & liberale, & honorable, & magnifique, & n'en dispaïse aux Imperatrices du temps passé, leurs magnificences descrites par Suetone, Pline, & autres n'en ont rien approché, tant pour être à sa Cour & aux Villes, que pour aller aux Champs & par Pays, fust en ses litieres tant dorées, tant superbement couvertes & peintes de tant de belles devises, ses coches & carrosses de mesme, & ses hacquenées si richement enharnachées.

Ceux qui ont veu tels superbes appareils comme moy sçavent qu'en dire, & qu'il faille maintenant qu'elle soit frustrée de tout cela, que depuis sept ans elle

n'a bougé recluse de ce Chasteau austere & mal-plaisant, où pourtant elle prend sa patience, tant elle a de vertu de sçavoir se commander, qui est une des grandes à ce qu'ont dit plusieurs Philosophes.

Pour parler encore de sa bonté elle est telle, & si noble, & si franche, que je croi qu'elle lui a fort nuy, car encores qu'elle eust de grands sujets & moyens pour se venger de ses ennemis & leur nuire, elle s'est retenuë bien souvent les mains, lesquelles si elle eût voulu employer ou faire employer, & commander à d'autres qui estoient assez prompts, possible par exemple d'aucuns chastiez bien à bon escient, les autres se fussent faits sages & discrets, mais elle remettoit les vengeances à Dieu

Ce fut aussi ce que luy dit une fois Mr. de Gua, ainsi qu'elle le menaçoit, Madame vous êtes si bonne & si genereuse que je n'ay point oüy dire que vous ayez jamais offensé aucun, je croy que vous ne voudriez commencer en moy, qui vous suis tres-humble serviteur aussi bien qu'il lui eût beaucoup nuy elle ne lui rendit la pareille, ni vengeance. Il est vrai que lors qu'on l'eut tué, & qu'on luy vint annoncer elle estant malade, elle dit seulement je suis bien marrie que je ne sois bien guerrie, pour de joye solemniser sa mort; mais

mais aussi elle avoit cela de bon, que quand on se fust humilié à elle pour rechercher pardon & sa grace, elle remettoit & pardonnoit tout à la mode de la generosité du Lion, qui jamais ne fait mal à celuy qui s'humilie.

Je me souviens que lors que Monfr. le Marechal de Biron fut Lieutenant du Roy en Guyenne, la guerre s'estant esmeuë, son chemin s'adressa un jour (ou qu'il le fit à escient) près de Nerac, ou estoit pour lors le Roi & la Reine de Navarre, il débanda son arquebuserie pour l'attaquer, venant à une escarmouche, le Roi de Navarre lui mesme en personne sortit à la teste des siens, & tout en pourpoint comme un simple Capitaine la souffrit, & si bien, qu'ayant de meilleurs arquebusiers, il n'y alla rien du sien, & pour plus de bravade Mr. le Marechal fit lascher quelques volées de canon contre la ville, de sorte que la Reine qui y estoit accouruë & mise sur les murailles pour en avoir le passe-temps, faillit à en avoir la sa part, car une balle vint donner tout auprès d'elle, ce qui l'irrita beaucoup tant pour le peu de respect que Monfr. le Marechal luy avoit porté de la venir braver en sa place, que parce qu'il avoit eu commandemēt du Roi de ne s'approcher pour faire la guerre de plus prez de

cing lieuës à la ronde du lieu où seroit la Reyne de Navarre, ce qu'il n'observa pour ce coup, dont elle en conceut une telle colere & inimitié contre le Marechal, qu'elle songea fort de s'en ressentir & s'en venger.

Au bout d'un an & demy après, elle s'en vint à la Cour où étoit le Marechal que le Roy avoit appellé à foy de la Guyenne, de peur de nouveau remuement, car le Roy de Navarre menaçoit de remuer s'il ne l'ostoit de là.

La Reine de Navarre se ressentant du dit Marechal, n'en fit cas en façon du monde, mais le desdaigna fort, parlant par tout mal de luy, & de l'injure qu'il luy avoit faite.

Enfin Monsieur le Marechal redoutant la fureur & la haine de la fille & Sœur des Roys ses maistres, & connoissant le naturel de cette Princeesse, songea de la faire rechercher, & sa grace, & y faire ses excuses, & s'humilier, à quoy comme genereuse elle ne contredit aucunement, & le prit en grace & amitié, & oublia le passé: sur quoy je sçai un Gentilhomme de par le monde, qui venant arriver à la Cour, & voyant la chere que faisoit ladite Reyne à mondit Sieur le Marechal, en fut fort estonné, & d'autant qu'il avoit cet honneur d'estre ouy quel-

quesfois de la Reyne en ses paroles, il luy dit qu'il s'estonnoit fort de ce changement & de cette bonne chere, & qu'il n'eust jamais creu, veu l'offense & injure receüe, mais elle fit réponse, que dautant qu'il avoit reconnu sa faute, & fait ses excuses, & recherché sa grace par humilité, qu'elle luy avoit octroyée de cette façon, non pas s'il se fust mis & continué sur sa bravade de Nerac, Voilà comme cette bonne Princeesse est peu vindicative n'ayant pas en cela imité son ayeule la Reine Anne envers le Marechal de Gié comme j'ay dit cy-devant.

J'alleguerois force autres pareils exemples de sa bonté en ses reconciliations & pardonnances.

Rebours une de ses filles qui mourut à Chenonceaux, luy avoit fait quelque grand desplaisir, elle ne luy en fit plus cruel traitement, & venant à estre fort malade la visita, ainsi qu'elle voulut rendre l'ame l'admonesta, & puis dit cette pauvre fille endure beaucoup, mais aussi elle a bien fait du mal, Dieu luy pardonne comme je luy pardonne: voilà la vengeance & le cruel mal qu'elle luy fit, voilà aussi comme cette grande Reyne a esté par sa generosité fort lente en ses vengeances, & a esté toute bonne.

Aussi ce grand Roi de Naples, Alphon-

se qui étoit subtil à aimer les beautez des Dames, disoit que la beauté est la signification de la bonté, & des douces & bonnes mœurs, comme la belle fleur l'est d'un beau fruit, & pour ce ne faut douter que si nostre Reyne n'eust esté composée de sa grande beauté; ains de toute laidur, qu'elle n'eust esté tres-mauvaise, veu les grands sujets qu'on luy en a donnés, aussi comme disoit la feüe Reyne Isabelle de Castille, sage, vertueuse & Catholique Princeſſe. *Que el fruto de la clemencia en una Reyna de gran beldad, y de animo grande, y codiciosa de verdadera honra, sin duda es mas dulce que qualquiera vengança aun que sea emprendida con justo titulo.* Le fruit de la clemence en une Reyne de grande beauté, de grand cœur, & convoiteuse d'honneur, est plus doux que quelque vengeance que ce soit, entreprise par juste raison & tiltre.

Cette Reine a bien observé saintement cette regle pour se vouloir conformer aux commandemens de son Dieu, qu'elle a toujours aimé, craint & servy devotement: ores que le monde l'a abandonnée, & luy fait la guerre elle a pris son recours seul à Dieu, quelle sert ordinairement tous les jours, & fort devotement, ainsi que j'ay ouï dire à ceux qui l'ont veüe en ses afflictions; car jamais elle ne perd

perd ses Messes, & fort souvent fait ses Pasques, & lit fort en l'Ecriture sainte, y trouvant son repos & sa consolation.

Elle est fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres nouveaux qui se composent, tant en lettres saintes, qu'humaines, & quand elle a entrepris à lire un livre, tant grand & long soit-il, elle ne laisse, & ne s'arreste jamais jusques à ce qu'elle en ait veu la fin, & bien souvent en perd le manger & le dormir; elle-même compose tant en prose qu'en vers, sur quoy ne faut penser autrement que ses compositions ne soient tres-belles, doctes & plaisantes, car elle en sçait bien l'art, & si on les pouvoit voir en lumiere, le monde en tireroit un grand plaisir & profit.

Elle fait souvent quelques Vers & Stances tres-belles qu'elle fait chanter, & même qu'elle chante, car elle a la voix belle & agreable, l'entremeslant avec le luth qu'elle touche bien gentiment, à des petits enfans chantres qu'elle a, & par ainsi elle passe son tems, & coule ses infortunées journées sans offenser personne, vivant en la vie tranquille qu'elle à choisie pour la meilleure.

Elle m'a fait cét honneur de m'escire en son adversité assez souvent, ayant été presomptueux d'avoir envoyé sçavoir de ses nouvelles, mais quoy elle estoit

253 MEMOIRES DE

estoit Fille & Sœur de mes Roys, & pour ce je voulois sçavoir de ia santé, dont j'en estois bien ayse & heureux, quand je la sçavois bonne, en la premiere elle m'escrit ainsi.

Par la souvenance que vous avez de moy (qui m'a esté bien moins nouvelle qu'agreable) je connois que vous avez bien conservé l'affection qu'avez toujours eüe à nostre maison, à ce peu qui reste d'un miserable naufrage, qui en quelque estat qu'il puisse estre, sera toujours disposé de vous servir, me sentant bienheureuse que la fortune n'ait pu effacer mon nom de la memoire de mes plus anciens amis, comme vous estes. Fay sçeu que comme moy vous avez choisi la vie tranquille, en laquelle j'estime heureux qui s'y peut maintenir, comme Dieu m'en a fait la grace depuis cinq ans, m'ayant logée en une arche de salut, où les orages de ces troubles ne peuvent, Dieu mercy, me nuire, à laquelle s'il me reste quelque moyen de pouvoir servir à mes amis, & à vous particulièrement, vous m'y trouverez entierement disposée & accompagnée d'une bonne volonté.

Voilà de beaux mots, & voilà aussi l'estat & la belle resolution de cette belle Princeffe. Que c'est que d'estre extraite d'une si noble maison, & de la plus grande du monde, d'où elle a tiré ce grand courage par succession & heritage de tant de braves & vaillans Roys ses Pere, grand Pere, ayeuls & ancestres, & qu'il

Mr. DE BRANTOME. 255

qu'il faille comme elle dit, que d'un si grand naufrage, elle soit seule restée & non pourtant reconnue & reverée comme elle devoit de son peuple, dont je croy que le peuple de France en patit beaucoup en ses miseres pour ce seul sujet, & en patira de cétte guerre de la Ligue, mais cecy manque aujourd'huy: car par la valeur & sagesse, & beau reglement de nostre Roy, jamais la France ne fut plus florissante, ny pacifique, ni mieux reglée: qui est le plus grand miracle qu'on vit jamais, estant sortie d'un si grand abisme de maux & corruptions, en quoy paroist bien que Dieu aime nostre Roy, aussi est-il tout bon & tout misericordieux. O qu'il est mal conseillé qui se fie en l'amour du peuple d'aujourd'huy, ô que les Romains reconnurent bien autrement la posterité d'Auguste Cesar, de qui ils avoient receu tant de biens & de grandeurs: & le peuple François qui en a tant receu de ces derniers Roys depuis cent ans, & mesme du Roy François premier, & Henry II. que sans eux il y a long-tems que la France seroit bouleversée sans dessus dessous par ses ennemis qui la guettoient pour lors, & mesme l'Empereur Charles, cet affamé & ambitieux; & qu'il faille qu'ils en soient si ingrats ces peuples à l'endroit

256 MEMOIRES DE

l'endroit de leur fille Marguerite seule & unique Princeſſe de France ; il eſt aisé d'en prévoir une ire de Dieu ſur eux, puis que rien n'eſt tant à luy odieux que l'ingratitude, & meſmes à l'endroit des Roys & Reynes, qui tiennent icy-bas la place & representation de Dieu : & toy deſſoyale fortune que tu monſtres bien qu'il n'y a perſonne tant aimée du Ciel & favorisée de nature, qui ſe puiſſe promettre aſſurance de toy, & de ton eſtat pour un ſeul jour : ſi n'as-tu pas grand-honneur d'offenſer ainſi cruellement celle qui eſt en tout parfaite de beauté, douceur, vertu, magnanimité, & de bonté en ce monde.

Tout cecy j'écrivois aux plus fortes guerres de la Ligue, qu'avons eues depuis dix ans. Pour faire fin, ſi je n'avois à parler de cette noſtre grande Reine ailleurs, & en d'autres diſcours, j'allongerois celuy-cy le plus que je pourrois, car d'un ſi excellent ſujet, les longues paroles n'en ſont jamais ennuyeuses, mais je les remettray pour ce coup en autre part.

Cependant vivez Princeſſe, vivez en dépit de la fortune, vous ne ſerez jamais autre qu'immortelle & en la terre & au Ciel, où vos belles vertus vous porteront ſur leurs teſtes.

Si

Mr. DE BRANTOME. 257

Si la voix ou renommée publique n'eust fait un brandon public de vos louanges, & grands merites, ou que je fuſſe de ces bien diſans, je me mettrois à en dire davantage, car ſi jamais fut veu au monde perſonne en figure celeſte, certes vous l'eſtes.

*Celle qui nous devoit à bon droit or donner,
Ses loix, & ſes edits, & par ſur nous regner,
Qu'on verroit deſſous elle un Regne de plaiſance,*

*Tel qu'il fut ſous ſon frere, aſtre heureux de
la France.*

*Fortune l'en empêche. He ! faut-il qu'un
bon droit,*

*Injuſtement perdu par la fortune ſoit.
Jamais rien de ſi beau nature n'a pû faire,
Que cette grand' Princeſſe unique de la France,
Et fortune la veut totalement deſaire,
Voilà comme le mal avec le bien balance.*



DIS



DISCOURS SIXIESME,

*De Mesdames Filles de la noble
Maison de France.*

PREMIEREMENT

Madame Yoland de France.

C'Est une chose que j'ay veu noter de grandes personnes tant hommes que Dames de la Cour, que coustumierement les Filles de la Maison de France ont esté ou fort bonnes & spirituelles, ou gracieuses, ou genereuses, & du tout bien accomplies, & pour confirmer leur dire n'alleguoient celles qui avoient esté du vieux temps ny les antiques, mais seulement celles dont elles avoient oüy parler à leurs peres & ayeuls, qui avoient esté à la Cour.

Or entre autres, & pour la premiere
elles

elles alleguoient Madame Yoland de France, femme du Duc de Savoye, & Prince de Piedmont.

Elle fut une tres-belle & habile, & bien Sœur de Frere le Roy Louis onzieme, elle pancha un peu du party du Duc Charles de Bourgogne, qui estoit son beau Frere, pour avoir espousé sa Sœur aisnée Catherine, qui ne vesquit gueres après avoir espousé son mary, & pour ce ne peut long-tems ses vertus faire valoir ny paroistre: voyant donc Yoland tant prosperer & tant estre redouté ce Duc Charles, & qu'il estoit son voisin, elle fit tout ce qu'elle put pour l'entretenir en son amitié, qui lui servoit beaucoup aux affaires de son Estat, puis luy venant à mourir, le Roi Louis XI. s'en vint ruër sur sa grandeur, sur ses despens, & sur ceux de Savoye, mais Madame la Duchesse, habile Dame, trouva moyen de gagner le Roy son Frere, & le venir trouver au Pleffis les Tours pour establir ses affaires, où estant arrivée, le Roy alla au devant d'elle jusques à la basse Cour, pour la recueillir, & en la saluant, la baisant & l'accolant, moitié en riant, moitié en la piquotant, luy dit, Madame la Bourguignonne, vous soyez la tres-bien venue, elle en luy faisant une tres-grande reverence, luy dit, Monsieur je
ne

ne suis point Bourguignonne, vous me pardonneriez s'il vous plaist, je suis bonne Françoise, & vostre tres-humble servante. Le Roy la prit sous le bras, & la mena en sa chambre avec un fort bon accueil, mais elle qui étoit fine, & qui connoissoit bien l'humeur du Roy son Frere, songea à ne demeurer gueres avec lui, ains seulement à faire ses affaires le plus tost qu'elle pourroit, & s'en aller.

Le Roi de l'autre côté qui connoissoit la Dame, ne la pressoit point autrement de long sejour, & si l'un se faschoit de l'un, l'autre se faschoit de l'autre par quoi sans y avoir demeuré que huit jours elle s'en retourne en sa Duché, un peu assez contente du Roy son Frere.

Philippes de Commines en fait ce conte plus au long, mais les Anciens d'alors disoient qu'ils trouvoient cette Princeesse une fort habile femelle, & qui ne devoit rien au Roy son Frere, lequel la brocardeoit souvent de ce party de Bourguignon, mais elle se reviroit le plus doucement & modestement qu'elle pouvoit, de peur de l'offenser, & qui sçavoit bien, ou mieux dissimuler que le Roy son Frere, & qu'elle estoit cent fois plus fine que luy, tant à sa mine, qu'à ses paroles & façons, mais pourtant tres-bonne & tres-sage.

Ma-

Madame Jeanne de France.

Jeanne de France, fille du Roy Louis Jonziesme, fut bien spirituelle, mais si bonne, qu'après sa mort on la tenoit comme sainte, & quasi faisant miracles, à cause de la sainteté de vie qu'elle mena après que le Roy son mary Louis XII. l'eut repudiée, & qu'elle se fut retirée à Bourges, qui luy avoit esté donné pour son Douaire, & pour sa vie durant, où tout son exercice fut de vaquer aux Prieres & Oraisons, servir Dieu & ses pauvres, sans bailler aucun signe autrement du tort qu'on luy avoit fait de cette repudiation: mais le Roy protesta de l'avoir espousée par force, craignant l'indignation du Roy Louys XI. son Pere, qui estoit un maître homme, & qu'il ne l'avoit jamais connue ny touchée, encore qu'ils eussent esté assez long-tems mariez & couché ensemble: mais pourtant cela passa ainsi, en quoy cette Princeesse se monstra tres-sage, & n'en fit la réponse de Richarde, Fille d'Escoffe, Femme du Roy de France Charles le Gros, lors que son mary la repudia, affirmant par sermens & juremens ne l'avoir connue ny touchée. Or cela va bien dit-elle, puis que par le serment de mon mary je

je suis demeurée encore vierge & pucelle. Par ces paroles cette Reine se moquoit bien du serment de son mary, & de son pucelage ; c'est à douter aussi si ledit Roi Louis ayant couché tant de fois avec sa femme, durant le Roi Louis son Pere, & le Roi Charles son Frere, s'il ne la toucha pas, & s'il osoit dire autrement à son Pere & Frere, encore étoit-il bienheureux de s'en vanter, & de l'avoir tres-bien dépucellée, autrement il luy en fut mal allé, mais après la mort du Pere & du Frere il nia tout, & prit sur ce le sujet de n'y avoir touché, afin d'espouser cette belle Reine veufve, ainsi que rien n'est impossible à un grand Roi, possible aussi que sçait-on que sa femme s'en fût plainte au Roi son Pere, ou au Roi son Frere, ou bien à d'autres tant hommes que femmes, ou bien elle estoit en cela par trop sage, & continente, ce qui est incroyable.

Nous avons veu Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui en premieres nopces espousa le Duc de Cleves à Chastelleraut, mais elle étoit petite n'ayant que douze à treize ans, & le mariage s'en rompit, dautant qu'encores qu'il ne fût consommé & n'eust couché encores avec elle, il ne la toucha ny connût jamais pour la tendresse de son âge, encore que le Roy de Navarre avât que de l'espouser en fût

en

en quelque soupçon ou doute; & en pria Madame la Seneschalle de Poictou ma grand'mere de ne luy en celer la verité, dautant qu'elle le sçavoit tres-bien, car elle étoit pour lors Dame d'honneur de la Reine de Navarre, Mere de la fille, mais madite grand'mere lui jura & asseura que l'Infante étoit pucelle, aussi bien qu'alors qu'elle naquit, a quoy ajouta foy Mr. de Vendôme, & l'en espousa de meilleur cœur, dont il n'en devoit faire difficulté sans s'enquerir autrement, car la fille estoit si tendre, qu'il lui estoit impossible d'en supporter le faix; mais en des femmes âgées, & qui ont couché & dormy longuement avec leurs marys & continuellement, certes tels sermens sont fort scabreux, & un peu incroyables, si ce n'est qu'ils fussent du Chapitre de *frigidis & maleficiatis*, comme il y en a force, ou qu'ils le fassent par quelque sainte devotion, ou d'un bon vœu, ainsi qu'on lit d'un Roy Alfonse d'Arragon, lequel ayant espousé une fort belle Dame, & demeuré long-tems avec elle, il ne la connust jamais, & le jura & le protesta ainsi dont les uns ont escrit que c'étoit pour la sainteté & pour mieux sauver son ame, comme si le mariage en apportoit la damnation.

D'autres disent qu'il étoit inhabile, ce qui est le plus vray-semblable, ainsi qu'il s'en

s'en

s'en trouve force hommes, mais point de femmes, comme il ne s'en trouve aucunes dans ledit Chapitre, des froides, ny des refusantes, & qui s'en abstiennent: j'entends celles qui sont du monde & mariées, & comme les autres requises, & bien pourchassées & sollicitées, si ce n'est la Reyne Edelfrude Reine d'Angleterre, laquelle on lit & dit-on avoir esté mariée par trois fois, & pourtant demeurée toujours vierge, & mise au Catalogue des Saintes, cet article selon aucuns est bien incroyable, si ce n'est qu'elle eût rencontré des Eunuques pour marys, & inhabiles, & qu'elle l'eust fait exprés.

Il se trouve bien plusieurs femmes qui rencontrent des marys inhabiles & impuissans, & ausquels on a noué l'esguillette, nous en avons veu une infinité depuis vingt ans en France & ailleurs, que ce meschant usage de nouement est venu, mais au diable l'une seule qui l'eût voulu cacher, mais dans la huitaine le reveler aussi tost, & en prendre acte, & en faire les hauts cris. Nous avons veu pourtant une fort honneste & belle Dame en Piedmont, nommée Madame de Montjovan, fille de Madame la Comtesse de Poncalier, Sœur de Monsieur de Rais, laquelle en dura l'espace de dix ans l'inhabileté & l'impotence de son mary, attendant tous
jours

jours la bonne heure qu'il se remist, & n'en dit jamais mot, mais se tint coye toujours en son pucelage, jusques à ce que ne le pouvant plus tenir, à cause des esguillons de la chair qui la piquoient à toute heure, & ne pouvant plus attendre, car elle estoit une des belles de Piedmont, elle revela tout, en fit ses plaintes, & fit divorce, & se remaria après à Monsieur d'Araconnois; grand & honneste Seigneur dudit Piedmont, & fort favory de son Altesse, & qui gouvernoit tout.

Tels mariages certes sont dissolvables pour telles incapacitez, mais il ne se peut croire qu'un homme bien puissant ayant couché quelques années avec sa femme, aille dire puis après qu'il ne l'a point touchée, & en jurer; tels sermens certes sont fort frauduleux & suspects à la croyance: j'aimerois autant croire qu'une infinité de belles femmes qui aux assauts des villes ont passé par les picques des soldats qui les ont prises, sont chastes & intactes, & veulent contrefaire les pucelles de Marolles, ce sont abus, comme je connois deux grandes Dames huguenottes, lesquelles au massacre de la saint Barthelemi souffrirent la charge de quelques-urs que je scay bien, car tout estoit lors à l'abandon, qui faisoit le pis estoit le plus galant & mieux venu; & puis
M elles

266 MEMOIRES DE

elles faisoient des prudes & effrontées, & juroient & protestoient de plûtoft mourir que l'endurer, & qu'il n'en estoit rien; là dessus fiez-vous sur leur serment, elles ont raison, car pourquoy l'advoüeroient-elles, il leur suffit du souvenir du plaisir.

Nous avons un conte pareil qui me fut fait en la ville de Fondi auprès de Naples, & qui est tout commun de par de là, vray & frais encore, de la Signora Livia Gonzaga, qui avoit espousé Ascanio Colonne, elle fut estimée de son temps la plus belle femme de toute l'Italie, & de telle sorte, dis-je, estimée, que sa beauté vola jusques au Levant (j'en ay veu le portrait en femme veufve plusieurs fois qui le confirme ainsi, & en Constantinople) dont Ariadan Barberouffe lors qu'il eut le baston de General de l'armée de mer du grand Seigneur, la premiere fois avec une tres-solemnelle pompe (comme il est escrit) ayant passé par le Phare de Messine, & côtoyé la Calabre, & y fait de grands ravages, & vers Naples, fit entreprise sur la ville de Fondy, & y arriva de nuit, & si à propos, & si à l'improviste, qu'ayant mis deux mille Turcs en terre, prirent la ville d'assaut & d'escalade, donnerent au Chasteau où estoit ladite Livia Gonzaga endormie & cou-

Mr. DE BRANTOME. 267

couchée en son lit, laquelle oyant l'alarme fut tellement surprise qu'elle se leva en sursaut, & tout le loisir qu'elle eut, ce fut de se jeter en chemise par une fenestre, & se sauver par les montagnes si à propos que les Turcs entrèrent en sa chambre ainsi qu'elle n'estoit que quasi sortie. On dit que Barberouffe en vouloit faire un present au grand Seigneur, & que ladite entreprise ne fut faite que pour cela, & quand il sceut qu'elle avoit esté faillie, il s'en cuida desesperer, mais le malheur de la Dame voulut que tombant de Scylle en Caribde, vint à tomber en se sauvant parmy les Bandoiliers & foruscis du Royaume, laquelle fut reconnue d'aucuns, d'autres non: je vous laisse donc à penser si ce bon & friand boucon tombé entre les mains & puissance de ces affamez, ne fut pas gousté & tasté à bon escient, ainsi que plusieurs n'en doutent point, d'autres si: mais quelque serment & execration qu'elle peut faire, n'en peut estre creüe, car volontiers une si belle & bonne viande ne scauroit échapper impolluë de telles gens.

Les plus clair-voyans, & qui s'entendent en ces choses, & qui en ont tasté, n'en scauroient que bien dire, & qu'aucuns du pays le disent par ainsi: voilà

268 MEMOIRES DE

comme hommes & femmes se damnent aisément par leurs sermens, mesmes que les plus belles Reines & Princeesses, quand elles tomberoient en tels hazards, ne seroient épargnées non plus que les autres, puis qu'une grande beauté ne porte aucune regle ni sauvegarde avec-foi qu'elle ne soit par toute déprisée, & que l'amour en cela n'use de son droit & autorité sans aucun respect: au partir de là sont quittes pour dire & jurer, que leur grandeur a fait perdre la hardiesse à ceux qui l'ont voulu entreprendre, & Dieu sçait.

Il en arriva de mesme à la Reyne de Sicile Constance, laquelle trajettant de Barlette à Salerne, tomba entre les mains de quelques Corsaires & Brigands, qui lui firent de grands outrages, dit l'Histoire de Naples, pensez qu'ils la repasserent sous le ventre & par tout, comme on dit, car à telles gens tous C sont C, mesmes quand ils sont Royaux, voire à tout le monde, car ce sont viandes Royales & tres-exquises, autant pour les friands que pour les sobres, bien que cette Reine ne fust des belles ny des jeunes.

Je sçay une tres-grande Dame & un Gentil-homme qui s'estoient mariez & couchez ensemble ce disoit-on; enfin la Dame s'en fachant, parce qu'il n'estoit assez riche pour elle, & qu'elle ne vouloit un

Mr. DE BRANTOME. 269

un autre, qu'elle eut après tres-riche & grand Seigneur: le Gentil-homme la mit en procez, qui vint à la notice du Roy François, qui les fit venir à luy, & conter leurs particularitez, le Gentil-homme asseuroit de son costé les siennes, & entre autres allegua les plus secretes qui étoient sous sa chemise, & qu'elle avoit tels fis, & telles marques sur sa nature & à l'entour & aux cuisses, bref par tout le corps nud, & demandoit qu'on la visitât pour voir si on ne les y trouveroit pas. Sur ce furent femmes deputées commissaires pour faire la visitation, qui fut trouvée semblable au dire de l'autre, mais pourtant la Dame ayant nié fort & ferme, que pour cela il ne s'enfuiroit pas qu'il fust venu jusques au criminel & au centre, mais senty & connu seulement quelques legeres privautés & mignardises, enfin d'autant qu'elle avoit de la faveur à la Cour, fut remise au serment, qui fut fait solemnellement à nostre Dame de Paris sur le grand Autel, & recevant le corps de nostre Seigneur tous deux ensemble sur la damnation de leurs ames, firent & l'un & l'autre leurs sermens tout contraires, l'homme fut debouté, & la Dame creüe & receüe au sien, & par ainsi du depuis chacun prit son party & se pourveurent ailleurs où ils peuvrent, mais pourtant

270 MEMOIRES DE

ils n'ont esté heureux en lignée, car & de l'un & de l'autre elle n'est jamais venue en perfection, & n'en ont eu gueres de plaisir, & voilà comment Dieu les punit, & tant d'autres qui sont de ces parjures.

J'ay ouy parler d'une Dame de la Cour du Roy François, de laquelle un tres-grand Prince devenu fort amoureux, bien souvent fut, ou pour sa grandeur qu'elle n'osoit contredire, ou plutôt pour la privauté qu'elle luy permettoit, facilement autant amoureuse de luy, que luy d'elle; la venoit trouver ou du soir, ou du matin dans son lit, tout en chemise, & rien que sa robe de nuit sur luy, & privement se couchoit auprès d'elle sans aucune ceremonie, elle en estoit quitte pour dire; & bien Monsieur que pensez-vous faire? vous ne me ferez rien, car j'ay les jambes & les cuisses bien croisées; vous ne me forcerez non plus, car je crieray à l'ayde à mes femmes, aussi que vous estes trop honneste pour l'entreprendre, mais pour tout cela elle ne sortoit point du lit (quelque sottise l'eust fait) fust ou de peur de morfondre, ou pour endurer le doux plaisir de l'attouchement du gentil corps de ce Prince près du sien, qu'il embrasoit du sien & d'ardeur, & tastoit tant de son corps, que de ses mains, & y duroit assez long-

Mr. DE BRANTOME. 271

long-temps. Je voudrois bien sçavoir comment cela se peut appeller après toutes ces privées façons, & si pour nier après fort & ferme à ses femmes un peu de là esloignées, ou d'autres, qu'il n'estoit jamais venu à cela, si elles le pouvoient croire. Je dis si elles estoient habiles, & sçavoient que c'est du jeu d'amour, & si elles ne croyoient pas que la comedie avoit esté jouée toute entiere, & sans s'estre contentez de se pourmener à l'entour de l'eschafaut.

J'ay connu la Dame sur son vieil âge, qui à la voir & l'oüir parler, toutes les femmes estoient putains fors elle. Il s'en falloit ce trait, & plusieurs autres, car l'un amene l'autre.

J'en alleguerois une infinité d'exemples & de femmes, & de marices, & à marier, & de filles, ainsi parjurantes & negatives, mais je les remets à un autre traité, craignant encore d'avoir été trop long en cette digression, mais je suis excusable, d'autant qu'il m'est venu ainsi en la pensée & memoire, si que possible je l'eusse pu oublier.

Et pour retourner à nostre Princesse Jeanne de France, je croy que son mary comme j'ay oüy dire, l'avoit fort bien connue & vivement touchée, encore qu'elle fust un peu gastée du corps. Car il

272 MEMOIRES DE.
 n'estoit pas si chaste de s'en abstenir
 l'ayant si près de foy & autour de ses
 costez, veu son naturel qui estoit un peu
 convoiteux & beaucoup du plaisir de Ve-
 nus; comme ses predecesseurs; mais il
 vouloit rattrapper ses premieres amours,
 qui estoit la Reyne Anne, & cette belle
 Duché, qui lui donnoient de grandes
 tentations dans l'ame, & pour ce il re-
 pudia cette belle Princeffe, & son ser-
 ment fut creu & receu du Pape qui en
 donna la dispense, receue en la Sorbonne
 & Cour de Parlement de Paris. En quoy
 cette Princeffe fut sage & vertueuse, car
 elle n'en fit aucun esclandre, ny sem-
 blant de s'ayder de justice, aussi qu'un
 Roy peut beaucoup & fait ce qu'il veut,
 mais se sentant forte de se contenir en
 continence & chasteté elle se retira de-
 vers Dieu & l'espousa, tellement qu'on-
 ques puis n'eut autre mary, meilleur n'en
 pouvoit-elle avoir.

ANNE DE FRANCE.

A Prés elle fut sa Sœur Anne de Fran-
 ce, fine femme & deliée s'il en fut
 oncques, & vraye image en tout du feu
 Roy Louis son pere. L'election qui fut
 faite pour avoir la tutelle & administra-
 tion du Roy Charles son Frere en fait
 foy

Mr. DE BRANTOME. 273
 foy qu'elle gouverna si sagement & ver-
 tueusement que ç'a esté un des grands
 Roys de France, & qui par sa valeur fut
 proclamé Empereur de tout l'Orient
 comme nous avons dit. Quand à son E-
 stat elle l'administra aussi tout de même,
 vray est qu'à cause de son ambition elle
 le cuida un peu broüiller pour la haine
 qu'elle porta à Monsieur d'Orleans de-
 puis Roy. J'ay oüy dire pourtant que du
 commencement elle luy portoit de l'af-
 fection voire de l'amour, de sorte que si
 Monsieur d'Orleans y eüst voulu enten-
 dre, y eüst eu bonne part, comme je tiens
 de bon lieu, mais il ne s'y pût comman-
 der d'autant qu'il la vit trop ambitieuse
 & qu'il vouloit qu'elle dependist de luy,
 comme premier Prince & le plus proche
 & non luy d'elle, ce qu'elle desiroit le
 contraire, car elle vouloit tenir le haut
 lieu & tout gouverner. L'on dit que la
 source de leur plus grand differend sans
 que je parle des petits provenans de ja-
 lousie, d'amour, & d'ambition qui arri-
 voient bien souvent entre eux deux, fut
 que le dit Mr. d'Orleans jouant un jour à
 la paume à Paris ma dite Dame de Beau-
 jeu le voiant jouer avec les Dames de sa
 Cour selon la coustume d'alors, vint un
 coup en dispute (comme il arrive sou-
 vent) dont il fallut se rapporter aux gens,
 M 5 l'on

274 MEMOIRES DE
 l'on en vint demander à Madame de Beaujeu, ladite Dame jugea contre ledit Monsieur d'Orleans, lui qui estoit haut à la main & se doutant d'où venoit ce jugement commença à dire assez bas que quiconque l'avoit condamné si c'étoit un homme il avoit menti, & si c'étoit une femme c'étoit une putain. Aucuns disent & escrivent qu'il la dementit tout haut, mais c'est une mocquerie, je le sçay par le moien d'une grande Dame, & qu'aussi il n'estoit vray-semblable qu'une Tutrice du Roi fust ainsi vilipendée publiquement, ce qu'estant rapporté à Madame, & l'ayant ouï à demy la lui garda bonne sous un beau semblant, & depuis oncques ne cessa de luy susciter de tels mescontentemens, voire attentats sur sa personne, & fut contraint de sortir de Paris à grand' haste & se sauver, & ce fut alors que ceux de la ville d'Orleans lui refuserent les portes & s'en alla à Blois, & puis se retira à sauveté en Bretagne vers le Duc François où il commença à faire ses premieres amours avec Madame Anne fille du Duc qui le receut & retira si fidellement qu'il ayma mieux encourir le couroux du Roy & sa guerre, que d'user d'infidelité envers son refuge, qui fut un tres-grand honneur à luy en quoy beaucoup de gens n'ont fait de mesme.

Pom.

Mr. DE BRANTOME. 275
 Pompée en sçauroit bien que dire s'estant refugié chez le Traître d'Egypte, ainsi voulut-on gagner Mr. d'Orleans pour quitter la pratique de ses Confederes, mais il ne les voulut tant pour son honneur que connoissant le naturel de la Dame qui estoit fort dissimulée. La guerre enfin pour tel sujet fut tellement esmeüe & à la suscitation toujours de Madame de Beaujeu comme ma grand' mere nourrie avec elle contoit, fille qu'on nommoit de Lude, & depuis Seneschalle de Poictou, Dame d'honneur de la feüe Reine de Navarre Marguerite, qu'enfin Mr. d'Orleans fut pris à saint Aubin de Cormier & mené prisonnier à Lusignan & Bourges au grand contentement de sa Dame ennemie, & y demeura long-tems jusques à ce que le Roy Charles VIII. voulant faire son tant desiré voyage du Royaume de Naples pour ne rien laisser derriere soy qui pût broüiller en France, encore qu'il fust en prison, mais un tel Prince que celuy-là tout prisonnier qu'il estoit pouvoit esmouvoir encore le peuple, & aussi que le Roy qui estoit tout bon Prince le fit sortir craignant que sa Sœur luy en fit un mauvais tour en la prison, & le fist mourir, & aussi qu'il se vouloit servir de lui en son voyage comme il fit, car il estoit un brave & vaillant

M 6

276 MEMOIRES DE

lant Prince, ainsi qu'il le monstra en son combat de mer vers Gennes, qui fut cause de la veritable conquete du Royaume de Naples.

Madame Jeanne de France luy servit bien fort aussi à sa liberté. Quelle bonté de femme, & là dessus croyez si elle n'estoit pas bien au vray sa femme & tres-bien connuë, en importunant tous les jours le Roy son frere (dont il en fut blâmé de méconnoissance lors qu'il la repudia) & sa sœur qui repugnoit tant qu'elle pouvoit, car elle estoit fort vindicative, & de l'humeur en cela du Roy son pere, voire en tout, car elle estoit Trinquate, corrompuë, pleine de diffimulation & grande hipocrisie, qui pour son ambition se masquoit & se deguisoit en toutes sortes, dont le Royaume commençant à se facher de ses humeurs, encore qu'elle fût sage & vertueuse les porta impatientement, & lors que le Roi alla à Naples, elle ne demeura plus en titre de Regente, mais son mari Monsieur de Bourbon Regent. Il est bien vray qu'elle luy faisoit faire beaucoup de choses de sa teste, car elle le gouvernoit & le sçavoit bien mener, d'autant qu'il tenoit un peu de la forte humeur voire beaucoup, toutefois le Conseil luy repugnoit & la controlloit. Elle vouloit user un peu de quelque preroga-

Mr. DE BRANTOME. 277

rogative & autorité à l'endroit de la Reine Anne, mais elle trouva bien chauffure à son pied, comme l'on dit, car la Reyne Anne estoit une fine Bretonne, comme j'ay dit, & qui estoit fort superbe & altiere à l'endroit de ses esgaux, de sorte qu'il fallut à Madame de Bourbon aller & laisser à la Reine sa belle sœur tenir son rang & maintenir sa grandeur & majesté comme estoit de raison, ce qui luy devoit fort fascher, car estant Regente elle tenoit terriblement sa grandeur.

J'ay veu force lettres d'elle en nostre maison du temps qu'elle estoit dans sa grâdeur, mais je n'en ay veu de nos Rois & si en ay veu beaucoup, parler & écrire si bravement & imperieusement comme elle faisoit, tant envers les plus grands que les plus petits, & jamais ne signoit qu'Anne de France. Quelquefois mettoit Anne simplement, mais le plus beau nom d'une fille de France est de mettre tousjours ce beau furnom, de France, ainsi que je le tiens d'un grand qui le conseilla à Mad. de Savoye estant jeune fille de signer ainsi, ce qu'elle faisoit, car j'en ay veu d'elle force lettres, & si cette Anne ne mettoit que fort peu souvent vostre, ce qui n'appartient qu'aux Rois & à quelques grands Souverains, & Reines Souveraines, & encore que tout à plein

plein elle ne se meslast des affaires comme elle avoit fait, si vouloit-elle mettre le nez pourtât où elle pouvoit, certes c'étoit une Maîtresse femme, un petit pourtant broüillonne, car si Monfr. d'Orleans n'eust esté pris & que la fortune ne luy eust dit mal, elle avoit mis la France déjà en grand branle & tout pour son ambition, que tant qu'elle a vescu n'a jamais pû la bannir de son ame, encore qu'elle fust en sa maison retirée, où elle faisoit pourtant semblant de s'y plaire & faire valoir sa Cour, qui estoit tousjours belle & grande comme disoit ma grand'mere, & étant toujourns accompagnée de grande quantité de Dames & filles qu'elle nourrissoit fort vertueusement & sagement. Il y en eut pourtant une des fiennes qui luy eschappa un jour de faire la folie avec les garçons, comme telle espece du sexe y est sujette, & la garde en est tres-mal aisée tant estroite soit elle, elle le sceut, & lui demanda pourquoi elle avoit tombé en une si lourde & infame faute, bien que la bonne Dame ne fût exempte d'amour, cette fille ainsi criminelle dit que l'autre luy avoit fait par force. Elle luy fit la comparaison d'une espée desgainée qui ne se peut jamais non plus qu'une autre engainer si le fourreau se remuë de ça delà & ne demeure

meure ferme en cela, & lui en fit monstrer l'experience de l'espée devant elle & toutes ses femmes & filles qui lui servit & à elles de leçon, elle avoit aussi un commun dire à la bouche quand on luy parloit de quelque Dame & qu'on la lui louoit & luy disoit-on que c'estoit une tres-sage Dame, dites donc, disoit-elle, elle est des moins folles & non pas tres-sage, car guerres y en a-t-il qui ou jeune ou en âge n'ait aymé ou entré en tentation, mais les unes moins, les autres plus. Si a elle fait de tres-belles nourritures, ainsi que je tiens de ma grand'mere, & n'y a guerres eu Dames ou filles de bonne maison de son tems qui n'ait appris leçon d'elle, étant alors la maison de Bourbon une des grandes & splendides de la Chrétienté; aussi certes elle l'a faite valoir, car encore qu'elle fut opulente en grands biens & richesses de foy, elle ayant bien fait sa main en sa regence y en apporta davantage, si bien que tout y servoit à bien faire reluire cette maison, outre qu'elle étoit splendide & magnifique de sa nature, & qu'elle ne vouloit en rien diminuer de sa grandeur premiere, elle avoit bien aussi des grandes bontez à l'endroit des personnes qu'elle ay- moit, & prenoit en sa main. Pour fin cette Anne de France a esté fort spirituelle & assez bonne, j'en ay assez dit. Ma-

280 MEMOIRES DE
MADAME CLAUDE DE FRANCE.

IL faut parler de Madame Claude de France qui fut tres-bonne & tres-charitable & fort douce à tout le monde, & ne fit jamais deplaisir ny mal à aucun de sa Cour ni de son Royaume; elle fut aussi fort aymée du Roi, Louis & de la Reine Anne iès pere & mere, & étoit leur bonne fille & la bien-aymée, comme ils luy monstrent bien, car après que le Roy fut paisible Duc de Milan ils la firent declarer & proclamer en sa Cour de Parlement de Paris à huis ouverts Duchesse des deux plus belles Duchez de la Chretienité qu'estoit Milan & Bretagne, l'une venant du pere & l'autre de la mere, quel heritage s'il vous plaist? Ces deux Duchez jointes ensemble eussent bien fait un beau Royaume.

La Reine sa mere la voulut fort marier à Charles d'Austriche depuis Empereur, si elle eust vescu cela se fust fait, car elle s'en faisoit accroire par dessus le Roy son mary, & mesme pour le mariage de ses filles, desquelles elle vouloit avoir la totale charge & soucy, jamais elle ne les appelloit autrement que par leur nom ma fille Claude & ma fille Renée. Aujourd'huy il faut donner des Seigneuries
aux

Mr. DE BRANTOME. 281
aux filles des Princeffes, voire des Dames pour les y appeller, & si elle eust vescu jamais le Roy François ne l'eust espoufée (comme j'ay dit en son discours, car elle prevoyoit bien le mauvais traitement qu'elle en devoit recevoir, d'autant que le Roy son mary lui donna la verole qui lui avança ses jours: Et Madame la Regente sa belle mere la rudoyoit fort, mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit son bel esprit & de sa douce patience & grande sagesse pour supporter ses rigueurs ni plus ni moins qu'on lit Marguerite fille de Raimond Comte de Provence femme du Roy S. Louys fort sage & prudente Princeffe qui supportoit les rudesses de Blanche sa belle mere qu'elle luy faisoit par sa prudence & les vainquoit par sa patience. Quoi qu'il en soit elle produisit une tres-belle & genereuse lignée au Roi son mary, trois fils, François, Henry & Charles, & quatre filles Louyse, Charlotte, Magdelaine & Marguerite.

Elle fut fort aymée aussi du Roy son mary & bien traitée, & de toute la France, & fort regrettée après sa mort pour ses admirable vertus & bontez.

J'ay leu dans la Cronique d'Anjou qu'après sa mort son corps fit miracles, si bien qu'une grande Dame des fiennes estant un jour tourmentée d'une fièvre

282 MEMOIRE S DE
chaude & s'estant vouée à elle soudain
elle recouvra santé.

MADAME RENE'E DE FRANCE.

MAdame Renée sa Sœur a esté aussi
une fort bonne & habille Princef-
se, car elle avoit un des bons esprits &
subtils, qui estoit possible, elle avoit fort
étudié, & l'ai veu fort sçavante discou-
rir fort hautement & gravement de tou-
tes sciences jusques à l'Astrologie & la
connoissance des Astres, dont je la vis un
jour entretenir la Reine Mere qui l'o-
yant ainsi parler, dit que les plus grand
Philosophe du monde n'en sçauroit
mieux parler.

Elle avoit esté promise à l'Empereur
Charles par le Roi François, car elle de-
meura fort jeune après le Roi son pere &
la Reine sa mere, mais la guerre qui sur-
vint interrompit le mariage, & fut don-
née à Mr. le Duc de Ferrare qui l'ayma
fort & la traitta honorablement comme
fille de Roi, vray est qu'ils furent quel-
que tems un peu mal ensemble pour la
Religion Lutherienne de laquelle il la
souponnoit: peut-estre que se ressentant
des mauvais tours que les Papes avoient
faits au Roi son pere, en tant de sortes,
elle renia leur puissance, & se separa de
leur obeissance ne pouvant faire pis e-
stant

Mr. DE BRANTOME. 283
stant femme. Je tiens de bon lieu qu'elle
le disoit souvent, son mary pourtant, eu
esgard à son sang illustre, la respectoit
tousjours & l'honoroit fort: aussi com-
me la Reine Claude sa Sœur fut-elle
tres-heureuse en lignée, car elle en pro-
duisit à son mary la plus belle qui fut ce
crois-je en Italie encore qu'elle fust tres-
gastée de son corps.

Elle eut Mr. le Duc de Ferrare qui est
aujourd'huy un des beaux Princes d'Ita-
lie & des sages & genereux, & feu Mr.
le Cardinal d'Est, la bonté la magnifi-
cence, & la liberalité du monde, desquels
j'espere parler, & trois filles les plus bel-
les qui nasquirent jamais en Italie. Ma-
dame Anne d'Est depuis Madame de
Guise, Madame Lucrece Duchesse d'Ur-
bin, & Madame Eleonor qui mourut sans
estre mariée, les deux premieres porte-
rent le nom de leurs grand-meres l'une
d'Anne de Bretagne du côté de la mere;
& l'autre du côté de la mere, de Lucrece
Borgia fille du Pape Alexandre, de mœurs
fort differentes comme de qualitez,
bien que ladite Dame Lucrece fust une
gentille Princeffe Espagnolle douée de
beaucoup de beauté & de vertu. Voyez
Guichardin, Madame Leonor porta le
nom de la Reine Leonor, Ces trois filles
furent tres-belles, mais la mere les fit em-
bellir

bellir davantage par la belle nourriture qu'elle leur donna , en leur faisant apprendre les sciences & les bonnes lettres qu'elles apprirent & retinrent parfaitement , & en faisoient honte aux plus sçavans, de sorte que si elles avoient beau corps, elles avoient l'ame autant belle, j'en parleray ailleurs. Or si cette Princesse étoit habille, sage, spirituelle & vertueuse, elle étoit accompagnée d'autant de bontez , qu'elle estendoit si bien sur les sujets de son mary que je n'ay veu aucun dans Ferrare qui ne s'en contentast , & n'en dist tous les biens du monde, car ils se ressentoient sur tout de sa charité qu'elle a eue tousjours en recommandation & principalement sur les François, car elle a eu cela de bon que jamais elle n'a oublié sa Nation , & bien qu'elle en fust tres-loin, elle l'a tousjours fort aimée, jamais François passant par Ferrare ayant nécessité & s'adressant à elle, n'a party d'avec elle, qu'elle ne luy donnast une ample aumosne & bon argent pour gagner son pays & sa maison, & s'il étoit malade & qu'il n'eût pû cheminer elle le faisoit traiter & guerir tres-soigneusement, & puis luy donnoit argent pour se retirer en France.

J'ay ouï dire à gens qui le sçavent bien, & à une infinité de soldats & gens de guerre qu'ils en avoient fait la bonne

preuve , qu'au voyage de Monsieur de Guise en Italie elle sauva après son retour plus de dix mille ames de pauvres François tant de gens de guerre que d'autres qui fussent morts de faim & de nécessité sans elle, lesquels passant à Ferrare, elle secouroit tous de remedes & d'argent autant qu'il y en avoit , & si y en avoit force Gentils-hommes de bonne maison de ce nombre de necessiteux.

A d'aucuns d'eux j'ay ouï dire que jamais ne se fussent conduits en France sans elle, tant sa charité & liberalité fut grande envers ceux de sa Nation, si bien que j'ay ouï dire à un sien Maistre d'hôtel que cette passade luy cousta plus de dix mille escus, & quand les Intendans de sa maison luy en remonstroient la despense excessive , elle ne leur disoit autre chose sinon, que voulez-vous, ce sont pauvres François de ma Nation, & lesquels si Dieu m'eust donné barbe au menton & que je fusse homme, seroient maintenant tous mes sujets, voire me seroient-ils tels si cette meschante Loy Salique ne me tenoit trop de rigueur.

Voilà une grande bonté & charité de cette Princesse qui me fait du tout ressouvenir d'une Grâde de Canouze Dame de la Pouille qui se nommoit Bersa , autrement Paulina, laquelle après cette grande

de bataille & occision de Cannes pour les Romains, il y en eut environ dix mille foldats de rête de cette grande déroute, lesquels eschappez, esperdus, esgarez & vagabonds par certains détroits arriverent de nuit à Canouze, ville pour lors alliée des Romains, en laquelle cette honneste Dame pour lors étoit, & ne s'estonnant de la fortune ensuivic par la puissance du victorieux Annibal, les retira tous dans ses propres maisons, ainsi qu'ils estoient las, pauvres, desarmez, affamez & couverts de playes, les fit remettre & rafraichir, revestir, nourrir & guerir. Enfin quand ils eurent recouvert leurs forces & repris leurs esperances moiennant sa pieté, partant d'elle à leur vouloir, eslargit à chacun d'eux de quoy faire ses despens sur le chemin, & jamais (quelque nouvelle multitude qu'il en survinst tous les jours) ne retira ses mains de sa liberalité: mais toujours pourveut aux necessitez de tous ceux qui se retiroient, ce qui est une chose merveilleuse à dire; & beaucoup plus louable en cette honneste Dame: nostre Princeesse Ferraroise en est d'autant à louer, car sans elle pour cette fois le Proverbe vieux se fust pratiqué que l'Italie estoit le vray cimetiere François & à quantité.

Or si sa charité pour cette fois s'est mon-

monstrée en cela, je vous puis assureur qu'en tous les lieux qu'il a fallu, elle l'a monstrée, J'ay ouï dire à aucuns de ses gens qu'estant de retour en France, & s'étant retirée en sa ville & maison de Montargis, quand les guerres Civiles se venoient à esmouvoir, tant qu'elle a vescu elle retiroit chez elle une infinité de peuple & ceux de la Religion qui estoient chassez & bannis de leurs biens & maisons, elle les aydoit, secouroit & nourrissoit de tout ce qu'elle pouvoit.

J'ay bien veu moy aux seconds troubles les forces de la Gascogne conduites par Messieurs de Terrides & de Monfales montant à 8000. hommes, & s'acheminant vers le Roy, nous passasmes à Montargis les Chefs & principaux Capitaines & Gentil-hommes, nous luy allasmes faire la reverence comme nostre devoir nous le commandoit: nous vismes dans le Chasteau je croy plus de trois cens personnes de la Religion qui de toutes parts du pays s'estoient retirées là, un vieux Maistre d'hostel qu'elle avoit, fort honneste Gentil-homme que j'avois connu à Ferrare & en France, me jura qu'elle nourrissoit tous les jours plus de trois cens bouches de ces pauvres personnes retirées.

Bref cette Princeesse estoit bien fille de France

France vraye en bonté & charité, elle avoit aussi le cœur fort grand & haut. Je luy ay veu en Italie & à la Cour garder aussi-bien son rang qu'il estoit possible & encore qu'elle apparût n'avoir pas l'apparence extérieure tant grande à cause de la gâsture de son corps, si est-ce qu'elle en avoit beaucoup en sa majesté montrant bien en sa grandeur & en son visage Royal & en sa parole qu'elle étoit bien fille de Roy & de France.

J'ay ouy dire & le tiens ce bon lieu que lors que le Prince de Condé fut mis en prison à Orleans du temps du petit Roy François; elle arriva de Ferrare deux jours après & la vis arriver, le Roi & toute la Cour estant allez au devant, & receuë avec un tres-grand honneur, comme il luy appartenoit, elle fut fort triste de cette prison, & dit & remonstra à feu Monsieur de Guise son gendre que qui-conque avoit conseillé au Roy ce coup avoit failli grandement, & que ce n'étoit peu de chose que de traiter un Prince du sang de cette sorte.

Ce n'estoit pas pourtant Monsieur de Guise qui avoit donné ce conseil, & s'en excusa fort, car il ne tira jamais raison de ses ennemis que par ses armes, ècore qu'ils ne le fussent, mais bons parens, je scay bien qui donna ce conseil. Or c'est assez parlé de cette noble Princeſſe. MAR.

MARGUERITE REYNE DE NAVARRE.

IL faut un peu parler de Marguerite Reine de Navarre, certainement elle ne fut point fille d'un Roy de France, ny n'en portoit aussi le nom sinon de Valois ou d'Orleans; car comme dit Monsieur du Tillet en ses Memoires le surnom de France n'appartient qu'aux filles de France & si elles sont nées avant que leur pere soit Roy, elles ne prennent ce surnom qu'après l'advenement à la Couronne, mais pourtant cette Marguerite comme disoient de grandes personnes d'alors elle estoit censée comme fille de France, mesme qu'elle ne leur faisoit tort de se mettre à leur rang pour ses grandes vertus. Voilà pourquoy nous la mettrons parmy elles.

Ce fut donc une Princeſſe de tres-grand esprit & fort habille, tant de son naturel que son acquisitif, car elle s'addonna fort aux lettres en son jeune âge, & les continua tant qu'elle vesquit, ayant & conversant du temps de sa grandeur ordinairement à la Cour avec les gens les plus sçavans du Royaume de son frere, aussi tous l'honoroiert tellement qu'ils l'appelloient leur Mœccenas, & la pluspart de leurs

N

leurs livres qui se composoient alors s'adressoient au Roi son frere qui estoit bien sçavant, où à elle.

Elle-mesme composa fort, & fit un livre qu'elle intitula la Marguerite des Marguerites qui est tres-beau & le trouve-t-on encore imprimé, elle composoit souvent des Comedies & des Moralitez, qu'on appelloit en ce temps-là des Pastorales qu'elle faisoit jouer & représenter par les filles de sa Cour.

Elle aymoît fort à composer des chansons spirituelles, car elle avoit le cœur fort addonné à Dieu, aussi portoit-elle pour sa devise la fleur de soucy, qui est la fleur aiant plus d'affinité avec le Soleil qu'aucune qui soit, tant en similitude de ses rayons & feuilles de ladite fleur, qu'à raison de la compagnie qu'elle luy fait ordinairement, se tournant de toutes parts là où il va depuis Orient jusques en Occident s'ouvrant aussi ou closant selon sa hauteur & basseur, aussi elle s'accommoda de cette devise avec ces mots.

Non inferiora secutus.

En signe qu'elle dirigeoit & rendoit toutes ses actions, pensées, volonteés & affections à ce grand Soleil qui estoit Dieu, & pour cela la soupçonnoit-on de la Religion

ligion de Luther, mais pour le respect & amour qu'elle portoit au Roy son Frere qui l'aymoit uniquement & l'appelloit tousjours sa mignonne, elle n'en fit jamais aucune profession ny semblant, & si elle la croyoit, elle la tenoit toujours dans son ame fort secrette, d'autant que le Roy la haïsoit fort, disant qu'elle & toute autre nouvelle secte tendoient plus à la destruction des Royaumes, Monarchies & dominations qu'à l'edification des ames.

Le grand Sultan Soliman en disoit le mesme, laquelle combien qu'elle renversast plusieurs points de la Religion Chrestienne & du Pape, il ne la pouvoit aimer, d'autant, disoit-il, que les Religieux d'icelle n'estoient que broüillons & seditieux & ne se pouvoient tenir en repos qu'ils ne remuassent toujours. Voilà pourquoy le Roy François sage Prince s'il en fut oncques, en prevoiant les miseres qui en sont venuës en plusieurs parts de la Chréienté les haïsoit & fut un peu rigoureux à faire brusler vifs les heretiques de son tems, si ne laissa-t-il pourtant à favoriser les Princes Protestans d'Allemagne cõtre l'Empereur, ainsi ces grands Rois se gouvernent comme il leur plaist.

J'ay oüy conter à personne de foy que Monsieur le Connestable de Montmoren-

cy en sa plus grande faveur discourant de ce fait un jour avec le Roi ne fit difficulté ny scrupule de luy dire que s'il vouloit bien exterminer les heretiques de son Roïaume, il falloit commencer à sa Cour & à ses plus proches lui nommant la Reine sa Sœur, à quoi le Roi répondit ne parlons point de celle-là, elle m'ayme trop, elle ne croira jamais que ce que je croyray, & ne prendra jamais de Religion qui prejudice à mon Estat. Donc oncques puis elle ne l'ayma jamais, Monsieur le Connestable l'ayant sceu, & lui aida bien à sa desfaveur & bannissement de la Cour, si bien que le jour que Madame la Princesse de Navarre fut mariée avec le Duc de Cleves à Chastelleraud, ainsi qu'il la fallut mener à l'Eglise dautant qu'elle étoit chargée de pierreries & de robe d'or & d'argent, & pour ce pour la foiblesse de son corps n'eût sceu marcher, le Roy commanda à Monsieur le Connestable de prendre sa petite Niepce au col & la porter à l'Eglise, dont toute la Cour s'en estonna fort pour estre une charge peu convenable & honorable en telle ceremonie pour un Connestable, & qu'elle se pouvoit bien donner à un autre, de quoi la Reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante, & dit voilà celuy qui me vouloit ruiner autour du Roi mon Frere, qui

qui maintenant sert à porter ma fille à l'Eglise,

Je tiens ce conte de cette personne que j'ay dite, & que Monsieur le Connestable fut fort desplaisant de cette charge, & en eut un grand dépit pour servir d'un tel spectacle à tous, & commença à dire, c'est fait deormais de ma faveur. Adieu luy dis, comme il arriva, car après le festin & dîner des nopces il eut son congé & partit aussi-tost. Je le tiens de mon frere aussi qui estoit lors Page à la Cour qui vit le mystere & s'en souvenoit tres-bien, car il avoit la memoire tres-heureuse, possible auray-je esté importun d'avoir fait cette digression, mais pour m'estre venue en la souvenance, passe, pour parler encore de cette Reyne.

Son discours étoit tel que les Ambassadeurs, qui parloïent à elle en étoient grandement rayis & en faisoient de grands rapports à ceux de leur Nation à leur retour, dont sur ce elle en soulageoit le Roi son Frere, car ils l'alloient toujours trouver après avoir fait leur principale Ambassade, & bien souvent lors qu'il avoit de grandes affaires les remettoit à elle en attendant sa definition & totale resolution, elles les sçavoit fort bien entretenir & contenter de beaux discours, comme elle y étoit fort opulente & fort habile à tirer

les vers du nez d'eux, dont le Roi disoit souvent qu'elle luy assistoit tres-bien, & le deschargeoit de beaucoup, aussi faisoient elles à l'envy les deux Sœurs, à ce que j'ay ouï dire à qui serviroit mieux leur freres, l'une la Reyne d'Hongrie, l'Empereur; & l'autre le Roy François, mais l'une par les effets de la guerre & l'autre s'efforce par l'industrie de son gentil esprit & par douceur.

Lors que le Roy fut si malade en Espagne estant prisonnier, elle l'alla visiter comme bonne Sœur & amie, sous le bon plaisir & sauf-conduit de l'Empereur, laquelle trouva son Frere en si piteux estat que si elle n'y fust venue il estoit mort, d'autant qu'elle reconnoissoit son naturel & sa complexion mieux que tous ses medecins, & le traitta & fit traiter selon qu'elle le connoissoit, si bien qu'elle le rendit guery, aussi le Roy le disoit souvent que sans elle il estoit mort, dont il luy avoit cette obligation qu'il reconnoistroit à jamais & l'en aymeroit comme il a fait jusques à sa mort, aussi elle luy rendoit la pareille & de telle amour que j'ay ouï dire qu'ayant sceu son extreme maladie, elle dit ces mêmes paroles. Qui-conque viendra à ma porte m'annoncer la guerison du Roi mon Frere, tel courrier tuit-il las, harassé, fangeux & mal propre je

je l'iray baiser & accoler comme le plus propre Prince & Gentil-homme de France, & qu'il auroit faute de lit, & n'en pourroit trouver pour se delasser je luy donnerois le mien & coucherois plustost sur la dure pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit, mais elle en ayant sceu la mort elle en fit des lamentations si grandes, des regrets si cuisants, qu'onques puis ne s'en put remettre, & ne fit jamais plus son profit: (à ce que j'ay ouï dire aux miens.) à cette fois qu'elle fut en Espagne, elle parla à l'Empereur si bravement si honnestement aussi sur le mauvais traitement qu'il fit au Roy son Frere qu'il en fut tout esonne, luy remontrant son ingratitude & felonnie, dont il usoit luy vassal envers son Seigneur, à cause de Flandres, lui reprocha la dureté de son cœur pour être si peu piteux à l'endroit d'un si grand Roi & si bon, & à qu'usant de cette façon ce n'estoit pour gagner un cœur si noble & Royal, que celui du Roi son Frere & si souverain, & quand bien il mourroit pour son rigoureux traitement, la mort n'en demeureroit impunié ayant des Enfans qui quelque jour deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée.

Ces paroles prononcées si gravement & de si grosse colere, donnerent à songer à l'Em-

à l'Empereur, si bien qu'il se modera & visita le Roy & luy promit force belles choses qu'il ne tint pas pourtant pour ce coup.

Or si cette Reyne parla bien à l'Empereur, elle dit encore pis à ceux de son Conseil, où elle eut audience, là où elle triompha de bien dire & bien haranguer, & avec une bonne grace dont elle n'étoit point despourveüe, & fit si bien par son beau dire qu'elle s'en rendit plus agreable qu'odieuse ny fascheuse, dautant qu'avec cela elle étoit belle, jeune, vefve de Mr. d'Alençon & en la fleur de son âge, tout cela est fort propre à esmouvoir & plier des personnes dures & cruelles. Elle enfin fit tant que ses raisons furent trouvées bonnes & pertinentes & demeura en grande estime de l'Empereur, de son Conseil, & de sa Cour. Si est-ce qu'il luy vouloit donner une venue dautant que ne songeant à l'expiration de son sauf-conduit & passeport, elle ne prenoit garde que son terme s'approchoit, elle en sentit quelque vent que l'Empereur aussi-tost le terme escheu la vouloit arrester, mais elle toute courageuse monta à cheval, fit des traittes en huit jours, qu'il en falloit pour quinze, & s'evertua si bien qu'elle arriva sur la frontiere de France le soir bien tard du jour que le terme

terme de son passeport expiroit, & par ainsi fut bien trompé sa Majesté qui l'eût retenuë sans doute, si elle eust voulu enjamber sur un autre jour hors de son sauf-conduit. Elle lui sceut aussi bien mander & escrire après, & luy en faire la guerre lors qu'il passa par France. Je tiens ce conte de Madame la Seneschalle ma grand' mere qui estoit pour lors avec elle sa Dame d'honneur.

Durant la prison du Roy son Frere elle assista fort à Madame la Regente sa mere à regir le Roiaume, à contenter les Princes, les Grands, & gagner la Noblesse, car elle estoit fort accostable & qui gaignoit bien le cœur des personnes pour les belles parties qu'elle avoit en elle.

Bref c'étoit une Princesse digne d'un grand Empire; outre tout cela, elle étoit tres-bonne, douce, gracieuse, charitable, grande Aumoniere, & ne dedaignant personne. Aussi quand elle fut morte, elle fut plainte & regrettée de tout le monde.

Les plus sçavans à l'envy firent d'elle une infinité d'Epitaphes qui en Grec qui en Latin, si bien qu'il y en a encore un livre en lumiere tout complet & qui est tres-beau.

Cette Reyne souloit souvent dire aux uns & aux autres qui discouroient de la

mort & de la beatitude, par après, tout cela est vray, mais nous demeurons si longtemps morts en terre avant que venir là. De sorte que j'ai ouï dire à ma mere, qui étoit l'une de ses Dames, & ma grand' mere la Dame d'honneur, que lors que l'on lui annonça en son extremité de maladie qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort amer, & repeta aussitost ce que je viens de dire, & qu'elle n'étoit encore point tant surannée qu'elle ne püst encore bien vivre quelques années; car elle n'avoit que cinquante à cinquante trois ans, elle nasquit sous le dixiesme degre d'Aquarius que Saturne se separoit de Venus par quaterne aspect le 10. Avril 1492. à dix heures du soir au Chasteau d'Angoulesme, & fut conceüe l'an mil quatre cens nonante & un à 10. heures avant midy & 17. minutes le 11. de Juillet.

Les bons Astrologues pourront sa dessus en faire quelque composition, elle mourut en Bearn au Chasteau Dandaus au mois de Decembre l'an 1449. ou pourra là dessus computer son age: elle étoit plus vieille que le Roi son Frere qui nasquit à Coignac le 12. de Septembre à 9. heures du soir l'an 1494. sous le 21. degre de Gemini & avoit été conceu l'an 1493. le 10. de Decembre 10. heures du matin, fut Roy le onziesme de Janvier 1514. & mourut en 1547. Cet-

Cette Reyne prit sa maladie en regardant une Comete, qui paroissoit lors sur la mort du Pape Paul III. & elle-même le cuidoit ainsi, mais possible pour elle paroissoit, & soudain la bouche luy vint un peu de travers, ce que voyant son medecin Monsieur d'Escuranis l'osta de la & la fit coucher & la traitta, car c'estoit un Caterre, & puis mourut dans huit jours, apres s'être resoluë à la morte. Elle mourut bonne Chrestienne & Catholique contre l'opinion de plusieurs, mais quant à moy je puis affirmer moy estant petit garçon en sa Cour avec ma grand' mere & mere, n'en avoir veu faire aucun acte contraire, si bien que s'estant retirée en un Monastere de femmes en Angoumois apres la mort du Roy son Frere, qu'on appelle Tuffon, où elle fit sa quarantaine & sejour tout un Esté & y bastir un beau logis, souvent on luy a veu faire l'Office de l'Abbesse & chanter avec les Religieuses à leurs Messes & à leurs Vespres.

J'ay ouï conter d'elle qu'une de ses filles de Chambres qu'elle aymoït fort, & étant près de la mort la voulut voir mourir, & tant qu'elle fut aux abois & au râlement de la mort elle ne bougea d'après d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard

jusques après sa mort. Aucunes de ses Dames plus privées lui demanderent à quoi elle amusoit tant sa veüe sur cette creature trespaffante; elle respondit qu'ayant tant oüy discourir à tant du scavans Docteurs que l'ame & l'esprit sortoient du corps aussi-tôt qu'il trespaffoit; elle voulut voir s'il en sortiroit quelque vent ou bruit ou le moindre raisonnement du monde au déloger & sortir, mais qu'elle n'y avoit rien appercû, & disoit une raison qu'elle tenoit des mêmes Docteurs que leur aiant demandé pourquoi le Cygne chantoit ainsi avant sa mort, ils luy avoient respondu que c'estoit pour l'amour des esprits qui travailloient à sortir par son long col, pareillement disoit-elle, vouloit voir sortir ou sentir raisonner & ouïr cette ame ou celuy esprit ce qu'il faisoit à son desloger; & ajouta que si elle n'estoit bien ferme, en la foy qu'elle ne scauroit que penser de ce deslogement & département du corps & de l'ame, mais qu'elle vouloit croire ce que son Dieu & son Eglise commandoient sans entrer plus avant en autre curiosité, comme de vray c'estoit une des Dames aussi devotieuses que l'on eust pü voir, & qui avoit Dieu aussi souvent en la bouche & le craignoit autant.

Elle fit en ses gaietez un livre qui s'intitu-

titule les nouvelles de la Reine de Navarre, où l'on y voit un stile si doux & si fluant & plein de si beaux discours & belles sentences, que j'ay oüy dire que la Reine Mere & Madame de Savoye étant jeunes se voulurent mesler d'en escrire des nouvelles à part à l'imitation de ladite Reine de Navarre, sachant bien qu'elle en faisoit, mais quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand dépit des leurs, qui n'approchoient nullement des autres qu'elles les jetterent dans le feu & ne les voulurent mettre en lumiere grand dommage pourtant, car étant toutes spirituelles il n'y pouvoit avoir rien que très-beau, très-bon & très-plaisant, venant de telles grandes qui scavoient de bons contes.

Elle composa toutes ces nouvelles, la plûpart dans la litiere en allant par pais, car elle avoit de plus grandes occupations étant retirée. Je l'ay oüy ainsi conter à ma grand' mere qui alloit toujours avec elle dans sa litiere comme sa Dame d'honneur, & lui tenoit l'écritoire, & les mettoit par escrit aussitôt & habilement ou plus que si on luy eust dicté; c'estoit aussi la personne du monde qui faisoit mieux les devises en François, en Latin & autres langues, comme il y en a une infinité en nostre maison en des lits &

ta-

302 MEMOIRES DE
tapifferies qu'elle a composées. J'en ay
assez parlé pour à cette heure ; ailleurs
j'en parleray encore,

MESDAMES CHARLOTTE ET
LOUYSE DE FRANCE.

Pour dire comme j'ay dit , Madame
Claude fut fort heureuse en belle li-
gnée de filles comme de fils , elle eut
Mesdames Charlotte & Louyse de Fran-
ce , auxquelles la mort trop s'avancant
empêcha de venir à l'âge parfait & au
beau fruit que leur jeunesse tendre en
monstroit de belles fleurs ; & si elles fus-
sent venues à leur perfection d'années,
elles n'eussent rien deu à leur autres
Sœurs ny en esprit ny en bonté , car leur
esperance estoit tres-belle , si bien que
Madame Louyse avoit esté compromise
à l'Empereur Charles, mais elle mourut,
ainsi les beaux boutons de Roses sou-
vent sont emportez de vent comme les
mêmes roses espanouïes, aussi les jeunef-
ses ravies ainsi sont plus à regretter cent
fois que les vieilles , qui ont assez pa-
ru, & dommage en est plus grand, com-
me il fut quasi de mesme l'qu'elles de
Madame Magdelaine de France leur
Sœur , laquelle n'eut grand loisir de
jouir heureusement de la chose du mon-
de

Mr. DE BRANTOME. 303
de qu'elle avoit plus affectée , qui est
d'estre Reine , tant elle avoit le cœur
grand & haut.

Elle fut donc mariée au Roy d'Escof-
se, & ainsi qu'on l'en vouloit détourner,
non certes qu'il ne fust un beau & brave
Prince, mais pour estre condamnée à al-
ler faire son habitation en un pays bar-
bar & une gent brutale, luy disoit-on,
elle respondit pour le moins tant que je
vivray je seray Reyne, ce que j'ay tous-
jours desiré , mais quand elle fut en Es-
cosse, elle trouva le pays tout de mesme
qu'on luy avoit dit & bien different de
la douce France, toutesfois sans autre
semblant de la repentance elle ne disoit
autre chose, sinon ; hélas j'ay voulu être
Reine, couvrant sa tristesse & le feu de
son ambition d'une cendre de patience
le mieux qu'elle pouvoit. Monsieur de
Ronsard m'a conté cecy , lequel alla
avec elle en Escosse sortant hors de Pa-
ge d'avec Monsieur d'Orleans , qui le
luy donna pour aller avec elle & voir
son monde.

Elle ne demeura pas long-temps Rei-
ne qu'elle ne mourust, bien regrettée du
Roy & de tout le pays , car elle estoit
fort bonne & se faisoit beaucoup aymer
& avoit un fort grand esprit & estoit fort
sage & vertueuse.

MA.

304 MEMOIRES DE
MADAME MARGUERITE DE
FRANCE.

Ainsi que nous avons eu Madame Marguerite de France Duchesse de Savoye sa Sœur, laquelle a esté si sage & vertueuse, si parfaite en sçavoir & sapience, qu'on luy donna le nom de la Minerve ou Pallas de la France pour sa sapience : aussi pour Devise elle portoit un Rameau d'Olive entortillé de deux Serpens entrelassée l'une en l'autre avec ces mots.

Rerum sapientia custos.

Signifiant que toutes choses sont regies ou doivent estre par sapience, qu'elle avoit beaucoup & de science aussi, qu'elle entretenoit toujours par ses continuelles estudes les après-dinées, & ses leçons qu'elle apprenoit des gens sçavans qu'elle ayroit par dessus toute sorte de gens, aussi l'honoroient ils comme leur Déesse & Patronne, la grande quantité des beaux livres qu'ils ont faits pour elle & qu'ils ont voués à elle en font témoignage, & pour ce m'empêcheront de louer sa science, car ils en ont assez dit.

Elle eut le cœur grand & haut, le Roy Henry la voulut une fois marier à Monsieur
sieur

Mr. DE BRANTOME 305
sieur de Vendosme premier Prince du sang, mais elle fit responce qu'elle n'espouferoit jamais le sujet du Roy son Frere, Voilà pourquoy elle demeura si long-tems à prendre party, jusques à ce que par la paix faite entre les deux Rois Chrestien & Catholique, elle fut mariée avec Monsieur de Savoye, auquel elle aspiroit il y avoit long-temps, des le temps du Roy François premier, & des lors que le Pape Paul III. & le Roy François se virent à Nice, que la Reyne de Navarre alla voir par commandemēt du Roy feu Monsieur de Savoye le pere au Chasteau de Nice, & y mena Madame Marguerite sa Nice, qui fut trouvée fort agreable à Monsieur de Savoye & fort propre pour son fils, mais cela traïna par le moyen de la guerre jusqu'à cette grande paix, que ce mariage se fit & se consumma, & cousta bon à la France : Car de tout ce qu'on avoit conquis & gardé en Piedmont & Savoye l'espace de trente ans, il fallut qu'il se rendist en une heure, tant le Roy Henry desiroit la paix & ayroit sa Sœur, qu'il ne voulut rien espargner pour la bien colloquer, mais pourtant la plus grande part de la France & de Piedmont en murmuroient & disoient que c'estoit un peu trop.

D'autres le trouvoient fort estrange & d'au-

d'autres fort incroyable, jusques à ce qu'ils l'eussent veu, & mesme les Estrangers s'en mocquoient de nous, & ceux qui aimoient plus la France & son bien en pleuroient, lamentoient, & sur tout ceux de Piedmont qui ne vouloient tourner à leur premier Maistre: si les Ducs de Savoye se doivent justement appeller Maistres & Seigneurs de Piedmont, d'autant que les Roys de France l'ont esté autrefois & sont encore justes Seigneurs, titulaires & Maistres, legitimelement leur appartient.

Quant aux Soldats & Compagnons de guerre qui estoient ja si long-temps accoustumez aux garnisons, douceur, & belles nourritures de ce pays, ne faut point demander ce qu'ils en disoient, comment ils en croioient, s'en desesperoient, & ce qu'ils en debagouloient, les uns tant Gascons, qu'autres disoient. He Cap de Biou; faut-il que pour une petite piece de chair qui est entre les jambes de cette femme qu'on rende tant de belles & grandes pieces de terre.

D'autres, elle devoit bien garder l'espace de quarante cinq ans sa virginité & son beau pucelage pour le perdre pour la ruine de la France.

Que si de ce tems ils eussent esté autant dereglez, mutins & seditieux, comme depuis

depuis on les a veus en nos guerres Civiles, assurez-vous, qu'un chacun en eût pris la part & se fussent saisis des places qu'on eust eu bien de la peine de les en chasser, aussi qu'ils avoient à faire à un General qui estoit Mr. le Marechal de Brissac, qui se scavoit bien faire craindre & respecter comme j'ay dit, si bien qu'il fallut que ces pauvres gens prissent leur congé, dont les uns pleurant & se lamentant se retirerent en France en leurs maisons, que tel possible y avoit-il qui ne l'avoit veüe de trente ans. D'autres comme gens desesperes s'en alloient au service du Roy d'Espagne qui avoit la guerre contre le grand Seigneur, & prez de quinze cens qu'ils estoient, tant du Piedmont & de la Toscane furent tueez en combattant vaillamment en la bataille qui fut donnée aux Gerbes.

J'ay ouï dire à de grands Capitaines, que si le Piedmont au moins nous fût demeuré, & qu'il eust laissé la Savoye & la Bresse seulement, que leur mariage eût été tres-riche & tres-beau; & que par ce moyen nous étant resté le Piedmont, il eust servy d'escole toujours & d'amusement aux gens de guerre François, & s'y fussent tous arrestez & ainsi ne se fussent adonnez & affriandez aux guerres Civiles, estant le naturel du François de vacquer

tous-

toujours aux œuvres de Mars & de haïr
 l'oïfiveté, le repos & la paix. Or telle
 estoit la destinée malheureuse pour la
 France, & par ce moyen falloit-il achep-
 ter la paix, & par ainsi Madame de Sa-
 voye n'en a pû mais: car elle ne desira
 jamais la ruine de la France, tant s'en
 faut qu'elle n'aymoit rien tant que ceux
 de sa nation, & si elle en a receu du bien,
 elle n'en a pas esté ingrante, luy servant
 de tout ce qu'elle a pû, & la secourant,
 car tant qu'elle a vescu elle a tousjours
 persuadé & gagné Mr. de Savoye son
 mary à bien entretenir la paix & ne se
 debander, luy qui estoit Espagnol pour
 la vie contre la France; ainsi qu'il fit de-
 puis après qu'elle fut morte, ayant main-
 tenu & fortifié sous main Mr. le Mare-
 schal de Bellegarde à faire ce qu'il fit &
 se rebeller contre le Roy & s'impatro-
 niser du Marquisat de Saluces, j'en parle
 ailleurs, en quoy certes son Altesse eut
 grand tort, reconnoissant si mal les bien-
 faits des Roys de France ses proches, &
 de frais du feu Roy Henry III. qui luy
 avoit donné si liberalement Pignerol &
 Savillan au retour de Pologne.

Force gens bien advisez croyent que
 si Madame de Savoye eust vescu & ne
 fust pas morte si-toft, elle eust engardé
 ce coup, tant elle se sentoit redevable à la

ter-

terre de sa naissance, & j'ay ouy dire à
 une grande personne qu'il pensoit que si
 Madame de Savoye eust vescu, & qu'elle
 eust veu faire à son fils la surprise du
 Marquisat de Saluces qu'il a faite du
 temps du defunct Roy, qu'elle l'eust e-
 stranglé, mesme que le feu Roy le disoit
 & le croyoit ainsi, lequel eut si grand dé-
 pit de ce trait que le matin que les nou-
 velles luy en vinrent, pensant faire ses
 Pasques, il les remit & ne les voulut fai-
 re, tant il fut animé, colere & supersti-
 tieuz, par apparence aussi bien que du
 dedans, & tousjours disoit que si sa
 Tante eust vescu, que cela ne fust arrivé.

Voilà la bonne opinion que cette bonne
 Princeffe avoit laissée au Roi & à tout le
 monde de sa bonté, aussi pour dire vray
 comme je tiens de bon lieu, quand elle
 n'eust esté telle, & qu'elle n'eust esté
 d'autre naturel que du sien, jamais le
 Roy ny son Conseil ne l'eussent avan-
 tagée si grandement, ny fait de si grands
 biens, que certes elle n'a jamais espar-
 gné ny pour la France ny pour les
 François, qui allant & venant deça & de
 là les monts s'adressant à elle en leur
 nécessité qu'elle ne les ait secourus, assi-
 stés de tout & donné de l'argent pour la
 passade & pour les secourir en chemin.
 Je sçay que lors que nous tournasmes de
 Malthe elle fit de grandes gracieusetez

& donna beaucoup d'argent là tant de François qui s'adresserent à elle & luy en demanderent, mesme sans luy en demander elle leur en faisoit offrir, je le puis dire comme scavant quant à moy, car Madame la Comtesse Pontcallier Sœur de Mr. de Rais & fort favorite & sa Dame d'honneur, un soir en me baillant à souper en sa Chambre, me presenta dans une bourse cinq cens escus de la part de Madite Dame, d'autant qu'elle aymoît extrêmement Madame de Dampierre ma Tante, & avoit fort aymé ma mere, mais je puis jurer avec verité que je n'en pris jamais un seul sol; car j'en avois assez pour me conduire à la Cour, & plustost me fuisse conduit à pied que d'estre si effronté & impudent d'importuner telle Princeesse, j'en connois beaucoup & ay connu qui n'en firent pas de mesme, car ils en prirent tres-bien.

J'ay ouï dire à un de ses Maîtres d'hôtel qu'elle mettoit en un coffre tous les ans en reserve le tiers de s^{on} revenu pour donner aux pauvres François passans. Voilà comment elle estoit bonne Françoise & ne luy devoit-on plaindre le bien qu'elle avoit emporté de France, car c'estoit toute sa joye quand elle en oyoit de bonnes nouvelles, & son triste déplaisir quand elle en oyoit de mauvaises.

Quand

Quand les premières guerres Civiles y nasquirent, elle en prit si grand ennuy qu'elle en cuida mourir, & quand la paix fut faite & qu'elle vint à Lyon voir le Roi & la Reine Mere elle ne se put fabler des'en conjouir avec eux, & de prier la Reine de l'entretenir bien, & courroucer plusieurs Huguenots en parlant à eux & leur escrivant dequoy ils l'avoient esmeue, & les prier de n'y tourner plus, car ils l'honoroiert fort & avoient en telle creance, d'autant qu'à aucuns elle leur avoit fait plaisir, & à grand' peine feu Monsieur l'Admiral eût jouy de ses biens de Savoye sans elle.

Lors que les guerres Civiles arriverent en Flandres elle la premiere nous en donna advis en tournant de Malthe, mais assurez-vous qu'elle n'en fut marrie, car disoit-elle, les Espagnols se rejouissoient & se mocquoient de nous & de nos discords, à cette heure ils en ont leur bonne part, ils ne s'en mocqueront plus.

Elle se fit tellement aymer aux terres & pays de son mary, que lors qu'elle mourut les pleurs & les larmes eurent tel cours parmy tout le peuple depuis le plus grand jusques au plus petit, qu'elles ne se purent jamais assecher ny prendre fin. Aussi parloit-elle pour tous à Monfr. son mary, lors qu'ils étoient en necessité,

ou

312 MEMOIRES DE

ou aduersité, ou en peine. ou en faute & luy en requeroit grace & pardon pour ceux qui bien souvent sans elle, ny ses intercessions, ne l'eussent eus; aussi l'appelloient ils tous leur patronne.

Brefc'estoit la bonté du monde, au reste comme j'ay dit charitable, magnifique, liberale, sage & vertueuse, si accostable & douce que rien plus, & principalement à ceux de sa nation, car quand ils luy alloient faire la reuerence, elle les recevoit avec tel accueil qu'ils en auoient honte, & les Gentils-hommes un peu signales les honoroit de telle façon, que bien souvent elle ne vouloit parler à eux qu'ils ne fussent couverts, je sçais ce que j'en dois dire, car parlant à elle une fois, elle me fit ce même honneur, & me pressa & me commanda de telle façon que je fus contraint de luy dire; Madame je croi que vous ne me croyez pour Fraçois, & que j'ignore ce que vous estes, & le grade & le rang que vous tenez, en vous honorant comme il m'appartient, & jamais elle ne parloit à eux assise que debout, & aucuns moyennement principaux que j'ay veu parler à elle, elle les pressoit tant qu'elle les faisoit assieoir auprès d'elle.

Bref on ne sçauoit jamais tant dire de bien de cette Princeesse comme il y en a eu &

Mr. DE BRANTOME. 313

& faudroit un plus brave Escrivain qui entreprist ses vertus & actions que moy, je me tairay donc jusqu'à une autre fois, & me mettray à parler des filles de nôtre Roy Henry.

MADAME ELIZABETH DE FRANCE.

JE commenceray par son aînée Madame Elizabeth de France, ou plustost la faut appeller la belle Elizabeth du monde, pour ses rares vertus & perfections, laquelle fut Reine d'Espagne, & bien aimée & honorée de tout son peuple en son vivant, & après sa mort fort plainte & regrettée d'iceluy comme j'ay dit cy-devant au discours que sommairement j'ay fait d'elle, par ce je me contenteray.

Et parleray de sa Sœur la seconde fille du Roy Henry, qui fut Madame Claude de France (le nom de son Ayeule,) Duchesse de Lorraine qui a esté belle, sage, vertueuse, bonne & douce Princeesse, quoy bien qu'on la dist en tout, à la Cour, ressembler & à la Mere & à la Tante & estre leur vraye image, elle avoit au visage une certaine gayeté qui plaisoit fort à tous ceux qui la regardoient: en sa beauté elle ressembloit sa mere en son sçavoir & bonté elle ressembloit

216 MEMOIRES DE

sa Tante, que ceux de Lorraine ont toujours fort esprouvée bonne tant qu'elle a vescu, comme je l'ay veüe moy estant en ces pais-là, & après sa mort l'ont trouvée fort à redire; aussi de sa mort tout le pays en fut comblé de regrets, & Monsieur de Lorraine la plaignoit tellement, qu'encore qu'il a demeuré veuf d'elle jeune, ne voulut jamais se remarier, disant qu'il n'en pourroit jamais trouver une pareille, & que s'il la pensoit trouver véritablement il se remarieroit.

Elle luy laissa une belle race & mourut après de mal d'enfant à l'appetit d'une vieille sage femme & grosse yvrogneresse de Paris, en laquelle elle avoit plus de fiance qu'en toute autre.

Les nouvelles de sa mort en vinrent à Rheims au Sacre du Roy, dont toute la Cour en demeura en deuil & tristesse extreme pour sa bonté qu'elle demonstroit à tout le monde, où elle pouvoit quand elle y venoit.

La dernière fois qu'elle y vint le Roy son Frere luy donna toutes les amandes de la Guyenne: car ils tiennent que les confiscations n'y ont lieu, mais on y fait les amandes si grandes que bien souvent elles passent & valent les confiscations.

Madame de Dampierre lui en demanda une, moy present un jour d'un Gentil-hom-

Mr. DE BRANTOME. 315

homme que je scay. Elle luy fit réponse, Madame de Dampierre je vous la donne de bon cœur, n'ayant accepté ce don du Roy mon Frere que je n'ay demandé, mais il me l'a donné de son bon gré, non point pour ruiner la France, car j'en suis & ayme tous ceux qui en sont comme moy, ils auront de moy plus de courtoisie, que d'un autre qui eust eu le don, & telle qu'ils la voudront de moy, & me la demanderont je leur donneray, comme de vray ceux qui eurent affaire avec elle ny trouverent que toute courtoisie, toute douceur & bonté.

Bref elle estoit vraye fille de France & en cela & en bon esprit & habileté qu'elle a tousjours bien monstree en secon-dant sagement & habilement Monsieur son mary au gouvernement de ses Seigneuries & dominations.

MADAME MARGUERITE DE FRANCE.

Après cette Claude de France vient cette belle Marguerite de France, Reyne de Navarre, de laquelle j'ay parlé par cy-devant & pour ce je m'en tais, en attendant à un autre temps, car je croi que l'Avril en son beau printemps ne produisit tant de belles fleurs & verdures diverses comme cette Princeesse nous produit &

316 MEMOIRES DE
engendre en toutes faisons de beaux &
divers sujets pour dire tous les biens du
monde d'elle.

MADAME VICTOIRE DE
FRANCE.

Ces trois Sœurs en eurent une petite
qui fut nommée Victoire : ce nom
luy fut donné par Monsieur le Legat Car-
dinal Caraffe qui en fut le Parrain, lors
qu'il vint en France pour esmouvoir le
Roy à la guerre Papale en Italie, & pour
presage que cette guerre & ce voiage ap-
porteroient toute Victoire, mais cette
belle fille mourut incontinent & ne vint
aucunement en maturité, comme un beau
fruit qu'on attend par la belle & blanche
fleur qui le promet ; & dautant que le dit
Legat par son beau nom en avoit presagé
quelque chose de bon par son voyage
qu'il pourchassoit, aussi sa mort servit
d'augure qu'il ne reüssiroit pas bien &
qu'il ne rapporteroit grand fruit de vi-
ctoire, ainsi que pour lors à la Cour on en
discouroit là dessus.

Elle fut Bessonne & d'une mesme ven-
trée avec un autre qui mourut aussi-tost
née, & cette Victoire la survesquit quel-
ques mois, dont la Reyne leur mere fut
en grand danger de mort ainsi que Mada-
me

Mr. DE BRANTOME. 317
me de Lorraine sa fille qui mourut pour
la naissance de deux Bessons.

MADAME DIANE DE FRANCE.

JE ne veux oublier Madame Diane de
France, laquelle bien qu'elle soit ba-
starde & naturelle, pourtant nous la
pouvons mettre au rang des filles de
France, dautant qu'elle a esté advoüée
du feu Roy Henry son pere & légitimée,
& puis partagée & appanagée comme u-
ne fille de France, car elle eut la Du-
ché de Chastelleraut, & puis la quitta
pour estre Duchesse d'Angoulesme; dont
elle retient à cette heure le nom, & a
eu tous les privileges qu'ont les filles de
France, jusques à entrer au Cabinet &
aux affaires des Roys, ses Freres, & mes-
mes des Roys Charles & Henry son pe-
re, auquel elle ressembloit tant pour
les traits du visage que pour les mœurs
& actions, & toutes autres sortes d'ex-
ercices qu'il aymoit, fuisse des armes, de
la Chasse & des chevaux, car je pense
qu'il n'est pas possible que jamais Dame
ait esté mieux à cheval ny de meilleure
grace.

J'ay ouï dire (& se lit) à aucune ancienne
que le petit Roy Charles VIII. estant en
son Roïaume de Naples, Madame la Prin-
cesse

318 MEMOIRES DE

ceffe de Melphe luy venant faire la reverence luy fit voir sa fille , belle comme un ange, montée sur un beau Courfier, qu'elle menoit & manioit si bien & en toutes formes d'airs & de maneges qu'eust sceut faire le meilleur Escuyer delà, dont le Roy & toute sa Cour en furent en tres-grande admiration & estonnement pour voir une telle beauté si adroite à cheval sans faire aucunement tort à son sexe.

Ceux qui ont veu autrefois Madame d'Angoulesme à cheval en demeueroient bien plus ravis & esmerveillez, car elle y estoit si bien née & si propre & de si belle grace qu'elle ressembloit du tout à cette belle Camille de & si étoit tres-belle de visage & de taille, qu'à grand' peine y en voyoit-on à la Cour plus riche que celle-là, & qui s'accomodoit fort bien à cette exercice, nō qu'elle en fist autrement estat, ny qu'elle en excedaist aucunement la modestie, & douceur commune, comme cette Princeesse de Melphe, car elle outrepassoit un peu la modestie, en tout il la faut observer & même les femmes, sinon quand elle alloit par pais en y montrant tousjours quelque Gentilesse fort agreable à ceux qui la regardoient.

Je me souviens que Mr. le Marechal Damville son beau Frere luy avoit une fois donné un fort beau cheval qu'on avoit

Mr. DE BRANTOME. 319

avoit nommé le Dottor, d'autant qu'il se manioit le pied quoy qu'il allast en avant, à courbettes, si justement & si sagement qu'un Docteur n'eust sceu estre plus sage en son aller; & voilà pourquoy il se nommoit ainsi, mais j'ay veu Madame d'Angoulesme le faire aller plus de trois cens pas tousjours ainsi en avant, que bien souvent la Cour s'amusoit à le voir, de sorte qu'on ne sçavoit plus qu'estimer ou sa bonne tenuë, ou sa belle grace; & tousjours pour bailler plus beau lustre estoit fort bien accoustree d'un fort beau & riche habillement de cheval sans oublier le chapeau bien garny de plumes & de beaux rubans. Ah! que c'est dommage lors que la vieilleffe vient à gaster ces beautez & debaucher telles vertus, car elle a meshuy laissé tout cela & quitté ces beaux exercices, comme elle a fait la chasse & tous les autres qui lui seioient bien, car jamais rien ne luy fut mal-seant en tous ses gestes & ses mœurs ainsi que le Roi son pere y prenant peine & plaisir pour le bal, pour la danse, elle y estoit fort accomplie en quelque danse que ce fust, fust qu'elle fut grave ou gaye.

Elle chantoit bien & jouoit bien du Luth & d'autres instrumens. Bref elle estoit fille de pere en cela comme elle estoit en bonté, car elle est fort bonne &

qui ne fait point de desplaisir à personne encore qu'elle ait le cœur haut & grand & l'ame fort genereuse, sage & fort vertueuse, & qui a honoré & aymé Messieurs ses Marys.

En premieres nopces elle espousa le Duc de Castro de la Maison Farneze qui fut tué à l'assaut de Hedin.

En secondes nopces, Monsieur de Montmorency qui au commencement y fit difficulté pour avoir promis à Made-moiselle de Piennes l'une des filles de la Reyne belle & honneste fille, mais après pour obeir au pere qui fut irrité l'en voulut desheriter, par dispense fut absous de sa parole premiere, dont l'espouia & ne perdit au change, encore que ladite Piennes fust d'une grande maison de France, & des belles, honnestes, vertueuses & sages de la Cour, & que Madame aymoist & l'aymée tousjours sans aucune jalousie des amours passées de son mari & d'elle, aussi sçavoit-elle se commander, car elle étoit fort spirituelle & de bon entendement, les Roys ses Freres & Monsieur l'ont aymée, & les Reines & Duchesses ses Sœurs, car elle ne leur faisoit honte nullement pour estre parfaite en tout.

Le Roy Charles l'aymoist parce qu'elle l'accompagnoit en ses chasses & autres exercices joyeux ordinairement & qu'elle

qu'elle estoit de bonne & gaye humeur. Le Roy Henry l'aymoist parce qu'il connoissoit qu'elle le recherchoit fort & l'aymoist fort : lors que la guerre s'eméut cruelle après la mort de Monsieur de Guise ; sçachant le Roy son Frere, en necessité elle partit de sa maison en l'Isle-Adam en diligence, non sans courir grande fortune, estant guettée de toutes parts par le chemin, & lui porta cinquante mille escus qu'elle avoit reservez du sien & les luy donna, qui vinrent bien à propos, & croi qu'ils lui sont deus encor; dont le Roy luy en sceut si bon gré, que s'il eust vesçu, il l'eust fait grande pour avoir ainsi esprouvé son bon naturel en son extreme besoin, aussi depuis sa mort elle n'a eu au cœur de joye, tant elle l'a regretté & couvé la vengeance, si son pouvoir estoit pareil à son vouloir contre ceux qui l'ont tué, jamais nostre Roy d'aujourd'huy ne l'a pû accorder quelque priere à elle faite avec Madame de Montpensier, pour la tenir coupable de la mort du Roi son Frere, l'abhorant comme la peste, jusques à luy dire injure une fois devant Madame la Sœur du Roy, & luy dire qu'elle ny le Roi n'avoient nul honneste sujet de l'aymer, sinon qu'elle estoit cause par ce meurtre du feu Roi qu'ils tenoient le rang qu'ils tenoient

322 MEMOIRES DE
noient (quelle chaffe ,) or j'espere d'en
parler ailleurs, parquoy je me tais.

MADAME ISABELLE DE
FRANCE.

P Our parler de Madame Isabelle de
France fille du feu Roi Charles neuf-
viesme, laquelle on peut dire avoir été
un vray miracle de la nature, en esprit &
en grandeur de courage; au bas âge qu'elle
vescut n'ayant pas huit ans, lors qu'elle
mourut, elle disoit & racontoit des
choses incroyables.

Cette petite Princeffe sçavoit bien dire
qu'elle estoit des deux plus grandes mai-
sons de la Chrestienté du costé de Fran-
ce, & du costé d'Autriche, & discourroit
de ses races aussi joliment que Docteur
legisse de France, tant elle avoit esté cu-
rieuse de l'apprendre, nommant ses pe-
res, ayeuls, bisayeuls, ancestres, & racon-
tant aucuns de ses plus memorables faits,

Une fois étant malade le Roi son On-
cle demeura trois jours sans l'aller voir,
au troisieme il y alla; lors qu'elle se sentit
à la petite porte elle fit semblant de dor-
mir & se tourna de l'autre côté, & encore
que le Roi l'appellât par trois fois elle fit
la sourde jusques à ce que Madame de C.
ma Tante, & sa gouvernante la fit tour-
ner,

Mr. DE BRANTOME. 323
ner, envers lequel elle fit la froide & ne
luy dit pas deux mots; & s'en estant de-
party d'avec elle, sa gouvernante se
courrouçant contre elle luy demanda
pourquoi elle avoit fait ce trait & cette
mine; elle respondit, he quoy ma mere,
comment m'eust-il esté possible de faire
cas de luy & luy faire bonne chere que
depuis trois jours que je suis malade, il
ne m'a pas veue une fois, non pas seule-
ment envoye visiter moy qui suis sa
Niepce, & fille de son aine, & qui ne
luy fais point de deshonneur.

Elle toute jeune qu'elle estoit sçavoit
aussi bien garder sa grandeur que si elle
eust esté plusagée, quand quelques-uns
l'alloient voir en sa Chambre, & luy fai-
re la reverence, elle sçavoit aussi genti-
ment presenter la main pour le faire bai-
ser comme eust fait la Reyne sa mere, &
tenoit sa gravité dans sa chaise, & s'en-
queroit fort de ceux qui estoient servi-
teurs du Roy son pere & qu'il favorisoit
autant & elle leur en faisoit de mesme en
leur faisant bonne chere jusques à leur
dire que quand elle seroit plus grande &
auroit des moyens elle leur en départi-
roit.

Bref c'estoit le plus grand cœur, & le
plus grand esprit qu'on vit jamais en u-
ne jeune petite creature que celle-là, que
O 6 dis-

dis-je jeune petite, elle faisoit honte aux plus agées, si bien qu'on disoit qu'elle en avoit trop, & qu'elle ne vivroit pas long-temps, comme de vray elle mourut n'ayant pas atteint huit ans, on la pouvoit dire que c'étoit un beau & bon fruit avancé & affaisonné avant le temps, aussi ne dura gueres: sur la mort de la quelle aucuns ont douté & disputé qu'elle avoit esté avancée pour beaucoup de raisons que je ne dis point, mais la plus saine voix de la Cour ne porte pas cela.

Or ce m'est assez pour maintenant d'avoir parlé de ces nobles filles de France, auxquelles dès cette heure je dis Adieu, & pren congé d'elles jusqu'à la premiere rencontre que j'espere encore en dire quelques mots de leurs belles vertus.



DIS-



DISCOURS SEPTIESME,

Sur les deux Reines, Jeannes de Hierusalem, Sicile & Naples.

Rour ne me vouloir point distraire du noble sang de France, il m'a pris fantaisie d'escrire des deux Jeannes de Naples, desquelles pour estre sorties de ce noble sang François, je veux parler, si que le discours qu'on en pourroit faire d'elles s'il passoit par une bonne plume & bien disante en seroit fort beau & agreable, car le sujet est tel.

Je commenceray donc par la Reyne Jeanne premiere fille du Roi Robert extraitte de ce brave Roi Charles premier Duc d'Anjou Roi de Naples, & Frere au bon Roy saint Louis, dont je m'estonne que tant de bons & sçavans Escrivains qui

qui estoient de ce temps , & mesme un Boccace & un Petrarque ne se sont mis à en escrire : il est bien vray que celui qui a escrit l'histoire de Naples en a assez dit, voire trop, car il ne s'est amusé qu'à dire mal d'elle selon la coustume des historiographes Italiens qui ont esté grands larrons de la gloire & louange de nos François, voicy donc ce qu'en dit cet Historien, qu'elle fut fort adonnée à l'amour.

Elle eut pour son premier mary Andreade son Cousin en premier degré, & après avoir tenu le Royaume ensemble elle s'en fascha, & estant tous deux en la ville d'Aversa elle l'envoya querir une nuit sous couleur de luy vouloir parler d'affaires nouvellement advenues, & en allant à elle se rencontrât sous un poteau qui estoit la fut pris & étranglé par la volonté & charge de la Reine, audit poteau

Plusieurs disent parce qu'il ne fournilloit pas beaucoup au gré de la Reine à ses besognes de nuit, encore qu'il fût jeune, gaillard & en bon point, ainsi que l'appetit desordonné de la Dame l'eust voulu, & se conte encore & à Naples & ailleurs que ladite Dame faisant un cordon d'or un jour assez gros, Andreade luy demanda pourquoy elle faisoit ce cordon, elle luy respondit en soufriaunt
quelle

quelle le faisoit pour le pendre, elle entenoit si peu de conte qu'elle ne craignoit rien de luy tenir telles paroles auxquelles Andreade comme simple & bon homme qu'il étoit n'y prit point garde, mais enfin l'effet s'en ensuivit, dequoy pourtant elle en fit ses excuses au Roy Louys de Hongrie Frere d'Andreade, neanmoins ne les prit en payement, mais avec une simple lettre luy escrivit ces mots.

Ta vie desordonnée precedente, la Seigneurie du Royaume que tu t'es tousjours retenuë entre tes mains, la vengeance de ceux qui avoient tué ton mary non poursuivie, l'autre mary qu'inccontinent tu as espousé, & l'excuse que tu m'as depuis envoyée sont pleines preuves que tu as esté participante & complice de la mort de ton mary.

Elle espousa après, & aussi-tôt un de ses Cousins fils du Prince de Tarante, qu'elle ayroit fort durant son mary, qu'elle traitta bien & demeura avec elle trois ans en fort grande amitié, mais il mourut tout extenué de s'estre excessivemēt & trop souvent employé au service de la Reyne en faveur de la Dame Venus.

Elle espousa après pour son tiers mary un nommé Jacques de Tarencen Infant de Majorque, qui estoit pour lors le plus deliberé Prince, dispos & beau

328 MEMOIRES DE

personnage qui se trouva en la place, qu'elle ne voulut pourtant qu'il portast titre de Roy ains de simple Duc de Calabre, car elle vouloit seule dominer & ne vouloit pas avoir de compagnon, ainsi qu'elle faisoit bien, & luy monstra bien aussi, car ayant sceu qu'il s'estoit donné à une autre femme, malheureux qu'il estoit, car de plus belle n'en pouvoit il choisir que la sienne, luy fit trancher la teste, & ainsi mourut.

Pour son quatriesme elle prit Otbon de Brunsvic de la race de Saxe, lequel estoit un grand Capitaine, & pour lors aux appointemens de l'Eglise, & c'est pourquoy l'Empereur Charles, comme j'ay ouï dire luy ne s'en étant advisé plutôt, ayant fait amas de forces en Allemagne, sous le Duc de Brunsvic pour aller secourir Naples, contre Mr. de Lautrec, se ravisa à my-chemin, & ne voulut qu'il passast outre, ains qu'il s'en retourna craignant qu'estant là prétendant quelque droit sur ce Royaume à cause de cet Othon son ancestre, il ne fist quelque revolte & luy nuisist là grandement.

Or advint qu'au bout de quelque tems le Roi Louis de Hongrie, poussé & de lui & d'autres du Roiaume de Naples, qui l'appellerent pour venger la mort de son Frere, & envoya une fort grosse

Mr. DE BRANTOME. 329

grosse armée contre cette belle Reine, de laquelle Charles de Durazzo fut General & s'estant assignée & livrée bataille, Othon Mary de la Reine faisant ce jour merveilleux faits d'armes, monté sur un grand & fort Courfier, fut blessé & cheut deffous luy, fut pris & mené à Charles auquel il se rendit.

La Reine voyant le changement de la guerre & que d'ailleurs ne pouvoit avoir secours, & que l'esperance lui en failloit, obtint de Charles de pouvoir parler à lui, pourquoy faire Charles alla au jardin du Chasteau de la Reine où elle luy fit la reverence fort bas, comme il est requis que le vaincu la fasse au vainqueur (quel creve cœur pourtant,) & luy dit telles paroles. Je vous ay jusques à cette heure tenu pour mon fils, mais maintenant puis qu'il plait à Dieu, je vous reconnois & tiens pour mon Seigneur, parquoy je vous recommande mon honneur, & celui de mon mary, à quoy Charles respondit, je vous ay tousjours aymée comme mere, & ainsi l'entends; je feray à l'advenir que j'auray vostre honneur & celui de vostre mary pour recommandé, & pour lors la Reine se rendit à lui, cependant fut envoyée tres-honorablement accompagnée en autre lieu sous bonne garde, & puis la nouvelle de

de la prise de la Reine envoyée au Roy, & de la conquête du Royaume, étant mandée au Roy pour avoir l'avis de ce qu'on auroit affaire de la personne de la Reine envoya à Charles deux de ses Barons pour le congratuler de sa victoire, & fit réponse qu'il devoit mener la Reine au lieu propre auquel elle avoit fait estrangler Andreasse, & qu'en ce mesme lieu & en mesme maniere il la fit pendre & estrangler, ce qui fut fait & ce corps porté à S. Claire à Naples, & après avoir esté trois jours morte sur terre fut enterrée, & les deux Barons en ayant veu l'execution en porterent les nouvelles en Hongrie.

Après fut coupée la teste à Madame Marie seconde Sœur de la Reine, femme mal pudique & diffamée d'avoir été participante à la mort d'Andreasse.

Cette Marie fut cette Dame qui fut femme de Robert d'Artois; & aymée de Boccace qui pour lors fleurissoit, pour laquelle il escrivit en sa langue vulgaire ces deux livres tant excellens, la Fiammette & Philocope.

Voilà ce qu'en dit l'histoire de Naples encore après avoir fait ce qu'il a pu pour la detracter, il ne se peut garder de dire telle fut & telle fin prit la Reine Jeanne premier du nom, arriere fille du Roy Robert,

Robert, fort estimée en prudence & valeur par beaucoup d'auteurs, & haut louée de Baldus, & Angelus Freres, Docteurs en Droit, tres-fameux en aucuns traittez & Conseils.

Or sur ce discours passé, j'ay oüy à Naples & ailleurs louer fort cette Reine, & ne dire le mal que dit cet Auteur menteur, mais l'excuser fort par de galants hommes autant que l'autre l'a blasphmée: car quant à luy reprocher ces quatre maris, & pour ce la tenir impudique, on ne scauroit, puisque le mariage est si bon, & si saint, étant ordonné de Dieu; & aussi qu'il valbit bien mieux qu'elle se mariait qu'elle se bruslast, ou qui pis est, qu'elle se prostituast & abandonnast à l'un & à l'autre, comme on a veu & voit-on de nostre temps plusieurs Reines, Princesses, & grandes Dames, soit étant filles, soit étant vefves faire l'amour à outrance & paillarder avec qui bon leur sembloit, & semble de ceux de leur Royaume, plustost que de se marier fuyant ce mariage saint & permis plustost que la paillardise defendue, ce que la Reyne Jeanne n'a ensuivy, car pour le moins si elle bruloit du chaud desir de la chair, elle le passoit honnestement avec ses maris.

Quand à Andreasse qu'elle fit mourir on

332 MEMOIRE S DE

on dit que c'estoit un Hongre yvrogne tres-dangereux & malicieux en faisant son simple & son niais, comme volontiers telles gens le sont, plus que les habilles & honnestes & qui la vouloit faire mourir pour estre seul Roy, mais elle gagna le devant & gagna à la prime, ainfi que le droit de nature le permet qu'il vaut mieux prevenir que d'estre prevenu & mesme en la matiere de vie.

Touchant son Cousin le fils du Prince de Tarante qui mourut par trop extenué, elle n'en peut mais, puis qu'on ne scauroit engarder aucun qu'il ne s'en yvre de son vin propre, & après qu'en peut mais le vin s'il a donné la verve à son Maître & beuveur, il ne l'en faut blasmer, sinon le maistre qui le boit. Je doute pas que la grande beauté de cette Reine, sa grace, sa Majesté, ses façons, ses doux attraits & allechemens, embrassades & attouchemens ne fissent efforcer ce jeune homme à faire plus que ne pouvoit nature, mais cet effort venoit de lui & non d'elle, car en cela on ne peut forcer de force l'homme, ni à coup de baston par maniere de dire, il faut que le tout vienné de l'humeur de l'homme, de sa force, de son effet & sur tout de son ardente convoitise; & quand bien tout cela ne seroit & comment pouvoit-il mieux mourir

Mr. DE BRANTOME. 333

mourir qu'en servant sa Reyne & sa Dame, & luy monstrant l'ardente affection qu'il luy portoit, puis qu'il n'espargnoit point sa peine, ses forces, sa violence, & que pour la bien contenter & lui donner du plaisir il mouroit pour l'amour d'elle & dans le champ amoureux de son lit, où il avoit vaillamment combattu & exposé pour l'amour d'elle & si liberalement sa vie.

On lit que Medor & Claridan lors qu'ils assaillirent si furieusement le camp de Charlemagne tuèrent un Seigneur d'Albert dans sa Tente entre les bras de son amie qu'il tenoit cette nuit la couchée avec luy & embrassée, dont un chacun l'en estima tres-heureux de mourir si delicieusement.

Que pouvoit donc estre ce Prince pour mourir si heureusement en bien servant sa Reyne, sa femme, & sa Cousine.

Pour le regard de son tiers mary l'Infant de Majorque auquel elle fit trancher la teste pour avoir violé son lit, & l'avoir quittée, pour avoir été surpris sur une autre, encore qu'on die qu'il mourut de sa mort naturelle, pourtant ce dit l'histoire, mais passe, je veux qu'elle ait fait cette justice, n'avoit-elle pas raison d'en punir l'adultere, puis qu'il n'avoit pas plus de Loy ny de puissance de le commettre en son

334 MEMOIRES DE

son endroit qu'elle à luy, car selon Dieu cette loi est commune & rigoureuse aussi bien au mary qu'à la femme. Davantage s'il l'eût trouvée en cas pareil qu'en eût-il fait? Je m'en rapporte aux gens jaloux & chatoüilleux en cela, encore qu'il ne fust Roy absolu, n'y ayant grade ni autorité si non pour l'amour d'elle, il ne faut point douter qu'il ne l'eust fait mourir, & voilà pourquoy elle fit bien de luy faire patir la loy que par aventure & sans doute infallible elle luy eust fait patir, qui est la cause qu'elle usa de son pouvoir Royal estant Reyne de foy & bien absoluë.

Et quand bien toutes ces raisons ne seroient, & qui est le juge tant doux soit-il qui n'eût condamné ce malheureux d'avoir violé sa foy à la plus belle Reine & la plus grande Princeesse & Dame du monde de ce tems, & de luy avoir fausse compagnie & s'estre dérobé pour aller habiter avec une autre qui ne la valoit pas en la moindre partie de son corps. Miserable qu'il étoit; c'étoit tout ainsi qu'un qui pour esteindre sa soif delaisse la nette & claire fontaine pour aller boire dans un marais sale, boueux & tout vilain. Je dis donc avec tous ces honnestes discoureurs que ce malheureux mourut justement & selon son ingratitude, car ingrat étoit, puis que de simple Prince

Mr. DE BRANTOME. 335

elle l'avoit fait Roi & son mary, dont les plus grands de la Chrestienté s'en fussent alors contentez, en quoy beaucoup de Dames devoient prendre bon exemple, qui eslevent beaucoup de petits compagnons, & leur font cet honneur de les prendre pour maris & les obligent de la vie, de leur bien & de leurs honneurs, que quand ils viennent à leur faire un faux bon à les vouloir maistriser, comme leurs maris & à leur user de leurs prerogatives, & bien souvent les gourmandent, les mesprisent & attendent sur leur vie, elles les doivent prevenir & s'en de faire en quelque façon que ce soit comme disoit un galand homme que je sçay, car il n'y a rien si insupportable qu'un joug donné & supposé de celuy que l'on a fait & eslevé, mais je ne veux pas que tout cela soit de cet Infant de Majorque, car il n'en est rien, il en faut accuser l'Escrivain de l'histoire de Naples, qui se nomme Pandolphe Collencio, qui en a parlé par trop de disadvantageusement pour ladite Reine, & pour ce ne le faut croire, mais croyons plustost Froissard encore qu'il fust Anglois, mais pourtant en ses escrits, il ne flatte point tant les Anglois, qu'il ne die beaucoup de bien des François, ce que ne font volontiers les historiens Italiens.

Voicy donc ce qu'en dit Froissard qui

336 MEMOIRES DE
 estoit de ce temps-là; que ce James, ou Jacques de Majorque, le Roy d'Arragon luy ayant envahy son Royaume de Majorque, & fait mourir son pere en prison à Barcelonne en voulut avoir raison, & pour ce la guerre s'estant émeüe contre les Roys d'Arragon, & de Castille, il s'y en alla avec le Prince de Galles, & le vint trouver à Bourdeaux, mais la fortune luy fut si contraire qu'il fut pris dans la ville de Valladolid aux recōquestes que le Roi Henri de Castille fit en Espagne, & fut fait prisonnier dudit Roy Henry, auquel il se rendit le priant de luy redonner sa foi & ne permettre qu'il tombast es mains du Roy d'Arragon son ennemy mortel qui étoit là, assistant audit Roi de Castille, ce qu'il luy promit & luy tint tres-sainte-ment sa foy & sa parole, & luy demeura son prisonnier, quand sa femme la Reine de Naples, & la Marquise de Montferrat sa Sœur le sceurent en furent fort desolées & firent tant par allées & venües & menées d'habilles gens devers le Roi Henry qu'il fut mis à rançon de trois cens mille florins, lesquels lesdites deux Dames payerent si courtoisement que ledit Roy Henry leur en sceut gré, ainsi en parle Froissard usant de ces mots sans que je les aye changez, & par ainsi en fut content, & puis s'en retourna à Naples, & des-

Mr. DE BRANTOME. 337
 desireux encor de vanger la mort de son pere & la detention de son Royaume, il alla trouver le Pape Gregoire en Avignon, & fit tant qu'il amassa gens de toutes nations, qui luy cousterent bon, comme François, Anglois, Allemands & Bretons, & passant par Navarre, & allant en bonne opinion & volonté de faire la guerre, il tomba malade à Valdesorie, où il mourut.
 Voilà ce qu'en dit Froissard en son premier volume, puis en son second il raconte comme ladite Reyne vint trouver le Pape Clement à Fondy, & dit comme estant devant luy, elle s'humilia moult devant le Pape, & se confessa à luy, & luy monstra toutes ses besognes & jeu sans vilainie (ce mot met en cervelle force autres fringants) Froissard use de ces propres mots, & luy descouvrit ses secrets & puis luy commença ainsi son harangue que je diray par mesmes mots dudit Auteur sans les changer.
 Saint Pere, je tiens plusieurs grands heritages & nobles, tels comme le Royaume de Naples, de Sicile, Pouille, Calabre, & la Comté de Provence; mon pere luy vivant il reconnoissoit toutes ses terres de l'Eglise, & me prit par la main au lit de la mort, & me dit ma belle fille vous estes heritiere de moult riche & grand pays, & crois bien que plusieurs grands
 P Sei-

Seigneurs tendront à vous avoir à femme, pour les beaux heritages & terres que vous tiendrez, or veüillez user de mon Conseil, & vous mariez à si haut Prince qu'il soit puissant de tout tenir en paix & vos heritages; & s'il advient ainsi, & que Dieu le consente & que vous n'ayez nuls hoirs, si remettez tous vos heritages, entre les mains du saint Pere qui pour ce temps sera, car le Roy Robert mon pere au lit de sa mort me le chargea, & adonc Pere saint je luy promis par ma foy, presens tous ceux qui en la Chambre pouvoient estre que je luy accomplirois tout son dernier desir, vray est saint Pere qu'après son trespas par le consentement des Nobles de Sicile & de Naples, je fus mariée à André d'Hongrie, Frere du Roy Louis d'Hongrie, duquel je n'ay eu nul hoirs, car il mourut jeune à Aix en Provence.

Depuis sa mort on me maria au Prince de Tarante, qui s'appelloit Messire Charles, & en eus une fille. Le Roy d'Hongrie, pour sa desplaisance qu'il eut du Roy André son Frere fit guerre à mon mary Messire Charles de Tarante, & luy vint tollir la Pouille & la Calabre, & le prit en bataille & le mena prisonnier en Hongrie, & là mourut.

Et depuis par accord des nobles de Sicile,

cile, je me remariay au Roy James de Majorque, & manday en France Messire Louis de Navarre pour espouser ma fille, mais il mourut sur le chemin.

Le Roy de Majorque mon mary se departit d'avec moy en intention & volonté de reconquerir son heritage de Majorque que le Roy d'Arragon luy tenoit à force, car il l'en avoit desherité & fait mourir son Pere en prison. Bien disois-je au Roy mon mary qu'estois Dame assez puissante de richesses pour le tenir en tel estat qu'il voudroit, mais tant me précha & me monstra tant de belles raisons en desirant recouvrer son heritage que je m'absentay ainsi que deüé volonté, il fit son plaisir; & à son partement je luy enjoignis & exhortay specialement qu'il alast devers le Roy Charles de France, & luy monstra ses affaires, & s'ordonna du tout par luy, & du tout n'a-t-il rien fait, dont luy est mal advenu, car il s'en alla rendre au Prince de Galles plustost qu'au Roy de France à qui je suis de lignage.

Cependant qu'il estoit sur son voyage j'escrivis au Roy de France, & luy envoyay grands messages, en le priant qu'il me voulust envoyer un noble de son sang auquel je puisse ma fille marier, parquoy nos heritages ne demeurassent sans hoirs.

Le Roy de France entendit mes paroles, dont luy en sceus bon gré, & m'envoya son Cousin Messire Robert d'Artois lequel eut ma fille espousée. Saint Pere au voyage que le Roy de Majorque mon mary fit il mourut.

Je me suis remariée à Messire Othon de Brunsvic; & pourtant que Messire Charles de la paix a veu revestir de mon heritage en son vivant Messire Othon, il nous a fait la guerre & nous a pris au Chasteau de l'oeuf, lors que la Mer estoit si haute qu'elle nous pouvoit adonc couvrir comme il nous sembloit, si fumes à cette heure si effrayez que nous nous rendismes à Messire Charles de la paix, tous quatre sauves nos vies, il nous a tenu en prison mon mary & moy, ma fille & son mary, & temps est advenu que madite fille & son mary y sont morts, & depuis par traité nous sommes delivrez par tel, si que Poüille & la Calabre luy demeurerent, & tend à venir à l'heritage de Naples, Sicile & Provence, & quiert pour toutes alliances; & forcera le droit de l'Eglise si-tost que je seray morte, & au moins il en fera son plein pouvoir, parquoy saint Pere, je me veux acquitter envers Dieu & vous, & acquitteray les ames de mes predecesseurs, si vous rapporte & mets en vostre main

main dès maintenant tous les heritages qui me sont deus de Sicile, Naples, Poüille Calabre, & Provence, & les vous donne à en faire vostre volonté pour les donner à heriter à qui vous voudrez, & à qui bon vous semblera, & qui obtenir les pourra cõtre nostre Adversaire Charles de la paix.

Le Pape Clement receut les paroles en tres-grand bien & en tres-grande reverence, il fut esté bien chaud s'il ne l'eut pris le Galand, & luy dit.

Ma fille de Naples, nous en ordonnerons tellement que les heritages auront heritier de nostre sang noble & puissant, & fort assez, pour resister contre tous ceux qui luy voudront nuire. De toutes ces paroles, ces dons & délaissemens on en fit instrumens publics & autentiques, pour demeurer les choses au temps advenir en droit, & pour estre plus parentes à tous ceux qui en oyront parler.

Voilà ce qu'en dit Froissard en son second volume, qu'il faut plustost croire que cet historien de Naples, qui a voulu faire comme les autres Historiens estrangers qui ne parlent jamais à l'avantage des François, mesme celuy-là qui a dit pis que pendre de cette belle Princesse, d'autant qu'elle estoit Françoisse, & du noble sang de France, lequel jamais ny à Naples, ny en Italie n'a esté bien venu &

receu. Croyons donc Froissard qui a fait cette Reyne parler en confession au Pape, & a esté curieux de recueillir ces propres mots prononcez de sa bouche qui apertement à voulu ainsi declarer sa vie, je ne dis pas qu'il ne touche quelques traits de sa vie, comme de la mort d'André & autres petits traits comme d'amour & d'autres, mais tant y a que jamais elle ne fut si meschante & débordée comme le dit ce bel & sot historien Napolitain.

Pour le quatrième mary de ladite Reyne qui fut Othon, elle ne se fit nullement tort de l'espouser, le connoissant d'une des grandes maisons de la Chrestienté, & grand Capitaine, elle avoit besoin d'un tel homme pour ses affaires, qui l'honorast & la servist tres-bien, ses œuvres le monstrent bien, ce qu'elle reconnut si bien que sur sa fin elle implora & interceda tellement pour luy, qu'il eut l'ame sauve & la pauvrete souffrit la mort.

Je voudrois bien sçavoir si par routes ces raisons ja alleguées par honnestes gens, cette brave Reyne a merité d'estre ainsi calomniée durant sa vie, & de l'avoir ainsi fait mourir : aussi Dieu juste vengeur des morts innocentes vengea la sienne, & sur le Hongre, & sur Charles Durazzo, à qui Marguerite aisnée Sœur de la Reyne Jeanne, arriere fille du Roy

Ro;

Robert, luy estant allé à Bude & illec invité par la Reyne en un banquet, en feintes caresses pendant qu'il beuvoit luy fut donné un coup de hache sur le chinon du col par ordonnance de la Reyne, & fut ainsi tüé.

Voilà un juste jugement de Dieu, & une noble & brave Princesse vengeresse de son sang innocent.

Voilà aussi la fin de cette brave Reyne qu'on a calomniée bien legerement.

Possible aussi que par permission divine les successeurs de cette Hongrie & les Hongres mesme ses sujets en souffrent les maux des Turcs qui luy sont arrivez depuis. Il se peut croire, & que ce bon sang espandu ait là haut crié vengeance.

J'ay veu sa sepulture dans sainte Claire à Naples, que les Dames & saintes Religieuses du Monastere reverent & honorent fort, en font de belles & saintes prieres pour son ame, la loüant fort & la mettant au rang des sages, bonnes & vertueuses Princeses de la Chrestienté, ainsi qu'on lit dans l'histoire d'Anjou, où il est dit qu'estant ce grand schisme de l'Eglise nuisible pour toute la Chrestienté, entre autres Princes qui tinrent pour Clement estoit le Roy de France, ses Freres & la bonne Reyne Jeanne de Sicile, & de Naples, la nommant ainsi, laquelle vint voir

P 4

le

344 MEMOIRES DE

le Pape Clement, duquel & de tous les Cardinaux fut honorablement receüe (ce dit le livre) & qu'elle estoit tenuë de sainte vie.

Et après qu'elle eust sejourné quelque temps, elle requit au saint Pere qu'il Pouit en confession & l'absolvist de ses pechez, ce que le Pape volontiers & benignement luy accorda, comme certes elle ne devoit estre esconduite d'une si douce & agreable requeste, car elle meritoit bien une confession secreta; & auriculaire & oculaire, & une absolution & penitence legere & aisée à porter.

Après cette confession faite en presence de sa Sainteré & du saint College des Cardinaux, ladite Reyne declara publiquement qu'elle tenoit plusieurs terres & possessions de l'Eglise, lesquelles son Seigneur, & Pere disoit avoir eues & usurpées, & que travaillant à la mort l'avoit priée & conjurée que si elle decedoit sans Enfans, elle resignast tous & chacuns de ses biens es mains du Pape qui pour lors seroit, car ainsi avoit estably le Roy Robert son Ayeul par ordonnance testamentaire; puis luy remonstra les mauvais tours & ingrattitudes que luy avoit fait son Nepveu Charles de Durazzo, & comme par plusieurs fois il l'avoit voulu faire mourir pour avoir son bien, & pourtant elle

Mr. DE BRANTOME. 345

elle desirant observer la derniere volonte de ses pere & Ayeul, en la presence de toute la Noblesse assemblee, resigna & ceda tout es main pu Pape, tant les Royaumes de Sicile, Naples, les Duchez de Pouille, & Calabre, & la Comté de Provence.

Tout cecy se rapporte aux paroles de Froissard; ce que le Pape accepta; mais bien gasté par son Conseil, elle adopta Louis d'Anjou pour fils, & luy furent faites chartres & lettres en forme autentique, mais pourtant le Pape eut en lettres de vendition le Comté d'Avignon d'elle qui estoit son vray patrimoine, desduisant la valeur des derniers de ceux du Royaume non payez depuis le jour qu'elle fut couronnée, & depuis ce temps jusques à cette heure Avignon a toujours esté & est encore à l'Eglise.

Je m'en rapporte aux grands Legistes si cette donation peut encore tenir. Cela fait, la Reyne prit congé du Pape & retourna en son Royaume, où Charles de Durazzo, au bout de quelque temps la prit prisonniere, & secretement la fit estouffer entre deux lits, ayant sçeu l'adoption qu'elle avoit faite.

Voilà le gente de mort ranconté par cette histoire Angevinne toute autre qu'elle n'est en l'histoire de Naples, laquelle

pourtant est la plus vraye que l'Ange vi-
ne, touchant cette mort.

Or voicy ce qu'en dit Boccace en son
livre des Dames, d'elle, sur ses louanges,
cette Reyne a si bien nettoyé son pays de
voleurs & bandouliers, que non seulement
les pauvres, mais les riches peuvent aller
par tout seurement, car où elle les sçavoit
sauvez dans quelques forteresses à seureté,
elle y envoyoit une armée soudain, que
jamais elle ne s'en est levée qu'elle ne les
eût pris & fait punir rigoureusement.

Au reste elle a tellement rangé en bri-
de les Princes & Barons du pays, & par
telle modestie corrigé les coustumes dis-
soluës que ceux qui paravant tenoient
peu de conte de leurs Rois, aujourd'huy
ayant mis bas leur antique braveté redou-
tent chacun les plus petits signes de son
courroux en la regardant: au surplus
elle est tant sage, avisée & prudente,
qu'elle pourroit estre plutôt trompée par
trahison que par subtilité, & ainsi tant
constante & arrestée que mal-aisément la
pourroit on ébranler de sa sainte résolu-
tion; de toutes lesquelles choses ja long-
temps a fait apparoir clairement les af-
fairs que fortune luy a livrez, & desquels
plusieurs fois a esté environnée & mole-
stée & diversément affligée, car elle a e-
sté tourmentée de la querelle domestique
des

des Freres du Roy, & quelquefois a sen-
ti les guerres estrangeres au milieu de son
Royaume par la faute d'autrui: la fuite,
l'exil, les cruelles mœurs de quelques
maris, la haine de ses nobles, le mauvais
trait non mérité, les menaces des Papes,
& autres infinies adversitez, que nean-
moins elle a finalement surmontées avec
un ferme & invincible courage, les sup-
portant cependant d'une merveilleuse
constance, choses qu'on estimeroit tres-
grandes en un fort & puissant, non pas
seulement en une Reyne.

Au demeurant elle est de fort belle
presence & de face agreable & joyeuse,
avec un parler gracieux & benin, & tout
ainsi qu'elle se trouve au besoin pleine
d'une grandeur & Majesté Royale, ainsi
par mesme moyen se fait connoistre tou-
te humaine, familiere, pitieuse, debonnaire
& douce, tellement qu'on ne l'estime-
roit point qu'elle fust Reyne, mais com-
pagnie; cela seroit trop long aussi.

Enfin je l'estime non seulement Dame
tres-excellente, mais encore la reputé
pour le singulier annoblissement de toute
l'Italie, & tel que nulle autre Nation
n'a jamais veu le semblable.

Voilà certes de belles paroles & qui
sont toutes à peser, que Boccace a dit de
cette grande Reyne, mais pour en parler

franchement il n'en a pas assez dit, car volontiers un beau & digne sujet comme celuy-là ne requiert point un abrégé de courts mots, mais une bien grande & longue histoire; en quoy le dit Boccace est grandement à blâmer d'ingratitude, car s'il est vray que ce qui est escrit de luy qu'il aymoit Marie sa Soeur Comtesse d'Arrois, & qu'il en eust fait ces deux livres de la Flammette & de la Philocope pour l'amour d'elle. Il avoit obligation d'escire plus amplement & haütement de toutes les deux Soeurs qu'ils n'a fait, car il l'eut sçeu mieux faire qu'homme du monde pour le grand sçavoir qui estoit en luy (mais je croi, comme je tiens des grands discoureurs,) il n'a jamais eu tant de flammes de cette grande Dame comme il en a écrit, & s'est forgé en sa cervelle & fantaisie, ce beau sujet pour en escire mieux ainsi que volontiers font les Poëtes & autres Compositeurs, qui se plaisent à supposer de grands objets & les faire accroire au monde, afin qu'ils en écrivent mieux, & que le peuple lise leurs œuvres en leur plus grande admiration & plaisir, & encroye leur fortune telle.

Davantage il est bien mal-aisé à croire que cette belle grande Princesse se fut allée enflammer de telles flammes, comme il les écrit dans la Flammette, car vous diriez

diriez que cette Princesse est ravy de luy, qu'elle mourut pour luy, & qu'elle le court à force, vrayement ouï car il estoit bien un si bel oiseau selon son pourtrait que j'ay veu à Florence, à Naples, & en une infinité d'endroits qui le montre nullement aimable & agreable, & aussi que son mary le Comte estoit bien plus desirable cent fois que l'autre.

Il est bien vray qu'elle pouvoit bien non aymer son corps, mais sa belle ame, ainsi que j'ay veu plusieurs belles Dames aymer plusieurs sçavants personnages, comme nous lisons de cette Reyne de France, extraitte de cette grande maison d'Escoffe; aucuns la disent Madame la Dauphine, & puis la Reyne, laquelle passant un jour par sa Salle, & voyant Maistre Alin Chartier tout endormy sur un banc, elle le vint baiser, & d'affection, surquoy sa Dame d'honneur luy remonstrant que celuy qu'elle baisoit estoit le plus laid homme du monde & de son Royaume, & comme voulant dire s'il estoit beau passe & plus avant encore (quelle correction de Dame d'honneur, ah que de cette dragée il s'en trouve de bonnes vestes & macquerelles) elle respondit je ne le baise pas autrement, mais je baise sa bouche d'où sortent si beaux mots & sen-

sentences dorées, desquelles je me voudrois ressentir s'il se pouvoit.

Quasi de même en dit cette Dame Romaine à Sylla, laquelle ainsi qu'ils étoient en des jeux publics, possible amoureuse de luy, fit semblant de choper du pied, & passant près de luy soudain s'appuya sur son espalle de peur de tomber, Sylla luy demandant ce qu'elle luy vouloit, non pas autre chose répondit-elle, sinon que je me veux ressentir un peu de vôtre bonne fortune en vous touchant. Quelle finesse de rusée ? pour attaquer cautelement l'amour du grand; il est possible ainsi que cette Princesse Marie aymast de même Boccace, pour son beau dire & sa bonne plume, pour la rendre excellente & immortelle par son rapport à tout le monde de ses belles vertus, mais le Galand n'en fit rien & la laissa trompée, & s'en alla escrire ces deux livres menteurs qui l'ont plus scandalisée qu'edifiée, combien qu'il n'en jouïst onc, mais escrivains, Poètes & courtisans volontiers publient leur valeur & leurs jouïssances soient fausses ou vraies, encore que j'ay connu aucuns Poètes qui ayent eu de bonnes faveurs, dont j'espere d'en parler.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne, Boccace eust acquis un renom cent fois plus qu'il n'a fait, s'il eust fait une belle

belle histoire d'elle; & Petrarque de même qui estoit de ce temps, s'il eût converty tous ses beaux vers qu'il a faits pour sa Laure à la louange de cette Reyne, sa beauté de laquelle meritoit cent fois plus estre exaltée que celle de Laure.

Son portrait que l'on voit encore, fait témoigner à tout le monde qu'elle estoit plus Angelique qu'humaine; je l'ay veu à Naples en force endroits qui se montre & se garde par specialité grande; je l'ay veu en France au Cabinet de nos Rois, de nos Reynes, & de plusieurs Dames; certes c'estoit une belle Princesse & qui monstroit en son visage une grande douceur avec une belle Majesté, elle y paroît vestue fort pompeusement d'une robbe qui monstre estre de velours cramoisi avec force passemens d'or & d'argent, elle estoit quasi de la propre façon que nos Dames d'aujourd'huy portent le jour d'une grande magnificence, qu'on appelle à la Boulonnoise avec force grandes pointes d'et-guilletes d'or, elle porte en sa tête un bonnet sur un escoffion, bref ce beau portrait ne represente en rien cette Dame, sinon que toute belle, douce & vraye majesté, si bien qu'à la voir peinte, le monde s'en rend ravy & amoureux de sa peinture, comme j'en ay veu aucuns, & comme aussi autrefois ont esté aucuns de son naif.

J'ay

J'ay veu une Dame en France, qui la ressembloit en son portrait bien fort au naif, ce beau visage ne meritoit point les adversitez & la mort que fortune luy envoya, j'ay leu dans un livre Espagnol ce mot de langage d'el le.

Vinome al pensamiento aquel tan illustre resplandor de Italia, que no solo de las Damas Reales, mas aun de los Reyes es gloria y arreo especial, la muy excelente Sennora Donna Juanna Serenissima Reina de Hierusalem, y Sicilia, cuyos tan esclarecidos rayos, assi de su alta y generosa prosapia y excellentes abuelos, como de las tantas y tan magnificas glorias, por su real y magnanimo coragon son ganadas de manera, que todos y todas grandes adelante della parecen como una casi muerta centella de fuego, delante una hoguera grande y en demasia lombraffa.

Il me vient en pensement cette illustre & grande lumiere & splendeur de l'Italie, qui non seulement est la gloire & l'appareil special des Dames Royales, mais encore des Roys mesmes, qui est cette excellente Dame Jeanne de Hierusalem, & de Sicile, de laquelle les rayons si clairs de sa race genereuse & de ces braves ancestres, comme de ses grandes & magnifiques gloires sont gagnées par son brave & genereux courage,

rage, de façon que tous & toutes tant grands ou grandes soient ils aujourd'huy paroissent auprès d'elle comme une petite estincelle ou flamesche devant une grande fornaiſe de feu toute reluisante de flammes & de grande lueur. C'est loüé celà & à l'Espagnolke. Or avant qu'achever d'elle je ne veux oublier un conte que j'ay veu & leu dans un vieux livre Italien en assez mauvais langage pourtant, qui traite d'un duël fait par Paris de Putro, Docteur és loix. Il dit donc que cette belle Reyne tenant un jour entre ses plus beaux le bal ouvert & solemnel dans sa ville de Gajette pour quelques magnificences de nopces, ou pour autre feste honorable, se trouva parmy les Seigneurs ou Gentils-hommes de sa Cour, le Seigneur Galeas de Mantouë, qui estoit pour lors un des accomplis Gentils-hommes de l'Italie, la Reyne le vient choisir pour danser avec elle, la danse finie & luy s'en estant bien acquitté, vint faire une grande reverence devant son siege Royal le genouil en terre, la remercia tres humblement de l'honneur qu'elle luy avoit fait & d'une telle humanité & courtoisie, lequel ne sçachant en quoy recompenser par quelque service condigne, luy fit vœu d'aller errant qui ça qui là parmy le monde; & esprouver les faits

354 MEMOIRES DE
 faits chevaleureux à tous hazards, à toute
 risque, & à toute rencontre, jusqu'à ce
 qu'il auroit vaincu & conquis deux vail-
 lants Chevaliers pour luy en faire pre-
 sent, & d'en disposer comme bon luy sem-
 bleroit.

Voyez comme le temps passé se ren-
 doient les pareilles en recompense & re-
 muneracion à leurs Superieurs, pour le
 moins par ce trait elle connut qu'elle n'a-
 voit honoré un Chevalier sinon appro-
 chant rien moins de sa grandeur incom-
 parable, pour le moins meritant quel-
 que chose. La Reyne qui estoit non
 moins spirituelle & gentille luy respondit
 seulement qu'à la bonne heure & à la
 grace de Dieu il accomplist son vœu, puis
 que telle estoit sa volonté & la coustume
 de ce temps-là.

Le chevalier donc part & vint en
 France, Bourgogne, Angleterre, Es-
 pagne, Allemagne, Hongrie, & autres
 regions, Provinces & pays, où y il avoit
 une grande fleur de Chevalerie pour lors,
 il s'y hazarde, il se rencontre, il se bat,
 il se combat, enfin il conquiert & vainc
 moitié par sa vaillance, moitié par sa for-
 tune, le couple des deux Chevaliers com-
 promis & les amene au Royaume de Na-
 ples, & au bout de l'an arrive près de sa
 Reyne, & en luy presentant les deux
 Che-

Mr. DE BRANTOME. 355
 Chevaliers le genou en terre, luy ac-
 complit son vœu en tres-grande solemni-
 té, & la supplie d'avoir iceluy agreable.
 La Reyne encore avec une belle grace &
 grande Majesté, dont elle n'estoit aucu-
 nement dépourveüe, receut le vœu & le
 tout pour tres-bien accompli, en offrant
 toutes les honnestetez du monde au Ca-
 valier, & le reputant pour tres-digne, &
 acceptant les prisonniers, puis elle leur
 dit. Messieurs. vous estes mes prisonniers
 comme vous voyez par les droits des
 combats, je me puis servir de vous autres
 en telle & vile condition serviable qu'il
 me plaira, mais je croi que vous jugez
 bien à mon visage que la cruauté n'y ha-
 bite point pour en disposer de telle fa-
 çon, je vous use donc de ma douceur &
 humanité, & vous donne dès à cette heu-
 re toute liberté & franchise de faire tout
 ce qu'il vous plaira, soit de retourner li-
 bres en vostre Pays, soit avant que tour-
 ner vous esbattre par mon Royaume &
 en voir les singularitez que vous trouve-
 rez assez belles, & après en avoir fait la
 visite, venez me troliver quand partirez
 que je seray bien aise de vous dire Adieu.
 Qui furent aises, ce furent ces deux Che-
 valiers, lesquels après leur douce sentence
 donnée ne faillirent de l'executer tres-
 bien, & se donner tout le bon temps qu'ils
 purent

356 MEMOIRES DE

purent parmy les delicateſſes de ce plaiſant Royaume, qui pour lors y abondoient : & meſme y regnant une ſi noble Reyne en toutes choſes que celle-là & puis en ayant bien contemplée le tour à leur aife ſ'en vinrent un jour prendre congé de leur Reyne, & Maiftreſſe, puis qu'ils en eſtoient priſonniers & Eſclaves, laquelle le leur octroya fort librement, comme elle avoit fait auparavant & après l'avoir reçu d'elle & argent pour leur voyage, & preſens de groſſes chaines d'or ſ'en retournerent & ſe mirent en chemin, ſe recomman- dans à la bonne advanture, non ſans publier par tous leurs paſſages, les vertus, humanitez & courtoifies de la Reyne, comme ils avoient raiſon, auſſi nul de ſon temps n'en fut tant remplie, ſur lequel exemple ce Docteur que j'ay allegué, le venerable Docteur Paris de Putro, fort digne homme, & qui a bien eſcrit de ce duél, louë grandement cette Reyne, & dit en ce cas qu'elle merite bien plus de louange que ne firent lors Meſſieurs les Chanoines de ſaint Pierre de Rome, à l'Egliſe deſquels, & à leur ſaint Autel un Chevalier vainqueur ayant voué & fait preſent d'un autre Chevalier qu'il avoit vaincu, & ainſi réduit par duél, (avec ſon cheval, ſes armes & toute ſa deſpouille) dans

Mr. DÈ BRANTOME. 357

dans la terre du patrimoine de S. Pierre de Rome, pour eux en diſpoſer comme ils voudroient, ſelon les Loix des Combats & Combats ſinguliers ordonnez, dont j'eſpere en faire un diſcours. Leſdits Chanoines furent ſi inhumains, qu'au lieu d'uſer de cette miſericorde ſemblable à celle de cette Reyne bonne & miſericordieuſe, retindrent ce pauvre diable de Chevalier ſous eſpece de ſervitude dans l'Egliſe, ſans qu'il en oſaſt jamais ſortir, & ſe tenoit ſeans comme Eſclave & Luthin, n'ayant autre exercice que ſ'y promener, & aucunes fois adviſer par la porte les paſſants, & pour la vie ne paſſer outre, ainſi que j'ay veu en Eſpagne autres fois ceux qui ſ'eſtoient réfugiés aux Eglifes, & les avoient priſes pour leur ſauve garde, comme de vray elle leur ſervoit, quelque crime qu'ils euſſent faits.

Voilà comment ce Docteur Paris blaſme ces Religieux en ce fait, & exalte cette Reyne Jeanne, laquelle certes ne ſçauroit avoir tant de louanges comme elle en merite pour ſes innombrables vertus. J'ay veu un livre fait en Angleterre, qui ſ'intitule l'Apologie ou deſſeſſe de l'honorable Sentence, & tres-juſte execution de deſſuncte Marie Stuard, derniere Reyne d'Eſcoſſe, en ce livre il ſe voit pluſieurs

com;

258 MEMOIRES DE
 comparaisons de la Reyne Jeanne de Naples & la Reyne d'Escoffe, tant de sa vie, ses mœurs, ses amours, & genre de mort; & les y voit-on peintes d'un mesme crayon, qu'il n'y a rien si semblable qu'elles deux à Pouir parler. Je diray en briefsmots, ce que l'Auteur de ce livre dit en plusieurs.

La Reyne Jeanne amoureuse du Duc de Tarante, fit mourir son mary Andreasse. La Reyne Marie d'Escoffe amoureuse du Comte Bothuel fit mourir son mary.

La Reyne Jeanne son mary mort, elle espousa le Duc de Tarante. La Reyne Marie son mary mort, espousa le Comte Bothuel.

La Reyne Jeanne ne jouit pas longtemps de ses amours dudit Duc, car il mourut tost après.

La Reyne Marie mesme ne jouit pas long temps non plus de celles de Bothuel, car il fut assailly & persecuté de la Noblesse du Pays, & fut contraint de s'enfuir en Dannemarc & puis mourut, & la Reyne de mesme fugitive en Angleterre & prisonniere.

La Reyne Jeanne esleva un schisme en France & en Italie, à cause de deux Papes.

La Reyne marie fema la semence de schisme & sedition en Escoffe & Angleterre. La

La Reyne Jeanne envoya vers le Pape en Avignon, demander secours contre Charles de Durazzo.

La Reyne Marie de mesme en a fait vers les Papes, & leur a demandé secours contre la Reyne d'Angleterre.

La Reyne Jeanne envoya aussi vers Charles Roy de France, & à Louis Duc d'Anjou demander forces.

La Reyne Marie a envoyé de mesme en demander au Roy d'Espagne & à son Cousin, (ce livre dit son Neveu, mais il estoit son Cousin) le Duc de Guise.

La Reyne Jeanne avoit de grands & puissants Princes à tenir son party tant en France, Provence que dehors. La Reyne Marie a eu en divers temps trois divers Papes, & le Roy d'Espagne, le Duc de Guise, & en Angleterre quelques Ducs, Seigneurs & Gentils-hommes qui étoient pour elle bandez fourdement & à couvert.

Finalement la Reyne Jeanne fut estranglée en prison, & mourut de mesme mort, qu'elle avoit fait avoir à son mary, La Reyne Marie aussi a esté decapitée en prison.

En ce livre puis après y a un discours, à sçavoir si un Grand a pouvoir de faire executer & mourir un autre Grand son pareil, & se fondant sur l'Empereur Constantin

stantin le Grand, lequel condamna à mort & le fit executer, prouve & affirme par raisons & autres exemples que cela se peut & se doit faire: de cela je m'en rapporte aux grands Jurisconsultes, pour dire que si l'on veut croire des Escrivains mesdisans, ces comparaisons de cy dessus des deux Reynes sont vallables; mais aussi qui voudra croire les Histoires point menteuses, point fabuleuses & veritables, on trouvera, qu'en vertu, beauté & genre du mort, elles sont fort pareilles, & qu'on leur a fait grand tort de les avoir faites ainsi mourir. Par quoy croyons les bons & sages Escrivains & non les meschants & bavards: car il n'y a rien si dangereux que telles gens. Je m'en rapporte à la pauvre Didon, laquelle & mariée & vefve fut une Princesse tres-sage & vertueuse, & vous voyez comme Virgile l'a d'escrite, quasi ennuyeux de sa vertu & chasteté.

Ainsi les medisans detrahent de nos deux Reynes precedentes: mais la verité est tousjours victorieuse de la menterie, ce n'a pas esté Didon seule, ny nos deux Reynes precedentes aussi dont l'on a mal parlé: mais d'un million de Reynes, Princesses & grandes Dames, desquelles les langues picquantes ont detraicté à faux, & pour ce ne faut croire tout ce qu'ont

Mr. DE BRANTOME. 361
qu'ont dit & escrit, mais la pure verité qui combat le papier imbecille qui souffre tout. C'est assez pour ce coup parlé de cette Reyne Jeanne la premiere.

LA SECONDE REYNE
JEANNE.

L faut parler maintenant de cette Reyne Jeanne la seconde, laquelle au bout de quelque temps de cette belle Reyne premiere, succeda au Royaume après la mort de son Frere Ladislaus, dont j'espere de parler. Aucuns disent qu'elle fut petite Niepce de la Reyne Jeanne premiere, cela est bien aisé à supputer dans sa Genealogie mise dans l'Histoire de Naples, mais pource que cela ne fait rien à mon discours, passe. Tant y a qu'elle fut du Noble Sang de France, & entrant au Royaume elle y demeura paisible en possession après la mort de son Frere, pour le grand & beau nombre de gens de guerre qu'il luy avoit laissez montant de compte fait à seize mille chevaux, tous conduits par de bons & vailans Capitaines.

Elle estoit Duchesse de Sterlich & Vefve, quand elle s'en alla en Hongrie, elle amena un Gentil-homme Napolitain qui s'appelloit Pandolfo Alop, & le re-

Q
tourna

tourna l'ayant fait de sa main, & nourry & créé son Chambellan: Chambellan estoit-il de vray, car il la servoit bien, & ordinairement en sa Chambre jour & nuit, sinon sans grande rumeur du peuple & des Courtisans. Donc pour les appaiser & par l'advis d'aucuns de ses Estats, elle se resolut de se marier, & espousa Jacques de Narbonne, ce dit l'Histoire de Naples. Messire Olivier de la Marche grand Seigneur, & Historiographe veritable, le nomme Jacques de Bourbon, que je croi plus vray, car il estoit de ce temps, mais en mariage faisant fut dit & contracté qu'il ne porteroit titre & nom de Roy, ains seulement de Prince, ou Duc, ou Comte; mais il ne voulut rien porter que son titre accoustumé. Sur ce les Capitaines de la Reyne qui portoient haine & envie à ce Pandolfo son mignon & à Sforce, luy mirent en teste de prendre le nom de Roy, & le porter, parquoy estant allez au devant de luy le saluerent tous pour Roy, fors ce brave Sforce, qui ne le nomma que Comte, à raison de quoy par l'advis des autres fit prendre prisonnier Sforce, & luy fit donner quelques traits de corde, & fit trancher la teste au pauvre Pandolfo, il en eust fait faire de mesme à Sforce sans la Soeur qui estoit une femme brave & courageur

se.

se, qui assemblant une troupe de gens prit aucuns Seigneurs & Gentils-hommes du party du Roy, par le moyen desquels elle racheta son Frere, voilà une bonne & brave Soeur.

Quant à la Reyne, il la mit à part, ne luy laissant manier aucunes affaires, & la tenant comme enfermée & confinée en une Chambre, & la menant fort peu souvent en son lit & en sa compagnie, la repoussant loin de soy jusques à luy dire force vilénies, ce que la Reyne dissimula finement & fort malicieusement comme femme, mais pourtant tres-habile, encore que plusieurs des siens en murmurassent en disant & faisant semblant que telle vie la delivroit de beaucoup de travaux & fascheres du monde, & s'amutant à voir danser, à quoy les François s'amusoient fort & font adonnez, dit l'histoire, passant joyeusement le temps, bien qu'elle monstroit à ses amis plus privez par signes, & paroles à demy quelque douleur au dedans, & desir d'y remedier, si bien joua-t-elle son jeu qu'un Julio Cesar de Capua qui avoit auparavant offensé la Reyne, pour faire son accord s'offrir à elle de tuer son mary Jacques, elle malicieuse & fine prit cette occasion au poil, tant pour se venger du ce Julio, que pour gagner les bonnes

Q 2

gra.

364 MEMOIRES DE
 graces de son mary, & pour recouvrer sa
 liberté premiere, fit semblant de luy pre-
 ster l'oreille en ce qu'il songeait bien en
 son fait, & le faire sagement & seure-
 ment, & le remit au bout de huit jours;
 elle en ayant adverty le Roy du tout le fit
 cacher en son cabinet avec d'autres ses
 plus fidelles bien armez, & finis lesdits
 huit jours, elle fait venir en sa Chambre
 à cachette ledit Julio à qui elle fit discou-
 rir assez haut de toute sa menée & la fa-
 çon pour l'executer, ce qu'ayant ouy Jac-
 ques sortit & luy fit trancher la teste pu-
 bliquement, ce qui luy donna occasion
 d'avoir la Reyne en bonne opinion & e-
 stime d'amitié, & de femme qui porta
 grande loyauté à son mary, &

Così si pigliano le volpe

Dit le proverbe Italien, donc bien-tost
 après la mit au large & luy donna la li-
 berté d'aller à la mode accoustumée au
 Chasteau & s'esbattre & gouverner par
 tout à son plaisir, au moyen dequoy estant
 un jour à un banquet fait à poste espiant
 le temps à propos joüa si bien son jeu par
 le moyen de ses amis & complices, qu'el-
 le se rendit la plus forte, & avec gran-
 de rumeur du peuple & d'aucuns grands
 prirent, tüerent, & saccagerent les Of-
 ficiers

Mr. DE BRANTOME. 365
 ficiers François, & fit mettre le Roy son
 mary dans le Chasteau del Ovo, ou estant
 il trouva moyen de s'embarquer sur une
 nef Genoise, qui d'avanture estoit là au
 port, & ayant accordé du prix fut mené à
 Tarante, où estant la Reyne l'envoya as-
 sieger, mais pour ce qu'il ne la pouvoit re-
 nir longuement la rendit, & la quitta, &
 s'en alla en France, où s'adonnant à la
 Religion acheva de passer le reste du
 monde.

Par tel on peut connoistre ce que peut
 une femme habile & de bon esprit,
 quand elle couve une vengeance, & aussi
 comme en prend, & comme en doit-il
 prendre aux petits Compagnons d'aucu-
 nes Dames qui leur font cet honneur,
 comme j'ay dit cy devant de les espou-
 ser, les eslever, & les obliger de biens,
 de vies & d'honneur, & puis sont si in-
 grats qu'ils n'en font cas, les gourman-
 dent & qui pis est attendent sur leur vie.
 Telles gens ingrats meritent tels traite-
 mens que ce Roy Jacques & pires.

J'ay leu dans l'histoire de ce grand Oli-
 vier de la Marche, qui estoit lors à Bezan-
 çon & le vit, quand ce Roy s'y vint rendre
 Cordelier, dit qu'il se faisoit porter par
 quatre hommes en une civiere telle sans
 autre difference que les civieres que l'on
 porte les siens, fumiers & ordures, & étoit

a demy couché, quel sot & fat! demy appuyé & levé à l'encontre d'un méchant dérompu oreiller de plume, vestu pour toute parure d'une longue robe de gris de petit prix, & estoit ceint d'une corde nouée à la façon d'un Cordelier, & en sa teste avoit un gros bonnet blanc, que l'on appelle une calle, & nous autres appellons calotte ou bonnete blanche de laine nouée ou bridée par dessous le menton. Il ne luy eust fallu qu'une plume de coq sur la bonnete & voilà le Galant bien vestu, je croy que si la Reyne femme l'eust ainsi veu habillé & embeguinée, elle qui estoit toute gentille & d'esprit, s'en seroit bien moquée; si feroient bien d'autres si croi je, que je scay si elles voyoient ainsi leurs maris qui leur sont ingrats, & les traittent mal, en une telle condition, & ainsi beguinez & repentis. Il y en a aucuns qui se moquent de ces nouveaux convertis, repentans & penitens, & disent, comme un grand Seigneur que je scay en France, lequel voyant Monsieur de Joyeuse d'aujourd'huy en habit de Capucin faire les penitences qu'il faisoit, il seroit bien trompé celduy là s'il n'y avoit point de Paradis en l'autre monde, il pouvoit bien au vray ainsi parler si le Paradis n'estoit, mais estant, & une resurrection preparée, & un Dieu.

Dieu pour nous juger en sa beatitude ou en sa condamnation, certainement que peut faire ces conversions & penitences, il en est bien heureux, à la mode de plusieurs anciens saints qui ont fait de mesmes, & qui ont esté benits de Dieu, dont nous avons nos histoires saintes toutes pleines, si dit pourtant le dit Messire Olivier que ledit Roy de sa personne paroiffoit un grand Chevalier, fort beau, fort bien formé de tous membres (tant plus fat estoit-il) ayant le visage bon agreable, & portoit une chere joyeuse en sa recueille vers chacun, (ainsi use-t-il de ces mots, mais pourtant ainsi habillé & en telle forte & assiette, il pouvoit plus servir de risée au monde que d'admiration, encore que telle humilité soit tres-agreable à Dieu) il avoit à sa suite quatre Cordeliers de l'Observance que l'on disoit grands Clercs, & de sainte vie, & après eux sur le coin où il pouvoit avoir deux cens chevaux, dont il y avoit litiere, chariot couvert, hacquenées, mules, mullets dorez & harnachez honorablement & avoit somniers couverts de ses armes & nobles hommes & serviteurs bien vestus & en bon point. De quoy servoit tout cela puis qu'il estoit converty? & en cette pompe humble & devote ordonnance fit son entrée à Besançon comme il

avoit fait en toutes les autres villes, & puis entra au Convent, où depuis, ce dit l'Historiographe on le vit rendu Cordelier, & disoit-on qu'une femme de ce temps fort devote & Religieuse de sainte Claire nommée Sœur Collette l'avoit ainsi réduit & presché, comme elle avoit force autres.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne après le depart de son mary, elle eut beaucoup de broüilleries & de traverses, si bien qu'elle fut contrainte d'appeller à son aide le Roy Alphonse d'Arragon, & l'adopter pour fils, & l'admettre à son Royaume, ce qu'il accepta, quelque paction qu'il eut faite avec les Roys predecesseurs de ladite Reyne, duquel elle ne fut pas mieux traitée que de l'autre, qui fut cause qu'elle le quitta pour son ingratitude, & le desavoüa son fils, & adopta Louis Duc d'Anjou en son lieu, qui luy porta un tres-grand honneur & respect. De sorte qu'après la mort de son grand Seneschal & favori nommé le Comte Avelin, il eut le gouvernement absolu, & se monstra si benin & si serviable à l'endroit de la Reyne sa mere adoptive, que jamais Dame ne fut plus contente qu'elle estoit, & à toute heure remercioit Dieu de luy avoir donné un si bon fils & tel appuy, comme j'ay leu dans l'hi-

l'histoire d'Anjou, & qu'un jour le dit Comte Avelin son grand Seneschal ayant peur que le Duc d'Anjou la deboutast comme autrefois il luy avoit esté contraire, cuidant remonstrer à la Reyne sa Maistresse qu'elle se recordast d'Alphonse d'Arragon, lequel après luy avoir donné toute autorité & credit au Royaume la traitta tres-mal, & la cuida par force chasser hors du Royaume, & que le Duc d'Anjou en pourroit faire de mesme, parquoy n'estoit pas bon qu'elle luy donnast sur son pays & sur ses sujets tant d'autorité & pouvoir. Elle luy respondit qu'elle se souvenoit assez du danger où elle avoit esté pour avoir élu Alphonse, mais qu'entre Louis d'Anjou & Alphonse d'Arragon il y avoit beaucoup de difference, car l'un estoit François & l'autre Espagnol, elle avoit par là bonne opinion des François qui de ce temps estoient encore tenus tres-francs & tres-nobles. voilà ce qu'en dir l'histoire d'Anjou. Il faut encore conter cette histoire, prés de sa Sainteté à Florence Alphonse y tenoit cōme Ambassadeur Dom Garice Espagnol, accort & subtil, & la Reyne Jeanne en semblable y tenoit le sien nommé Caraffe Malice. Ce Malice mit en avant à l'Espagnol que s'il persuadoit au Roy son Maistre de prendre en

main la cause de la Reyne, se faisoit fort qu'elle l'adopteroit pour fils, & le declareroit son successeur au Roiaume & de cette adresse conduisirent ensemblement cette trame au desceu du Pape, qu'ils arressterent d'aller à Piombin, & de là à Corsegue vers Alphonse auquel la matiere proposée fut tenue en longue discussion, parce qu'Alphonse & Louïs estant Cousins au tiers degre y avoit capitulations preparés dès le commencement des pratiques de Louïs, par lesquelles Alphonse luy promettoit de ne le molester en rien, mais c'est chose trop specieuse qu'une Couronne pour demeurer si consciencieux, soit donc que soit le fait est clair qu'Alphonse enfin accepta le party à luy presenté. A ce Malice fut fait cette Epitaphie qui est en l'Église S. Dominique de Naples.

*Auspice me Latias Alphonfus venit in aur as.
 Rex pius ut pacem redderet Ausonia.
 Natorum hæc pietas struxit mihi sola sepulchrum.
 Caraffa dedit hæc numera Malitie.*

Il y a une equivoque double & bonne à ce Malice, car s'il portoit nom de Malice, il le portoit de fait, dautant qu'il ne valoit guerres, & estoit bien remply de malice ce tient on encore à Naples, au moins aucuns. L'Histoire de Naples dit en.

encore que cette Reyne ne demeura guerres plus paisible pour avoir chassé l'Arragonnois; car elle eut grande guerre par le moyen de Sforce, & Louïs d'Anjou son fils qui surpris d'une fièvre par les continuels mesaises, travaux, veilles, chaleurs & fatigues de la guerre mourut en l'an 1434. au grand regret de sa mere adoptive & de tous ceux du Royaume; car il estoit Prince doux & benin, & du gouvernement duquel le peuple esperoit beaucoup.

Aubout de l'an la Reine Jeanne mourut après; de fièvre & de maladie, ayant regné vingt ans, c'estoit beaucoup pour ces temps & parmy cette Nation fort variante, & laisse par testament son heritier René Duc de Lorraine, Frere charnel du dit Duc Louïs, & par ainsi finit en elle la lignée & succession du Roy Charles, premier d'Anjou & de Durazzo, qui estoit une mesme race, c'estoit en son vivant une tres-honneste Princesse, Messire Olivier de la Marche qui estoit de ce temps la nommée Jovenelle, & dit que c'estoit une Dame de tres-grand esprit, & qui sçavoit & valoit beaucoup, & dont le Royaume s'en tenoit fort content, & dit les raisons pourquoy elle traitta mal son mary Jacques de Bourbon, dautant qu'aucuns disoient

Q. 6 pour

372 MEMOIRES DE

pour lors qu'il la vouloit trop maistriser, tant sur le gouvernement du Royaume, que sur sa personne & plaisirs & esbars.

Autres disent que la Reyne ne prit pas bien en gré aucunes assemblées des Dames à la mode des François, qui se font ainsi perdus tousjours en ce pais-là, je m'en rapporte aux vespres Siciliennes, dont il n'y en a point faite de belles à Naples, par maniere des festins que faisoit le Roy journallement, dont elle en conceut jalousie: quelquefois les Dames mariées n'ont pas tous les blâmes du monde, si elles font de mauvais tours à leurs maris, car ils leur en donnent bien des occasions.

Or l'Histoire de Naples dit que cette Reyne laissa un bruit de femme impudique & mal arrestée, comme de qui l'on disoit qu'elle estoit arrestée en cela seul qu'elle n'avoit point d'arrest, & qu'elle estoit tousjours amoureuse de quelqu'un, ayant par plusieurs sortes & avec plusieurs fait plaisir de son corps, mais pour cela c'est le vice moins blâmable à une Reyne, grande Princesse & belle qui soit point, & si est le moindre si qu'elle puisse avoir, mais tres-grand est-il celui quand elle est mauvaise, malcieuse, vindicative, tyranne, comme il y en a, dont le pauvre peuple en patit beaucoup, mais peu pour ses amours; ainsi que j'ay

Mr. DE BRANTOME. 373

j'ay ouy discourir à un grand de par le monde, & soutenant son party disoit que ces belles grandes Dames & Princeses de mesme humeur en amour devoient ressembler le Soleil qui respand de sa lueur & de ses rayons à un chacun de tout le monde, si bien qu'un chacun s'en ressent. Tout de mesme en doivent faire ces grandes & belles en prodiguant de leurs beautez & de leurs graces à ceux qui en veulent & brulent, ainsi que volontiers les charitez & aumosnes generales, & qui se font à plusieurs sont plus estimables & agreables que celles qui sont particulieres, & qui ne se donnent qu'à un ou deux, & par ainsi telles belles & grandes Dames qui peuvent beaucoup contenter le monde soit par leurs douceurs, soit par leurs paroles, soit par leurs beaux visages, soit par frequentations, soit par infinies belles demonstrations & signes, soit par les beaux effets qui est plus à preferer ne se doivent nullement arrêter à un amour, mais à plusieurs, & telles inconstances leur sont belles & permises, mais non aux autres Dames communes, soit de Cour, de villes & de pays, desquelles la douzaine n'en fait que la demie, & ne sont qu'à petits poids comme ces grandes qui sont à poids de marc, & telles Dames moyennes faut que soient constantes &

374 MEMOIRES DE

& fermes comme les estoiles fixes & nullement erratiques, que quand elles se mettent à changer, errer & varier en amour, elles sont justement punissables, & les doit-on descrier comme putains des bourdeaux, d'autant que leurs beautez, encoré qu'elles soient passables, elles n'ont de quoy s'estendre sur plusieurs, & qu'estant privées il faut qu'elles se resserrent en privé, & ne soient point communes comme les autres, & se contentent de donner l'aumosne à un sans se ruiner ou de reputation, ou de scandale, ou d'honneur, en donnant à tous ceux qui se presentent à leur porte.

Voila ce que disoit ce grand Seigneur, sur quoy il me souvient qu'estant une fois avec une honneste & grande Dame allé voir des tableaux d'un Peintre, nous en vismes un tres-beau, où il y avoit une fortune d'un costé peinte, assise sur une pomme ronde & roulante, & de l'autre une Venus sur une pierre carrée & ferme, il y eut une de ses Dames qui dit, voilà deux tableaux qui parlent bien à nous, car tout ainsi que l'un represente par cette pomme ronde l'inconstance de la fortune, l'autre aussi par la pierre carrée & ferme de Venus, elle nous apprend à nous autres Dames d'estre bien fermes & asseurées en amours sans les rouler & changer à tout pro-

Mr. DE BRANTOME. 375

propos; ce qu'oyant cette grande Dame, croyant bien que cette pierre estoit jetée en son jardin, se tournant luy dit, cela s'entend pour vous autres mes Dames qui avez de ces beautez communes, mais pour nous autres, non, qui avons les nostres comme dissemblables aux vôtres, en ce discours par forme de digression se peut excuser aisément cette Reyne Jeanne, si elle fut peu arrestée en les amours, d'autant que c'estoit une tres belle Princesse comme son portrait le montre, representé à saint Jean de Carbonara à Naples, ainsi que je diray & aussi qu'elle estoit Reyne de grand esprit.

On dit qu'elle ayma sur tous les amoureux Caraciol, aussi le fit elle grand, & son grand Seneschal, au commencement de sa jeunesse encore qu'il fut bien Gentilhomme, parce qu'il étoit pauvre il se mesla de la plume, & estoit fils d'un appelé Caraciolo, le feu Prince de Melfe estoit venu de cet estoc, comme l'on m'a dit à Naples. La premiere occasion qu'eut jamais la Reine de luy faire entendre qu'elle l'aymoit, fut qu'il craignoit fort les souris un jour qu'il jouoit aux eschers en la garderobe de la Reyne, elle-même luy fit mettre une souris devant luy, & luy de peur courut deça delà, & heurtant & puis l'un & puis l'autre s'enfuit à la

376 MEMOIRES DE

la porte de la Chambre de la Reyne, & vint choir sur elle, & ainsi par ce moyen la Reyne luy descouvrit son amour, & eurent tost fait leurs affaires ensemble, & après ne demeura gueres qu'elle ne l'eust fait son grand Seneschal.

Sur ce conte j'en feray un autre d'une Dame de par le monde, & d'un Gentil-homme que je connois, cette Dame estoit une fort belle & honneste Dame & de bonne maison, & le Gentil-homme qui n'estoit point des plus impertinens, il la servit long-temps, & se plaisoit fort à contempler sa beauté, car elle l'estoit en visage, port, & en sa taille qui estoit tres riche, mais rien que cela ne pouvoit il voir du dehors & du descouvert prou, du couvert & du dedans rien, à quoy ses desirs & affections tendoient si ardemment qu'il en brusloit & mouroit, se persuadant bien que le caché valoit bien autant que le descouvert. Enfin un jour la fortune qui ayde souvent aux pauvres amoureux, luy fut si favorable, qu'ainsi que la Dame prenoit à son coucher sa chemise derriere le rideau de son lit, & que l'une de ses femmes la luy donnoit, se presenta sous ledit rideau une grosse aragnée si hideu que rien plus. La Dame qui au monde ne craignoit tant de tous les animaux que celuy-
là

Mr. DE BRANTOME. 377

là, comme certes il est hideux, & qui plustost se fust jettée dans le feu que de l'attendre venir à soy, sort de dessus son lit & de derriere sa courtine, sans autrement songer à soy, possible le fit elle à poste comme il est vray, ny en l'estat où elle estoit, toute esperdue s'en vint auprès de ce Gentil-homme à demy nuë afin de s'en garantir, & à luy bien estonné d'un tel effroy elle dit l'occasion de cette aragnée, qui sçavoit bien la haine qu'elle luy portoit, mais il ne fut point sot & ne courut pas à tuer l'aragnée, n'estant pas là comme un Hercule à faire mourir les bestes, laissant cela à faire à ses femmes, mais prenant ce temps jette ses yeux soudain sur ce descouvert, où il ne vit rien que beau & digne d'estre aymé & souhaitté, mais le pis fut qu'il n'eut autre chose que cette belle contemplation qui luy dira tousjours dans l'ame, maudissant que sa fortune ne fut si pareille comme de cette Reyne à son Seneschal, dont il me sembloit qu'elle ne devoit user de ce mystere, car elle estant Reyne ne devoit que prendre l'occasion, & luy assigner l'heure telle qu'il luy eust pleu, veu que volontiers ces grandes font & defont, & se dispensent comme il leur plaist, & aussi qu'à bonne volonté ne manque jamais de sujet ny occasion, ainsi que je tiens d'une hon-
hon-

378 MEMOIRES DE

honneste Dame de la Cour à laquelle un jour un Gentil-homme luy disant son amour, & qu'il desiroit fort la trouver en un lieu plus privé & secret que la Chambre de la Reyne où ils estoient, la Dame luy fit responce, trouvez moyen seulement de m'en faire venir l'envie, ne vous mettez point en peine de trouver de commodité, car je vous en trouveray assez; & par ainsi cette belle Reyne puis qu'elle en avoit la volonté, les moyens se presentoient assez sans faire ces ceremonies, mais possible qu'elle n'y voulut aller à la débordée, ains avec plus de modestie, & ne s'en montrer deshontée comme j'en scay plusieurs qui font ainsi de mesme.

Or c'est assez parlé d'elle, toutesfois avant que d'achever je veux parler du beau tombeau d'elle & de son Frere Ladislaus, qu'elle fit construire pour tous deux avant mourir, que j'ay veu à saint Jean de Carbonnara à Naples, qui est une fort belle Eglise de Religieux en lieu haut au bout de la ville; le tombeau est sur le grand Autel & de beau & fin marbre blanc, au bout de sa sepulture est ledit Ladislaus tout à Cheval, couvert d'un manteau d'azur semé de fleurs de Lys, une espée au poing, son cheval tout caparassonné de mesme

Mr. DE BRANTOME. 379

me, à ses pieds est escrit en lettres dorées.

Divus Ladislaus.

Dessous cette Statuë y a un tres-beau sepulchre & un Roy estendu la face en haut avec force Dames explorées à l'entour, & deux petits enfans qui tiennent haussé un rideau deçà & delà, dessous laquelle il y a une cornaline avec des lettres d'or un peu mal lisibles dont le commencement est tel.

Improbamors Fratris, heu Frater!

Ah mon Frere & meschante mort de mon Frere!

Et plus bas ledit Ladislaus & Jeanne sont assis en leurs sieges Royaux avec leurs sceptres en la main deçà & delà: la Reyne Jeanne se montre de belle & grave majesté, vestue pompeusement sous son manteau Royal, semé de fleurs de Lys, & y a prés d'elle quelques autres honnestes Dames vestuës à la Françoisse. à leurs pieds & sont ces mots escrits.

*Qui populos bello tumidos, qui clade Tyrannos
Percutit intrepidus victor terraque marique,
Lux.*

380 MEMOIRES DE
*Lux Italium, Regni splendor clarissimus hic
 est,
 Cui tanto lachrimis soror illustrissima Fratri,
 Heu Ladislaus decus altum et gloria Regum,
 Defuncto pulchrum dedit hoc Regina Joanna.
 Utraque sculpta sedes, majestas ultima Re-
 gum,
 Francorum soboles Caroli sub origine primi.*

La traduction est telle, celuy qui sans peur a subjugué par guerre les peuples plus mutins, & ruiné les Tyrans victorieux par mer & par terre, la lumiere des Italiens & la splendeur esclatante du Royaume gist icy. Le Roy Ladislaus l'honneur & la gloire des Roys, à qui la Soeur tres-illustre Reyne Jeanne avec de grandes larmes & regrets à un tel digne Fere mort, a dressé ce monument. Les Majestez de l'un & de l'autre entaillées sont cy assises, qui ont finy la dernière race des Roys François sous l'origine du Roy Charles premier.

Le tout est soustenu de quatre colonnes de marbre par où on peut passer dessous, contre lesquelles sont appuyées quatre figures de femmes; sçavoir est les quatre vertus principales. Voilà le beau, dernier & pieux office que fit la Soeur à son Frere Ladislaus qui fut Roy devant elle, & luy il mourut pour aymer une fort belle fille d'un Medecin, lequel apposté &

Mr. DE BRANTOME. 381
 & gagné par les Florentins pour le faire mourir, donna à sa fille un certain onguent, luy persuadant que si elle s'en frotoit la nature sur le point de la besogne que l'amour que luy portoit le Roy luy croistroit, & jamais ne l'abandonneroit. La pauvre fille crut le pere convoiteuse d'avoir l'amour immortelle du Roy, & s'estant frottée dudit onguent mourut incontinent, & le Roy s'en sentant aussi fort touché, ne la fit gueres longue après; voilà une mort estrange, mais plus est celle d'une Dame de France de fort bonne maison que j'ay connue, laquelle son mary fit mourir en l'empoisonnant par sa verge & nature dans la sienne & sa matrice, qui fut grand cas l'empoisonner ainsi sans s'empoisonner, dont il en fut en grand' peine & procez par la poursuite des parens & parentes de sa femme, & en grande prison dans la Conciergerie du Palais, & en sortit aux troisiemes troubles, le Roy luy donnant grace pour s'en servir aux guerres; il fit cela pensant espouser une grande Dame bien riche ce qu'il ne fit.

Prez dudit sepulchre que je viens de dire, & un peu plus avant y a une Chapelle ronde où y a aussi un tombeau de beau marbre, de Caraciol Seneschal avec ces mots.

Tra;

*Traiano Caraciolo. Avellini Comiti, Veneti-
sij Duci ac Regni magno Seneschallo ex mode-
ratori, Trajanus filius Melsæ Dux parenti
de se deque patria optime merito erigendum
curavit 1433.*

La traduction est telle. Trajan fils du Duc de Melfe a esté curieux d'eriger ce tombeau à son pere, qui luy avoit fait beaucoup de biens & à sa patrie, Caraciolo Comte d'Avelin Duc de Venouse, & grand Seneschal & Gouverneur du Royaume.

Dans la table du tombeau sont gravez ces vers.

*In titulis mihi nil summo de lumine d'erat.
Regina ex morbis invalida atque senex,
Æcunda populos proceresque in pace tuebar,
Pro Domina Imperio nullius arma timebat.
Sed me idem livor, qui te fortissime Cesar
Sopitum exstinxit nocte juvante dolor.
Non me sed totum laceras manus impia Reg-
num,
Partenopeque suum prodidit alma decus.*

La traduction est telle. Rien ne me de-
falloit que le titre de Roy estant monté
en très-haut degré du temps de la Reyne
ma Maistresse malade & ja sur l'âge, j'ay
entrepris son peuple & les grands en
bonne paix, & où il alloit du comman-
dement

dement & du service de ma Maistresse, je n'ay rien crainct, non pas les armes des plus mauvais, mais la mesme envie qui mesme a persecuté Cesar m'a fait mourir de nuit fort favorable à la trahison; meschante main tu ne m'as pastüé & perdu seulement, mais le Royaume de Naples a esté privé de son los & gloire.

Ce Seneschal estant en grand credit comme sont les favoris des Roys fut fort envié & conjuré contre luy, parquoy les conjurateurs & grands Barons du Royaume allerent une nuit frapper à la porte de sa Chambre luy faisant accroire que la Reyne le demandoit estant en danger de mort par accident nouvellement survenu, luy se levant hastivement pour se vestir commanda à son valet de Chambre d'ouvrir la porte, laquelle ouverte les meurtriers entrerent, qui le tüerent & le traînerent sur un ais hors du Chasteau à demy vestu. On dit que la Reyne y avoit presté consentement, pour le moins n'en fut-il fait autre poursuite de sa mort, & aussi que l'histoire le dit.

De luy sont fortis & veus ces grands Princes de Melfe qui ont esté après luy très-grands personnages & vaillans Capitaines.

Voilà un grand exemple de fortune & admonestement à un chacun qui se fiant
au

384 MEM. DE Mr. DE BRANT.
au gouvernement & faveur d'aucunes
femmes y repose son esperance, mal fon-
dée pourtant pour la varieté qui regne en
ce sexe tant aymé.

Or je fai fin c'est assez parlé de ce su-
jet dont je crains en avoir esté trop proli-
xe, & par ce importun, mais il falloir
en parler, car elles ont esté braves Key-
nes, & pourtant haïes d'aucuns (comme
j'ay dit) estant enfin le naturel de plu-
sieurs hommes d'abhorrer la domination
des femmes.

F I N.